Digitized by Google

6
5-g
14

6
4 C
10

Ex Bibliotheca
jori Coll. Rom.
Societ. Jesu

I. 11.

6-5-5-14

703.18

II II
13 13
D E

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REMARQUES
SUR LA
LANGUE FRANÇOISE
DE MONSIEUR
DE VAUGELAS.

UTILES A CEUX QUI VEULENT BIEN PARLER ET BIEN ESCRIRE.

Nouvelle Edition, reveuë & corrigée.

AVEC DES NOTES DE T. CORNEILLE.

TOME SECOND.

Bibliothecæ Coll. Rom. Societ. Jesu

A PARIS,
Chez la Veuve de THEODORE GIRARD, dans la grand' Salle du Palais, du côté de la Salle Dauphine, à l'Envie.

M. DC. LXXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

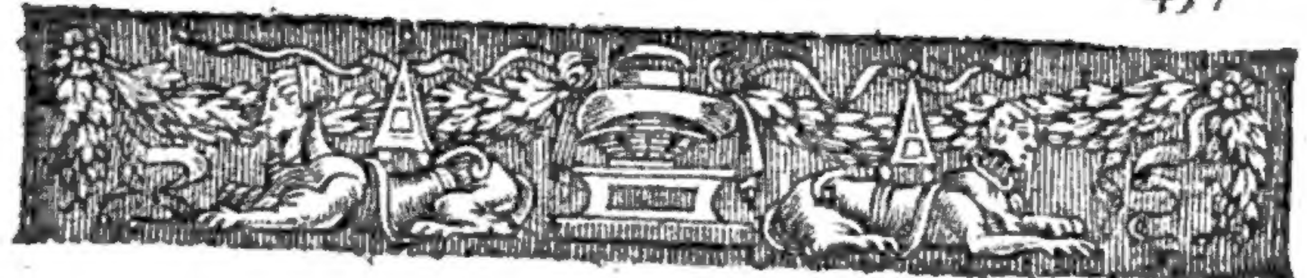

REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

SECONDE PARTIE.

Ce, *avec le pluriel du verbe ſubſtantif.*

CE, a encore un uſage en noſtre Langue, qui eſt fort beau, & tout à fait François ; c'eſt de le mettre avec le pluriel du verbe ſubſtantif. Par exemple, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Ceſar, Hannibal, &c.* & non pas, *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, ny *ce fut*. Je croy neanmoins que *furent*, ſans *ce*, ne ſeroit pas mauvais, mais avec *ce*, il eſt incomparablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il ſoit bon, ou s'il l'eſt,

Digitized by Google

c'eſt ſans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a une merveilleuſe grace en cét endroit, quoy qu'elle ſemble choquer la Grammaire en l'un de ſes premiers preceptes, qui eſt que le nominatif ſingulier regit le ſingulier du verbe, & non pas le pluriel ; & neanmoins icy on luy fait regir le pluriel en diſant, *ce furent Alexandre, Ceſar, &c.* Sur quoy il eſt a remarquer, que toutes les façons de parler que l'Uſage a établies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles ſoient vicieuſes, ny qu'il les faille éviter, qu'au contraire, on en doit eſtre curieux comme d'un ornement de langage, qui ſe trouve en toutes les plus belles Langues, mortes & vivantes. Quelle grace penſez-vous qu'eût parmy les Grecs cette locution & cét uſage, de faire regir le ſingulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire ζῶα τρέχει, *animalia currit, les animaux court*, & une quantité d'autres ſemblables ? Et croiroit-on que dans Virgile ce fût une licence Poëtique d'avoir dit, *Urbem, quam ſtatuo, veſtra eſt*, plûtoſt qu'une noble & élegante maniere de s'exprimer, dont la nobleſſe & la grace conſiſte en cela ſeulement, d'eſtre affranchie de la ſervi-

Digitized by Google

tude Grammaticale, & de la phrase du vulgaire? Il n'y a point de Langue éloquente, qui ne soit enrichie de ces sortes d'ornemens. Mais revenons à nostre *ce*.

Ce, au commencement de la periode se dit encore au mesme sens, & avec plus de grace qu'en l'exemple que j'ay proposé, comme, *ce furent les Romains qui domterent, &c. ce furent de grands hommes, qui les premiers inventerent, &c.*

Ce mot se met encore avec le verbe substantif, quoy que le nom substantif qui precede *ce*, soit au singulier. Exemple, *l'affaire la plus fâcheuse que j'aye, ce sont les contes d'un tel*, & non pas, *c'est les contes*. En quoy il faut encore remarquer une plus grande irregularité que la premiere, parce que lorsqu'on dit, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent*, au moins y a-t-il un pluriel devant, quoy que *ce*, soit un singulier; mais icy, *affaire* & *ce*, sont tous deux au singulier, & neanmoins ils regissent le pluriel *sont*, ce qui est bien étrange; car de dire qu'en cét exemple, *sont* se rapporte au pluriel qui suit, à sçavoir *les contes*, & non pas à aucun des deux singuliers qui pre-

cedent, j'en demeure d'accord ; mais que peut-on inferer de là, si ce n'est qu'au lieu d'une irregularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux ? J'ay déja dit la premiere, & voicy la seconde ; que le verbe substantif, qui selon l'ordre de la Grammaire & du sens commun, sur qui la Grammaire est fondée, doit estre regy, comme il l'est ordinairement, par le nom substantif qui precede ; neanmoins en cét exemple il est regy par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins, *domus antra fuerunt*, *omnia pontus erat*, reviennent à peu prés à celles que nous venons de dire.

NOTE.

La particule *ce* dans ces façons de parler, *ce sont*, *ce furent*, ne doit pas estre regardée comme ayant un singulier & un pluriel, mais comme une particule sans nombre, qu'on ajoûte à *sont*, & à *furent*, pour leur donner plus de grace. En effet, *ce*, dans ces endroits ne signifie rien, au lieu que dans, *ce qui est de plus déplorable*, cette particule a un singulier, & signifie autant que si on disoit, *la chose qui est la plus déplorable*. Ainsi on ne peut pas dire que dans, *ce furent*, le singulier regit un pluriel, puisque *ce* en cét endroit n'a point de nombre, & ne signifie rien.

ed by Google

On pourroit ôter *ce*, dans le premier exemple de M. de Vaugelas, & dire, *les plus grands Capitaines de l'Antiquité, furent Alexandre, Cesar, &c.* mais non seulement cette particule a beaucoup de grace au commencement de la periode, mais il faut necessairement l'y mettre comme en ces autres exemples, *ce furent les Romains qui, &c. ce sont de grands hommes, qui les premiers, &c.* C'est aussi une necessité de mettre le verbe au pluriel dans l'un & dans l'autre exemple; & ce seroit mal parler que de dire, *ce fut les Romains qui, &c. c'est de grands hommes qui, &c.* Cela fait connoistre que quand *ce* est devant le verbe substantif, ce verbe n'est déterminé à estre mis au singulier ou au pluriel, que par le nominatif qui est aprés, & non point par *ce*, ny par le nominatif qui le precede.

Voicy ce qu'a écrit M. Chapelain sur cette Remarque. *Il est douteux que* ce furent, *soit meilleur que* furent, *& ce n'est pas mon opinion.* Ce fut *est un sollecisme avec des pluriels. Quand on dit*, ce furent Alexandre, Cesar, &c. ce *ne regit pas* furent, *mais ce qui le regit, c'est*, les plus grands Capitaines, *& ce est un des pleonasmes de nostre Langue, qui pourroit estre icy vicieux au contraire des autres; je ne le condamne pas pourtant.* Ce *au commencement de la periode est tout à fait en grace.*

Je ne sçay pourquoy M. Chapelain se contente de dire, que *ce* a de la grace au commencement de la periode, puisque, comme je l'ay déja dit, il est impossible de ne pas l'y employer. Ainsi *ce* ne doit pas estre regardé en cét endroit comme un pleonasme qui a de la grace,

mais comme une particule qu'on ne se peut dispenser de mettre.

Ce que, pour *si*.

IL est bien François, & a une grace nompareille en nostre Langue. M. Coëffeteau en use souvent ; il l'employe par deux fois en la réponse de Neron à Seneque, *Ce que je répons*, dit-il, *sur le champ, à une harangue que tu as préméditée, c'est premierement un fruit de ce que j'ay appris de toy*, & un peu plus bas : *Ce que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, & des maisons, ce sont toutes choses sujettes à mille accidens.* Et M. de Malherbe ; *Aussi ne faut-il pas penser, que ce que Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, &c.* On voit en ces trois exemples, que *ce que*, se resout par *si*, & qu'en mettant *si*, au lieu de *ce que*, ce seroit toûjours le même sens, mais avec combien moins de grace & de beauté ? Il y en a pourtant qui croyent que *ce que* est vieux, & bien moins élegant que *si* ; neanmoins un de nos plus excellens Ecrivains modernes s'en sert souvent.

NOTE.

M. Chapelain eſt de l'avis de M. de Vaugelas, & dit que *ce que*, au lieu de *ſi*, eſt une élegance, & qu'il la faut conſerver. Ce ſont deux grands hommes, & leur nom donnera toûjours beaucoup de poids à ce qu'ils ont décidé, mais il me ſemble qu'il ſeroit plus naturel de dire dans l'exemple de Malherbe, *auſſi ne faut-il pas penſer, que ſi Mercure eſt peint en la compagnie des Graces, ce ſoit pour ſignifier, &c.* Je ne vois pas qu'aucun de nos bons Autheurs employe preſentement *ce que*, pour *ſi*; cela me fait croire que ce qui a paſſé autrefois pour élegance, a ceſſé de l'eſtre. Il ſemble que *ce que* n'eſt point employé pour *ſi* dans les deux premiers exemples de cette Remarque, & que, *ce que je répons ſur le champ à ta harangue, c'eſt un fruit de ce que j'ay appris de toy*, veut ſeulement dire, *les choſes que je répons c'eſt le fruit, &c.* Du moins *ce que* pour *ſi*, n'eſt point là aſſez marqué, non plus qu'au ſecond exemple. *Ce que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, des maiſons, ce ſont toutes choſes ſujettes, &c.* On peut entendre par là, *les biens que tu tiens de moy, jardins, maiſons, rentes, ce ſont choſes, &c.* & non pas, *ſi tu tiens de moy des jardins, des maiſons, des rentes, ce ſont choſes, &c.* C'eſt ce qui a obligé M. de la Mothe le Vayer à dire, que *ce que* ne ſe reſout point par *ſi*, comme le pretend M. de Vaugelas, non pas meſme dans ſes exemples, qu'il répond à *id* & à *quod* Latins, & qu'il n'eſt point vieux, mais élegant. Il eſt certain qu'autrefois on diſoit *ce que*, pour *ſi*; ce ne ſeroit pas preſentement une élegance.

Ce dit il, ce dit-on.

ON dit tous les jours l'un & l'autre en parlant, mais on ne le doit point dire en écrivant, que dans le ſtile bas. Il ſuffit de *dit-il, dit-on*, ſans *ce*, & c'eſt ainſi qu'il s'en faut ſervir par parentheſe, quand on introduit quelqu'un qui parle.

NOTE.

Je ne croy pas que l'on puiſſe dire en aucun ſtile, *ce dit-il*, & *ce dit-on*, ſi ce n'eſt qu'on affecte exprés de le mettre dans la bouche d'un homme que l'on peint d'un caractere à ne devoir pas ſçavoir parler purement. Il eſt bon meſme de s'accoûtumer à ne dire que, *dit-il*, dans les converſations les plus familieres. Quelques-uns diſent, *ce m'a t'il dit, ce luy dirent ils.* C'eſt la meſme faute, & il la faut éviter.

Outre ce, à ce que.

CEtte premiere façon de parler ne vaut rien, il faut dire, *outre cela*, & *à ce que*, pour *afin que*, qui eſt vieux. Exemple, *il faut faire prier Dieu de tous côtez, à ce qu'il luy plaiſe appaiſer ſon ire.*

NOTE.

Quelques-uns disent, *à celle fin que*, au lieu d'*afin que*, qui est bien plus méchant qu'*à ce que*. Toutes ces façons de parler ne valent pas mieux que, *outre ce*, pour *outre cela*, & elles sont entierement hors d'usage.

Ce fut pourquoy.

AU lieu de *c'est pourquoy*, qu'on a accoûtumé de dire, nous avons quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, qui disent presque toûjours, *ce fut pourquoy*, devant le preterit définy. Par exemple, *ce fut pourquoy les Romains immolerent des victimes*, &c. estimant qu'il doit y avoir du rapport entre le temps qui suit, & celuy qui va devant; mais ils se trompent, parce qu'en cette façon de parler, *c'est pourquoy*, le temps present *c'est*, convient à tous les temps qui suivent, dautant qu'il se rapporte à la cause & à la raison qui fait dire, *c'est pourquoy*, qui subsiste, & qui est aussi bien presente maintenant qu'elle l'étoit au temps passé. Et qu'ainsi ne soit, ne disons-nous pas, *pourquoy est-ce que les Romains firent telle chose*, beaucoup

mieux que si nous disions, *pourquoy fut-ce que les Romains?* Cette locution, *ce fut pourquoy*, vient de Normandie, au moins les Autheurs qui ont accoûtumé de s'en servir en sont. On en use aussi en Anjou & au Maine.

NOTE.

On ne doute point que ceux qui sont pour, *ce fut pourquoy*, ne veüillent aussi qu'on dise, *pourquoy fut ce que les Romains*, *&c.* Mais il est certain qu'il est mieux de dire, *c'est pourquoy*, bien qu'on fasse suivre un preterit indéfiny. J'appelle preterit indéfiny, celuy que M. de Vaugelas appelle par tout défini. Les preterits indéfinis, qu'on appelle aussi *Aoristes*, d'un mot Grec qui veut dire *indéfiny*. sont, *j'aimay, je lûs, j'appris*; & les définis sont ceux qui sont composez du present du verbe *avoir*, & du participe passif, *j'ay aimé, j'ay lû, j'ay appris*. Je croy que c'est là le sentiment general. Monsieur Chapelain dit que, *c'est pourquoy*, signifie, *c'est la raison pourquoy*, & que c'est une façon de parler abregée par l'Usage, qui fait une de nos élegances. Le Pere Bouhours ajoûte à cette Remarque, qu'il ne faut point dire, *& c'est pourquoy*, comme on dit, *& c'est pour cela, & c'est pour ce sujet*; mais qu'il faut dire, *c'est pourquoy* tout seul. Il en donne pour raison, que *c'est pourquoy* répond au *quare*, & au *quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *&* devant, au lieu que, *ideo, eam ob rem*, le peuvent avoir; & que

comme on dit fort bien en Latin, *& ideo, & eam ob rem,* on peut dire de mesme en François, *& c'est pour cela, & c'est pour ce sujet.*

Ce, à ce faire, en ce faisant.

PLusieurs n'approuvent pas qu'on en use à la place de l'article. Par exemple, *il m'a fait ce bien de me dire*, ils veulent que l'on die, *il m'a fait le bien de me dire*; neanmoins M. de Malherbe a écrit, *elle m'a fait cét honneur de me dire.* J'apprens que, *ce bien, cét honneur*, s'est dit autrefois, mais aujourd'hy l'on ne le dit plus gueres, quoy qu'il ne le faille pas condamner absolument; il est certain qu'*il m'a fait le bien, il m'a fait l'honneur de me dire,* est bien plus doux & plus regulier.

On ne peut pas nier que ces deux façons de parler, *à ce faire, & en ce faisant*, ne soient fort commodes & fort ordinaires dans plusieurs de nos meilleurs Autheurs; mais elles ne sont plus aujourd'huy du beau stile, elles sentent celuy des Notaires.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit que ; *vous me ferez ce bien*, &, *vous me ferez le bien*, sont également bons, & que c'est une fantaisie de croire que le dernier soit plus doux & plus regulier que l'autre. Je suis du sentiment de M. Chapelain, qui dit que, *il m'a fait ce bien*, est vieux. *A ce faire*, & *en ce faisant*, ne peuvent estre soufferts que dans la Pratique.

Peu s'en est fallu.

C'Est ainsi que l'Usage veut que l'on parle, mais la raison ne le voudroit pas, elle voudroit que l'on dît, *peu s'en est failly*; car il est certain qu'en ce terme, *peu s'en est fallu*, *fallu* ne veut dire autre chose que *manqué*, tout de mesme que si l'on disoit, *peu s'en est manqué*, comme *faillir*, à l'infinitif veut dire *manquer*. Or est-il que *faillir* ne fait point au preterit parfait, *il a fallu*; mais *il a failly*, comme, *il a failly à me blesser*, & *fallu*, est le preterit de l'infinitif *falloir*, qui n'est pas en usage, & qui signifie en Latin, *oportere*. *Il a fallu*, dit-on, *ceder à la force*, *il a fallu faire cela*; mais il est arrivé en ce mot la mesme chose

qu'à *recouvert*, pour *recouvré*; & je ne doute point que lors que l'on commença à dire, *peu s'est est fallu*, pour, *peu s'en est failly*, les Grammairiens de ce temps-là ne fissent les mesmes exclamations & le mesme bruit qu'ont fait ceux de nôtre temps, quand on a dit *recouvert*, pour *recouvré*: mais on a eu beau invoquer Priscien, & toutes les puissances Grammaticales, la Raison a succombé, & l'Usage est demeuré le maistre, *communis error facit jus*, disent les Jurisconsultes. Quand deux verbes se ressemblent, il est aisé de confondre les conjugaisons, si l'on n'a appris à les démêler; & pour en donner un exemple dans le mesme verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit*, pour dire *il faudra*, *il faudroit*, qui est une faute toute contraire à celle-cy, *peu s'en est fallu*.

NOTE.

J'ay peine à croire qu'on doive faire le mesme jugement de *peu s'en est fallu*, pour, *peu s'en est failly*, que de, *recouvert*, pour *recouvré* On ne peut douter qu'on n'ait dit abusivement, *recouvert*, pour *recouvré*, parce qu'on ne dit pas dans la mesme signification au preterit indéfiny, &

au futur, *je recouvris*, *je recouvriray*, mais *je recouvray*, *je recouvreray* Ainsi on ne se sert que du seul participe de *recouvrir*, dans la significa-tion de *recouvrer*. Il n'en est pas de mesme du verbe *falloir*, si on peut le prendre pour *faillir*. On dit dans tous les temps *peu s'en faut*, *peu s'en falloit*, *il s'en est peu fallu*, *peu s'en fallut*, *il s'en faudra peu*; & il n'y a guere d'apparence qu'on se servît du verbe *falloir* dans tous ces divers temps, si de luy mesme il ne signifioit pas *manquer*. Quand M. de Vaugelas dit qu'il ne doute point que lors qu'on a commencé à dire, *peu s'en est fallu*, les Grammairiens de ce temps-là n'ayent fait grand bruit pour s'y opposer; il suppose qu'effectivement, *peu s'en est failly*, s'est dit; cependant il ne fait point voir qu'aucun ancien Autheur l'ait employé, ce qu'il auroit dû montrer, s'il estoit vray que l'Usage eût introduit, *peu s'en est fallu*, au lieu de, *peu s'en est failly*; car comment ne nous resteroit il aucune marque de cette ancienne façon de parler, si elle avoit esté autrefois receuë? Monsieur Chapelain dit sur le mot de *fallu*, pour *failly*, que le mesme abus s'est coulé parmy le peuple pour ces deux phrases, *cuir boulu*, *châtaignes boulues*, en la place de *bouilly*, *& boüillies*; mais l'abus est clair dans ces deux mots, puisqu'on dit fort bien, *cuir boüilly*, *châtaignes boüillies*, au lieu qu'on ne sçauroit dire, & qu'il est à presumer qu'on n'a jamais dit, *peu s'en est failly*, pour *peu s'en est fallu*. Cela me fait croire que *falloir*, joint avec la particule relative *en*, fait un verbe impersonnel, qui signifie *manquer*. *Il s'en faut peu*, *il s'en falloit un écu*, *il s'en faudra tant, que la somme ne soit entiere.* Dans

toutes ces phrases, le verbe *falloir*, tient la place de *manquer*. Je demeure d'accord que *manquer*, signifie *faillir*, non seulement dans la significa-tion de, *faire une faute*, mais encore dans celle qui marque, *qu'une chose qu'on avoit, commence à se perdre*, ou *à finir*. Ainsi au lieu de dire, *le cœur me manque, les jambes luy man-quent, la voix luy manquoit, le jour luy a manqué en chemin, la parole luy manqua, les forces luy manqueront tout à coup*, il en est qui disent d'une maniere peu élegante; mais intelli-gible, & peut estre tolerable. *Le cœur me faut*, comme *si faillir* avoit un present singulier, *je faux, tu faux, il faut; les jambes luy faillent, la voix luy failloit, le jour luy a failly en chemin, la parole luy faillit, les forces luy failliront tout à coup*. On pourroit mesme dire à l'infinitif, *les forces luy vont faillir tout à coup*, & non pas, *les forces luy vont faloir tout à coup*. Cela vient de ce que *faillir*, qui veut dire *manquer*, lors qu'une chose qu'on avoit, commence à se per-dre, ne le veut pas dire, si on l'employe pour ex-primer, *ce qui manque à une chose, afin qu'elle soit complete*. On dit fort bien, *il manqua*, ou *il s'en manqua dix pistoles qu'il ne me payast ce qu'il me devoit*. Mais quoy que *faillir* soit la mesme chose que *manquer*, en d'autres signifi-cations, on ne peut dire dans cette phrase, *il s'en faillit dix pistoles, &c.* comme on peut dire, *la voix luy faillit*, pour dire, *la voix luy manqua*; & on dit parfaitement bien, *il s'en falut dix pistoles*. Si donc on peut se servir du verbe *faillir*, quoy que moins élegant, pour dire, *manquer*, dans les choses qui se perdent, ou qui finissent, pourquoy ne s'en serviroit-on pas aussi pour dire

Digitized by Google

manquer, quand il manque à une chose, ce qui peut la rendre complete, au lieu d'emprunter les temps du verbe *falloir* si *faillir* pouvoit estre pris pour *manquer*, dans cette derniere signification? Je ne doute point que si l'infinitif *falloir* estoit en usage, on ne dît, *il ne s'en peut falloir autant que vous dites*, pour dire, *il ne s'en peut manquer*; l'oreille mesme n'en seroit pas tout à fait blessée; & il est certain qu'on ne sçauroit dire, *il ne s'en peut faillir autant que vous le croyez*, comme on dit, *les forces luy vont faillir tout à coup*; mais tout ce raisonnement ne fait rien à l'égard de la veritable façon de parler; il faut dire, *peu s'en est fallu*, & ainsi des autres temps, sans se mettre en peine si on le dît au lieu de, *peu s'en est failly* *Il failliroit faire*, *il failliroit envoyer*, qui se disent en Normandie, pour, *il faudra*, *il faudroit*, sont insupportables.

Avec, avecque, avecques.

POur commencer par le dernier, *avecques*, ne vaut rien, ny en prose, ny en vers, & pas un de nos bons Poëtes ne s'est donné la licence d'en user. Mais parce que je vois de bons Autheurs qui souffrent cette orthographe dans leurs œuvres, & qu'insensiblement elle pourroit bien se glisser jusques dans les vers, j'ay jugé à propos de la comprendre en cette Remarque, pour empescher qu'on ne s'y trompe.

Avec

Avec, & *avecque*, ſont tous deux
ons, & ne ſont pas ſeulement commo-
es aux Poëtes pour allonger ou accour-
r leurs vers d'une ſyllabe ſelon la ne-
eſſité qu'ils en ont, mais encore à ceux
ui écrivent en proſe avec quelque ſoin
e ſatisfaire l'oreille, ſoit pour former
a juſte meſure d'une periode, ſoit pour
es joindre aux mots avec leſquels ils
endent le ſon plus doux, & la pronon-
iation plus aiſée, ſoit enfin pour em-
eſcher dans la proſe la meſure des vers.
e ne voudrois jamais écrire *avec vous*,
nais toûjours, *avecque vous*, à cauſe de
ı rencontre de ces deux rudes conſones
& *v*; ce qui a donné lieu ſans doute à
joûter *que* aprés *avec*, puiſqu'auſſi bien
n ne ſçauroit prononcer *avec vous*,
ue de la meſme façon que l'on pro-
once *avecque vous*; mais ceux qui li-
ent, avoucront que rencontrant écrit
vec vous, cela leur fait peine, & qu'au
ontraire, ils ſont bien aiſes de trouver
vecque vous; dequoy je me rapporte à
experience d'un chacun. Il y a donc des
onſones devant leſquelles il faut dire
vec, & d'autres devant leſquelles il faut
ire *avecque*, pour la douceur de la pro-
onciation. Il ne ſeroit pas beſoin de les
iſtinguer icy, puiſqu'il ſuffit de conſul-

ter sa langue & son oreille pour cela ; neanmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des consones.

Devant le *b*, il est mieux de dire & d'écrire *avec*, qu'*avecque*, comme, *avec bon passeport*, *avec beaucoup de peine.*

Devant le *c*, *avec* est mieux qu'*avecque*, comme, *avec cét homme*, *avec cette femme*, parce que les deux *c* se rencontrant, viennent à se joindre, & adoucissent & facilitent la prononciation.

Devant le *d*, *avec*, comme, *avec deux ou trois de mes amis.*

Devant l'*f*, *avecque*, est mieux qu'*avec*, comme, *avecque frayeur*, & cette queuë de *que* y est si necessaire, que vous ne le sçauriez presque prononcer sans cela; & quand vous ne le voudriez pas prononcer, il semble à ceux qui vous écoutent, que vous le prononciez.

Devant le *g*, *avec*, parce que le *c*, & le *g*, s'accommodent fort bien ensemble, & s'unissent comme freres, *avec grace*, *avec gloire*, *avec grandeur.*

Devant *h* consone, *avecque*, pour faciliter l'aspiration de l'*h* comme, *avecque honte*, *avecque hardiesse*, & vous ne sçauriez vous empescher de prononcer le

que, ny faire, quand vous ne le prononceriez pas, qu'on ne croye que vous le prononciez.

Devant *j* consone, *avecque*, comme, *avecque joye*, *avecque jalousie*.

Devant *l*, *avecque*, comme *avecque luy*, *avecque loüange*.

Devant *m*, *avecque*, comme, *avecque moy*, *avecque mes amis*.

Devant *n*, *avecque*, comme *avecque nous*.

Devant *p*, *avecque*, comme, *avecque*, *peu de gens*, *avecque peu de soin*.

Devant *q*, *avec*, parce que le *c* s'accorde fort bien avec le *q*, comme, *avec quelqu'un de mes amis*.

Devant *r*, *avecque*, comme, *avecque raison*.

Devant *s*, *avec*, comme, *avec soin*; car l'*s* se prononce comme le *ç*, avec la virgule en bas, & ces deux lettres se joignent fort bien.

Devant *t*, *avecque*, comme, *avecque trouble*, *avecque tranquilité*.

Devant *v*, consone, *avecque*, comme nous avons déja dit, *avecque vous*, *avecque vîtesse*.

Devant *x*, *avec*, comme, *avec Xerxes*, parce que le *c* & l'*x* tiennent quelque

chose de la nature l'un de l'autre, qui les unit aisément.

Devant z, *avec*, comme, *avec zele*; parce que le *c* & le z se joignent aisément aussi.

Ce n'est pas que ce soit une faute, quand on n'observera pas tout cela, mais il y aura sans doute moins de perfection; & que coûte-t-il de l'observer? Ny je n'approuve ceux qui ne se servent jamais que d'*avec*, ny ceux qui ne se servent jamais que d'*avecque*; car nous avons de grands Ecrivains, qui se partagent ainsi. Et sans parler de la difference des consones, à quel propos cette adjonction de *que*, devant les voyelles? Elle y est absolument inutile, à cause de l'élision, *avec amour*, *avec envie*, *avec interest*, *avec ombre*, *avec utilité*. Pourquoy *avecque* devant tous ces mots? C'est pourquoy je m'étonne que M. de Malherbe ait entierement renoncé à *avec*, pour ne dire jamais qu'*avecque*, ne pouvant éviter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quand il s'en sert devant *qui*, *quoy*, *quelque*, & autres semblables; *avecque quelque trouble*, dit-il en un certain endroit. Quelle oreille peut souffrir *avecque qui*, *avecque*

quoy, ny qu'on le mette devant ces syllabes, *ca*, *co*, & *cu*, comme, *avecque carosse*, *avecque copie*, ou, *avecque compagnie*, *avecque curiosité?* J'ay oüy dire à une Dame de la Cour, *avecque qui*; M. de Malherbe l'a dit. Au reste, il faut toûjours prononcer le *c* d'*avec*, devant quelque lettre qu'il se rencontre, & se garder bien de dire, *avé moy*, *avé un de mes amis*, *&c.* comme prononcent plusieurs.

NOTE.

Monsieur Menage dans ses Observations sur Malherbe, a rapporté des passages de Ronsard & de du Bellay, qui se sont servis du mot *avecques*; ce qui fait voir que nos bons Autheurs l'ont employé autrefois en Poësie. Presentement on ne dit plus qu'*avec*, & *avecque*, sans *s*. Lors qu'on se sert du dernier, il faut observer pour regle ce que marque icy M. de Vaugelas; que cette préposition, *avecque*, ne doit jamais estre mise devant *qui*, *quoy*, *quelque*, ny devant les mots qui commencencent par une voyelle, parce qu'elle y est inutile à cause de l'élision. Le plus grand nombre me paroist pour *avec*; & quoy qu'une syllabe de plus soit commode pour les vers, il y en a beaucoup qui évitent de mettre *avecque* en Poësie.

Monsieur Chapelain a dit sur cette Remarque, que dans, *avec vous*, la rudesse ne vient pas de la rencontre des consones *c* & *v*, mais des deux

Digitized by Google

v consones qui se suivent, & qui ont le *c* entre eux, qui sert à les rendre plus desagréables par sa dureté. Il en donne pour exemple, *le sec viendra aprés l'humide*, qu'il dit n'avoir rien de trop rude, à cause que le *c* n'est qu'entre l'*s* & l'*v*. *Avec frayeur*, est une preuve qu'il apporte de la raison qu'il allegue sur, *avec vous*. Il dit que l'*f* & l'*v* sont des lettres correlatives, & qui se convertissent; & que comme *avec* joint à *frayeur* sonne mal, à cause de l'*v* consone d'*avec*, qui conduit la syllabe immediatement precedente, & qui donne lieu à une repetition de l'*f*, qui est une espece d'*v*, il sonne mal aussi dans *avec* joint à *vous*, à cause des deux *v* consones qui conduisent les deux syllabes. Il ajoûte que ce qui montre que ce sont l'*v* & l'*f*, joints qui font la rudesse, & non pas le *c* & l'*f* joints, c'est qu'il n'y a point de rudesse en la phrase, *le sec facilite*, *&c.* parce qu'il n'y a ny *v*, ny *f* à la syllabe qui precede *facilite*. Il tient qu'*avé moy*, *avé un de mes amis*, est du peuple.

Le Pere Bouhours condamne deux *avec* qui se suivent, & qui ont des rapports differens, comme une negligence vicieuse. Je croy comme luy, que ceux qui ont quelque soin d'écrire poliment n'y tombent jamais; l'exemple qu'il en apporte fait voir combien ils choquent l'oreille *Elle vécut avec luy avec la mesme bonté qu'elle avoit accoûtumé*; le premier *avec* se rapporte à la personne, & le second à la chose. Cela blesse fort l'oreille, & quand ils seroient un peu éloignez, & qu'il y auroit dans la mesme phrase, *elle vécut avec luy, malgré les sujets qu'il luy avoit donnez de se plaindre, avec la mesme bonté qu'elle avoit accoûtumé*; ces deux

vec ne laisseroient pas de déplaire, parce qu'ils nt dans la mesme periode, avec difference rapport. Ils sont placez avec grace dans ces ux autres exemples que rapporte le Pere ouhours. Le premier est, *si tu continues, tu auras disputer avec les Sophistes, mais tu ne auras pas vivre avec les hommes.* Voicy le seond : *Pensez-vous qu'en formant la Republique es Abeilles, Dieu n'ait pas voulu instruire les ois à commander avec douceur, & les Sujets à béir avec amour ?* Ce qui est cause que les deux *vec* ne bleſſent point dans ces exemples, quoy ue placez dans la mesme periode, c'est qu'ils ont qu'un mesme rapport à la personne dans un, & à la chose dans l'autre. Ils ne choquent oint non plus, quelque prés qu'ils soient l'un e l'autre, pourveu qu'ils soient liez par un &, *suis bien avec luy & avec elle ; il parle avec utorité, & avec douceur tout ensemble Pour avoir n veritable repos, il faut estre bien avec Dieu, avec y-mesme, & avec les autres.* Toutes ces remarques qui sont tres-judicieuses, sont encore eues au Pere Bouhours. Il n'approuve pas galement ce dernier exemple ; *tous les âges ne roduisent pas des Heros qui fassent la guerre vec tant de vigueur, qui donnent la paix avec ant de moderation, qui traitent de si bonne foy vec leurs ennemis, &c.* parce que les deux premiers *avec* ont rapport aux choses, & que le oisiéme se rapporte à la personne. J'avouë ue je n'y sens rien qui me blesse. Ces trois erbes differens, *qui donnent la paix, qui fassent a guerre, qui traitent de si bonne foy*, sont comme autant de periodes, dont chacune a son sens articulier, ce qui est cause que mon oreille

s'accommode tres-bien du dernier *avec*, quoy qu'il ait rapport à la personne, & que les deux premiers se rapportent à la chose.

Exemple.

Ce mot est masculin sans difficulté, mais j'en fais une Remarque, parce qu'à Paris dans la ville on le fait ordinairement feminin, & l'erreur vient apparemment de ce que *exemple*, est de ce dernier genre, quand il signifie *le patron*, ou, *le modelle d'écriture*, que les Maistres Ecrivains donnent aux Enfans pour leur apprendre à écrire; *de belles exemples.* J'ay dit dans la ville, parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que masculin, *donner bon exemple, de bons exemples.*

NOTE.

Le sentiment de M. Menage est entierement conforme à la décision de Monsieur de Vaugelas, & malgré ce vers qu'il rapporte de Renier;

> *Dire que cette exemple est fort mal assortie.*

il le tient absolument masculin, si ce n'est en la signification de patron ou de modelle d'écriture, en laquelle il est feminin. C'est cette derniere signi-

nification qui eſt cauſe que pluſieurs perſon-
s s'y trompent encore aujourd'huy, en le fai-
it feminin par tout. M. Chapelain dit que M.
Gomberville l'a employé dans ce genre, &
l'il s'en eſt enſuite dédit par écrit. Il ajoûte
ie ce ſont les ignorans qui ont donné le genre
ninin à ce mot, *exemple*, à cauſe de la ter-
inaiſon feminine, comme les femmes par la
eſme raiſon, ont fait *ouvrage* feminin, & *enfant*
ſſi, quoy que la terminaiſon n'y contribuë
en.

Faire piece.

Ette façon de parler qui eſt ſi fort
en vogue depuis quelques années à
aris, d'où elle s'eſt répanduë par tou-
s les Provinces de la France, bien loin
eſtre ſi excellente que la croient ceux
ui en penſent orner leur langage, &
ectent d'en uſer à tous propos com-
e d'un terme de la Cour, qu'au con-
aire, je leur declare de la part de tous
ux qui ſçavent bien parler & bien écri-
, qu'il n'y en a point de plus mauvaiſe
toute noſtre Langue, ny qui leur ſoit
as deſagreable. Je dis meſme que la
our en ſa plus ſaine partie ne la peut
uffrir, & qu'entre tous les mots &
utes les phraſes qu'elle condamne,
le-cy ſe peut dire l'objet principal de

ſon averſion. Mais voyons ſi cette averſion eſt de la nature de celles qui ſont bien ſouvent ſans fondement, & examinons la choſe avec équité, bien qu'en matiere de langage il ſuffiſe que pluſieurs des meilleurs Juges de la Langue rejettent une façon de parler, pour nous obliger à ne nous en ſervir pas, ſans qu'il ſoit beſoin d'en rechercher les raiſons. *Piece*, en cette phraſe veut dire deux choſes, ſi je ne me trompe; l'une, c'eſt *une malice inventée contre quelqu'un pour luy nuire*, & l'autre, *un tour que l'on fait ingenieuſement à quelqu'un, non pas pour luy nuire, mais pour s'en joüer.* En tous les deux uſages, c'eſt une ſignification figurée qu'on a tirée, comme je crois, d'*une piece de Theatre*, comme ſi l'on vouloit dire, que tout de meſme qu'on invente des ſujets de Tragedie, ou de Tragicomedie, de Comedie, & meſme de farce, pour divertir le monde, & que ces inventions là s'appellent *des pieces de Theatre*, auſſi ce que l'on invente contre une perſonne, ſoit pour luy faire du mal, ou pour s'en joüer & s'en divertir, s'appelle *une piece*, & inventer ces choſes-là, s'appelle *faire une piece*. Dés-là je laiſſe à juger à ceux

Digitized by Google

ui ſe connoiſſent aux bonnes figures, : aux belles manieres de parler, ſi celle- ' eſt du nombre, & ſi elle n'eſt pas :ée de bien loin. *Une piece de Theatre*, ıppelle *piece*, parce que *piece*, veut dire *vrage*, comme qui diroit, *un ouvrage Theatre*; car tous les ouvrages, ſoit s mains, ſoit de l'eſprit, s'appellent *:ces*, & pour dire, *voilà un bel ouvrage*, ı dit, *voilà une belle piece*, *voilà une he piece*; de ſorte que *piece*, meſme en ıtiere de Theatre, ne veut dire qu'*ou- ıge*. Il y a donc une grande violence ransferer ce mot là au ſens qu'on luy ıne, lors que l'on dit, *faire piece*, & n'aſſure que Quintilien n'auroit pas uvé en cette metaphore toutes les ditions qu'il demande, & que nos iſtres ont obſervées. Mais ce qui :ve de la rendre inſupportable, c'eſt la aſe *faire piece*; car encore ſi l'on di- , *faire une piece*, au lieu de deux x, il n'y en auroit qu'un, parce l'on ſe tiendroit au moins dans les es d'une conſtruction reguliere; une perſonne de grande condition, ui parle parfaitement bien, a accoû- : de dire que cette phraſe, *faire piece*, plus cruel ſupplice qui ait encore

esté inventé en ce genre là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celuy qui a dit le premier, *il a esprit, il a cœur, il a esprit & cœur*, d'avoir enrichy nostre Langue de cette belle locution, *faire piece*, sur tout dans la construction qu'on luy donne en disant, *il m'a fait piece*, qui est comme le comble & le couronnement d'un si bel ouvrage; mais c'est trop s'arrester à une chose, qui n'en vaut pas la peine.

NOTE.

Je vais rapporter ce que Monsieur Chapelain a écrit sur cette Remarque; voicy ses termes. Piece & malice *sont synonimes, sur tout en ces malices qui consistent en paroles, mais l'un veut l'article* une, *& l'autre ne le veut point; la conjecture est douteuse que*, faire piece, *vienne d'une piece de Theatre, & je ne croy pas que ce soit la vraye origine; mais n'importe d'où vient ce mot en cette signification.* Faire tort, *est bon, sans dire* un tort, *& c'est la mesme espece.* Faire querelle, faire insulte, *sont du mesme ordre, & sont bons, comme aussi*, faire affront, faire injure. Faire dépit, & faire pitié, faire honte, faire peur, *sont d'un autre ordre*, & *tombent sur une autre regime; car c'est* faire du dépit, &c. *mais ces phrases conviennent en ce qu'elles se passent de l'article élegamment.*

Il y a plusieurs autres noms qu'on met sans

Digitized by Google

cle aprés le verbe *faire*, comme, *faire raison,* *e peine, faire marché, &c.* Quoy que de Vaugelas ait condamné *faire piece*, comme une façon de parler insupportable à tous x qui sçavent bien parler & bien écrire, on lit encore aujourd'huy, & sans article, & avec cle. *Je luy feray piece, il m'a fait une rude e, la plus sanglante piece du monde.*

Acheter.

E ne ferois pas cette remarque, si je n'avois oüy plusieurs hommes dans la haire, & dans le Barreau prononcer mal mot, & dire *ajetter*, pour *acheter*, ais ce qui m'étonne davantage, c'est ue je ne vois personne qui les repren- d'une faute si évidente. Ce defaut particulier à Paris, c'est pourquoy ce a leur rendre un bon office que de les avertir.

Eu.

E mot du preterit parfait d'*avoir*; *j'ay eu, tu as eu, &c.* n'est qu'une llabe, qui est une des diphtongues de ostre Langue; neanmoins plusieurs font tte faute de prononcer *eu*, en faisant chaque lettre une syllabe, comme si

l'on écrivoit *eü*, avec deux points, pour en faire deux syllabes.

NOTE.

Il y a une affectation tres-condamnable à prononcer *eü* en deux syllabes pour *eu*. Monsieur Chapelain dit qu'on le prononçoit autrefois en deux syllabes; qu'on le tenoit de l'Italien *havuto*, & que ce qui le montre, c'est que le bas peuple dit encore *eveu*, pour *eu*. M. Menage dit qu'il n'y a que les Badauts de Paris qui prononcent *eü*, & que les honnestes gens disent *eu* en une syllabe. C'est ainsi que je l'entens prononcer par tous ceux qui parlent bien.

En mon endroit, à l'endroit d'un tel.

CEs façons de parler, par exemple, *je ne seray jamais ingrat en vostre endroit, en son endroit, &c. il faut estre charitable à l'endroit des pauvres*, ne sont plus du beau langage, comme elles l'étoient du temps de M. Coëffeteau. On dit toûjours, *envers*.

Digitized by Google

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *je ne seray jamais ingrat en vostre endroit*, n'est pas moins du beau langage que, *je ne seray jamais ingrat envers vous*. M. Chapelain s'est contenté de dire, qu'*en mon endroit* est une façon de parler qu'il ne faut pas bannir tout à fait. Pour moy, j'aurois de la peine à luy faire grace, & je ne voudrois jamais dire, *à l'endroit d'un tel*, je dirois toûjours, *envers un tel*.

Avant que, devant que.

TOus deux sont bons. M. Coëffeteau a toûjours écrit *devant que*, mais *avant que* est plus de la Cour, & plus en usage. L'un & l'autre devant l'infinitif demande l'article *de*. Par exemple, il faut dire, *avant que de mourir*, & *devant que de mourir*, & non pas, *avant que mourir*, ny, *devant que mourir*, & beaucoup moins encore, *avant mourir*, comme disent quelques-uns, en langage barbare.

Digitized by Google

NOTE.

Je connois d'habiles gens qui veulent qu'on dise toûjours, *avant que*, & qui ont peine à souffrir *devant que*. Ils le souffrent beaucoup moins, quand *devant* se joint avec un nom; ils disent qu'alors il ne signifie qu'*en presence de*, & que n'étant point une préposition de temps, il n'est point permis de le confondre avec *avant*, qui en est une. Je trouve qu'ils ont raison; ils apportent pour exemple, *je suis venu devant luy*; cela signifie simplement, *j'ay comparu devant luy*, comme on dit, *comparoistre devant le Juge*, *en presence du Juge*; & non pas, *je suis venu avant qu'il soit venu.* Voicy un autre exemple qui le fera mieux connoistre. Si je dis, *j'ay allegué ces raisons devant ma partie*, on entendra seulement que je les ay alleguées en presence de ma partie. Cependant mon intention est de faire entendre, que j'ay allegué ces raisons avant que ma partie les ait alleguées. On voit par là, que *devant* mis pour *avant*, peut souvent causer de grandes ambiguitez dans le discours, & qu'on les évitera, en ne le faisant servir que pour signifier *en presence de*. *Devant* est encore employé dans son vray usage, quand on dit, *il marchoit devant luy; le nominatif doit estre mis devant le verbe.*

Monsieur Menage demeure d'accord, que *devant hier* n'est plus du bel usage. Cela vient assurément de ce que dans la composition de ce mot, *devant* est mis pour *avant*. Il ajoûte, sur ce qu'on ne dit plus qu'*avant hier*, que plusieurs personnes de qualité, qui prononcent *avanhier* prononcent tres-mal; que le mot

hier, n'étant point aspiré, oblige à dire *avanthier* en faisant sentir le *t* dans *avant*, & qu'*avans-hier* est aussi une prononciation tres-vicieuse.

Croistre.

CE verbe est neutre, & non pas actif, & jamais M. Coeffeteau, ny aucun de nos Autheurs en prose ne l'a fait que neutre; mais nos Poëtes pour la commodité des vers s'émancipent, & ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont besoin.

Qu'à des cœurs bien touchez tarder la joüissance,
C'est infailliblement leur croistre le desir.

dit M. de Malherbe. Et en cét exemple, il faut noter qu'il s'est encore donné la mesme licence au verbe *tarder*, qui est aussi neutre, & non pas actif, comme est son composé *retarder*. Il faut donc dire *accr'istre* en prose, quand on a besoin de l'actif, & non pas *croistre*.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que *tarder*, pour *retarder*, est moins usité que *croistre*, pour *accroistre*. L'un & l'autre verbe est neutre, & on ne les doit point employer en vers, non plus qu'en prose, dans une signification active, pour dire, *retarder*, & *accroistre* M Menage rapporte plusieurs endroits de Montagne, qui a employé *joüir* activement, comme Malherbe, *tarder*, & *croistre*. *Ny la santé que je joüy jusqu'à present. La Lune est celle mesme que nos Ayeuls ont joüie, l'amitié est joüie à mesure qu'elle est desirée.* Il dit avec raison, que ce sont des Gasconismes qu'il ne faut pas imiter.

Fournir.

IL a trois constructions differentes ; car on dit, *la riviere leur fournit le sel, leur fournit du sel, les fournit de sel*, qui est le meilleur & le plus élegant des trois.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer pretend que ces trois manieres de parler sont semblables, & qu'il n'y a aucun lieu de dire que la derniere est meilleure & plus élegante que les autres.

Rien autre chose.

PLusieurs croyent que cette façon de parler, quoy que familiere à quelques excellens Autheurs, ne vaut rien. Par exemple, si l'on dit, *les paroles ne sont rien autre chose que les images des pensées*, ils soûtiennent que c'est mal parler, & qu'il faut dire, *les paroles ne sont autre chose que les images des pensées*, ou *les paroles ne sont rien que, &c.* qu'il suffit de l'un ou de l'autre, & que si on les met tous deux, l'un est redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exaggerer, il est necessaire de dire, *rien autre chose*; par exemple, nous dirions, *mais quand il parle ainsi, que veut il dire? rien autre chose, Messieurs, sinon, &c.* Il est donc emphatique en certains endroits, mais pour l'ordinaire il est bas, & l'autre façon de parler sans dire *rien*, est élegante.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que cet exemple, *rien autre chose, Messieurs*, rapporté par M. de Vaugelas, est de M. Patru, & il a raison de dire que *rien* y est de necessité, & non d'ornement; car il seroit impossible d'ôter *rien* dans cét

Digitized by Google

exemple, comme on le pourroit ôter dans le premier, où il croit que la phrase est plus elegante avec *rien*, quoy qu'il y soit redondant. On peut l'en croire, il sçavoit tres-bien la Langue.

Quoy qu'il arrive, quoy qu'il en soit.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *quoy qui arrive*, comme disent plusieurs; car ce *quoy que*, est le *quidquid*, des Latins; & c'est pourquoy l'on dit, *quoy que c'en soit*, & *quoy qu'il en soit*, & qu'aprés *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. M. Coeffeteau dit toûjours, *quoy que c'en soit*, & M. de Malherbe dit tantost, *quoy que c'en soit*, & tantost, *quoy qu'il en soit*; ils sont tous deux bons, mais le dernier, *quoy qu'il en soit*, est beaucoup plus en usage aujourd'huy, & plus doux.

NOTE.

Ceux qui disent, *quoy qui arrive*, sont tres-bien fondez à parler ainsi, par la raison que M. de Vaugelas apporte pour faire connoistre qu'il faut dire, *quoy qu'il arrive.* Il dit, & il est vray, que ce *quoy que* est le *quidquid* des Latins; & je ne vois pas qu'il ait sujet de conclure, que c'est pour cela qu'on dit, *quoy qu'il arrive*, &

qu'aprés *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. Puiſqu'il eſt le *quidquid* des Latins, il eſt nominatif ou accuſatif, ſelon le verbe avec lequel il eſt employé, & ſi on veut le rendre litteralement en noſtre Langue, comme *quidquid faciam* ſignifie, *quelque choſe que je faſſe*, *quidquid eveniat*, ſignifie *quelque choſe qui arrive*, & non pas, *quelque choſe qu'il arrive*. Cela paroiſtra inconteſtable, ſi au lieu de *quelque choſe*, on met, *quelques malheurs*, dans la phraſe. On dit, *quelques malheurs que je ſouffre*, & alors *que* eſt l'accuſatif de *qui* regy par *je ſouffre*. Avec le verbe *arriver*, qui veut un nominatif, on dira, *quelques malheurs qui arrivent*, & non pas, *quelques malheurs qu'il arrive*. Si devant *arrive*, il faut mettre neceſſairement *qui* relatif, quand il y a un nom ſubſtantif qui le precede, *quelque choſe qui*, *quelques malheurs qui*, le monoſyllabe *quoy*, mis pour *quelque choſe*, doit-il faire que *qui* dont il eſt ſuivy, ſe change en *que*, pour ne plus ſervir de nominatif à *arrive*? Ce qui eſt cauſe de cét uſage étably par quelques-uns, c'eſt qu'on eſt accoûtumé à dire; *quoy que*, dans la ſignification, d'*encore que*; *quoy qu'il arrive tous les jours des choſes fâcheuſes dans la vie, toutefois &c. quoy qu'il ſe faſſe tous les jours mille tromperies, on ne laiſſe pas de croire, &c.* L'habitude qu'on a de dire, *quoy qu'il*, dans cette ſignification, fait qu'on dit auſſi *quoy qu'il arrive*, pour *quoy qui arrive*, qui eſt la veritable conſtruction, ou bien on le dit, à cauſe qu'on donne preſque toûjours à ce verbe le nominatif il des verbes imperſonnels, *il arrive ſouvent que*, *il arriva hier un grand malheur*; car il eſt certain que dans la ſignification de *quidquid*, on

doit dire, *quoy qui*, si l'on en fait le nominatif du verbe, & *quoy que*, si l'on en fait l'accusatif. Si je veux exprimer ces mots Latins, *quidquid tibi molestum sit*, je diray, *quelque chose qui vous chagrine, offrez vos peines à Dieu*; & si au lieu de *quelque chose*, on pouvoit mettre *quoy* dans cét exemple, on diroit, *quoy qui vous chagrine*, & non pas, *quoy qu'il vous chagrine*; ce qui fait connoistre qu'il n'est pas vray qu'aprés *quoy*, il faille toûjours dire *que*, & non pas *qui*.

Quoy que c'en soit, n'est plus en usage, on dit, *quoy qu'il en soit*, cela est receu de tout le monde; mais pour *quoy qui arrive*, qui n'a rien de rude, comme M. de Vaugelas demeure d'accord que plusieurs le disent, je ne ferois aucune difficulté de le dire aussi, bien que je ne veüille pas condamner, *quoy qu'il arrive*, parce que je sçay que beaucoup de gens l'écrivent.

Il m'a dit de faire.

CEtte façon de parler est venuë de Gascogne, & s'est introduite à Paris, mais elle ne vaut rien; il faut dire, *il m'a dit que je fisse.* Ce qui a donné lieu à cette erreur vrai-semblablement, c'est que l'on a accoûtumé de dire, *il m'a commandé de faire, il m'a prié de faire, il m'a conjuré de faire, il m'a chargé de faire*; car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse, il m'a prié que je fisse*, & ainsi des autres.

NOTE.

Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire, sont des
çons de parler tres vicieuses; & quoy que plu-
eurs parlent encore aujourd'huy de cette sorte,
n ne doit jamais s'en servir en écrivant. C'est
e sentiment du Pere Bouhours, & il en faut
croire un aussi grand Maistre que luy; il dit que dans le discours familier qui abrege tout, *il m'a dit d'aller*, est plus court, & va plus vîte, & que, *il m'a dit que j'allasse*, traîne davantage; qu'ainsi il croit que dans la conversation, on peut user de ce Gasconisme, qu'il avouë ne valoir rien dans le fond, mais qu'il ne voudroit pas l'employer en écrivant.

Monsieur Menage dit de mesme, que cette façon de parler est Gasconne, & non pas Françoise; mais que comme il y a grand nombre de Gascons à la Cour, elle y est si usitée, qu'il n'ose la condamner, quelque envie qu'il en ait. Il ajoûte qu'elle est appuyée de l'autorité de M. de Balzac, qui a dit dans son Prince, *il me sembloit visiblement de renaistre*; & dans un autre endroit, *qui répondit aux hommes de Jabés en Galaad, qui luy demandoient d'entrer en alliance avec luy, &c.* Nostre Langue doit beaucoup à M. de Balzac, mais je ne croy pas qu'on doive l'imiter dans ces phrases, & dire aprés luy, *il me sembloit d'estre dans une felicité*, pour, *il me sembloit que j'étois*. On dit, *demander à entrer, demander à faire*, & non pas, *demander d'entrer, demander de faire*.

Aoust.

CE mot ne fait qu'une syllabe, qui est diphtongue, qu'ils appellent, c'est à dire, composée de trois voyelles. Elle se prononce donc, comme si l'on écrivoit *oust*, & qu'il n'y eût point d'*a*; car ceux qui prononcent *a-oust*, comme fait le peuple de Paris, en deux syllabes, font la mesme faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois syllabes, *a-y-der*, quoy qu'il ne soit que de deux.

NOTE.

Il est certain que le mot *Aoust*, se doit prononcer comme étant monosyllabe M. Chapelain qui est de ce sentiment, dit qu'il faut que l'*a* s'y fasse sentir. M. Menage, qui regarde *aou*, comme une triphtongue, qui n'a qu'un simple son, ne demande point qu'on y fasse sentir l'*a*, il dit seulement qu'il faut prononcer *oust*, en une syllabe, & non pas *Aoust* en deux, comme le prononcent les Badauts de Paris, & qu'il a autrefois oüi dire à M le premier President de Bellievre, qu'il s'imaginoit entendre miauler des chats, quand il entendoit dire aux Procureurs en l'Audience, *la Nostre Dame de la my-a-oust.* Il ajoûte qu'on a dit, *Ousteron*, trissyllabe, pour dire *un moissonneur*, & non pas, *Augste-*

Aousteron, quatrissyllabe, ce qui montre qu'*Aoust* est monosyllabe.

Aider, en trois syllabes, *a y der*, est une prononciation du petit Peuple. Nos anciens Poëtes n'en ont jamais fait que deux. C'est comme tout ce qu'il y a d'honnestes gens prononcent ce verbe.

Appareiller.

BIen que ce mot soit un terme de marine, & de l'art de la navigation, il est neanmoins passé en usage commun, & entendu presque de toute la Cour. Il signifie *se preparer à faire voile, & à se mettre en mer.* Ce verbe est toûjours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit se preparer, ny *appareiller un vaisseau*, mais on dit simplement *appareiller*, comme, *on appareilloit lors qu'il vint une tempeste, &c.*

NOTE.

Monsieur Guillet, dans la troisiéme Partie de son excellent Livre des Arts de l'Homme d'épée, a dit qu'*appareiller*, c'est mettre les ancres, les voiles, & les manœuvres en estat de faire route. Les deux exemples qu'il apporte font voir que ce verbe est neutre, & qu'on ne dit, ny *s'appareiller*, ny *appareiller un vaisseau*. *Les François*, dit-il, *commencent toûjours à ap-*

pareiller par la voile de l'Artimon, & les Espagnols par la Sivadiere. Nostre Vaisseau appareilla plus vite que la Fregate, quoy qu'elle eût coupé son cable bout pour bout.

Monsieur Chapelain a dit sur cette Remarque, qu'*appareiller*, c'est moins se preparer à faire voile, que déployer & tendre les voiles pour sortir du port, & se mettre à la mer. Cela se rapporte à la définition de M. Guillet, qui en l'expliquant a dit, que ce qu'on fait pour appareiller consiste à bosser les ancres moüillées, à déferler ce qu'on veut porter de voiles, à larguer quelques manœuvres, &c. *Déferler les voiles*, c'est les mettre hors, & les déployer.

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux sont bons, & il semble qu'en parlant on dit plûtost, *il n'y a rien tel*, que l'autre, mais en écrivant, on dit plûtost, *il n'y a rien de tel*. Pour moy, je voudrois toûjours écrire ainsi.

NOTE.

Je croy qu'on peut employer *de*, ou le supprimer dans cette phrase, comme on le juge à propos, aussi bien en écrivant qu'en parlant. Il semble que quand on dit, *il n'est*, au lieu de, *il n'y a*, on supprime plûtost la particule *de*, qu'on ne la conserve. C'est ainsi qu'en use M. Sarrasi

dans sa Ballade sur l'enlevement de Mademoiselle de Bouteville.

Il n'est rien tel que d'enlever.

Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, reprend tres-bien un *de* superflu dans cette phrase, *il donna le soin de ses revenus à des personnes de conscience, qui n'avoient ny de cupidité pour les accroistre, ny d'avarice pour en faire des tresors.* Il est certain qu'il faut dire, *qui n'avoient ny cupidité ny avarice*, & que ces deux *de*, sont superflus. Il fait là-dessus une tres-bonne Remarque qui en donne la raison. Quand *point* est devant le substantif, on met *de* entre *point*, & ce substantif, *il n'a point de troupes, il n'a point d'argent*; mais quand *point* n'y est pas, on ne doit point mettre *de*; on dit, *il n'a ny troupes ny argent*, & non pas, *il n'a ny de troupes ny d'argent*. Il rapporte un autre exemple, qui est de M. de Balzac, *je n'avois ny de voix distincte, ny de parole articulée*. M^r de Balzac est d'une tres-grande autorité dans nostre Langue; mais il est aisé de voir que ces deux *de* sont encore superflus en cette phrase, & qu'il faut dire, *je n'avois ny voix distincte, ny parole articulée.*

Fort, court,

CEs deux adjectifs ont un usage assez étrange, mais qui est bien François; c'est qu'une femme parlant, dira tout de mesme qu'un homme, *je me fais fort de*

cela, & non pas, *je me fais forte.* Elle dira aussi, *en parlant je suis demeurée court*, & non pas *courte.* Il est du nombre pluriel, comme du genre feminin; car il faut dire aussi, *ils se font fort de cela*, & non pas, *ils se font fort*; *ils sont demeurez court*, & non pas *courts.* En ces phrases ces deux mots sont indéclinables, & mis comme adverbialement. Voyez *incognito.*

NOTE.

Il n'y a point à douter que *fort* & *court*, ne soient indéclinables dans ces façons de parler. On dit de mesme, *des deniers revenans bon*, & non pas, *revenans bons*, comme je me souviens de l'avoir lû depuis peu. *Bon* est mis là comme une maniere d'adverbe.

Je vous prens tous à témoin, & non *à témoins*, est une maniere de parler de mesme nature que *se faire fort*, & *demeurer court*. M. de Vaugelas en a fait une Remarque particuliere.

De, *article du genitif.*

CEt article veut toûjours estre joint immediatement à son nom, sans qu'il y ait rien d'étranger entre-deux, qui les separe. Par exemple, *j'ay suivy en cela l'avis de tous les Jurisconsultes, &*

de presque tous les Casuistes. Je dis que, *& de presque tous les Casuistes*, n'est pas bon, & qu'il faut que *de*, soit attaché à son nom *tous*, & que l'on écrive, *& de tous les Casuistes.* Mais que deviendra *presque?* où le mettra-t-on? car il le faut dire necessairement. Je répons que ce sont deux choses, de condamner une façon de parler comme mauvaise, & d'en substituer une autre en sa place, qui soit bonne. Les Maistres m'ont appris que cettte façon d'écrire, *& de presque tous les Casuistes*, est vicieuse; je m'acquitte de mon devoir, en le declarant au Public; sans que je sois obligé de reparer la faute; neanmoins il me semble qu'on la peut éviter, en disant, *j'ay suivy le sentiment de tous les Jurisconsultes, & presque de tous les Casuistes*, ou bien, *& de la plûpart des Casuistes*, ou, *& de la plus grand' part des Casuistes.*

NOTE.

Des trois moyens que M. de Vaugelas propose pour éviter de dire, *& de presque tous les Casuistes*, M. Chapelain ne peut souffrir le premier, qui est, *& presque de tous les Casuistes.* Il dit que les deux autres sont bons; je croy que tout le monde sera de son sentiment.

On dit fort bien, *la perte fut d'environ mille hommes*; *le dommage est d'environ cent mille écus*, ce qui fait voir que l'article *de* ne veut pas tousjours estre joint immediatement à son nom. Il y en a qui font une autre faute, en disant, *le party estoit d'environ cinq ou six cens hommes*; c'est dire deux fois la mesme chose. *Cinq ou six cens hommes*, font un nombre incertain qui ne souffre point qu'on mette *environ*. Ainsi il faut dire, *il y avoit cinq ou six cens hommes*, sans adjouster *environ*, ou bien, *il y avoit environ six cens hommes*, & non pas, *environ cinq ou six cens*. M. Menage dit que, *environ de*, n'est pas François, & qu'il faut dire, *il estoit environ deux heures*, & non pas, *environ de deux heures*, comme disent les Angevins & les Poitevins. C'est une faute qui ne m'estoit pas connuë; mais j'ay bien des fois entendu dire, *il estoit viron deux heures*, ce qui est tres-mal parler. *Viron* n'a jamais esté receu pour *environ*.

Le pronom démonstratif avec la particule là.

IAmais on ne doit user du pronom démonstratif avec la particule *là*, quand il est immediatement suivy du prononom relatif *qui*, ou, *lequel*, aux deux genres & aux deux nombres. Exemple, *ceux-là qui aiment Dieu, gardent ses Commandemens*; c'est tres-mal parler, il faut

Digitized by Google

dire, *ceux qui aiment Dieu*, & ainsi des autres. Mais quand le pronom relatif est separé du démonstratif par un verbe qui est entre-deux, alors il faut mettre la particule *là*, comme, *ceux-là se trompent, qui croyent.* Il n'est pas croyable combien de gens manquent à cela. Je ne sçay s'il est permis aux Poëtes de s'en dispenser à l'imitation de celuy qui a dit,

Mais qu'il soit une amour si forte,
Que celle-là que je vous porte.

Mais je sçay bien qu'en prose la regle est inviolable, & qu'en vers l'oreille est d'autant plus choquée de cette façon de parler, que la Poesie doit estre plus douce que la prose. Qui oseroit nier qu'il ne soit mieux dit en prose & en vers, *qu'il soit une amour plus forte, que celle que je vous porte*, que non pas, *que celle-là que je vous porte?*

NOTE.

Il est indispensable de mettre la particule *là*, aprés *celuy*, lors que ce pronom n'est pas suivy immediatement du relatif *qui*, mais je croy que comme cette maniere de parler, *celuy-là se trompe, qui croit que, &c.* a quelque chose de

rude, il feroit plus doux de dire, *celuy qui croit que*, *&c.* & d'ajoûter quelques mots avec *se trompe*, pour soûtenir la fin de la periode, comme, *se trompe fort lourdement*, ou quelque chose semblable. Je dis seulement ce que je pense sans condamner ceux qui parlent de cette sorte. A l'égard de, *ceux-là qui aiment Dieu d'une amitié plus forte que celle-là que j'ay pour vous*, c'est ce qu'on ne sçauroit dire, pour peu qu'on sçache la Langue.

Dautant que, pour *parce que*.

JE ne croyois pas faire cette remarque, comme la jugeant inutile, & m'imaginãt qu'il n'y avoit que les Imprimeurs qui missent une apostrophe à *d'autant que*, quand il signifie *parce que*; mais voyant que cette erreur se rend commune, & comme universelle, il est necessaire d'en dõner avis pour empécher qu'elle ne s'établisse tout à fait; car encore qu'il semble que cela importe peu d'y mettre une apostrophe, ou de ne l'y mettre pas, si est-ce que si on se relâche tantost en une chose, tantost en une autre, pour petite qu'elle soit, à la fin, comme je l'ay deja dit ailleurs, tout sera corrompu. Outre que je ne demeure pas bien d'accord, que ce soit si peu de chose que d'empécher une équivoque, *d'autant que*, avec une

Digitized by Google

une apoſtrophe ; voulant dire toute autre choſe, comme chacun ſçait, que *dautant que*, ainſi orthographié. Quand je diray donc, *d'autant que je ſuis heureux d'un côté, je ſuis malheureux de l'autre*, en l'écrivant ainſi, ce *d'autant que*, eſt un terme de comparaiſon entre le bonheur que j'ay d'un côté, & le malheur que j'ay de l'autre ; c'eſt pourquoy ſi je veux dire, *d'autant que*, pour *parce que*, & que j'y mette une apoſtrophe, ceux qui liront, *d'autant que je ſuis heureux d'un côté*, ne ſçauront en quel ſens le prendre, ſans étudier ce qui va devant, & ce qui va aprés, pour s'en éclaircir. Surquoy il faut alleguer l'oracle de Quintilien fulminant contre les équivoques, quelles qu'elles ſoient ſans exception, & prier le Lecteur de s'en vouloir reſſouvenir en tous les endroits de ces Remarques, où ce vice eſt condamné. *Vitanda*, dit-il, *in primis ambiguitas, non hæc ſolùm, de cujus genere ſuprà dictum eſt, quæ incertum intellectum facit, ut, Chremetem audivi percuſſiſſe Demeam ; ſed illa quoque, quæ etiamſi turbare non poteſt ſenſum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut ſi quis dicat viſum à ſe hominem librum ſcribentem : nam*

etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum quantum in ipso fuit.

NOTE.

Il est difficile que *d'autant que* fasse jamais d'équivoque, puisqu'il n'y a presque point d'occasions, où on le puisse employer au commencement de quelque phrase dans le sens qui luy fait donner une apostrophe. L'exemple que rapporte M. de Vaugelas n'est point une façon de parler naturelle. On dira, *je suis aussi malheureux d'un costé, que suis heureux de l'autre*, & non pas, *d'autant que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre.* J'ay mesme observé, que les bons Autheurs ne se servent plus de *dautant que*, dans la signification de *parce que*, & qu'ils l'ont entierement banny du beau stile.

Aprés ce que dit icy M. de Vaugelas, qu'il faut éviter les équivoques, quelles qu'elles soient sans exception, je m'étonne qu'il n'ait preferé *quoy qui arrive*, à *quoy qu'il arrive*, dont il a parlé dans la Remarque qui porte ce titre, pour dire, *quelque chose qui arrive*, puisque, *quoy qu'il arrive*, peut faire une grande équivoque. Si je dis, *on m'a appris que mon ennemy doit estre à Paris demain, & qu'il y vient pour me nuire; quoy qu'il arrive, je ne m'en veux point inquieter*; on ne sçait si je veux dire, *quoy que mon ennemy arrive*, ou, *quelque chose qui arrive*; & il n'y auroit aucune équivoque, si je disois, *quoy qui arrive.*

Digitized by Google

Un certain usage du pronom démonstratif, & qui est necessaire.

PEu de gens y prennent garde, s'ils ne sont versez en la lecture des bons Autheurs. Exemple, *il recompensa ceux de ses serviteurs qui l'avoient bien servy.* Je dis que quand on ne veut pas parler generalement de tous, mais de quelques-uns seulement qui font partie du tout, comme en cét exemple, il faut necessairement user de ce pronom, autrement on ne s'expliqueroit pas; car si pour exprimer cela, on dit simplement, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servy*, qui ne voit que cette expression est défectueuse, & que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puisque l'on pretend faire une restriction du general, c'est à dire restraindre la recompense à ceux des serviteurs seulement qui ont bien servy, & que neanmoins en disant, *il recompensa ses serviteurs, qui l'avoient bien servy*, on entendra qu'il recompensa tous ses serviteurs, qui tous l'avoient bien servy? Il n'est pas besoin de donner des exemples de cét usage, ils sont frequens dans Amiot, & dans tous nos bons Autheurs

Digitized by Google

anciens & modernes. Mais outre que cette façon de parler est necessaire pour exprimer de semblables choses, elle a encore fort bonne grace, & est bien Françoise.

Quiconque.

QUand on a dit, *quiconque*, il ne faut pas dire *il* aprés, quelque distance qu'il y ait entre-deux ; par exemple, *quiconque veut vivre en homme de bien, & se rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c.* & non pas, *il doit.*

Bel, & beau.

TOus ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el*, & en *eau*, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consone, comme, *bel*, & *beau*, *nouvel*, & *nouveau*, ne prennent pas leur terminaison *el*, indifferemment devant toutes sortes de mots, qui commencent par une voyelle, mais seulement devant les substantifs, ausquels ils sont joints. Par exemple, *un bel homme*, est bien dit; mais si l'on disoit, *il est bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire, *beau en*

tout temps. Ainsi l'on dit, *nouvel an*, & l'on ne dit pas, *nouvel à la Cour*, pour dire, *un homme nouveau à la Cour*; cette regle n'a point d'exception. Devant l'*h* consone, on le met comme devant les autres consones, *beau harnois*, & non pas, *bel harnois*.

NOTE.

Bel se disoit autrefois par tout au lieu de *beau*, & cela se voit par les surnoms qui sont demeurez à quelques-uns de nos Rois, Charles le Bel, Philippe le Bel. On dit encore aujourd'huy par une maniere de parler comme adverbiale, *cela est bel & bon*. Icy *bel* n'est point devant un nom substantif, mais devant la conjonction *&*, qui le joint avec un autre adjectif. Il est vray qu'on ne diroit pas si bien, *c'étoit un bel & grand homme*, ou si cela se pouvoit souffrir, ce ne seroit qu'à cause qu'on est accoûtumé à dire, *un bel homme*; car il est certain qu'on ne diroit pas, *c'étoit un bel & charmant spectacle*. L'adjectif *nouveau* ne sçauroit non plus s'accommoder de cette terminaison devant la conjonction *&*, & il faut dire, *voilà un nouveau & rare moyen de sortir d'affaire*, & non pas, *voilà un nouvel & rare moyen*.

Au demeurant.

CE terme, du temps de M. Coëffeteau, & plusieurs années aprés sa mort, a été en grand usage parmi les bons Autheurs, pour dire *au reste*, mais il a vieilly, & ceux qui écrivent purement ne s'en servent plus. J'ay toûjours regret aux mots & aux termes retranchez de nostre Langue, que l'on appauvrit d'autant; mais je regrette ceux qui servent aux liaisons des periodes, comme celuy-cy, parce que nous en avons grand besoin, & qu'il les faut varier.

NOTE.

Au demeurant est tellement vieux, qu'on ne s'en sert plus du tout.

Bigearre, bizarre.

TOus deux sont bons, mais *bizarre* est tout à fait de la Cour en quelque sens qu'on le prenne. Aussi la prononciation de *bizarre*, avec un *z*, est beaucoup plus douce & plus agréable, que celle de *bigearre*, avec le *gea*; M. Coëffeteau a toûjours écrit *bizarre*. Les

Espagnols disent aussi *bizarro*; mais ce mot signifie parmy eux *leste & brave*, ou *galant*. En François, selon la raison, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, & *bigarrer*, selon quelques-uns, vient de *bis variare*.

NOTE.

Monsieur Chapelain ne reçoit plus que *bizarre*. Je vois tout le monde de son sentiment, & il n'y a aujourd'huy personne qui dise *bigearre*.

De, & *des*, *articles*.

JE doutois si j'en ferois une Remarque, mon dessein n'étant que d'en faire sur les choses, qui sont tous les jours en question, & en dispute, mesme parmy les gens de la Cour, & nos meilleurs Ecrivains. Il ne me sembloit pas que celle-cy deût estre mise en ce rang; comme en effet, il n'y a guere de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler, & à bien écrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer; neanmoins ayant consideré, que dans la plûpart des Provinces on y man-

que, & que parmy ce nombre infiny d'Ecrivains qui ſont en France, il y en a une bonne partie qui n'y prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque neceſſaire. Au nominatif, & à l'accuſatif, *de* ſe met devant l'adjectif,& *des* devant le ſubſtantif. Par exemple, on dit, *il y a d'excellens hommes*, & *il y a des hommes excellens; ce païs porte d'excellens hommes*, & *porte des hommes excellens*; & non pas, *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d'hommes excellens*, & ainſi de l'autre; c'eſt une regle eſſentielle dans la Langue. J'ay dit que c'étoit au nominatif & à l'accuſatif qu'elle avoit lieu, parce qu'au genitif & à l'ablatif, il n'en va pas ainſi; car on dit, *la gloire des excellens hommes*, &, *on l'a dépoüillé des belles Charges qu'il poſſedoit*.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas a raiſon d'appeller la regle qu'il eſtablit dans cette Remarque, *une regle eſſentielle dans la Langue*. On ne peut ſe diſpenſer de la ſuivre; cependant la plus grande partie desGaſcons y manquent,quoi que d'ailleurs ils écrivent poliment. Le Pere Bouhours dans ſon Livre des Doutes, rapporte trois endroits du Traducteur de S. Chriſoſtome, qui ſont

contraires à cette regle. Le premier est, *devenons comme des petits enfans, sans orgueil, sans déguisement, & sans malice.* Le second, *si vous ne vous convertissez, & ne devenez comme des petits enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux.* Et le troisiéme, *lors donc qu'on voit des petits enfans si sages avant leur âge.* Il est hors de doute, que le veritable usage est de dire, *devenons comme de petits enfans; lors qu'on voit de petits enfans*, & que c'est ainsi qu'il faut parler; mais comme le même Autheur a dit, *des petits enfans*, en trois differens endroits, il est aisé de connoistre que c'est exprez qu'il l'a dit. C'est peut-estre parce qu'on ne sçauroit estre *enfant* sans estre *petit*; & qu'il a crû pouvoir regarder *petits enfans*, come un seul mot, qui estant substantif, demande l'article *des.* Le Pere Bouhours rapporte un autre exemple, où il paroist qu'il faut necessairement employer l'article *de*: le voicy. *Le Prophete Osée leur avoit prédit ces malheurs, lors qu'il leur dit qu'ils seroient comme un Prophete, & comme un homme qui auroit perdu le sens, c'est à dire, comme des faux Prophetes possedez du malin esprit.* Je sçay bien que par rapport au Latin *Pseudopropheta* tiré du mot Grec, *faux Prophete* ne devroit estre consideré que comme un seul mot; mais par le seul nom de *Prophete*, on ne peut entendre *faux Prophete*, comme par le seul nom *d'enfant*, on pourroit en quelque sorte entendre *petit enfant*; & puisqu'il y a de vrais & de faux Prophetes, *faux* en cét endroit doit estre regardé comme un adjectif separé de *Prophete*, & je croy par consequent qu'il faut dire, *comme de faux Prophetes*, & non pas, *comme des faux Prophetes.*

Le Pere Bouhours fait une Remarque sur l'article *de* ou *des*, non pas au nominatif ou à l'accusatif, comme en ces exemples, mais au genitif ou à l'ablatif. Il demande s'il faut dire, *une lettre pleine de marques de son amitié*, ou *pleine des marques de son amitié*; & il décide sur le sentiment de ceux qu'il a consultez, que *pleine de marques de son amitié*, seroit une faute. La raison qu'il apporte est que l'article indéfiny *de* ne demande rien aprés soy, qui ait, ou un article définy, ou quelque chose qui en tient la place, comme, *de son amitié*; sur quoy il ajoûte, que si aprés *marques* on mettoit *d'amitié*, qui est indéfiny, pour *de son amitié*, on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de mesme qu'on dit, *une lettre pleine de traits d'esprit*, quoy qu'on ne dise pas, *une lettre pleine des traits de son esprit*. Il finit en disant que selon cette regle, ce seroit bien parler que de dire en general, *un Livre plein de bons mots*, mais que ce seroit mal parler que de dire, *un Livre plein de bons mots de Lucien*, & qu'il faudroit dire, *plein des bons mots de Lucien*.

J'ay fait cette question dans une Assemblée où il y avoit plusieurs personnes tres-intelligentes dans la Langue, qui ont preferé *une lettre pleine de marques de son amitié*, à *pleine des marques de son amitié*. Ils ne demeurent point d'accord que l'article indéfiny *de* ne souffre rien aprés soy, qui ait un article définy, & pretendent que l'on dit tres-bien, *il fit un discours remply d'éloges du Roy*, quoy que *du* soit un article définy. Ils donnent pour exemples plus sensibles, *on me fit entrer dans un magazin plein d'étoffes de la Chine, dans une boutique pleine de satins du*

Japon. Si on oppose que *la Chine, le Japon* n'ont point d'article indéfiny, parce qu'on ne sçauroit dire, *de Chine, de Japon*, ils répondent que sur ce que le Pere Bouhours conclut qu'il faut dire, *une lettre pleine des marques de son amitié*, & non pas, *pleine de marques*, parce que *de son amitié*, est définy, il faudroit dire aussi, *un magazin plein des étoffes de la Chine*, & non pas, *d'étoffes*, parce que *de la Chine* est définy & il est certain qu'on ne peut parler ainsi. Voicy un autre exemple qu'ils donnent, où l'article indéfiny *de* souffre aprés soy un article définy. *Le Roy a une galerie remplie de tableaux du Titien*; cela veut dire autre chose que si on disoit, *remplie des tableaux du Titien*; car cette derniere façon de parler feroit entendre que tous les tableaux que le Titien a faits, seroient dans la galerie du Roy, au lieu qu'en disant, *remplie de tableaux du Titien*, on dit seulement qu'il y a une partie des tableaux du Titien dans la galerie. Il en est de mesme de, *c'est un Livre plein de bons mots de Lucien*; on fait entendre par là qu'il n'y a dans le Livre dont on parle, qu'une partie des bons mots de Lucien; & quand on dit, *c'est un Livre plein des bons mots de Lucien*, on fait connoistre que tous les bons mots qu'a dit Lucien y sont. Ainsi l'un & l'autre phrase est bonne pour toutes les choses de cette nature, mais dans une differente signification.

Il y a la mesme difference du general au particulier dans les articles *les* & *des*, nominatifs ou accusatifs. Quand on dit, *les Sçavans tiennent que, &c.* on fait connoistre que c'est l'opinion de tous les Sçavans; & si l'on dit simple-

ment, *des Sçavans tiennent*, on fait entendre qu'on ne veut parler que de l'opinion de quelques Sçavans.

Encliner.

QUelques-uns, & mesme à la Cour, disent *encliner*, au lieu d'*incliner*, fondez sur ce que l'on dit, *enclin*; mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire, *encliner*. En matiere de Langues, il n'y a point de consequence entre le mot formé, & celuy dont il se forme; comme par exemple on dit, *ennemy*, avec un *e*, & *inimitié*, avec un *i*, *entier*, & *integrité*, *parfait*, & *imperfection*, & ainsi de plusieurs autres. M. Coëffeteau a toûjours écrit *encliner*, M. de Malherbe aussi, en quoy il n'ont pas esté suivis, presque tout le monde disant, & écrivant, *incliner*.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit qu'*encliner* est vieux. Je le croy un méchant mot, dont on ne se doit jamais servir, & qu'il faut toûjours dire & écrire, *incliner*. Quoy qu'on dise *enclin*, on ne laisse pas de dire, *inclination*.

Accueillir.

MOnſieur Coëffeteau, & pluſieurs autres bons Autheurs encore aprés Amiot, ſe ſervent ordinairement de ce mot en mauvaiſe part, & diſent, *accueilly de la tempeſte*, *accueilly d'une fiévre*, *accueilly de la famine*, *accueilly de toutes ſortes de malheurs.* Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riviere de Loire, où l'on uſe de cette façon de parler; mais elle n'eſt pas ordinaire à la Cour. On s'en ſert plûtoſt en bonne part; & l'on dit par exemple, *il a eſté accueilly favorablement.* *Accueil* ne ſe dit jamais auſſi qu'en bonne part, ſi l'on n'y ajoûte, *mauvais.*

NOTE.

Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on ne ſe ſert plus du verbe *accueillir* en bonne part, & qu'au lieu de dire, *il a eſté favorablement accueilly*, on dit aujourd'huy, *il a eſté bien receu*, *on luy a fait un accueil favorable.* Il le ſouffre encore dans le figuré, c'eſt à dire dans les exemples que propoſe icy M. de Vaugelas; mais d'autres veulent qu'il ſoit beaucoup mieux de dire, *batu de la tempeſte*, *ſurpris d'une fiévre*, *accablé de toutes ſortes de malheurs.*

Aprés.

CE mot devant un infinitif, pour dénoter une action presente & continuë, est François, mais bas, il n'en faut jamais user dans le beau stile. Exemple. M. de Malherbe parlant de certains vers, dit, *Je suis aprés de les achever*; & en un autre endroit, *la nature est toûjours aprés à produire de nouveaux hommes*; & encore, *il estoit aprés de faire que dans peu de temps il seroit son allié*. Il en a usé fort souvent, tantost avec la particule *de*, tantost avec la préposition *à*, & tantost aussi sans verbe ensuite, comme quand il dit, *les Livres n'en apprennent rien, je m'asseure que les Q, que vous me dites estre aprés, en sçavent aussi peu.*

NOTE.

Monsieur Chapelain appelle, *je suis aprés de les achever*, fausse phrase, & dit qu'il faut, *je suis aprés à les achever*. Je croy qu'*estre aprés à produire*, *estre aprés de faire*, ou tout simplement, *estre aprés*, sans aucun verbe qui suive, sont des façons de parler dont les bons Autheurs ne se servent plus.

Digitized by Google

Se condouloir.

SE condouloir avec quelqu'un de la mort d'une perſonne, ou de quelque autre malheur, eſt fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en noſtre Langue pour exprimer cét office de charité, ou de civilité, que la miſere humaine rend ſi frequent dans le monde. M. de Malherbe a dit, *rendre les devoirs de condoleance*; mais cette façon de parler n'eſt plus du bel uſage, & *condoleance*, ſemble aujourd'huy un étrange mot.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas s'eſt en quelque façon dédit de cette Remarque, lors qu'il a dit ſur la fin de ſa Preface, que *ſe condouloir* eſt encore dans pluſieurs excellens Autheurs modernes, mais qu'il n'eſt plus receu à la Cour, & que l'on dit, *s'affliger avec quelqu'un, faire compliment à quelqu'un ſur, &c.* Le Pere Bouhours condamne *ſe condouloir*, comme n'eſtant plus en uſage, & ajoûte que *condoleance* n'eſt point ſi étrange qu'il paroiſſoit à M. de Vaugelas. Je ſuis de ſon ſentiment ſur l'un & ſur l'autre mot. On ne dit plus *ſe condouloir*, mais on dit fort bien, *faire un compliment de condoleance.*

Comme, comment, comme quoy.

COmmençons par le dernier, *comme quoy*, qui eſt un terme nouveau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui eſt tellement uſité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Aprés cela, on ne peut pas blâmer ceux qui l'écrivent meſme à l'exemple d'un des plus excellens & des plus celebres Ecrivains de France, qui s'en ſert d'ordinaire pour, *comment. Comme quoy*, dit-il, *n'eſtes-vous point perſuadé*, pour dire, *comment n'eſtes-vous point perſuadé*? Mais pour moy, j'aimerois mieux dire, *comment*, ſelon cette regle generale, *qu'un mot ancien, qui eſt encore dans la vigueur de l'Uſage, eſt incomparablement meilleur à écrire, qu'un tout nouveau, qui ſignifie la meſme choſe.* Ces mots qui ſont de l'Uſage ancien & moderne tout enſemble, ſont beaucoup plus nobles & plus graves, que ceux de la nouvelle marque. Quand je parle des mots, j'entends auſſi parler des phraſes. Ce n'eſt pas que je ne me vouluſſe ſervir de *comme quoy*, qui a ſouvent bonne grace, mais ce ne ſeroit guere que dans un ſtile familier.

Com-

Comment, & *comme*, sont deux, & il y a bien peu d'endroits, où l'on se puisse servir indifferemment de l'un & de l'autre. Il est certain que par tout où l'on a accoûtumé de dire, *comme quoy*, on ne peut faillir de dire, *comment*, au lieu que si l'on disoit, *comme*, ce pourroit bien estre une faute. On peut pourtant dire quelquefois, *comme*, & *comment*; par exemple, *vous sçavez comme il faut faire*, & *comment il faut faire*. M. de Malherbe disoit toûjours, *comme*, en quoy il n'est pas suivy, car il n'y a point de doute que lors que l'on interroge, ou que l'on se sert du verbe, *demander*, il faut dire, *comment*, & non pas, *comme*. Ce seroit fort mal dit, *demandez-luy comme cela se peut faire*, mais, *demandez-luy comment*, & *comme estes vous venu*, au lieu de dire, *comment estes vous venu?* & ainsi des autres.

NOTE.

Comme quoy, qui estoit un terme nouveau du temps de Monsieur de Vaugelas, a déja vieilly, & peu de personnes disent aujourd'huy, *comme quoy vous est-il tombé dans l'esprit*, pour dire, *comment vous est-il tombé dans l'esprit?*

Il a raison de nous faire remarquer, que *com-*

ment & *comme*, sont deux mots qu'on ne peut pas employer indifferemment dans les mesmes phrases. On ne se sert de *comment* qu'en interrogeant, & pour signifier, *de quelle maniere. Comment vous a t'on receu? Comment peut-il se persuader que, &c Je ne vois pas bien comment vous viendrez à bout de cette entreprise. Voilà comment les choses se sont passées. Je ne sçay comment vous avez pû donner dans le panneau. Il me demanda comment j'en avois usé avec un tel.*

Comme a beaucoup d'acceptions differentes. Il signifie, *ainsi que, de mesme que, dans le temps que, par exemple, à cause que, presque, en quelque sorte. Il sera puny comme les autres, je le traiteray comme il le merite*, pour dire, *ainsi que les autres, ainsi qu'il le merite. Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus, ainsi, &c.* pour dire, *de mesme que l'humilité, &c. Comme il arrivoit, on vint l'avertir, &c.* pour dire, *dans le temps qu'il arrivoit, &c. Ceux qui parlent bien disent toûjours* vers, *& non pas*, devers, *comme, se tournant vers luy*, pour dire, par exemple, *se tournant vers luy. On le trouva comme mort*, pour dire, *presque mort. Il est comme l'ame qui fait mouvoir ce grand corps*, pour dire, *il est en quelque façon l'ame qui, &c. Comment* ne sçauroit estre employé dans aucune de ces significations, au lieu qu'on peut quelquefois se servir de *comme*, dans celle qui est particuliere à *comment*, c'est à dire pour signifier *de quelle maniere. Il verra comme je le traiteray. Voilà comme la chose est arrivée. Voyez comme il fait le brave.*

Guere, gueres, de naguere, de nagueres.

ON dit *guere* & *gueres*, avec *s*, & sans *s*. *De naguere*, ou *de nagueres*, commence à vieillir, & l'on dit plûtost, *depuis peu*, comme, *qui estoit arrivé depuis peu*, au lieu de dire, *de nagueres arrivé*, ainsi que M. Coëffeteau & plusieurs autres ont accoûtumé d'écrire; mais on peut fort bien dire, *qui estoit nagueres arrivé*, sans dire, *de nagueres*. *Nagueres* se doit orthographier de cette façon en un seul mot, & non pas, *n'a-gueres*, avec les marques de son origine, & de sa composition.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit, que *de nagueres* s'est dit par contraction, au lieu de, *depuis nagueres*, qu'il appelle l'entier & le bon, *nagueres* signifiant *peu*. On ne dit plus *nagueres*, ny *de nagueres*, on dit toûjours, *depuis peu*. J'ay parlé de *guere* avec *s*, dans la Remarque qui a pour titre, *de gueres*.

Compagnée, pour *compagnie*.

CE mot eſt barbare, s'il en fut jamais, & neanmoins il eſt tous les jours dans la bouche & dans les écrits d'une quantité de gens qui font profeſſion de bien parler, & de bien écrire. Ce ſeroit eſtre peu officieux de n'en faire pas une remarque, & de ne pas declarer que *compagnée*, en quelque ſens qu'on le prenne, ne vaut rien, & qu'il faut toûjours dire, *compagnie*. Je n'ay pû m'imaginer ce qui a donné lieu à une faute ſi groſſiere, ſi ce n'eſt le verbe *accompagner*, qui dans le commerce ordinaire de la ſocieté civile, a ſon plus grand uſage à l'infinitif, & au preterit, où il fait ſonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accompagner, il eſt allé l'accompagner, je l'ay accompagné, il m'a accompagné.* En effet, ſi l'on y prend garde, on trouvera qu'on ſe ſert cent fois de ces deux mots, & encore d'un troiſiéme, qui eſt le participe paſſif *accompagne*, pour une fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit*, ou *accompagna*, ou quelque autre temps qui ne ſe termine pas en *e*; car *accompagne*, encore que l'*e* en ſoit feminin, ne laiſſe

pas de contribuer aussi bien que le masculin à la corruption du mot, & d'estre cause avec quelque vray-semblance, que l'on a dit *compagnée*, pour *compagnie*. Je ne sçay si le nom feminin *compagne*, n'y a point encore aidé. Il y a quelque plaisir mêlé d'utilité, de considerer les voyes & la naissance d'une erreur, & quand on a relevé une personne, encore est-on bien aise de voir ce qui l'a fait tomber.

NOTE.

Il me semble que personne ne dit plus *compagnée* pour *compagnie*, mais il y en a beaucoup qui se trompent à un autre mot de mesme terminaison, qui est *araignée*. Les uns disent *areigne*, ou *aragne*; les autres *aragnée*, ou *eragnée*, d'autres *iragnée*. M. Menage en a fait une Remarque, dans laquelle il fait connoistre que les Angevins disent *iranteigne*, d'*aranei tinea*: & que le peuple de Paris dit *arignée*. Il tient qu'il faut dire *araignée* comme a dit Nicod. C'est ainsi que Messieurs de l'Academie Françoise ont decidé qu'on doit écrire ce mot. Il y en a beaucoup qui prononcent *aragnée*. Peut-estre se reglent-ils sur ce qu'on a toûjours prononcé *gagner*, & *campagne*, quoy qu'on ait long-temps écrit *gaigner* & *campaigne*, avec un *i*.

Digitized by Google

Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur.

BIenfaiteur est le meilleur, c'est comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. *Bienfaicteur*, avec le *c*, passe encore, pourveu qu'on ne prononce pas le *c*; mais *bienfacteur*, selon l'opinion des plus delicats, ne vaut rien, quoy que plusieurs le disent. Ainsi l'on dit *malfaiteur*, & *malfaicteur*, sans prononcer le *c*, & non pas, *malfacteur*.

NOTE.

Quoy que M. de Vaugelas dise que *bienfaiteur* l'emporte sur *bienfaicteur*, & sur *bienfacteur*, je le trouve generalement condamné, & il ne me paroist pas qu'il y ait presentement personne qui se serve de ce mot. Voicy ce qu'en a écrit M. de Voiture dans une de ses lettres à M. Costar. *Bienfaiteur* n'est pas bon, *Bienfacteur* ne se dit guere. Dites, s'il vous plaist, *bienfaicteur*. Le Pere Bouhours, aprés avoir marqué que M. de la Rochefoucault, M. de Balzac, & M. Patru, ont dit *bienfacteur*. M. Pelisson, *bienfaicteur*, comme M. de Voiture, & M. Maucroix tantost *bienfaicteur*, & tantost *bienfacteur*, declare que *bienfacteur* luy plaist davantage, sans qu'il condamne pourtant *bienfaicteur*. M. Menage fait connoistre que M. de Balzac a employé *bienfaicteur* dans une lettre posterieure aux endroits où il a dit *bienfacteur*,

que M. de la Rochefoucaut avoit écrit *bienfaicteur*, mais que celuy qui a pris le soin de l'édition de son Livre y a mis *bienfacteur*, croyant que ce mot fût meilleur que *bienfaicteur*, & que M. Patru qui s'est servy de *bienfacteur*, dans un plaidoyé, a dû le preferer à *bienfaicteur*, parce qu'au barreau on prononce plusieurs mots à l'antique par *a*, qui se prononcent par *e* dans la conversation, l'*a* estant plus emphatique & plus majestueux que l'*e*, aprés quoy il conclut pour *bienfaicteur*, en disant, que ce qui luy fait preferer ce mot, c'est qu'on dit *bienfaictrice*, & *malfaicteur*, & non pas, *bienfactrice*, & *malfacteur*. M. Chapelain dit que selon l'Usage étably, & la pratique de la Langue, *bienfacteur* est le bon, & que l'on a appellé en tout temps les Fondateurs des Monasteres, *bienfacteurs*, *bienfactrices*; que *bienfaicteur*, & *bienfaiteur* sont Gascons, & que l'on dit *bienfacteur*, comme on dit *facteur*, suivant la mesme origine, & non pas *faiteur*. Ce n'est point à moy à condamner quantité d'habiles gens qui prennent party pour *bienfacteur*; mais tant qu'on ne décidera point que *bienfaicteur* n'est pas un bon mot, je le diray avec beaucoup d'autres qui parlent tres-bien, & qui s'en servent toûjours. M. de Vaugelas dit que *bienfaicteur* passe encore, pourvû qu'on ne prononce pas le *c*; mais si on ne le prononçoit pas, on feroit entendre *bienfaiteur*, que je croy un tres-méchant mot.

Bestail, bestial.

TOus deux sont bons, mais *bestail* est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus dans l'usage de la campagne, & que l'autre est plus de la ville & de la Cour.

NOTE.

Monsieur Chapelain trouve *bestial* insupportable, & dit qu'il ne doit passer que dans le sens de *brutal*, adjectif. Il a raison; *bestial* pour *bétail*, ne se dit plus, si ce n'est au pluriel; car *bétail* n'en a point, & non seulement c'est tres-bien parler qne de dire, *les bestiaux*, du singulier *bestial*, mais on ne peut parler autrement, puisqu'on ne peut dire *les bétails*. C'est une observation de M. Menage, qui adjoûte que *brutalité*, c'est *socordia*, & que *bestialité* c'est le crime qui se commet avec les bestes.

Echaper.

CE verbe a trois regimes differens pour une mesme signification. On dit, *échaper d'un grand danger*, & *échaper un grand danger*, qui est plus élegant que l'autre, & l'on dit aussi, *échaper aux ennemis*, *échaper aux embûches*, qui est encore une fort belle façon de parler.

NOTE.

Digitized by Google

NOTE.

Le regime de l'accusatif sera toûjours conservé à *échaper*, à cause qu'on a passé en proverbe, *l'échaper belle*, pour dire, *se tirer heureusement de quelque peril.* Ce verbe a fait *échapée*, qui signifie une action imprudente; *c'est une échapée qu'on ne pourroit pardonner qu'à un jeune homme.* Il signifie aussi quelquefois *intervalle*, comme en cette phrase, *il dit de bonnes choses par échapées.*

Il est, il n'est, pour *il y a, il n'y a.*

C'Est une phrase qui est fort familiere à M. de Malherbe; il est vray que *il n'est*, pour *il n'y a*, est beaucoup meilleur & plus en usage que, *il est*, pour *il y a*, en l'affirmative. Par exemple, *il n'est point d'homme si stupide, qui ne reconnnoisse une Divinité*, est bien meilleur, que de dire, *il n'y a point d'homme si stupide.* Mais si je disois, *il est des herbes si venimeuses, qu'elles font mourir subitement*, à mon avis je ne dirois pas si bien que si je disois, *il y a des herbes, &c.* Il faut remarquer, que l'on ne dit pas toûjours, *il n'est*, pour *il n'y a*; car l'on ne dira pas, *il n'est qu'un an*, pour dire, *il n'y a qu'un an*, ny *il n'est que deux per-*

ſonnes, pour dire, *il n'y a que deux perſonnes.* On le dit ſeulement, ou quand il eſt ſuivy de *point*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide*, ou quand il eſt ſuivy de la conjonction *que*, jointe à la prépoſition *de*, avec un infinitif, comme, *il n'eſt que de ſervir Dieu*, ou avec *rien de*, comme, *il n'eſt rien de tel que de &c.* quoy qu'il ſemble qu'à l'égard de la phraſe, ce ne ſoit qu'une meſme choſe de dire, *il n'eſt que de ſervir*, & *il n'eſt rien de tel que de ſervir.* Voilà ſes trois principaux uſages; je ne ſçay s'il y en a encore quelqu'autre. Il y a grande apparence que ç'ont eſté nos Poëtes, qui pour éviter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'uſage de ces façons de parler, ſi neceſſaires en une infinité de rencontres.

NOTE.

Il n'eſt pas aiſé de décider, s'il eſt mieux de dire, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide*, que, *il n'y a point d'homme ſi ſtupide*; & je croy qu'entre ces deux façons de parler, chacun peut choiſir celle qui luy plaiſt le plus, dans les endroits où l'on a à s'en ſervir; car comme M.

Digitized by Google

de Vaugelas le fait remarquer, on ne dit pas toûjours, *il n'est*, pour *il n'y a*. Il en est de mesme de, *il n'y a*, qui ne se dit pas toûjours pour *il n'est*. Comme on ne peut dire, *il n'est que deux personnes*, pour dire, *il n'y a que deux personnes*, on ne dira point, *il n'y a que deux heures*, pour dire, *il n'est que deux heures*, quoy qu'en l'une & en l'autre phrase la particule *que*, avec la negative *ne*, signifie *seulement*. *Il y a seulement deux personnes*, *il est seulement deux heures*. On dira fort bien, *il n'y a que deux heures*, en répondant à ceux qui demanderoient, *combien y a t-il qu'il est party?* mais dans cette réponse, *il n'y a que deux heures*, ne signifie pas, *il est seulement deux heures*, c'est à dire, *deux heures aprés midy*, mais, *il y a seulement deux heures qu'il est party*. Il est vray que, *il n'est*, se peut toûjours dire pour *il n'y a*, quand il est suivy de *point*; mais il n'est pas vray, comme le dit M. de Vaugelas, qu'il se dit aussi pour *il n'y a*, quand il est suivy de la conjonction *que*, jointe à la préposition *de*, avec un infinitif, & on le connoist par l'exemple même qu'il apporte; car au lieu de, *il n'est que de servir Dieu*, on ne sçauroit dire, *il n'y a que de servir Dieu*. Ces sortes de phrases, *il n'est que de servir Dieu*, *il n'est que d'aller son grand chemin*, *il n'est que de prendre les choses comme elles viennent*, font entendre, *le meilleur est de*, *&c* & non pas, *il n'y a que de*. Aussi M. Chapelain a-t-il dit, que *il n'est*, dans cette phrase, *il n'est que de servir Dieu*, ne signifie pas la même chose que, *il n'y a*, c'est à dire, *il y a seulement*, mais qu'il signifie, *la seule chose honneste, utile, agréable, est de servir Dieu*. Si au lieu

de, *il n'est que de servir Dieu*, on met, *il n'est rien tel que de servir Dieu*; car, *il n'est rien de tel*, ne se dit pas bien, alors il sera vray que, *il n'est rien tel*, tiendra la place de, *il n'y a rien tel*; cela fait voir que *il n'est*, se met pour *il n'y a*, toutes les fois qu'il est suivy, non seulement de *rien de*, comme le remarque M. de Vaugelas, mais encore de *rien* avec le relatif *qui*; *il n'est rien qui me plaise davantage, il n'est rien que j'estime tant.* Quand on dit, *il n'est rien de si doux, il n'est rien de plus agréable*; la particu'e *de* est toûjours employée pour *qui soit*; *il n'est rien qui soit si doux, il n'est rien qui soit plus agréable*. Il faut remarquer, que si on peut mettre *il n'est* pour *il n'y a*, quand il est suivy de *rien* avec *de*, comme dans les deux derniers exemples, on n'en peut user de même, quand *rien* est suivy des prépositions *a, pour, sur, sous, dans, &c.* On dit fort bien, *il n'y a rien à faire, il n'y a rien pour moy, il n'y a rien sur la table, il n'y a rien sous le lit, il n'y a rien dans la chambre*; mais on ne peut dire, *il n'est rien à faire, il n'est rien pour moy*, & ainsi des autres.

Parricide, fratricide.

On ne se sert pas seulement de ce mot pour signifier celuy qui a tué son pere, comme la composition du mot le porte, mais pour tous ceux qui commettent des crimes énormes & dénaturez de cette espece, tellement qu'on

se dira aussi-bien de celuy qui aura tué sa mere, son Prince, ou trahy sa patrie, que d'un autre qui auroit tué son pere, car tout cela tient lieu de pere. Il y en a mesme qui s'en servent pour un frere, ou pour une sœur; car ceux qui disent *fratricide*, parlent mal, & composent un mot qui n'est pas François. Ainsi l'on dit *patrimoine*, du bien mesme qui vient du côté de la mere. Il n'est pas question de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en servir qu'au pere, l'usage l'a étendu à tout ce que je viens de dire.

NOTE.

Selon Monsieur Chapelain, *fratricide* se peut dire, & *matricide* aussi Je croy comme luy, que *fratricide* est un mot François, & qu'on parleroit fort bien en disant, *l'Empire de Rome commença par un fratricide*. Il me paroist mesme que *fratricide* en cét endroit, est meilleur que *parricide*, parce qu'il marque un évenement particulier qui a étably l'Empire de Rome. *Parricide* ne se dit pas seulement de celuy qui a tué son pere, sa mere, son Prince, ou qui a trahy sa patrie, mais il se prend encore pour le crime mesme, *commettre un parricide*, *faire un parricide*. Pour *matricide*, je ne croy pas qu'on le puisse dire. Il y a des gens qui en parlant d'un homme, qui ne fait pas tout ce

qu'il devroit pour se conserver la vie, disent, *il est homicide de sa mort*, au lieu de dire, *il est homicide de soy-mesme, il est cause de sa mort*. C'est une façon de parler tres-vicieuse, à laquelle on s'accoûtume, faute d'y faire reflexion.

Cupidité.

Monsieur Coëffeteau a toûjours dit *cupidité*, & jamais *convoitise*. M. de Malherbe en usoit aussi; mais aujourd'huy je ne vois plus aucun de nos bons Ecrivains qui en use, ils disent tous, *convoitise, une trop grande convoitise de regner*.

NOTE.

Monsieur Menage qui ne trouve pas le mot de *cupidité* fort bon, quoy que Messieurs du Port Royal l'ayent employé dans plusieurs de leurs ouvrages, condamne également *convoitise*; il veut qu'on dise *un desir, un grand desir*. Le Pere Bouhours aprés avoir dit, que ce mot peut passer dans un sens Theologique, & qu'il n'est pas mauvais dans la Chaire, ajoûte que les Ecrivains qui l'employent ne le prennent guere que pour la concupiscence dont parle saint Paul, & qu'il ne s'en voudroit pas servir hors de là, ny dire, *la cupidité de regner, la cupidité des richesses*.

Je ne voudrois pas non plus employer ce mot, pour marquer le desir qu'on peut avoir d'une chose particuliere, comme dans les deux exemples du Pere Bouhours, mais je le croy bon quand on le rend general, & il me semble que ce n'est point mal parler que de dire, *la terre n'a point d'endroits si cachez, où pour trouver l'or & les diamans, la cupidité des hommes ne fasse foüiller.* On ne sçauroit dire en cette phrase, *le desir des hommes*, comme on peut dire, *le desir des richesses*, pour, *la cupidité des richesses.*

Conquere.

IL *ne tient qu'à luy*, dit quelqu'un de nos meilleurs Ecrivains, *qu'il ne conquere toute la terre.* Je ne crois pas que ce mot soit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir*, est anomal; & quand il se conjugueroit au temps dont est *conquere*, il me semble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i*, en quelques endroits de sa conjugaison, comme nous disons *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, & non pas, *conquerent.*

NOTE.

Il est hors de doute, que si *conquerir* peut estre employé au subjonctif, il faut dire *conquiere*, & non pas, *conquere.* Il doit se former

sur *acquerir*, qui fait au present de l'indicatif, *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquerons, vous acquerez, ils acquierent*, & au subjonctif, *que j'acquiere, que tu acquieres, qu'il acquiere, que nous acquerions, que vous acqueriez, qu'ils acquierent*. *Conquerir* n'est guere en usage qu'au preterit indéfiny, *je conquis*, & au preterit définy, *j'ay conquis*. M. Menage remarque dans la seconde partie de ses Observations, que l'on disoit autrefois *conquereur*, pour *conquerant*, & que c'est ainsi que parle toûjours M. Coëffeteau dans son Histoire Romaine. On ne dit plus aujourd'huy que *conquerant*.

Portrait, pourtrait.

IL faut dire *portrait*, & non pas, *pourtrait*, avec un *u*, comme la plûpart ont accoûtumé de le prononcer, & de l'écrire. Il est vray qu'on a fort longtemps prononcé en France l'*o* simple, comme s'il y eût eu un *u*, comme *chouse*, pour *chose*, *foussé*, pour *fossé*, *arrouser*, pour *arroser*, & ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien, disent *arroser*, *fossé*, *chose*, sans *u*, & ces deux particulierement, *foussé*, & *chouse*, sont devenus insupportables aux oreilles délicates. Les Poëtes sont bien aises que l'on ne prononce plus *chouse*, parce qu'encore que la rime

Digitized by Google

consiste principalement en la prononciation, si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouse*, par exemple, avec *jalouse*, mais toûjours avec les mots terminez en *ose*, comme *rose*; tellement que toutes les fois que *chose* finissoit le vers, & faisoit la rime, s'il étoit employé le premier, & que *rose*, ou quelque autre mot de cette terminaison s'ensuivist, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *chouse*, qui ne rimoit pas aprés avec *rose*, & cela estoit également importun au Lecteur & au Poëte.

NOTE.

Quelques uns disent encore aujourd'huy *pourtrait*, au lieu de *portrait*, & le disent mal, mais il n'y a plus personne qui dise *foussé* & *chouse*, pour *fossé* & *chose*. On a déja parlé d'*arroser*, sur la Remarque qui a pour titre *arroser*. Il faut prendre garde à bien prononcer *Rome*, *Lionne*, *pomme*, *pommade*, *pommeau d'épée*, & non pas, *Roume*, *Lioune*, *poume*, *poumade*, *poumeau d'épée*. M. Menage a fait une observation touchant la prononciation de ces mots, & de quelques autres de mesme nature. Plusieurs personnes se trompent en prononçant *pourcelaine*, il faut dire *porcelaine*.

Filleul, Fillol.

TOute la Cour dit *filleul*, & *filleule*, & toute la Ville *fillol*, & *fillole*. Il n'y a pas à déliberer si l'on parlera plûtôt comme on parle à la Cour, que comme on parle à la Ville; mais outre que l'usage de la Cour doit prévaloir sur celui de l'autre sans y chercher de raison, il est certain que la diphtongue *eu*, est incomparablement plus douce que la voyelle *o*; c'est pourquoy les Courtisans qui vont toûjours à la douceur & à la beauté de la prononciation, en quoy consiste un des principaux avantages d'une Langue, disent bien plûtost *filleul*, que *fillol*. Et je m'asseure que si l'on proposoit à qui que ce fût qui ne le sçût pas, & qui eût l'oreille bonne, de deviner lequel des deux est de la Cour, ou de la Ville, il n'hesiteroit point à dire, qu'indubitablement *fillol* doit estre de la Ville, & *filleul*, de la Cour.

NOTE.

Tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien, disent *filleul*, & *filleule*. Ce mot me fait souvenir de celuy d'*Ayeul*, où j'ay remarqué que beaucoup de gens se trompent. Ils disent *ayeul*, pour dire, *le pere du grand pere*, & ne songent pas qu'*Ayeul*, & *grand Pere*, sont la mesme chose; & que celuy qu'ils pretendent appeller *Ayeul*, est le *Bisayeul*. M. Menage qui a fait une observation sur ce mot, en a fait une autre sur le pluriel *Ayeux*. Il dit que c'est une licence des Poëtes pour rimer avec *Dieux*, *Cieux*, *lieux*, & qu'il faut dire *Ayeuls*, en faisant sentir l'*l* dans la prononciation, comme en *chevreuls*. Je ne doute point que les Poëtes n'ayent fait *Ayeux*, mais on l'écrit aujourd'huy en prose aussi bien qu'en vers, & peu de personnes se servent encore d'*Ayeuls*. *Ayeux* est un mot general qui s'employe pour *Ancestres*, à moins qu'on ne le réduisist au particulier, comme en cét exemple, *ses deux Ayeux ont esté honorez des plus belles Charges du Royaume*; ce qui feroit entendre l'Ayeul paternel & le maternel; car si l'on disoit seulement, *ses Ayeux ont possedé de grandes Charges*, on n'entendroit point par là les deux grands peres, mais en general tous ceux dont on seroit descendu, Bisayeul, Trisayeul, &c. Comme *Ayeux* au pluriel se prend pour *Ancestres*, il est aisé de voir que ce dernier mot n'a point de singulier. Ainsi l'on parleroit mal si l'on disoit, *un tel qui estoit mon ancestre*, il faut dire, *un tel qui estoit un de mes ancestres*.

Digitized by Google

Monsieur Menage dans le chapitre où il parle du mot *Ayeul*, fait remarquer qu'on doit dire *belle fille* avec les Parisiens, & non pas *bru*, avec les Provinciaux. On dit en Normandie, *voilà une jolie bru*, *une belle bru*, lors qu'on parle d'une fille le jour de son mariage. Le mot de *bru*, dans cette signification n'est point connu à Paris, il faut dire, *une jolie Mariée*.

Beaucoup de Provinciaux disent aussi, *cousin remué de germain*, comme qui diroit, *cousin éloigné*, de *remotus*, ou *remotatus*; il faut dire, *cousin issu de germain*. C'est encore une observation de M. Menage.

Estre avec *pour*.

PAr exemple, *ils estoient pour avoir encore pis*, dit un de nos plus fameux Ecrivains, c'est à dire, *ils couroient fortune d'avoir encore pis.* Il est certain que cette façon de parler est tres-Françoise, mais basse. On s'en sert encore en un autre sens, qui n'est pas si usité, ny si bon, comme, *je suis pour soûtenir cette proposition*, ainsi que l'a écrit un de nos Autheurs modernes, c'est à dire, *j'ose soûtenir*, ou *j'oseray soûtenir cette proposition*.

NOTE.

Des constructions pareilles à, *ils estoient pour avoir encore pis*, ne sont plus receuës. C'est M. de la Mothe le Vayer qui a dit, *je suis pour soûtenir cette proposition*, qui est une phrase que M. Chapelain trouve fort mauvaise. *Pour* est encore bien plus insupportable quand il est joint avec *afin que*, comme, *pour afin que*. Il n'y a plus que les gens tout à fait grossiers qui parlent ainsi. Il faut dire simplement, *afin que*.

Verbe substantif mal placé.

LE verbe substantif *estre* ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps devant le nom qui le regit. Par exemple, *& fut son avis d'autant mieux receu*, il faut dire, *& son avis fut d'autant mieux receu*. Il ne faut pas dire non plus, *estant les broüillards si épais*, mais *les broüillards estant si épais*. J'ay fait cette remarque à cause que l'un de nos plus celebres Ecrivains parle ordinairement ainsi, & il ne le faut pas imiter en cela, c'est écrire à la vieille mode.

NOTE.

Jamais le verbe *estre*, ny en general tout autre verbe, n'est mis devant un nominatif, quand il n'y a que la conjonction *&* qui le precede, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas, *& fut son avis d'autant mieux receu*; mais on met élegamment le nominatif aprés le verbe, quand le verbe est precedé du relatif *que*, pris pour *lequel*, ou *laquelle*, ou de plusieurs autres mots, comme en ces exemples, *l'avis que luy donna son amy, luy fut salutaire*; *mille fâcheuses affaires que luy susciterent ses ennemis, l'empêcherent de, &c. le lieu où furent conduits les Ambassadeurs*. On dira encore fort bien, & avec grace, quoy que le verbe substantif ne soit precedé que d'un seul mot; *ainsi mourut ce grand homme*; *telle fut la fin de ce Prince malheureux*. Si nostre Langue souffre quelquefois la transposition du nominatif, elle ne sçauroit s'accommoder de celle de l'accusatif, non pas mesme en Poësie. Ainsi les vers qui ressembleroient à celuy-cy, ne seroient pas faits pour le plaisir de l'oreille.

Il veut sans differer ses ennemis combatre.

La transposition du genitif est fort agréable, comme dans cét autre vers.

De ce fameux Heros la valeur éclatante.

Digitized by Google

Mais on ne la souffre point en prose s'il n'y entre quelque terme de comparaison, comme, *de toutes les qualitez qu'on estime en luy, celle qui me toucherait le plus, &c.* On dira aussi fort bien, *de tout ce raisonnement on peut tirer cette consequence*; mais en cette phrase la particule *de* n'est pas la marque d'un genitif, mais d'un ablatif.

On transpose encore le datif en Poësie avec beaucoup d'élegance.

A sa haute vertu je rens ce que je dois.

On le peut aussi transposer en prose, comme en cét exemple, *à ces diverses raisons j'en ajoûteray une autre.* Hors delà, il n'y a guere de transpositions qui ne gâtent une periode, la beauté de nostre Langue consistant sur toutes choses dans un arrangement naturel des mots.

Date.

BEaucoup de gens disent, *le date d'une lettre, voyons le date*, il faut dire *la date*; car il est toûjours feminin, & les épithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement; car on dit, *de fraîche date, de nouvelle date, de vieille date*, & jamais *de frais date, de nouveau date, de vieux date*, qui seroient insupportables. Il faut écrire *date* avec un

ſeul *t*, venant du Latin, *datum*, ou *data*, *ſupple*, *epiſtola*, & pour le diſtinguer encore du fruit du palmier qu'on appelle *datte*, & qui eſt auſſi feminin.

NOTE.

M. Menage obſerve qu'on diſoit anciennement *le date*, & *la date*; *le date*, de *datum*; *la date*, de *data*, en ſous-entendant *epiſtola*. Il demeure d'accord qu'il n'eſt plus aujourd'huy que feminin; & il parle enſuite d'un autre mot, où beaucoup de gens ſe trompent, c'eſt celuy de *dot*. Il eſt certain qu'il eſt auſſi feminin, & qu'il faut dire *la dot*, & non pas *le dot*. Ceux qui diſent le dernier ont l'autorité de M. de Vaugelas, qui a dit *le dot* dans ſa traduction de Quinte Curſe, auſſi bien que de M. d'Ablancourt dans tous ſes Livres. Quoy que M. Menage ait obſervé qu'ils ont dit tous deux *le dot*, il ne laiſſe pas de ſe declarer entierement pour *la dot*. Il ajoûte que M. Patru dans ſes Plaidoyez, a toûjours dit *la dote*, avec un *e* à la fin, & qu'il ſoûtenoit que c'eſtoit ainſi qu'il falloit parler, à cauſe qu'il n'y a aucun mot dans noſtre Langue terminé en *ot*, qui ne ſoit maſculin, à la reſerve de *Margot*. C'eſt pour *la dot* que l'Uſage a décidé.

Seureté

Seureté, seurté.

QUoy qu'en parlant il semble que l'on ne fasse ce mot que de deux syllabes, si est-ce qu'il est toûjours de trois, & qu'il n'est pas mesme permis en vers de ne le faire que de deux. Toûjours *seureté*, & jamais *seurté*. Mais outre que la prononciation qui ne le fait paroistre que de deux syllabes, est capable de tromper, on peut encore estre trompé par l'analogie de plusieurs autres noms, qui ne sont que de deux, comme *clarté*, *cherté*, *fierté*, *&c.* Neanmoins *seureté* n'est pas tout à fait sans exemple; car nous disons *pureté*, & non pas *purté*.

NOTE.

On fait en parlant la seconde syllabe de *pureté*, aussi bréve que celle de *seureté*, en sorte qu'il semble qu'on prononce aussi *purté*. Ce qui est cause d'une prononciation si bréve, c'est que cette seconde syllabe est composée d'une *r*, qui est une lettre liquide, & d'un *e* muët. La mesme chose arrive au mot *saleté*; il semble qu'on n'en fasse que deux syllabes, en prononçant *salté*; & cela vient encore de ce que l'*l* liquide est suivie d'un *e* muët; car dans *chasteté*,

Digitized by Google

on fait ſonner les trois ſyllabes, à cauſe que le *r* de la ſeconde n'eſt pas une liquide. Tout le monde prononce *carfour*, & non pas *carrefour*, par cette meſme raiſon, & il y en a meſme qui l'écrivent en deux ſyllabes.

Dont.

CEtte particule eſt tres-commode & de tres-grand uſage en noſtre Langue. C'eſt un mot indéclinable, qui convient à tout genre, & à tout nombre, & qui s'accommode avec toutes ſortes de choſes ſans exception, ce que ne fait pas *quoy*, comme vous verrez en ſon lieu. Il ſe met au lieu du genitif & de l'ablatif, pour *duquel*, & *de laquelle*, ou *deſquels*, & *deſquelles*; comme *l'homme*, ou *la femme dont j'ay épouſé la fille*, *les hommes & les femmes dont je vous ay parlé*. On s'en ſert encore pour *dequoy*, comme *ce dont je vous ay parlé*. Mais il faut prendre garde de n'en pas abuſer, à cauſe qu'on en a ſouvent beſoin. J'appelle abuſer, en uſer trop frequemment; car il n'eſt pas croyable comme ce mot, tout monoſyllabe qu'il eſt, ne laiſſe pas de bleſſer la veuë, ou l'oüye, quand il eſt repeté trop ſouvent en une meſme page.

Digitized by Google

Quelques-uns disent encore *dont*, pour d'*où*, comme, *le lieu dont je viens*, mais c'est tres-mal parler, il faut dire, *d'où je viens*, quoy que ce fût sa vraye & sa premiere signification ; car *dont*, vient de *unde*. On dit neanmoins *la race*, ou *la maison dont il est sorty*, mieux que *d'où il est sorty*, qui toutefois est bon. En cét exemple, *dont il est sorty*, veut dire, *de laquelle est sorty*.

Il y en a qui font scrupule de se servir de ce mot dans la situation où vous l'allez voir en cét exemple. *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*. Quoy qu'icy il se raporte à *homme*, comme signifiant *duquel*, neanmoins y a encore un autre rapport à ce qui suit aussi bien qu'à ce qui precede, & ils disent que ce n'est pas parler nettement, parce que *dont*, estant proche d'*ambition*, il semble qu'il s'y rapporte, & toutefois cela n'est pas ; car il se rapporte à *fortune*, & qu'ainsi ne soit, rapportez-le à *ambition*, vous trouverez que le sens sera imparfait, & que *fortune* demeurera un mot indéfiny, sans que l'on ait fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la plûpart de nos meilleurs Ecrivains & en prose & en

vers n'en font nulle difficulté; tous leurs écrits en sont pleins, je n'en donneray qu'un exemple de M. de Malherbe.

Que peut la fortune publique
Te voüer d'assez magnifique,
Si mis au rang des immortels,
Dont la vertu suit les exemples,
Tu n'as avec eux dans nos Temples
Des Images & des Autels?

Ce *dont*, ne se rapporte pas à *vertu*, qui est proche, mais à *exemples*. C'est pourquoy je l'ay appellé scrupule; & neanmoins j'ay trouvé à propos de le proposer icy, afin qu'on y prenne garde, & que chacun en use selon son jugement. Pour moy je voudrois, autant qu'il se pourroit, éviter cette équivoque, sans que pourtant je la voulusse condamner.

NOTE.

C'est tres bien parler que de dire, ***la maison dont il est sorty***, pourveu que ***maison*** signifie ***race***, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas; mais si ***maison*** estoit pris au propre, il faudroit assurément mettre, ***d'où il est sorty***; & ce seroit une faute que de dire, ***la maison dont vous ve-***

nez de me voir sortir, quoy que dans l'un & dans l'autre exemple *dont* veüille dire *de laquelle*. C'est la mesme chose que si l'on disoit, *le lieu dont je viens*, que M. de Vaugelas a raison de condamner.

Pour cette phrase, *c'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*, M. Chapelain dit qu'il est du nombre des scrupuleux, qui ne voudroient pas employer *dont* dans la situation où il est en cét exemple, & qu'il tourneroit ainsi l'expression pour éviter ce rapport ambigu qui fait obscurité, *c'est un homme qui par son excessive ambition a ruiné sa fortune*. Il est certain que dans cette sorte de situation, *dont* se rapporte à deux noms differens ; & si je dis, *c'est un homme dont le merite égale la naissance, duquel*, mis au lieu de *dont*, se rapporte également à *merite* & à *naissance* ; ce qui est mal, puisque si tost que j'ay dit, *le merite duquel*, je fais attendre quelque chose de moins indéfiny, que ce qui suit dans ces mots, *a égalé la naissance*. Ainsi plusieurs trouvent qu'il est mieux de tourner la phrase, & de dire, par exemple, *c'est un homme qui a autant de merite que de naissance, qui n'a pas moins de merite que de naissance*. C'est peut-estre une delicatesse excessive, à laquelle il ne faut pas toûjours s'assujettir.

Ambitionner.

IL y a long-temps que l'on use de ce mot, mais ce n'est pas dans le bel Usage ; ceux qui font profession de parler & d'écrire purement, l'ont toûjours

condamné, & quoy que l'on ait fait pour l'introduire, ç'a esté avec si peu de succez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'establisse à l'avenir. On dit, *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, & quelques autres semblables, mais ce n'est pas à dire que l'on puisse par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme, d'*affection* on a fait *affectionner*, & de *caution*, *cautionner*, *&c.* Il y en a qui se disent au participe passif, dont le verbe n'est point usité que parmy ceux qui n'ont aucun soin de la pureté du langage. Par exemple on dit *passionné*, qui est un tres-bon mot, mais *passionner* actif, est tres-mauvais; comme quand on dit, *passionner quelque chose*, pour dire, *aimer ou desirer quelque chose avec passion*. En neutre passif, *se passionner*, est excellent. On dit aussi *intentionné*, & jamais *intentionner*, comme *mentionné*, *conditionné*, & jamais *mentionner*, *conditionner*, si ce n'est au Palais. Mais pour *ambitionner*, il est si mauvais, que mesme il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent aussi *ambitionné*.

NOTE.

Ce mot que M. de Vaugelas trouve si mauvais, quoy qu'il avouë qu'il y a long temps que l'on en use, est demeuré en usage. Plusieurs bons Autheurs s'en servent, & je croy que c'est fort bien parler que de dire, *la gloire de vous servir est une des choses que j'ambitionne le plus.* Je croy aussi qu'on peut l'employer dans le participe. *Servir son païs est un honneur ambitionné de tout le monde. Ambitionner*, dont M. Menage dit qu'il ne feroit point difficulté de se servir dans un stile sublime, fait entendre plus que *desirer*, puisqu'il marque qu'on se fait une gloire de la chose qu'on souhaiteroit de faire. C'est un mot qui sonne bien à l'oreille, & autant qu'on peut, il faut éviter d'appauvrir la Langue. *Affection* n'a pas eu plus de droit de faire *affectionner*, qu'*ambition* de faire *ambitionner.*

Le Pere Bouhours observe sur ce mot, qu'on dit fort bien, *affectionner une affaire*, pour dire, *s'interesser à une affaire*, mais qu'on ne dit point, *affectionner une personne*, sur tout quand elle est égale, ou qu'elle est au dessus de nous, & que ce verbe n'est employé dans le genre d'*aimer*, qu'au participe passif, comme en ces exemples, *les Ecossois sont affectionnez à la France; je n'ay jamais veu de serviteur plus affectionné à son Maistre.* Il ajoûte que dans les lettres, *affectionné serviteur* ne se dit qu'à l'égard des gens qui sont au dessous de la personne qui écrit, ce qui est tres vray. On peut encore remarquer icy, que *vostre tres humble*

Digitized by Google

& tres-affectionné serviteur, est plus que *vostre tres-humble & obéïssant serviteur*, à moins qu'on ne repete *tres* avec *obéïssant*. *Affectionner* a un autre sens tres-bon, dont le mesme Pere Bouhours rapporte ces deux exemples. *Les faiseurs de Comedies & Nouvelles historiques, doivent affectionnner les Spectateurs & les Lecteurs à leurs principaux personnages. Je n'ay jamais veu une Nouvelle historique plus languissante & plus froide; en la lisant on ne prend party pour personne, l'Auteur n'affectionne à rien* Voicy encore d'autres phrases qu'il rapporte, & qu'on employe tous les jours, *s'affectionner à une chose. Il s'affectionne à l'étude, il faut s'affectionner à son métier pour y réüssir.* Il demande dans son Livre des Doutes si l'on peut dire, *ambitieux d'honneur*, & s'il n'est pas mieux de dire simplement, *un Prince ambitieux, une ame ambitieuse*, sans mettre aprés ny *honneur*, ny *gloire*. M. Menage répond là-dessus, qu'*ambitieux d'honneur* est bien dit, mais que le regime du genitif ne s'accorde pas pourtant si naturellement avec l'adjectif *ambitieux*, qu'avec *victorieux*, & *impatient*, qui sont des mots qu'on prend d'ordinaire absolument, aussi bien qu'*ambitieux*, *victorieux des ans*, *impatient du joug & de la contrainte*. Il me paroist que ces manieres de parler se souffrent beaucoup mieux en vers qu'en prose.

Monsieur Chapelain dit, que *passionner quelque chose* s'est fait bon, & qu'il est devenu élegant; j'en doute fort, & ne voudrois pas l'écrire.

Fond, & fonds.

CE ſont deux choſes differentes que l'on a accoûtumé de confondre, & que les Latins appellent diverſement ; car *fond* ſans *s*, ſe dit en Latin, *hoc fundum*, & *fonds* avec une *s*, *hic fundus*. *Fond* ſans *s*, eſt la partie la plus baſſe de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque choſe, comme, *le fond du tonneau, le fond du verre, le fond de la mer, le fond d'un puits.* Les Latins, ſelon l'opinion de Valla, ne diſent *fundum*, proprement que de la plus baſſe partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque choſe de liquide ; mais en François *fond*, a une plus grande étenduë, & ſe dit auſſi bien des autres choſes qui ne ſont pas liquides ; car nous diſons, *le fond d'une tour, le fond d'un ſac, le fond d'une poche, le fond d'un chapeau, &c. Fonds* avec une *s*, eſt proprement *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux* ; mais cette ſignification s'étend figurément à *tout ce qui rapporte du profit*, & à beaucoup d'autres choſes encore, qu'il n'eſt pas à propos de dire icy. Il ſuffit d'avoir fait remar-

quer la difference des deux, afin que desormais on sçache quand il y faut mettre l'*s*, ou quand il ne l'y faut pas mettre. Par exemple, il faut dire, *de fond en comble*, & non pas, *de fonds en comble*, parce que *fond*, en cét endroit, est la plus basse partie de l'édifice opposée à *comble*, qui en est la plus haute. On dit aussi, *au fond*, & *venir au fond*, & non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler de la derniere partie que l'on atteint aprés avoir penetré tout le reste. Mais on dira, *il a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, avec une *s*, & non pas *en fond de terre*, sans *s*. Et de même dans le figuré, *il n'y a point de fonds*, *il faut faire un fonds*, *&c.* il faut dire *fonds*, & non pas *fond*, parce que ce *fonds* là vient de *fundus*, & non pas de *fundum*, le François ayant conservé l'*s*, au propre & au figuré du mot qui vient de *fundus*, & ne l'ayant pas receuë en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

NOTE.

Monsieur Menage rapporte contre l'opinion de M. de Vaugelas, que les Latins ont dit *fundus*, non seulement d'une portion de terre, mais

Digitized by Google

encore de cette partie la plus basse, qui contient ou qui peut contenir quelque chose, & pretend qu'il faut dire, *un fond de terre*, sans *s*, & non pas *un fonds de terre.* Il fait remarquer que lors qu'on dit, *il a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, c'est parce que *fonds* en cét endroit est pluriel, *in fundis terræ*, de mesme qu'en cét exemple, *il n'y a point de fonds*, *nulli sunt fundi.* Il demeure d'accord qu'on dit ordinairement, *il faut faire un fonds*, avec une *s*; mais il soûtient aussi qu'on parleroit bien en disant, *il faut faire un fond*, sans y mettre une *s*.

Je suis persuadé de tout ce que dit M Menage, & cela me fait écrire *fond*, & non pas *fonds*.

Tant & de si belles actions.

PAr exemple, *il a fait tant & de si belles actions.* Cette façon de parler a esté fort usitée autrefois par les meilleurs Ecrivains, mais aujourd'huy elle a je ne sçay quoy de vieux & de rude, & ceux qui écrivent bien purement ne s'en servent plus. Ils se contentent de dire, *il a fait tant de belles actions*, qui est incomparablement plus doux, & qui comprend & la quantité, & la qualité des actiõs, aussi bien que si l'on disoit, *il a fait tant & de si belles actions*; car encore que l'on ne mette pas *si*, avec *belles*, on ne laisse pas d'exprimer suffisamment ce

que l'on veut dire. Quelques-uns neanmoins croyent que dans le genre sublime cela fait tout un autre effet, de dire, *tant & de si belles actions*, que si l'on disoit simplement, *tant de si belles actions*; mais plusieurs ne sont pas de cét avis, sur tout en écrivant; car en parlant, c'est une autre chose, & je sens bien que la prononciation luy peut donner quelque emphase.

NOTE.

Tant & de si belles actions, tient du stile oratoire & pourroit encore passer dans un discours qu'on prononceroit. Il faut pourtant demeurer d'accord qu'il commence à vieillir. Cette maniere de s'exprimer nous vient des Latins, qui disent élegamment *tot tantaque facinora*, mais *tanta* s'accommode mieux avec *tot*, que *tant & de si belles* ne s'accommodent ensemble. La raison est, qu'il faut un *de* aprés *tant*, & que n'estant mis qu'aprés la conjonction *&*, *de* n'est joint qu'avec *si belles*, & non avec *tant*. Les Latins disent encore *tantummodo*, que l'on rendoit autrefois par *tant seulement*. Aujourd'huy *tant seulement* ne se dit plus que par le bas peuple; on dit *seulement*, sans le faire preceder de *tant*. M Menage remarque que Marot & Bertaud se sont servis de *tant seulement*, qu'il appelle tres-mauvais & tres desagréable.

Defend tant seulement à ta jeune beauté,
D'étouffer de douleur, &c.

Quoy que l'on die ; quoy qu'ils dient.

AU singulier, *quoy que l'on die*, est fort en usage, & en parlant, & en écrivant, bien que *quoy que l'on dise*, ne soit pas mal dit ; mais *quoy qu'ils dient*, au pluriel, ne semble pas si bon à plusieurs, que *quoy qu'ils disent*, je voudrois user indifferemment de l'un & de l'autre. Il y en a qui disent, *quoy que vous diiez*, pour dire, *quoy que vous disiez*, mais il est insupportable.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas employe par tout *die* pour *dise* ; cependant la plûpart de ceux qui écrivent bien, sont persuadez que *die* n'est bon qu'en vers, & qu'il faut dire en prose, *quoy qu'on dise*, plûtot que *quoy qu'on die* ; le pluriel de *die* ne vaut rien du tout, & je ne me souviens point d'avoir jamais lû, *quoy qu'ils dient*. M. Chapelain dit qu'il n'a jamais oüy dire à personne, *quoy que vous diiez* ; tout le monde dit, *quoy que vous disiez*. M de la Mothe le Vayer condamne *die* & *dient* ; il ajoûte que tous ceux qui sont intelligens dans la Langue, les condamnent comme luy, & que le composé *médire* a ses temps qui favorisent leur opinion. Ce composé ne doit rien faire conclure à l'é-

gard du simple, puisqu'il ne le suit pas en tout. On dit à la seconde personne du pluriel de l'indicatif, *vous dites*, & on dit, *vous médisez*, & non pas *vous médites*. Il en est de mesme des autres verbes composez de *dire*, *vous contredisez*, *vous interdisez* *vous prédisez*. Il n'y a que le reduplicatif *redire*, qui fait *vous redites*, comme son simple. *Maudire* prend deux *s*, quoy que *dire* n'en prenne qu'une, *nous maudissons*, *vous maudissez*, *je maudissois*, *&c*. Quelques-uns disent, *il l'interdisit*, *ils l'interdisirent*, au preterit indéfiny d'*interdire*; c'est mal parler, il faut dire, *il l'interdit*, *ils l'interdirent*.

Bailler, *donner*.

CE verbe *bailler*, a vieilly, & l'on ne s'en sert plus en écrivant, que fort rarement. On dit toûjours *donner*, au lieu de *bailler*, si ce n'est en certains endroits, comme quand on dit, *bailler à ferme*, ou bien lors que l'on a esté contraint de se servir souvent de *donner*, & que l'on est encore obligé de le repeter. M. de Malherbe l'a preferé une fois à *donner*.

Telle que nostre siecle aujourd'huy
vous regarde,
Merveille incomparable en toute
qualité,

Digitized by Google

Telle je me promets de vous bailler
en garde
Aux fastes eternels de la poste-
rité.

J'ay oüi dire à l'un des plus beaux Esprits de ce temps une assez plaisante chose, que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot de *bailler*, c'est un de ses amis, qui ayant heurté à la porte d'un logis, où il y avoit Assemblée, demanda à celuy qui luy vint ouvrir, *baille-t-on le bal ceans ?* Je dis cecy pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de, *donner*. Outre que je suis bien aise de fortifier cette Remarque, du sentiment d'une personne qu'on peut nommer un des Oracles de nostre Langue, aussi bien que de la Grecque & de la Latine; & chez qui les Muses & les Graces, qui ne s'accordent pas toûjours, sont parfaitement unies.

NOTE.

Messieurs de l'Academie Françoise sont du sentiment de Monsieur de Vaugelas. Ils tiennent que *bailler* vieillit, & qu'il n'est plus en usage qu'en termes de pratique, comme *bailler à ferme*.

Monsieur de la Mote le Vayer dit, que *bailler* pour *donner* ne doit pas estre méprisé, & qu'il est necessaire pour diversifier, outre qu'il le pretend en usage. Pour moy, je croy qu'il ne s'employe que dans le stile bas, quoy qu'il signifie autre chose que *donner*, qui dans sa signification naturelle veut dire, *faire un don*, au lieu que *bailler*, signifie simplement *mettre entre les mains*. Ainsi je ne voudrois point m'en servir, sur tout en écrivant, & si j'avois déja employé *donner* plusieurs fois, je tâcherois de trouver un autre tour, plûtost que de dire *bailler*. Quoy qu'on dise encore *bailler à ferme*, on dit aussi *donner à ferme*, & mesme on ne dira pas moins bien, *vous m'en donnez à garder*, par une maniere de parler proverbiale, que *vous m'en baillez à garder*, ce qui fait voir qu'on dit par tout *donner*, au lieu de *bailler*. Monsieur Chapelain n'excepte que *baille luy belle*, qu'on dit proverbialement, & bassement pour se moquer de quelqu'un.

Ce peu de mots ne sont que pour, &c.

VOicy un exemple d'une construction étrange, où le genitif regit le verbe. On dira que *ce peu*, est collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, & qu'ainsi il ne faut pas s'étonner s'il regit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif singulier soit un mot collectif, neanmoins il ne regira pas le pluriel si le genitif n'est pluriel, com-

Digitized by Google

me, *la plûpart font, la plûpart des hommes font*; *& la plûpart du monde fait*, *une infinité de gens sont entrez*, *& une infinité de monde est entrée.* D'ordinaire aprés *ce peu*, si le genitif est pluriel, il faut que le verbe soit pluriel aussi; mais si le genitif est singulier, il faut que le verbe soit singulier aussi, comme, *ce peu de sel suffira.* Quelquefois avec le genitif pluriel, on met le verbe au singulier, comme *ce peu d'exemples suffira*, mais cela se fait rarement, & il est bon de l'éviter.

NOTE.

Il est certain que dans cette phrase, *ce peu de mots ne sont que pour, &c.* le verbe n'est au pluriel, qu'à cause du genitif pluriel qui l'y détermine. Si dans la conversation l'oreille n'est point choquée d'entendre, *ce peu d'exemples suffira*, c'est parce qu'elle ne distingue point, si *exmples* est au singulier ou au pluriel, mais je croy que si on l'écrivoit, les yeux en seroient blessez. Toutes les fois que le genitif pluriel est exprimé de telle sorte que l'oreille n'y puisse estre trompée, il faut necessairement que le verbe soit mis au pluriel, comme en cét exemple, *le peu d'amis qu'il trouva, n'eurent point assez de credit pour, &c.*

Mon, ton, son.

PLusieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms possessifs, qui sont masculins, ne laissent pas de se joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle ; car on dit, *mon ame, mon envie, mon inclination, &c.* & ainsi des autres deux, *ton*, & *son*. Quelques-uns croyent qu'ils sont du genre commun, servant toûjours au masculin, & quelquefois au feminin, c'est à dire à tous les mots feminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme, *ma ame, ma envie, ma inclination, &c.* venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie*, & *m'amour*, en termes de caresses, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, & en certaines occasions qu'on parle ainsi; car on ne dira point, *une telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie* ; ny *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante.* D'autres soûtiennent que ces pronoms sont toûjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre avec les feminins, qui commencent par

une voyelle, tout de mesme, disent-ils, que les Espagnols se servent de l'article masculin *el*, pour mettre devant les feminins commençans par une voyelle, disant *el alma*, & non pas, *la alma*. De quelque façon qu'il se fasse, il suffit de sçavoir qu'il se fait ainsi, & il n'importe gueres, ou point du tout, que ce soit plûtost d'une maniere que de l'autre. Il faut ajoûter ce mot pour l'*h* consonne, quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la Remarque de l'*h*, que cõme lors qu'elle s'aspire, elle tient lieu d'une veritable consonne en tout & par tout sans exception, aussi devant les noms feminins qui commencent par cette sorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon*: *ma haquenée*, *ma harangue*, & non pas, *mon haquenée*, & *mon harangue*, tout de mesme que l'on dit *ma femme*, & non pas *mon femme*, cõme parlent les Etrangers, qui apprennent nostre Langue. Que si l'*h* est muette, alors on dit *mon*, comme on a accoûtumé de dire toûjours devant les voyelles, cette *h* n'étant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure*, *son histoire*, & non pas *sa histoire*.

NOTE.

Il est hors de doute qu'on ne met les pronoms *mon*, *ton*, *son*, devant les noms feminins qui commencent par une voyelle, que pour éviter la cacophonie de deux voyelles qui se rencontreroient si l'on mettoit *ma* au lieu de *mon*, ainsi cét usage de nostre Langue n'autorise pas à dire que ces pronoms sont du genre commun. Si cela estoit, on ne mettroit pas *mon* & *ma*, *son* & *sa*, devant les mesmes noms adjectifs, selon qu'ils se rapportent à des substantifs masculins ou feminins, & l'on employeroit toûjours *mon*, *ton*, *son*, devant ces adjectifs, si ces trois pronoms estoient du genre commun. Par exemple, on diroit *mon fidelle Amie*, aussi bien que *mon fidelle Amy*, & *son haute élevation*, de mesme que *son haut rang*, s'il y avoit une autre raison de dire *mon Amie*, *son élevation*, que celle d'éviter la cacophonie qui se trouveroit dans *ma Amie* & *sa élevation*. Cette remarque ne peut estre utile que pour les Etrangers qui apprennent nostre Langue, & pour ceux qui ne s'attachent pas assez à observer l'aspiration de l'*h* dans de certains adjectifs. J'ay entendu dire à quelques-uns *son hideuse figure*, parce qu'ils ne prenoient pas garde que l'*h* de l'adjectif *hideuse* est aspirée. Ils pourroient dire de mesme *son hazardeuse entreprise*, au lieu de *sa hazardeuse entreprise*, comme ils disent *son hideuse figure*, pour *sa hideuse figure*.

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juste sur le pronom possessif *son*, qu'on employe quelquefois abusivement pour *en*. Il apporte cét exemple, *Je ne m'arresteray point à écrire*

le progrés de sa maladie, ny à rechercher son origine, & dit qu'il falloit dire, *ny à en rechercher l'origine.* Il a raison, & c'est parler beaucoup plus correctement, non seulement parce qu'on ôte l'équivoque de *son*, qui semble se rapporter à la personne, ainsi que *sa* s'y rapporte, & non pas à la maladie, mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, comme de la Fiévre, on ne dit point, *je connois sa cause, ses accés sont longs*, mais *j'en connois la cause, les accés en sont longs.* Il est vray qu'on dit, *ses accés sont longs, son redoublement a duré deux heures*, mais alors ces pronoms possessifs *ses* & *son*, se rapportent au Malade, & non à la Fiévre, & c'est comme si on disoit, *les accés qu'il a sont longs, le redoublement qu'il a eu, a duré deux heures.* Tout cela est du Pere Bouhours.

Mes obëissances.

VNe infinité de gens disent & écrivent, *je vous iray assurer de mes obëissances.* Cette façon de parler n'est pas Françoise, elle vient de Gascogne, il faut dire *obëissance*, au singulier, & jamais au pluriel, *je vous iray assurer de mon obëissance*; car ce mot au singulier signifie, *& l'habitude, & tous les actes reïterez de l'obëissance.*

NOTE.

Je croy qu'il faut toûjours dire, *obeïssance* au singulier dans cette phrase, & jamais *obeïssances* au pluriel, par la raison qu'en apporte Monsieur de Vaugelas, mais on dit également au singulier & au pluriel, *j'iray vous asseurer de mon respect*, &, *j'iray vous asseurer de mes respects*.

Le voilà qui vient.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *le voilà qu'il vient*; car ce *qui*, est relatif à *le*, qui est devant; mais parce que dans le masculin l'oreille ne discerne pas aisément si l'on dit, *le voilà qui vient*, ou *le voilà qu'il vient*, il faut donner un exemple au feminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc aussi, *la voilà qui vient*, & non pas, *la voilà qu'elle vient*; ce dernier n'est point François, On dit tout de mesme, *le voyez vous qui vient? la voyez-vous qui vient?* & non pas, *qu'il vient*, ny *qu'elle vient*; mais il est à remarquer, que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel*, ny *laquelle* en cét endroit, ny au singulier, ny au pluriel.

Digitized by Google

NOTE.

Il est certain que dans ces deux phrases, *le voilà qui vient*, *la voyez-vous qui vient*, *qui* est relatif a *le* & à *la* qui sont devant, quoy qu'on ne puisse l'exprimer par *lequel* ny par *laquelle*. C'est la mesme chose que si on disoit, *voila luy qui vient*, *voyez-vous elle qui vient?* & alors il est évident que *voila luy qui vient*, est aussi la mesme chose que *voila luy lequel vient*. Monsieur Menage rapporte un exemple de Monsieur de Racan, qui a dit

La voicy qu'elle vient plus belle que l'Aurore,

Et il dit que c'est mal parler, & qu'il faut dire *la voicy qui vient*.

Qui s'employe encore quelquefois d'une maniere tres-irréguliere, sans qu'on puisse le resoudre, par *lequel* ny par *laquelle*. L'exemple qui suit le fera connoistre. *C'est un temps de confusion & de trouble, qu'on souhaiteroit qui n'eust jamais esté.* Cette façon de parler ayant esté proposée à d'habiles gens, quelques-uns crûrent d'abord qu'il falloit dire, *c'est un temps qu'on souhaiteroit qu'il n'eust jamais esté*, & non pas, *qui n'eust jamais esté*. Ce qui les portoit à estre de ce sentiment, c'est qu'il y a un *que* relatif à *temps* qni le suit immediatement, & qui se resout fort bien, par *lequel*. *C'est un temps lequel on souhaiteroit qui n'eust jamais esté.* Ils disoient que ce premier relatif en excluoit un second, d'autant plus que *qui* dans cette phrase ne peut se resoudre par *lequel*, car on ne peut dire, *c'est un temps de troubles qu'on*

Digitized by Google

souhaiteroit lequel n'eust jamais esté. Ils disoient encore qu'il est naturel de mettre *que* aprés *souhaiter*, comme *je souhaite que vous profitiez de mes avis*, & qu'ainsi il falloit écrire, *qu'il n'eust jamais esté.* On opposa un exemple dans le feminin, & cét exemple décida la question. On dit, *c'est une femme qu'on ne sçauroit croire qui ait jamais esté belle*, & chacun tomba d'accord, qu'on ne sçauroit dire, *c'est une femme qu'on ne sçauroit croire qu'elle ait jamais esté belle*, quoy qu'il y ait d'abord un *que* relatif *à femme*, qui se resout par, *laquelle on ne sçauroit croire*, *&c.* On dit de mesme, *ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer qui ayent esté faites par un homme de bon sens*, & non pas, *qu'elles ayent esté faites.* Tout ce qu'on peut dire de cette construction qui est fort particuliere, c'est qu'on ne sçauroit parler autrement, à moins qu'on ne tourne ces phrases par l'infinitif du verbe, en disant, *c'est un temps qu'on voudroit n'avoir jamais esté. C'est une femme qu'on ne sçauroit croire avoir esté jamais belle. Ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer avoir esté faites.* Le Pere Bouhours dans ses Remarques nouvelles, rapporte un exemple de cette nature. Le voicy. *Le Soleil que les Mathematiciens disent estre plus grand que la terre.* Il dit que si on parloit selon la regle, on diroit, *Le Soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus grand que la terre*, mais que cette construction seroit bien choquante, quelque reguliere qu'elle fust. Je croy qu'il faudroit dire, *qui est plus grand que la terre*; mais supposé qu'il fallust dire, *qu'il est plus grand*, je ne voy pas la régularité de cette construction, non plus qu'en disant *qui est plus grand.* Le *que* qui est devant

les

les Mathematiciens, & qui se resout pa doit estre à l'accusatif, *que* estant l'accus *qui*. Sera-t'il gouverné par *disent? Le* *lequel les Mathematiciens disent.* Dans cett tre phrase, *le Soleil que quelques Mathemati ciens disent que Dieu a fait immobile*, le *que* accusatif, qui est devant *quelques Mathematiciens*, est gouverné par le verbe *a fait*, & non pas par *disent*. Ainsi *disent*, ne doit pas gouverner *que* dans la premiere phrase, non plus que dans la seconde. Il en est de mesme de, *C'est une femme que je ne puis croire qui ait esté belle*. Est-ce *croire* qui gouverne *que* ou *laquelle* accusatif, qui est devant *femme?* Pour faire voir que ce n'est pas *croire*, je n'ay qu'à dire *C'est une femme que je suis fâché qui ait esté trouvée belle.* On ne dira pas que *je suis fâché*, puisse gouverner un accusatif. Tournons la phrase d'une autre maniere. *C'est une femme que je suis fâché que vous ayez trouvée belle.* Il est certain que dans cette phrase qui est entierement réguliere, c'est le verbe *vous l'ayez trouvée*, & non pas *croire*, qui gouverne le premier *que*, qui se resout par *laquelle*, car le second ne s'y peut resoudre. Il faut donc demeurer d'accord, que dans toutes les manieres de parler semblables à, *c'est un temps qu'on voudroit qui n'eust jamais esté*, il y a une irrégularité, dont on ne peut rendre raison, qu'en disant que l'usage l'a ainsi voulu.

Que est l'accusatif de *qui*, comme je l'ay dit, & il n'est jamais nominatif. On dira bien, *que sera-ce, si je vous fais voir, &c.* Mais ce *que* d'interrogation est different du *que* relatif qui se resout par *lequel* ou *laquelle*, & signifie le *quid* des Latins. *Quelle chose sera ce?*

Comme je suis.

ON a repris, comme plusieurs sçavent, cette façon de parler, *quand je ne serois pas vostre serviteur comme je suis*, disant que ces dernieres paroles, *comme je suis*, sont inutiles, & qu'il suffit de dire, *quand je ne serois pas vôtre serviteur.* Mais outre que l'Usage autorise cette façon de parler, & que cette repetition a bonne grace, comme les repetitions l'ont souvent en nostre Langue, il n'est pas vray que ces paroles là soient inutiles; car pour estre inutiles, il faudroit qu'on ne pût jamais dire, *quand je ne serois pas vostre serviteur*, que necessairement, & tacitement on n'entendît les paroles suivantes, *comme je suis.* Or est-il que cela est faux, parce qu'aprés ces paroles, *quand je ne serois pas vostre serviteur*, tant s'en faut qu'il faille necessairement sous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le suis pas.* Par exemple, un homme dit à un autre, *je suis assuré que vous n'estes point mon serviteur*, ou *mon amy*, & l'autre répond, & *quand je ne serois pas vostre serviteur*, ou *vostre amy*, *comme en effet je ne le suis pas, me seroit-il imputé à crime?*

NOTE.

Monsieur Menage confirme par quel exemples qu'il rapporte de Malherbe, le sentiment de Monsieur de Vaugelas, qui veut que dans la phrase dont il est question en cette remarque, ces dernieres paroles, *comme je suis* ne soient pas inutiles. Je suis persuadé comme luy, que cette repetition a bonne grace, mais je croy que pour rendre cette façon de parler tout à fait juste, il faudroit dire, *quand je ne serois pas vostre serviteur comme je le suis*, & non pas, *comme je suis*. Cela se connoist par le mesme exemple, quand on y ajoute la negative. Il faut dire necessairement, *quand ie ne serois pas vostre serviteur, comme en effet ie ne le suis pas*, & on ne pouroit dire simplement, *comme en effet, ie ne suis pas*. Il y a une infinité d'exemples où quand il n'y a point de negative, on s'accoûtume à supprimer le relatif *le*; *Quand il ne seroit pas aussi habile homme qu'il est*; *On n'a iamais veu d'homme plus amoureux qu'il estoit*. Si l'on met une negative dans les derniers mots de toutes ces phrases, on ne sera plus en liberté de n'y pas mettre aussi le relatif *le*, & il faudra dire, *Quand il ne seroit pas habile homme, comme il ne l'est pas; quand il n'eust pas esté amoureux, comme en effet il ne l'estoit pas.* On peut inferer de là, qu'on parleroit plus correctement en disant, *quand il ne seroit pas aussi habile homme qu'il l'est; on n'a jamais veu d'homme plus amoureux qu'il l'estoit.* Les noms substantifs demandent un relatif, comme en cét exemple, *On ne peut avoir plus d'esprit qu'il en a*, & non pas, *plus d'esprit qu'il a.* Pourquoy ne dira-t'on pas

...e, *On ne peut estre plus galant qu'il l'est* ... pas, *qu'il est?* Je sçay que quelques uns ...ent que c'est bien parler que de dire, *On ...eut avoir plus d'esprit qu'il a*, & en effet rien ...e déplaist à l'oreille dans cette phrase, mais on connoistra que la particule *en* y manque, si on met devant le verbe un autre nominatif que le relatif *il.* Ainsi ce seroit mal parler que de dire, *On ne peut avoir plus d'esprit que mon Frere a*, Il faut dire, *que mon Frere en a.* On doit donc demeurer d'accord que cette suppression des relatifs *le* & *en*, ne sçauroit estre permise que quand le verbe a *il* ou *elle* pour nominatif; encore seroit-il mieux de ne la pas faire, & de dire, *Jamais on n'eut plus d'enjoüement qu'il en avoit. Cette femme n'avoit point encore paru si belle qu'elle l'estoit ce jour-là*, & non *plus d'enjoüement qu'il avoit, si belle qu'elle estoit*, car on ne pourroit pas dire, *Jamais on n'eut plus d'enjoüement que mon Frere avoit; Jamais femme n'a paru si belle que ma Sœur estoit ce iour là.*

Vers où.

EXemple, *il se rendit à un tel lieu, vers où l'armée s'avançoit.* Cette façon de parler, qui s'est introduite depuis peu, & qui commence à avoir cours, parce qu'elle est commode, n'est pas bonne, tant à cause de la transposition de ces deux mots, que pour la nature de la préposition *vers*, qui ne regit jamais un adverbe, comme est *où*, mais

toûjours un nom, soit avec artic
sans article, comme, *vers Paris*
l'Orient, *vers la Ville.* Nous avons
ce *vers où* des Italiens, qui disent *ve*
dove.

NOTE.

Monsieur Chapelain pretend que ce ne soit pas un barbarisme de dire *vers où*, mais une élegance. Monsieur Menage au contraire, condamne *vers où*, aussi bien que Monsieur de Vaugelas. Ce qui peut tromper ceux qui le disent, c'est que la particule *où* quoy qu'adverbe, s'employe quelquefois pour le pronom relatif *lequel* & *laquelle*, & comme on dit ordinairement *l'estat où vous m'avez reduit*, pour dire *auquel vous m'avez reduit*, ils croyent que l'on peut dire également bien, *le lieu vers où* pour dire, *le lieu vers lequel*, mais la preposition *vers*, ne s'accommode pas bien avec *où*, & je dirois, *Il prit le chemin de la Montagne vers laquelle le bagage s'avançoit*, & non pas *vers où le bagage s'avançoit.*

Le mesme Monsieur Menage rapporte plusieurs exemples de fameux Auteurs qui se sont servis de l'adverbe *où* dans un autre usage. Ils ont dit *où que*, pour *en quelque lieu que.*

Je vis, où que je sois, avec toute assurance.
Où que le sort le fasse aller.
Où que sa cruauté l'emporte.
Où qu'il jette la veuë, il voit briller des armes.
Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort.

…y que cette façon de parler soit tres-…ode en Poësie, car elle n'est pas usitée en …e, il ne laisse pas de la condamner comme …icieuse, & je croy qu'il a raison.

Plaire.

CE verbe se met quelquefois avec *de*, & quelquefois sans *de*; & en certains lieux il est comme indifferent de le mettre ou de le laisser. Je dis *comme indifferent*, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre, il semble qu'il est toûjours mieux de le laisser. Par exemple, on dit fort bien, *la faveur qu'il vous a plû me faire*, & *qu'il vous a plû de me faire*; mais l'opinion la plus commune est que, *il vous a plû me faire*, est beaucoup mieux dit. Ce seroit une faute de ne mettre pas le *de*, aux phrases suivantes, *il me plaist de faire cela, il me plaist d'y aller, il ne luy plaist pas d'y aller*; car on ne dira jamais, *il me plaist faire cela*, ny *il me plaist y aller*, ny *il ne luy plaist pas y aller*. Et cependant il faut dire, par exemple, *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, & non pas, *afin qu'il luy plaise de me faire l'honneur de m'aimer*, non seulement à cause de la repetition de deux *de*, mais par la nature mesme

du verbe, qui en cét endroit,
infinité d'autres semblables, ai
passer de cette particule; car nous d
tout de mesme, *afin qu'il luy plais*
faire cette grace, quoy qu'il n'y ait p
lieu de repeter deux fois *de*. Il est vra
que pour l'ordinaire on est obligé de se servir de la particule *de*, soit avec le nom, ou avec le verbe, comme, *s'il luy plaisoit m'honorer de ses commandemens*, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur de me commander*, tellement que si l'on mettoit encore un *de*, aprés le verbe *plaire*, cela seroit bien rude, & c'est peut-estre la cause, pour laquelle le plus souvent on n'y met point le *de*, parce que son plus grand usage est en ces sortes de phrases. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettre un autre *de*, je remarque qu'on le met aprés *plaire*, comme, *s'il vous plaist de m'oüir*, est fort bien dit, & je doute un peu que, *s'il vous plaist m'oüir*, soit fort bon.

Quant à ce qui est des phrases, *il me plaist de le faire*, *il me plaist d'y aller*, & autres de cette nature, où le *de*, ne peut estre omis, peut-estre que c'est pour la mesme raison, qui est qu'il n'y a point d'autre *de*, qui suive. Mais je croy qu'on le peut encore attribuer à une autre

Digitized by Google

...avoir à la difference qu'il faut
...tre *plaire*, quand il signifie une
...té absoluë, comme quand on dit, *il
...laist de le faire, il me plaisoit d'y aller*,
... *plaire*, quand on s'en sert en termes
...e civilité, de respect & de courtoisie,
comme quand on dit, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur, il luy a plû me faire une grace*; car quand il exprime une volonté absoluë, il faut toûjours mettre *de*, & quand on l'employe par honneur, souvent on ne le met pas. Il est vray aussi que cette difference peut-estre ne procede que de ce qu'on ne repete point le *de*, aprés l'un, & qu'on le repete presque toûjours aprés l'autre.

NOTE.

Monsieur Chapelain ne demeure pas d'accord que *la faveur qu'il vous a plû me faire*, soit mieux dit que, *qu'il vous a plû de me faire*, & il ajoûte que si on peut omettre *de* dans cette phrase, *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, ce n'est que pour éviter la repetition des deux *de*. Je croy comme luy que c'est la veritable raison qui fait quelquefois supprimer *de*. Cependant il me paroist tres-bien remarqué par Monsieur de Vaugelas que quand *il me plaist*, exprime une volonté absoluë, il faut mettre *de*. *Il m'a plû de luy confier mon secret*, & non pas *Il m'a plû luy confier mon secret*.

Le

Le *de* ne sçauroit mesme estre omis dans les phrases de cette nature, quand il y auroit un autre *de*, comme en ces exemples. *Il me plaist de l'avertir de son devoir Il m'a plû de le punir de ses fautes*, & l'on ne diroit pas bien, *il me plaist l'avertir. Il m'a plû le punir.*

Plusieurs personnes mettent aussi *de* aprés les verbes *souhaiter* & *desirer*. Il peut estre mis en beaucoup de phrases, mais il n'est pas necessaire de le mettre toutes les fois qu'on employe l'un de ces deux verbes. On dit aussi bien, *Il desiroit sçavoir comment les choses s'estoient passées*, que, *Il desiroit de sçavoir.* Je dirois mesme plûtost, *Je souhaite vivre dans une parfaite intelligence avec luy*, que, *Je souhaite de vivre.*

Il y en a d'autres qui mettent *de* aprés les verbes *croire*, *pretendre*, *esperer*. C'est une faute aprés *croire* & *pretendre*, & il est inutile de le mettre aprés *esperer* On ne dit point, *Je croyois d'aller aujourd'huy en un tel lieu ; Si vous pretendez de vous justifier. Il a pretendu de vous faire grace*, & il me semble que ceux qui parlent le mieux, disent *J'espere venir à bout de cette affaire*, & non pas, *J'espere de venir à bout, &c.*

Corrival, complaintes.

CORRIVAL, qui signifie proprement, comme chacun sçait, un concurrent en amour, & figurément un competi-

teur en toute ſorte de pourſuite, eſt devenu vieux, & n'eſt plus guere en uſage. On ne dit plus que *rival*, qui auſſi eſt bien plus doux & plus court. Ainſi nos Poëtes juſques au temps de M. Bertaut incluſivement, ont dit *complaintes*, pour *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *complaintes*.

NOTE.

Ce n'eſt point aſſez de dire que *corrival* n'eſt plus guere en uſage. On ne s'en ſert plus du tout aujourd'huy, & pour le mot de *complaintes*, il n'eſt demeuré que dans le ſtile des Monitoires, où l'on dit *faire complainte à l'Egliſe*.

Il s'eſt brûlé, & tous ceux qui étoient auprés de luy.

CEtte façon de parler, quoy que familiere à un de nos meilleurs Ecrivains, n'eſt pas bonne, parce que la conſtruction en eſt tres-mauvaiſe; car il faudroit dire, *il s'eſt brûlé, & a brûlé tous ceux qui étoient auprés de luy*, & il n'eſt pas queſtion d'affecter la briéveté ny de craindre la repetition d'un mot en de ſemblables occaſions. Rien

:n peut dispenser en celle-cy, & il est
ıpossible que la construction du verbe
ıssif puisse compatir avec celle du ver-
: actif, ny le verbe auxiliaire *estre*,
ınir la place de l'autre verbe auxiliaire
voir, tant leurs fonctions & leurs re-
ımes sont differens, ou pour mieux
ıire, opposez. Et neanmoins ceux qui
:crivent selon l'exemple qui sert de
:itre à cette Remarque, pechent contre
tout cela.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas a eu tres-grande raison de condamner cette façon de parler, dans laquelle le verbe auxiliaire *estre*, tient la place du verbe auxiliaire *avoir*, à l'égard de ces derniers mots, *tous ceux qui estoient auprés de luy.* Voicy une autre phrase dans laquelle il y a de l'irrégularité, quoy que le verbe *estre* n'y soit point mis pour *avoir.* Cette irrégularité est dans le regime du verbe. *Il s'est acquis une estime generale, & rendu considerable auprés des Ministres.* On dira fort bien, *Il s'est attiré l'amour du Peuple, & acquis la confiance des Ministres*, parce que le pronom *se* qui est au datif, convient fort bien à l'un & à l'autre verbe. Cela veut dire, *Il a attiré à soy l'amour du Peuple, & acquis à soy la confiance des Ministres.* Mais dans la phrase que j'ay proposée, le pronom personnel *se* qui est d'abord au datif, *Il s'est acquis*, c'est à dire *à soy*, ne peut convenir à, *rendu considerable*, puisque

rendu demande un accusatif. Cela paroistra fort clair dans la mesme phrase, si on y met *luy* au lieu de *se*. On ne sçauroit dire, *sa sagesse & sa probité luy ont acquis une estime generale, & rendu considerable auprés des Ministres.* Il faut necessairement repeter *ont*, & dire, *& l'ont rendu considerable*, parce que *luy* qui est dans *luy ont acquis* est un datif, & que *rendu* demande un accusatif. Ainsi à moins que l'on ne tourne la phrase pour éviter la repetition de *s'est*, il faut dire pour parler corrèctement, *Il s'est acquis une estime generale, & s'est rendu considerable*. Alors le premier *se* est au datif, & le second à l'accusatif.

Demi-heure, demi-douzaine.

C'Est ainsi qu'il faut dire & écrire ; & non pas, *demie heure*, ny *demie douzaine*, mais il faut bien dire, *une heure & demie, une douzaine & demie, une lieuë & demie, &c.*

NOTE.

Demy se met toûjours avec une division devant les noms substantifs & jamais *demie*. Ce n'est pas seulement avec des noms feminins comme *demy-aune, demy-lieuë*, mais on dit aussi au pluriel, *ce ne sont que des demy-hommes, des demy-Heros*, & non pas *des demis hommes, des demis-Heros*.

Quelque riches qu'ils soient.

IL faut écrire ainsi, & non pas, *quelques*, avec une *s*, parce que *quelque*, est là adverbe, & non pas pronom, & signifie *encore que*, ou proprement le *quantumlibet* des Latins; neanmoins il faut remarquer, qu'il n'est adverbe qu'avec les adjectifs, comme en l'exemple proposé, & non pas avec les substantifs; car on ne dira pas, *quelque perfections qu'il ait*, mais *quelques perfections*, parce que là *quelques* n'est pas adverbe, mais pronom, & ainsi il prend l'*s* au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de *quelque*, adverbe aussi en une autre signification, qui est *environ*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer pretend que Monsieur de Vaugelas se trompe, & qu'il faut écrire *quelques riches qu'ils soient*, & non pas *quelque* sans *s*. Il veut que ce soit la mesme chose à l'adjectif qu'au substantif. Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, rapporte ces deux exemples de deux bons Autheurs qui ne demeurent pas d'accord que cette remarque doive estre suivie. *De toutes sortes de pechez, quelques infâmes & quelques atroces qu'ils soient.*

Quelques impudens qu'ils fussent. Je connois des personnes qui parlent bien, & qui veulent *quelques* au pluriel avec des pluriels adjectifs. Cependant le plus grand nombre convient qu'il faut écrire *quelque riches qu'ils soient*, & non pas *quelques* avec une *s*. Je croy comme eux, que *quelque* est là adverbe, & non pas pronom, & qu'il signifie le *quantumlibet* des Latins.

Valant, & *Vaillant*.

NOus avons déja fait une Remarque, pour assurer qu'il faut dire par exemple, *il a cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*, comme disent plusieurs, encore que l'on die *equivalant*, & non pas *equivaillant*. Mais j'ajoûte icy, que l'on ne laisse pas de dire *valant*, en certain endroit, qui est quand on ne le met pas aprés l'argent, mais devant; comme *je luy ay donné vingt tableaux, valans cent pistoles la piece*, & non pas *vaillans cent pistoles la piece*, en quoy il faut admirer la bizarrerie de l'Usage.

NOTE.

La remarque sur ce mot, dont parle Monsieur de Vaugelas, est au commencement de la premiere partie de ce livre. Il est certain que l'usage est entierement pour *cent*

lle écus vaillant, quoy que Monsieur de Mothe le Vayer dise qu'il seroit fâché de ndamner absolument *cent mille écus valant.* demeure pourtant d'accord qu'on dit, *son aillant*, & jamais *son valant*, quand on parle toute la richesse d'un homme. *Tout son vaillant consiste en ses meubles.*

Du verbe *valoir* est venu *valeur*. Le Pere ouhours a fait une observation fort judicieuse r ce mot, qui signifie deux choses, *courage prix*, mais avec cette difference qu'il ne se int qu'aux personnes, quand il signifie *courage*, qu'aux choses, quand il signifie *prix*. Il ap- orte pour exemples de cette derniere signifi- ation, *c'est une chose de valeur, de peu de aleur*; *Il m'a donné la valeur de mon diamant.* il ajoûte qu'on ne dit pas, *c'est un homme de aleur, de peu de valeur*, pour dire que c'est un omme qui vaut beaucoup, qui a peu de merite. On dira bien *c'est un homme qui a de la valeur*, our signifier qu'il a du courage, mais on ne dira pas, quand on voudra faire entendre u'il a du merite en general. Tout cela est tres- ien observé, & le Pere Bouhours a raison de ire qu'il ne croit pas que Monsieur de Voiture it parlé exactement en disant dans une Lettre Monsieur de Balzac: *Ne vous plaignez plus le l'injustice des hommes, puisque tous ceux ui ont quelque valeur sont de vostre costé.* Car n cét endroit *valeur* est mis pour *merite*, & non our *bravoure*. Il fait voir ensuite que Mon- sieur de Balsac luy-mesme a abusé de ce mot n disant de Monsieur le Comte de Fiesque. *Je fais une estime parfaite de sa valeur. Je prens icy valeur dans sa plus étenduë signifi-*

cation, *& enferme ſous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & acquiſes, civiles & militaires.* Quoy que *valeur*, appliqué à une perſonne ſignifie ſeulement *courage* & *bravoure*, il ne peut eſtre tout à fait condamné en cét endroit, puiſque Monſieur de Balſac a declaré qu'il en eſtend la ſignification aux qualitez naturelles.

A moins de faire cela.

PLuſieurs manquent en cette phraſe, les uns diſant *à moins de faire cela*, & les autres, *à moins que faire cela*, car ny l'un ny l'autre n'eſt bon, quoy que le premier ſoit moins mauvais, il faut dire *à moins que de faire cela.*

NOTE.

A moins de faire cela, n'eſt pas plus correct que, *à moins que faire cela*, c'eſt faire la meſme faute que celle qu'on fait en diſant, *avant de mourir*, & *avant que mourir*. Il faut dire, *à moins que de faire cela*, comme Monſieur de Vaugelas l'a decidé. La particule *de* ſe met fort ſouvent avec *que*, ſur tout aprés quelque terme de comparaiſon, comme *moins*, *plus*, *plûtoſt*, *mieux*, *ſi*, *tant*, *tel*, &c. *A moins que de prouver ce qu'on avance. Pardonner à ſes ennemis eſt plus glorieux que de les perſecuter. Il ſert ſes amis plûtoſt que de ſonger à ſes propres avantages. Il aime*

Digitized by Google

ieux passer les jours entiers dans son cabinet, ue d'aller se promener avec des gens qui ne oient pas de son caractere. Il n'est pas si peu sensé que de découvrir son secret à un inconnu. Rien ne luy plaist tant que de voir des gens d'esprit. Il n'est rien tel que de ne s'inquiéter point mal à propos.

Loin, bien loin.

PAr exemple, *bien loin de m'avoir recompensé, il m'a fait mille maux*, est tres-bien dit, mais il y en a plusieurs, qui au lieu de parler ainsi, disent *loin de m'avoir recompensé, &c.* sans mettre *bien*, devant *loin*. C'est une faute en prose, où il faut toûjours dire, *bien loin*, & jamais *loin*, tout seul: mais en Vers non seulement *loin*, tout seul se peut dire, mais il a bien meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant & sentiroit trop la Prose.

NOTE.

Plusieurs personnes qui écrivent bien, ne conviennent pas que ce soit une faute en Prose de dire, *loin de m'avoir recompensé*. Je suis de ce mesme avis, & croy qu'on peut employer indifferemment *loin de* & *bien loin de*, selon qu'une syllabe de plus ou de moins remplit mieux l'oreille. Il y en a qui disent en Vers

& peut-estre en Prose, *loin qu'il le recompensé*, pour dire *loin de le recompenser*. Je ne sçay si c'est écrire correctement.

Jours Caniculaires.

ON demande s'il faut dire les *jours Caniculiers*, ou *les jours Caniculaires*; On dit l'un & l'autre; mais *Caniculaires* est beaucoup meilleur, & tellement de la Cour, qu'on n'y peut souffrir *Caniculiers*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *Caniculiers*, se fondent sur l'analogie de plusieurs mots François qui ont la mesme terminaison, comme *singulier*, *regulier*, *seculier*, *particulier*, *&c.* qui viennent d'un mot Latin terminé en *aris*, *singularis*, *secularis*, *&c.* comme *Caniculier*, vient de *Canicularis*, mais ils ne prennent pas garde, que ceux qui disent *Caniculaires*, alleguent aussi l'analogie de plusieurs autres mots venans du Latin, terminez en *aris*, qui prennent neanmoins leur terminaison en *aire*, comme *salutaris salutaire*, *militaris militaire*, *circularis circulaire*, *auricularis auriculaire*, *&c.* Mais quand le mot de *Caniculier* auroit toute l'analogie pour luy, *Caniculaire* ayant l'Usage pour soy, doit pré-

valoir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'Usage l'authorise, ou bien où il ne paroist pas.

NOTE.

Caniculiers n'est plus du tout en usage.

Gangreine.

IL faut écrire *gangreine*, avec un *g*, au commencement, & non pas *cangreine* avec un *c*, mais on prononce *cangreine*, avec un *c*, & il est plus doux, à cause qu'on évite la repetition des deux *g*. Nous avons beaucoup de mots en nôtre Langue, où le vulgaire confond ces deux lettres *c* & *g*. par exemple il dit *segret*, pour *secret*, & *vacabond* pour *vagabond*.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit qu'on prononce *Gangrene*. Je ne le croy pas, j'entens prononcer *cangrene* & *segret* à tout le monde. Pour *vagabond*, il me semble qu'on y fait entendre le *g*, & que personne ne prononce *vacabond*.

Exemple.

PLusieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme si l'on écrivoit *excemple*, avec un *c*, aprés l'*x*, mais ils font une faute ; car nous avons des mots, où aprés l'*x*, la voyelle suit immediatement, comme en ceux-cy, *examiner*, *exempt*, *exemple*, *exil*, *&c.* & d'autres où apres l'*x* on met un c, comme à *excepter*, *exciter*, *&c.* Quand il y a un *c*, il le faut prononcer, mais quand il n'y en a point comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, & outre que la raison le veut ainsi, c'est l'usage le plus general, y ayant incomparablement plus de gens qui disent *exemple* sans *c*, que de ceux qui disent *excemple*, avec un *c*.

NOTE.

Monsieur Chapelain remarque qu'Alexandre sans *c*, aprés l'*x*, se prononce comme s'il y en avoit un, aussi bien que *Xerce* & *Artaxerce*. Si dans Alexandre on pouvoit mettre une consonne aprés l'*x* ce seroit un *s*, & non pas un *c*, *Alexsandre*, car il ne sçauroit s'accommoder avec un *c* & un *a*. Le *c*, pourroit estre mis dans *Artaxcerce*, & on le prononceroit comme on prononce *excellent*. On a parlé ailleurs du genre d'exemple.

Horrible, effroyable.

CEs epithetes & quelques autres semblables s'appliquent souvent en nostre Langue aux choses bonnes & excellentes, quoy qu'elles ne semblent convenir qu'à celles qui sont tres-mauvaises & tres-pernicieuses. Par exemple on dit tous les jours, *Il a une memoire effroiable, il fait une despense horrible, il a une horrible grandeur*, quand on parle d'une chose où la *grandeur* est loüange, comme d'un palais, d'un parc, d'un jardin, d'une Eglise, &c. Et tant s'en faut que cette façon de parler soit mauvaise, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle est élegante, & a Ciceron pour garant, qui dit en une de ses lettres *ad Atticum*, en parlant de Cesar, *Horribili vigilantia, celeritate, diligentia.* Il veut loüer Cesar, & il dit que *sa vigilance, sa vistesse*, ou *promptitude, & sa diligence est horrible.*

NOTE.

Horrible, effroyable, épouvantable, furieux, & autres adjectifs de cette nature, s'appliquent souvent à des substantifs, pour dire *grand*,

excessif. C'est une opiniâtreté épouvantable. C'est un furieux entêtement. On dit de même, *horriblement, effroyablement, furieusement,* pour signifier *extrémement. Il est horriblement paresseux, effroyablement dissimulé, furieusement opiniâtre.*

Souvenir.

LEs uns disent, par exemple, *il faut faire cela pour eux, afin de les faire souvenir de, &c.* & les autres disent, *il faut faire cela pour eux, afin de leur faire souvenir de, &c.* Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que *leur faire souvenir*, est l'ancienne, qui n'est plus dans le bel usage, & *les faire souvenir*, est la nouvelle, aujourd'huy usitée par tous ceux qui font profession de bien parler & de bien écrire.

NOTE.

Tous ceux que j'ay consultez veulent qu'on dise *Faire souvenir quelqu'un de sa promesse*, & non pas, *Faire souvenir à quelqu'un.* Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *Afin de les faire souvenir*, & qu'on ne parle mal en disant, *afin de leur faire souvenir.*

Digitized by Google

Mien, tien, ſien.

CEs trois pronoms ne ſe mettent plus dans le beau ſtile de la façon qu'on avoit accouſtumé d'en uſer. Par exemple, on diſoit autrefois, comme le diſent & l'écrivent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas ſoin de la pureté du langage, *un mien frere, une tienne ſœur, un ſien amy.* Mais on ne s'en ſert plus ainſi, & ſi l'on demande comment il faut donc dire, on répond que s'il y a pluſieurs freres, il faut dire, *un de mes freres*, & s'il n'y en a qu'un, *mon frere*; de meſme *une de tes ſœurs*, ou *ta ſœur, un de tes amis*, ou *ton amy.*

NOTE.

On ne dit plus *un mien frere*, & ces trois pronoms ne ſont en uſage que quand ils ſont relatifs, comme *ſon eſtoile eſt plus heureuſe que la mienne. Mon credit n'eſt pas ſi grand que le ſien.* On dit, *Il eſtoit ſuivy de vingt des ſiens*, pour dire, *il eſtoit ſuivy de vingt de ſes gens.* Ainſi *les ſiens* dans cette maniere de parler ſignifie *ceux de ſa ſuite.* On dit encore, *chacun le ſien n'eſt pas trop, chacun veut avoir le ſien,* & dans ces phraſes *le ſien*, ſignifie *ce qui appartient à quelqu'un.* On dit de meſme, On

estoit heureux au temps que le mien & le tien estoient inconnus, c'est à dire au temps où les biens estoient communs, ce qui empeschoit de dire, *cela m'appartient, cela t'appartient.*

Notamment.

CEt adverbe n'est pas du bel usage, il faut plûtost dire *nommément*. Les meilleurs sont, *particulierement, principalement, sur tout, &c.*

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit qu'il ne voudroit pas bannir *notamment*, & qu'il luy semble qu'il vaut bien *nommément* que Monsieur de Vaugelas luy substituë. Monsieur Chapelain a écrit sur cette Remarque, que *notamment* n'est pas synonime de *nommément*, qui signifie *nominatim, precisément*, au lieu que *notamment*, signifie *præcipuè, sur tout.* Je croy que ny l'un ny l'autre n'est du beau stile.

Pseaumes Pœnitentiaux.

SElon la regle il faudroit dire *Penitentiels*: car tous les noms dont les pluriels se terminent en *aux*, se terminent en *al*, ou en *ail*, au singulier, comme, *mal, maux; animal, animaux; brutal, brutaux; email, emaux; ail, aux.* Or il est certain qu'on ne dit point *Penitential*,

itential, au singulier, mais *Penitentiel*, & ar consequent il faudroit dite *Penitenels* au pluriel, & non pas *Penitentiaux*. Cependant l'Usage veut que l'on die *Peitentiaux*, *les Pseaumes Penitentiaux*, & on pas *les Pseaumes Penitentiels*. C'est une xception à la Regle ; je pense qu'elle t unique. Il y a quelque plaisir à de-ner, ou à rechercher d'où cela peut tre venu. C'est à mon avis de ce que on ne se sert point de ce mot, qu'en joignant avec *Pseaumes*, & toûjours pluriel, *Pseaumes Penitentiaux* ; car aand on veut parler d'un seul Pseau-e de ce genre là, on dit *un des Pseaues Penitentiaux*, & non pas *un Pseau-e Penitentiel*, & assurément si l'on di-it quelquefois *un Pseaume Penitentiel*, singulier, on diroit aussi au pluriel *Pseaumes Penitentiels* ; mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, qu'on l'a pris du Latin *Psalmi Pœnitiales*, on a traduit *Pœnitentiales Penitiaux*, à cause que le Latin porte à cet-terminaison *aux*, par le moyen de l'*a* i y conduit ; à l'exemple d'une infi-té d'autres, qui finissant en Latin en *s*, se terminent en *aux*, en François, mme, *æquales*, *égaux*, *animales*, *ani-*

maux, *rivales*, *rivaux*. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs mots auſſi, qui venant du Latin, terminez en *ales*, ſe traduiſent en *els*, en François, comme *mortales*, *mortels*, *tales tels*, *&c.* mais il ſuffit qu'il y en ait d'autres, qui ayant *ales*, en Latin, ont *aux* en François. Mais il n'y en a point qui ait *aux*, au pluriel qui n'ait *al*, ou *ail*, au ſingulier. Il eſt à remarquer, qu'on prononce *Seaumes*, & non pas *Pſeaumes*.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas dit que tous les noms qui ont *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au ſingulier, & que *Penitentiaux* qui doit avoir *Penitentiel* au ſingulier, parce qu'on ne dit point *Penitential*, eſt l'unique exception qu'il y ait à cette regle. Il n'a pas ſongé qu'en termes de Philoſophie, on dit *les Univerſaux* du ſubſtantif *univerſel*. Il eſt vray qu'*univerſel* adjectif qui veut dire *general*, fait au pluriel *univerſels*. Tous les autres noms terminez en *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au ſingulier, mais tous les noms terminez en *ail* ou en *al*, n'ont pas *aux* au pluriel. *Bal* fait *bals*, & *mail* fait *mails*. C'eſt ſans doute pour mettre de la difference entre les pluriels de *bail* & de *mal*, qui font *baux* & *maux*, car *émail* fait *émaux*. *Pal* en blazon fait *pals*. *Détail* a *détails* au pluriel. Le Pere Bouhours dit que ce pluriel n'eſt guere

usité. Cependant plusieurs personnes qui parlent fort bien, approuvent qu'on dise, *Pourquoy entrer dans tous ces détails*, & il rapporte luy-mesme un exemple, où l'on ne sçauroit condamner *détails*. *Pour avoir une connoissance parfaite des Finances, il faut descendre dans mille détails.* Il croit pourtant que le plus seur seroit de dire, *Il faut descendre dans le détail de mille choses. Attirail* fait *attirails*, & *gouvernail*, *gouvernails*. Il y en a qui disent *gouvernaux*. Le plus grand nombre est pour *gouvernails*. Monsieur Menage qui a fait un Chapitre de ces noms en *ail* ou en *al*, marque qu'on dit *des poitrails* & *des évantails*, & non pas *des poitraux* & *des évantaux*, ce qui fait voir qu'on dit *poitral* au singulier, & non pas *poitrail*. Il marque aussi qu'il faut prononcer *métal*, *cristal* & *coral*, & non pas *métail*, *cristail* & *corail*. Pour ce dernier, il dit qu'il n'a point de pluriel. Quoy qu'il soit peu en usage, on ne laisse pas de dire *coraux*. Je croy que *corail* au singulier est plus usité que *coral*; mais je ne voudrois jamais dire *métail* ny *cristail*. Le mesme Monsieur Menage ajoûte, qu'on dit *portail*, & non pas *portal*, & plus communément *portaux* au pluriel que *portails*. Il dit encore que les opinions sont partagées pour *piédestals* & *piédestaux*. Il me semble qu'on ne dit plus presentement que *piédestaux*. Il y en a beaucoup qui écrivent *pied-d'estal*, *pieds-d'estaux*. Le plus commun usage est *piédestal* en un seul mot, sans nulle division ny apostrophe. *Naval* n'a point de pluriel masculin, car on n'a jamais dit des *combats navaux*, & *combats navals* n'est guere meilleur. C'est encore une obser-

vation de Monsieur Menage, aussi bien que celle de *Martial* Poëte, qui fait *Martials*. *J'ay six Martials, six Juvenals de differente edition.* On dit *Martiaux* en la signification de courageux. *Des gens martiaux.*

Quant au mot de *Pseaume*, il est certain que l'on dit communément *les sept Seaumes*, & non pas *les sept Pseaumes*. Monsieur Menage observe que ceux qui disent *Seaumes*, ne laissent pas de dire *Psautier*, & que la pluspart des Ecclesiastiques prononcent *Pseaume*. Il fait aussi remarquer, qu'on disoit autrefois *Psalme*, & qu'encore qu'on ne le dise plus, on dit toûjours *Psalmiste* & *Psalmodier*.

Oratoire, Episode.

ORatoire, est toûjours masculin ; & cela est si certain, qu'il ne seroit pas besoin d'en faire une remarque, si certains Autheurs aprouvez n'y avoient manqué, en quoy tous les autres les condamnent. Mais *Episode* est masculin & feminin, quoy que plus souvent masculin.

NOTE.

Malgré la décision de M. de Vaugelas, qui dit qu'*Oratoire* est toûjours masculin, beaucoup de gens le font feminin, & soûtiennent qu'*une petite Oratoire* se dit plus souvent qu'*un petit*

Oratoire. Monsieur Menage semble favoriser leur opinion, en disant qu'*écritoire* & *armoire* qui sont de mesme terminaison, sont aussi feminins. Pour *Episode*, Monsieur Chapelain dit qu'il ne doit estre que masculin. Monsieur Menage qui luy donne les deux genres, dit, qu'il le feroit plûtost masculin que feminin, & que c'est de ce genre que l'ont fait Messieurs de l'Academie dans leurs sentimens sur le Cid. Ce mot ne me paroist point avoir encore de genre fixe.

Cy, *joint aux substantifs*.

TOus Paris dit, par exemple, *cet homme-cy*, *ce temps-cy*; *cette année-cy*; mais la plus grande part de la Cour dit, *cet homme icy*, *ce temps icy*, *cette année icy*, & trouve l'autre insuportable comme reciproquement les Parisiens ne peuvent souffrir *icy*, au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela, est ce me semble, de laisser le choix de l'un ou de l'autre à celuy qui parle, bien que pour moy, je voudrois toûjours dire *cet homme icy*, & non pas *cet homme-cy*, & ainsi des autres. Mais pour écrire, si ce n'est dans le stile le plus bas, comme dans la Comedie, l'Epigramme burlesque, ou la Satyre, je ne voudrois jamais me servir ny de l'un ny de l'autre;

Et ce n'eſt pas une regle que je faſſe moy meſme ; je ne prétens pas avoir cette authorité, mais c'eſt une remarque tirée des écrits de tous nos meilleurs Autheurs, qui ont toûjours évité une locution ſi baſſe & ſi populaire. En effet, *cet homme, ce temps, cette année*, ne diſent-ils pas toute la meſme choſe ſans y ajoûter ny *cy*, ny *icy ?* Une des plus éloquentes pieces de noſtre temps a eſté comme ſoüillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce Royaume-cy*, au lieu de dire ſimplement, *en ce Royaume*. Cette particule n'eſt bonne qu'aux pronoms *celuy*, & *cettuy*, en tous leurs genres & en tous leurs nombres, comme *celuy-cy, celle-cy, ceux-cy, celles cy, cettuy-cy, cette-cy*, qui ont les meſmes pluriels que *celuy-cy*, & *celle-cy* ; *Cettuy-cy*, commence à n'eſtre plus gueres en uſage.

NOTE.

Je vois preſque tout le monde du ſentiment du Pere Bouhours qui a décidé qu'on dit *ce temps-cy*. & non pas *ce temps-icy*. C'eſt comme je voudrois parler. Il a raiſon de dire qu'on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion

Digitized by Google

pour bien marquer ce que l'on veut dire, & que *ce temps-cy* est opposé à *ce temps-là*, de la mesme maniere que *cecy* est opposé à *cela*. Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque que *cy*, *icy*, & *là*, à la suite des pronoms ou des substantifs, servent à rendre la chose plus démonstrative, comme qui diroit, *que vous voyez icy, qui est là present*. On peut supprimer *cy* en beaucoup d'endroits, & dire *cét homme*, *cette année*, *ce temps*, au lieu de *cét homme cy*, *cette année cy*, mais on ne sçauroit quelquefois suprimer *là*. Si j'écris estant à Paris, & qu'aprés avoir nommé Orleans, je parle de quelque chose qui s'y est passé, il faut que je dise necessairement *en cette Ville-là*, c'est à dire, dans la Ville que j'ay nommée, car en disant simplement *en cette Ville*, je ferois entendre que c'est à Paris que la chose s'est passée.

Ordres, pour *un Sacrement*.

ON demande s'il le faut faire masculin ou feminin. On répond qu'il est l'un & l'autre, non pas indifferemment, mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coeffeteau & tous les bons Autheurs écrivent *les saintes Ordres*, & cependant tout le monde dit, & écrit *les Ordres sacrez*, & non pas *sacrées*. Cette bizarrerie n'est pas nouvelle en nostre Langue, car nous disons tout de

Digitized by Google

mesme, *ce sont de fines gens*, & *ces gens là sont bien fins*, & non pas *bien fines.*

NOTE.

Les saintes Ordres est une façon de parler qui a esté consacrée en quelque façon par l'usage, & on ne peut conclure de là, qu'*Ordre* pour *Sacrement* soit masculin ou feminin selon la situation qu'on luy donne, car je croy qu'on diroit plûtost *les sacrez Ordres*, que *les sacrées Ordres*, quoy que l'adjectif soit devant le substantif, aussi bien que dans *les saintes Ordres.* Il faut dire aussi, l'*Ordre de Prestrise qu'il a receu, l'Ordre de Prestrise luy a esté conferé*, & non pas, *qu'il a receuë, qui luy a esté conferée*, ce qui fait voir qu'*Ordre* est toûjours masculin, & que ce n'est qu'un vieil usage qui fait encore dire *les Saintes Ordres.*

Il n'en est pas de mesme de *gens*, qui est toûjours feminin, quand l'adjectif le precede, *de bonnes gens, de fines gens, de sçavantes gens*, & toûjours masculin quand il est suivi du substantif *Ce sont des gens fort sçavants, ce sont des gens aussi fins qu'il y en ait.* Il n'y a que *tous* excepté ; il conserve le masculin devant *gens. tous les gens de bien.* Monsieur de Vaugelas a fait une remarque particuliere sur ce mot.

Evesché,

Evesché, Duché, Comté.

Evesché, estoit autrefois un mot feminin, & Ronsard a dit,

& le dos empesché
Sur le pesant fardeau d'une bonne Evesché.

Mais aujourd'huy on le fait toûjours masculin. Il en est de mesme d'*Archevesché, un bon Evesché, un grand Archevesché.* Pour *Duché*, on le fait tantost masculin, tantost feminin, mais il me semble beaucoup plus usité au masculin, & *Comté* de mesme, quoy que l'on die *la Franche-Comté.* Ceux du païs où elle est, ne sçachant gueres bien nostre Langue, peuvent l'avoir nommée ainsi. Ce n'est pas que quelques-uns à la Cour & à Paris ne fassent *Comté*, feminin, mais il est plus usité au masculin, comme j'ay dit.

NOTE.

Evesché & *Archevesché* ne sont plus que masculins. M. Menage dit que *Comté* estoit autrefois feminin, qu'il a esté ensuite masculin & feminin, & qu'il est presentement toûjours

masculin, si ce n'est quand on dit *la Franche-Comté*, ou quand on dit *Comté Pairie*, mais que quand on parle de la Franche-Comté, & qu'on n'ajoûte point le mot de *Franche*, il faut dire, *le Comté*. Pour *Duché*, le mesme Monsieur Menage veut qu'il soit masculin & feminin, mais plûtost masculin que feminin. Il fait remarquer qu'il n'est que feminin, lors qu'il est joint à *Pairie*, *une Duché-Pairie*, & il en apporte pour raison que ces mots, *Duché-Pairie*, ne devant estre considerez que comme un seul mot, le dernier qui n'est que feminin, regle le genre.

Prés, auprés.

LA preposition *prés*, a deux regimes, le genitif & l'accusatif, car on dit *pres du fleuve*, & *pres le Palais Royal*, mais celuy du genitif est beaucoup meilleur, & plus en usage. Neanmoins il y en a qui croient, que *pres du Palais Royal*, non seulement ne seroit pas si bien dit, mais seroit mal dit. Je ne suis point de cette opinion, aussi n'est-ce pas la plus commune. Il est bien vray, qu'enseignant un logis à Paris, il est assez ordinaire d'ouïr dire, *pres la porte saint Germain*, *pres la porte saint Jacques*, & c'est peut-estre pour abreger ce qui seroit plus long en disant *pres de la porte*

S. Jacques. Au moins il est tres-certain qu'*avec les personnes*, on le met toûjours au genitif, & que l'on ne dit jamais que *pres de moy*, *pres de luy*, *pres de cette Dame*: mais *aupres*, y seroit encore meilleur, & quoy qu'il s'employe fort bien aux choses, comme *il loge aupres de l'Eglise*, si est-ce qu'à mon avis il convient beaucoup mieux aux personnes, & l'on dira, *il a des gens aupres de luy qui ne valent rien*, & l'on ne diroit pas, *il a des gens pres de luy*.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit, que dans, *prés la porte saint Jacques*, il y a une double omission qui est naturelle à *saint Jacques*, aussi bien qu'à *la porte*. Je croy qu'*auprés* est meilleur que *prés*; quand il s'agit des personnes, *auprés de moy*, *auprés de luy*, & qu'on ne parleroit pas si bien en disant, *Il estoit assis prés de moy*. *Prés* gouverne toûjours le genitif, mais comme on s'est accoustumé à supprimer *de* pour abreger, & à dire *prés la porte saint Jacques*, *prés l'Hostel de Ville*, au lieu de *prés de la porte saint Jacques*, *prés de l'Hostel de Ville*, on a dit aussi *prés le Palais Royal*, pour *prés du Palais Royal*, qui est le veritable regime de *prés*. Il en est de mesme des prépositions *proche* & *vis à vis*. On dit *proche l'Eglise*, *vis à vis l'Hostel de Ville*, en supprimant *de*, comme on le supprime à,

proche la porte saint Jacques, & parce qu'on dit *proche l'Eglise, vis-à-vis l'Eglise*; on a dit aussi *proche le Palais Royal, vis-à-vis le Palais Royal*, comme si ces prépositions gouvernoient l'accusatif : mais pour faire voir que le genitif est leur vray regime, si on les met avec des pronoms personnels qui n'ont point d'article, on y joint necessairement la particule *de*, qui est la marque du genitif. Ainsi on dit, *il estoit assis auprés de moy, proche de moy, vis-à-vis de moy*, & non pas *auprés moy, proche moy, vis à-vis moy*.

Expedition.

IE sçais bien que depuis quelques années nos meilleurs Autheurs non seulement ne font point de difficulté d'user de ce mot pour dire, *un voyage de guerre en païs esloigné*, comme *l'expedition d'Alexandre*, ou *de Cesar*, mais le preferent mesme à toute autre expression qui puisse signifier cela. Tant d'excellens Hommes l'employent dans leurs plus belles pieces d'eloquence, que je ne suis pas si temeraire que de le condamner ; mais avec le respect qui leur est dû, je diray qu'aux ouvrages qui doivent voir la Cour, & passer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre, parce que ny elles, ny les Courtisans qui n'auront point étudié,

n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais *expedition*, qu'au ſens ordinaire, & auquel tout le monde a accoûtumé de s'en ſervir. Je n'ay pas remarqué que M. Coëffeteau l'ait mis en aucun de ſes écrits, mais j'ay bien pris garde, que des Dames d'excellent eſprit liſant un livre, où ce mot eſtoit employé au ſens dont nous parlons, s'eſtoient arreſtées tout court au milieu d'un des plus beaux endroits du livre, perdant, ou du moins interrompant par l'obſcurité d'un ſeul mot, le plaiſir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en ſervois, j'y voudrois toûjours ajoûter *militaire*, & dire *une expedition militaire, des expeditions militaires*; car cette epithete l'explique en quelque façon, quoy que la pluſpart des Dames entendent auſſi peu *militaire*, qu'*expedition*.

NOTE.

Le Pere Bouhours n'eſt pas du ſentiment de Monſieur de Vaugelas, qui veut qu'on diſe *une expedition militaire, des expeditions militaires*, afin que cette Epithete explique ce que ſignifie ce mot. Il dit qu'en liſant *expedition*, tout le monde entend *un voyage de guerre*, ſans qu'il ſoit beſoin d'y ajoûter *militaire*,

pourvû que la matiere détermine *expedition* à la guerre. Il en donne ces exemples. *Cesar partit pour cette grande expedition. Il ne s'est jamais vû d'expeditions plus hardies ny plus heureuses que celles d'Alexandre.*

Prévit, préveut.

ON demande s'il faut dire, *il prévit*, ou *il préveut*. Il faut dire *prévit*, quoy qu'il y en ait quelques-uns qui disent *préveut*. La raison de douter est, que *pourvoir*, est un composé de *voir*, & neanmoins on dit *il pourveut* & non pas *il pourvit*. Outre qu'il y a des verbes simples qui se conjuguent d'une façon, & leurs composez se conjuguent d'une autre, par exemple on conjugue *nous disons, vous dites, &c.* & au composé l'on dit *nous médisons, vous médisez*, & non pas *vous médites*, & de même *nous predisons, vous predisez*, & non pas *vous prédites*. Ainsi nous disons au simple, *quoy qu'il die*, & nous ne dirons pas au composé, *quoy qu'il médie*, ny *quoy qu'il prédie*, mais *quoy qu'il médise*, & *quoy qu'il prédise*. Ainsi au participe simple, on dit *décidé*, & au composé on dit *indécis*, & non pas *indécidé*. Il y en a encore d'autres, qui ne se presentent pas toûjours à la plume. Ainsi encore pour la pro-

nonciation on dit, *respondre*, sans prononcer l'*s*, & au composé on dit, *correspondre*, en prononçant l'*s*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit, que *prévut* est plus en usage, & Monsieur Menage a marqué dans ses additions, qu'il faut ajoûter *previt* & *prévut* à ce qu'il dit dans le 178. Chapitre de ses Observations, que l'usage est partagé entre *survesquit* & *survescut*. Je ne croy point qu'on puisse dire *il prévut*. Si on le disoit au singulier, on diroit *ils prévûrent* au pluriel, & il n'y a personne qui ne demeure d'accord qu'on dit toûjours *ils prévirent*. L'usage a pû estre partagé entre *survesquit* & *survescut*, par ce qu'on a dit également au pluriel *survesquirent* & *survescurent*, mais *prévûrent* n'a jamais esté ni dit ni écrit. Peut-estre que sans y faire reflexion, quelques uns ont dit *prévut*, à cause qu'on dit *pourveut*, & que ces deux mots ont beaucoup de ressemblance, mais *pourveut* fait *pourveurent* au pluriel, & puis qu'on ne dit point *ils preveurent*, c'est une marque assurée qu'on ne peut dire *il préveut*, car la troisiéme personne du pluriel dans tous les temps, se forme toûjours sur la troisiéme personne du singulier. Cela est si vray, que quand les deux premieres personnes du pluriel sont differentes du singulier, la troisiéme de ce mesme pluriel reprend l'analogie de la troisiéme du singulier. Le verbe *aller*, en est un exemple. Les deux premieres personnes du pluriel, *nous allons*,

vous allez, sont entierement differentes du singulier, *je vais*, *tu vas*, & dans la troisiéme, on ne dit pas, *ils allent*, mais *ils vont*, par rapport à la troisiéme personne du singulier *il va*. On peut remarquer la mesme chose dans les verbes, *mourir*, *pouvoir*, *vouloir*, *venir*, & plusieurs autres; on dit aux deux, troisiémes personnes, *il meurt*, *ils meurent*; *il peut*, *ils peuvent*; *il veut*, *ils veulent*; *il vient*, *ils viennent*, quoy que ces verbes fassent aux deux premieres personnes du pluriel, *nous mourons*, *vous mourez*, & non pas *nous meurons*, *vous meurez*, comme ils devroient faire par l'analogie du singulier; *nous pouvons*, *vous pouvez*; *nous voulons*, *vous voulez*; *nous venons*, *vous venez*. Ce n'est pas seulement au preterit indéfiny *je pourveus*, que le verbe *pourvoir* ne suit pas son simple. On dit au futur, *je pourvoiray à cela*, & non pas *je pourverray*, quoy que *voir* qui est le simple, ait au futur *je verray*. *Prévoir*, fait aussi, *je prévoiray* au futur. *Entrevoir* & *revoir*, suivent *voir* dans tous ses temps.

Quelques-uns disent, *j'enverray chez vous* qui est le futur du verbe *envoyer*, & il y en a mesme qui l'écrivent. Je ne sçay si cette prononciation, est reçuë de tout le monde; mais je voudrois toûjours écrire *j'envoiray*.

Aller au devant.

VOicy comme il se faut servir de cette phrase, par exemple il faut dire, *il est allé au devant de luy*, & non

pas, *il luy est allé au devant*, *il luy faut aller au devant*, comme parlent les Gascons, & mesme quelques Parisiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion d es rovinciaux.

NOTE.

Luy aller à la rencontre est la mesme faute que *luy aller au devant*. Il faut dire *aller à sa rencontre*. Il y a déja une remarque sur ce mot, & l'on a fait observer qu'*aller à la rencontre de quelqu'un* se dit sans déference, au lieu qu'*aller au devant de quelqu'un* marque quelque déference.

Si, *particule conditionnelle*.

L'*I* de cette particule, quand elle est conditionnelle, & non autrement, ne se mange point devant aucune des cinq voyelles, si ce n'est devant *i*, encore n'est-ce qu'en ces deux mots, *il*, & *ils*. Par exemple on dit, *si aprés cela*, & non pas *s'aprés cela*; *si entre nous*, & non pas *s'entre nous*; *si implorant*, & non pas *s'implorant*: *si on le dit* & non pas *s'on le dit*; & enfin *si un homme*, & non pas *s'un homme*, mais devant *il*, & *ils*, cét *i*, se mange, & l'on dit, *s'il faut*, *s'il vient*, *s'ils viennent*, &

non pas *si il faut*, *si il vient*, *si ils viennent*, comme écrivent quelques-uns, même de ceux qui ont la reputation de bien écrire; & c'est ce qui a donné lieu à cette Remarque, dont je ne me serois pas avisé, comme la croyant superfluë, si je n'eusse trouvé cette faute continuelle en leurs écrits, qui étant dignes d'estre imitez en tout le reste, pourroient surprendre en cela leurs imitateurs.

NOTE.

Si, ne peut jamais estre mis devant *il* & *ils*, que comme particule conditionelle, si ce n'est dans cette façon de parler qui est populaire & de peu d'usage. *Ils n'ont presque pas de bien, & si ils font tous les jours grand' chere*, pour dire *quoy qu'ils ayent fort peu de bien, ils ne laissent pas de faire toûjours grand' chere.* Alors l'*i* de *si*, ne se mange point devant *ils*. Il est certain qu'on ne dit *s'il faut*, *s'il vient*, que pour éviter la cacophonie des deux *i* qui se rencontreroient, en disant *si il faut*, *si il vient*. Cependant, comme le remarque fort bien Monsieur de Vaugelas, non seulement l'*i* de *si* ne se mange point devant les autres voyelles, & l'on ne dit point *s'elle vient*, pour *si elle vient*; mais mesme *si* ne perd point son *i*, quand il est devant les autres mots qui commencent par *i*. Ainsi l'on dit, *si irrité du peu de respect qu'il a pour vous, vous cherchez à l'en punir:*

Si imprudemment vous tombez dans quelque faute, & non pas *s'irrité, s'imprudemment.*

Pact, pacte, paction.

PAct, ne vaut rien du tout, *pacte* est bon. On dit *un pacte tacite*, & que *les sorciers font un pacte avec le Diable*, mais *paction*, est le meilleur, & le plus usité, *faire une paction*. Il y a certaines Provinces en France, où l'on dit *pache*, pour *paction*, mais ce mot est barbare.

NOTE.

Sur ce que Monsieur de Vaugelas dit que *paction* est meilleur, & plus usité que *pacte*, Monsieur Chapelain a écrit qu'il faut dire, *les Sorciers font un pacte avec le diable*, & que *font une paction avec le diable*, ne vaut rien. Il ajoûte que *pacte* est consacré aux sortileges, & que *paction* est pour les traitez & conventions dans les choses morales. *Pact* ne se dit point.

Ebene, yvoire.

CEs deux mots sont feminins, il faut dire par exemple, *voilà de l'ébene bien noire, & de l'yvoire bien blan-*

che. Toute la Cour parle ainsi. Ceux qui travaillent en ébene, font ce mot des deux genres, mais il s'en faut tenir à la Cour. Pour ceux qui travaillent en yvoire, ils le font toûjours feminin.

NOTE.

Monsieur Menage rapporte un exemple de Rabelais qui a fait *yvoire* de ce mesme genre. Il ajoûte que presentement tous les Ebenistes font *ébene* feminin. C'est assurement de ce genre que sont ces deux mots.

Courroucé.

CE mot dans le propre est vieux, & n'est plus gueres en usage, car on dira rarement, *il est courroucé contre moy*, pour dire *il est en colere contre moy*; mais dans le figuré il est fort bon, comme quand on dit que *la mer est courroucée*, pour dire qu'elle est fort agitée, & qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainsi plusieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré, mais ils ne se presentent pas maintenant à ma memoire.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit, que le figuré n'ôte rien au propre à l'égard de *courroucé*, & que Monsieur de Vaugelas n'a pas eu raison de flétrir cette façon de parler, *il est courroucé contre moy*, en disant qu'on en use rarement. Je croy qu'on parle tres-bien lors que l'on dit dans le propre, *Dieu est courroucé contre son peuple, le Ciel est courroucé contre nous.* Il semble mesme qu'en parlant d'un homme, le mot *courroucé*, fait mieux entendre les effets exterieurs de la colere. Je voy beaucoup de personnes qui ne mettent qu'une *r* à *courroucé*, je croy que c'est comme il faut l'écrire, & qu'en prononçant ce mot, on n'y fait point sentir une double *r*.

Monsieur Menage dit qu'en Prose on n'employe jamais *courroux* qu'au singulier, mais qu'en vers on peut dire *mes courroux*. Il en rapporte plusieurs exemples, & entre autres celui-cy de Malherbe.

Certes vous estes bons, & combien que nos crimes
Vous donnent contre nous des courroux legitimes.

Comme il ne faut pas imiter Malherbe dans *combien que*, qu'il employe pour *encore que*, je croy aussi qu'il est bon de s'abstenir de mettre *courroux* au pluriel.

Digitized by Google

Vers, envers.

CEs deux prepoſitions ne veulent pas eſtre confonduës. *Vers*, ſignifie le *verſus* des Latins, comme *vers l'Orient, vers l'Occident* ; & *envers* ſignifie l'*erga*, comme *la pieté envers Dieu, envers ſon pere, envers ſa mere, &c.* *Vers* eſt pour *le lieu* & *envers* pour *la perſonne.* Ce ſeroit mal parler, de dire *la pieté des enfans vers le pere*, comme écrit toûjours un grand Homme. Que ſi l'on dit, il *s'eſt tourné vers moy*, & que de là on veüille inferer, que *vers*, ſe dit auſſi bien pour *la perſonne* que pour *le lieu*, on répond qu'en cét exemple, *vers* ne laiſſe pas de regarder *le lieu*, plûtoſt que *la perſonne*, comme le mot de *tourner* le fait aſſez voir.

NOTE.

Monſieur Menage obſerve que *vers* ſe dit, quelquefois de la perſonne. Il en donne pour exemples, *Ambaſſadeur vers le Pape, Ambaſſadeur vers la Republique de Veniſe.* Il eſt certain qu'on parleroit trés-mal en diſant *Ambaſſadeur envers le Pape*, mais *vers* en cét endroit ſemble encore regarder le lieu, puis qu'on ſous-entend en quelque ſorte le mot *envoyé* ;

envoyé Ambassadeur vers le Pape. Monsieur Chapelain dit que dans, *il s'est tourné vers moy, vers* signifie *devers*, & veut dire *de mon côté*, ou *du côté où j'étois. Devers* est une préposition qui a vieilly, & dont il n'y a plus que le peuple qui se serve.

Ulcere.

CE mot est masculin, *un ulcere amoureux*, dit un grand Personnage, en traduisant *vulnus alit venis.* On dit *un ulcere malin*, & non pas *maligne*; neanmoins à la Cour plusieurs le font feminin.

NOTE.

C'est M. le Cardinal du Perron qui a dit *un ulcere amoureux.* Monsieur Chapelain condamne ceux de la Cour qui ont fait *ulcere* feminin. Il est masculin.

Une partie du pain mangé.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *je n'ay fait que sortir de la chambre, j'ay trouvé une partie du pain mangé*, ou *j'ay trouvé une partie du pain mangée.* Cette question ayant esté agitée en fort bonne compagnie, & de personnes tres sçavantes en la Langue,

tous ſont demeurez d'accord que ſelon la Grammaire ordinaire, il faut dire, *une partie du pain mangée*, & non pas *mangé*; mais la plus-part ont ſoûtenu que l'Uſage diſoit, *une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, & que l'Uſage le voulant ainſi, il n'étoit plus queſtion de Grammaire ny de Regle. Meſme on a ajoûté, ce que je penſe avoir remarqué en divers endroits, qu'il n'y a point de locution qui ait ſi bonne grace en toutes ſortes de Langues, que celle que l'Uſage a établie contre la Regle; & qui a comme ſecoüé le joug de la Grammaire. En effet les Poëtes Grecs & Latins en ont fait de belles figures, dont ils ornent leurs écrits, comme eſt la ſynecdoche, qu'ils appellent, & pluſieurs autres ſemblables, ſur quoy ce mot de Quintilien eſt excellent, *aliud eſt Latinè, aliud Grammaticè loqui*. Mais pour revenir à nôtre exemple, on dit tout de méme, *il a une partie du bras caſsé, il a une partie de l'os rompu, il a une partie du bras emporté*, & non pas *caſsée, rompuë*, ny *emportée*. On pourroit en rendre quelque raiſon, mais il ſeroit ſuperflu, puis qu'il eſt conſtant que l'Uſage fait parler ainſi, & qu'il fait pluſieurs

plusieurs choses sans raison, & même contre la raison, ausquelles neanmoins il faut obeïr en matiere de langage.

NOTE.

Monsieur Chapelain pretend qu'on dit, *Il a une partie du bras rompu*, par le mesme usage qui fait dire *la plusspart du monde fait*, *omnia pontus erat*, je ne le croy pas. On dit, *la plusspart du monde fait*, & non pas *font*, parce qu'aprés *la plusspart*, il y a un genitif singulier qui détermine le verbe qui suit au singulier. Ainsi voila une regle, & elle est si bien établie, que si le genitif est au pluriel, il faut aussi mettre necessairement le verbe au pluriel, & dire, *la plusspart de ses amis l'ont abandonné*, & non pas, *l'a abandonné*, mais dans *j'ay trouvé une partie du pain mangé*, il n'y a que l'usage seul qu'on puisse donner pour raison.

Monsieur Menage ajoûte aux exemples de Monsieur de Vaugelas qu'il appelle *bizarres façons de parler*, les deux exemples qui suivent. *Il trouva une partie de ses hommes morts, & l'autre malade. De deux mille hommes qu'ils estoient, six cens demeurerent sur la place, & le reste se sauva par la connoissance qu'ils avoient du païs.* Il dit que pour parler regulierement, il faudroit dire, *Il trouva une partie de ses hommes morte; par la connoissance qu'il avoit du païs*; mais que ce seroit parler Allemand en François que de parler de la sorte.

Quoy qu'il faille dire *la plusspart des hommes font*, parce que dans ces sortes de phrases, c'est

le genitif singulier ou pluriel, qui détermine le verbe à estre du mesme nombre, on ne laisse pas de dire, *Une partie des Ennemis prit la fuite*, & je croy mesme que c'est mieux parler que de dire, *Une partie des Ennemis prirent la fuite*, parce qu'*une partie* n'est pas un nom qu'on puisse dire si collectif que *la pluspart*, mais je croy en mesme temps, que quand au lieu de ce genitif *des Ennemis*, on met la particule relative *en*, on dit également bien, *Il y en eut une partie qui prit la fuite*, & *qui prirent la fuite*. La raison est que ces mots, *Il y en eut*, offrent à l'esprit une maniere de pluriel dont il ne perd point l'idée, & ce qui fait voir cela, c'est qu'en ne mettant point *une partie*, à quoy *qui prit* se doit rapporter, il faut mettre necessairement le verbe au pluriel, *Il y en eut qui prirent la fuite*, c'est à dire, *Il y en eut plusieurs qui prirent la fuite*, & comme *une partie* se prend pour *plusieurs*, on dit de mesme, *Il y en eut une partie qui prirent la fuite*.

De la façon que j'ay dit.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *de la façon que j'ay dite*, quoy que selon la Regle il le faudroit faire feminin. Il y en a toûjours qui croyent que l'un & l'autre est bon, mais j'apprens qu'ils se trompent. En cet exemple, ces paroles *de la façon que*, sont comme *adverbiales*, & ont le même sens

Digitized by Google

que si l'on disoit *comme j'ay dit*. Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne me souviens pas maintenant, où il en faut user de même.

NOTE.

De la façon que signifie simplement *comme*, & cela estant, il faut dire, *de la façon que j'ay dit*, & non pas *que j'ay dite*, car pour mettre le participe de *dire* au feminin, il faudroit que la particule relative *que* fust relative à *façon*, *de la façon laquelle j'ay dite*, & dans cette phrase *que* ne se resout point par *laquelle*. On y sous-entend le relatif *le*; c'est comme si on disoit *de la façon que je l'ay dit*, & *le* estant masculin, il faut mettre *dit*, & non pas *dite*, par la regle établie dans une autre Remarque, que toutes les fois qu'un accusatif relatif est devant le verbe qui le regit, il faut que le participe de ce verbe s'accorde en genre & en nombre avec ce relatif. *Le Livre qu'il a lû, les Lettres que j'ay reçuës. Je l'ay trouvé, je l'ay trouvée, je les ay trouvez, je les ay trouvées.* La particule *que* dans, *de la façon que j'ay dit*, n'est pas plus relative, c'est à dire, ne s'exprime non plus par *laquelle*, que dans cette phrase, *de la façon qu'on m'a dit la chose*, & il n'y a personne qui ne voye qu'on ne sçauroit dire, *de la façon qu'on m'a dite la chose*, *que* ne se resolvant point par *laquelle*, puis qu'on ne diroit pas, *de la façon laquelle on m'a dit la chose*, ce qui fait connoistre clairement que *de la façon que j'ay dit* est mis pour, *de la façon que je l'ay dit*.

Digitized by Google

Il se vient justifier, il vient se justifier.

CEtte remarque est de grande estenduë, car à tous propos il s'offre occasion de dire l'un ou l'autre en d'autres exemples, que celuy que je viens de proposer, comme, *je ne le veux pas faire*, ou *je ne veux pas le faire*, *ils me vont blâmer*, ou *ils vont me blâmer*, & ainsi d'une infinité d'autres, où l'on employe les pronoms personnels. Il s'agit donc de sçavoir si tous deux sont bons, & cela estant, lequel est le meilleur. On répond que tous deux sont bons, mais que si celuy-là doit estre appellé le meilleur qui est le plus en usage, *je ne le veux pas faire*, sera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incomparablement plus usité. M. Coëffeteau observoit ordinairement le contraire, & mettoit le pronom auprés de l'infinitif, parce que faisant profession d'une grande netteté de stile, il trouvoit que la construction en étoit plus nette & plus reguliere; mais il y a plus de grace, ce me semble, en cette transposition, puis que l'Usage l'autorise, suivant ce qui a esté dit en la

Remarque, qui a pour titre, *Vne partie du pain mangé*. Une des principales beautez du Grec & du Latin consiste en ces transpositions, & comme elles sont fort rares en nôtre Langue, sur tout en Prose, elles en sont plus agréables.

NOTE.

Je croy que l'oreille seule décide dans toutes les façons de parler pareilles à celles qui sont employées dans cette Remarque. Ainsi *je ne le veux pas faire* est meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il sonne mieux à l'oreille. Par cette mesme raison, je dirois, *celuy que je viens de vous nommer*, plûtost que, *celuy que je vous viens de nommer*, à cause de la rudesse de ces deux mots, *vous viens*, qui ne sont separez par aucun autre. Il y a pourtant des occasions, où non seulement *il vient se justifier* est meilleur, que *il se vient justifier*, mais ou ce dernier seroit une faute. Ainsi il ne faut pas dire, *il se vint justifier, & répondre aux accusations qu'on luy avoit faites.* La raison est que ces premiers mots *il se vint*, ne se rapportent pas moins à *répondre* qu'à *justifier*, & qu'on trouve dans cette phrase, *il se vint répondre* qui est mal, parce que le pronom *se* y est superflu comme on y trouve, *il se vint justifier* qui est bien, parce que le pronom *se* y est gouverné par *justifier*. On connoist par là que la transposition du pronom personnel *se* est vicieuse; & qu'il faut dire, *Il*

vint se justifier, & répondre aux accusations, &c. auquel cas *il vint* fait une construction correcte, & s'accommode aussi bien avec *répondre*, qu'avec *se justifier*. De mesme il n'est pas quelquefois indifferent d'écrire, *Je lui pouvois reprocher*, ou quelque chose semblable, ou de mettre, *Je pouvois lui reprocher*. En voicy un exemple. *Je lui pouvois reprocher beaucoup de choses, & découvrir la trahison qu'il m'avoit faite, mais je crus qu'il valoit mieux, &c.* Il y a là une construction fort défectueuse, parce que ces mots *Je lui pouvois* se rapportent aussi bien à *découvrir* qu'à *reprocher*, & il est aisé de voir que mon intention n'est pas de dire, *Je lui pouvois découvrir la trahison qu'il m'avoit faite*, mais seulement *Je pouvois la découvrir à tout le monde*, de sorte que pour rendre la construction correcte, & empescher que l'esprit ne prenne une fausse idée, il faut dire, *Je pouvois lui reprocher beaucoup de choses, & découvrir la trahison qu'il m'avoit faite.*

Vieil, vieux.

TOus deux sont bons, mais non pas indifferemment; car *vieil*, ne se doit jamais mettre à la fin des mots, ny devant les substantifs, qui commencent par une consone, comme on ne dira pas, *c'est un homme vieil*, *c'est un habit vieil*, quoy qu'à Paris plusieurs disent, *du vin vieil*, mais mal. On ne dira pas non plus, *c'est un vieil garçon*,

c'est un vieil manteau, mais *un homme vieux, un habit vieux, du vin vieux, un vieux garçon, un vieux manteau.* Le seul usage donc de *vieil*, est devant les substantifs, qui commencent par une voyelle, comme *un vieil homme, un vieil amy, un vieil habit, &c.* Ce n'est pas qu'on ne die aussi *un vieux homme, un vieux amy, un vieux habit*, mais *vieil*, y est beaucoup meilleur.

NOTE.

Monsieur Menage dit que ceux de nos Anciens qui ont le mieux écrit, ont dit *vieil* devant une consonne aussi bien que devant une voyelle, que depuis on a dit *vieil* devant une voyelle, & *vieux* devant une consonne, mais qu'à present on dit toûjours *vieux*. Quoy qu'on le dise devant plusieurs mots qui commencent par une voyelle, dont Monsieur Menage rapporte ces deux exemples de Monsieur Maynard.

A Plote le vieux Esclave, &c.
Un Rimeur vieux & Gascon, &c.

Je croy que *vieil* est beaucoup meilleur devant *homme, habit, amy*, & autres semblables. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut dire *dépoüiller le vieil homme, dépoüiller le vieil Adam*, & non pas, *dépoüiller le vieux homme, le vieux Adam. Vieils* au pluriel n'a point d'usage, on

Digitized by Google

dit *vieux*, comme en ce proverbe, qui n'est bon qu'au pluriel, *vieux amis* & *vieux écus*.

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juste sur le mot de *vieux*. Il dit qu'il differe du mot d'*ancien*, en ce qu'on ne dit pas, *Il est plus ancien que moy*, pour dire precisément, *Il est plus âgé que moy*, & qu'*ancien* a rapport au siecle, & non pas à l'âge. Ainsi on dit qu'*Aristote est plus ancien que Ciceron*, parce qu'il vivoit dans un siecle qui precedoit de beaucoup celuy où Ciceron vivoit. On dit au contraire, *Ciceron estoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le même siecle. *Il est mon ancien dans le Parlement*, veut dire, *Il est receu avant moy*, quoy qu'il soit peut-estre plus jeune que moy. On dit aussi *une Maison ancienne*, quand on parle de la Famille, & *une vieille maison*, quand on parle des bâtimens. Toutes ces Remarques sont du Pere Bouhours, qui dans un autre Chapitre observe qu'il y a beaucoup de difference entre *antiquité* & *ancienneté*. Il fait remarquer qu'*antiquité* se prend d'ordinaire, pour les siecles passez, *les Heros de l'antiquité*, pour les ouvrages, & quelquefois pour les personnes des siecles passez, *Ce sont des restes de l'antiquité*; *cela sent sa bonne antiquité*, *on peut opposer les deux Scaligers à la plus sçavante antiquité*, & qu'on s'en sert aussi pour signifier d'anciens monumens, *Les antiquitez d'une Ville*, *les antiquitez Romaines*. Il dit ensuite qu'*ancienneté* dans sa propre signification marque le temps qu'il y a qu'une personne est reçuë en une charge ou en une societé, *Son ancienneté le fait passer devant les autres*. *C'est l'ancienneté qui regle les rangs*,

le

le droit d'ancienneté. Il ajoûte qu'il se dit en general des Maisons & des Familles, *l'ancienneté des Maisons est une des principales marques de leur Noblesse; cette Famille dont la grandeur & l'ancienneté sont connuës*, & qu'on dit aussi *de toute ancienneté* pour dire *de tout temps*. Il observe ailleurs qu'en matiere de Medailles, de Statuës, de Tableaux, & mesme d'Architecture, *antique* s'employe comme substantif, *une antique*, *de belles antiques*, *les beautez de l'antique*, & comme adjectif, *les estampes que nous voyons des choses antiques*, *dans les Statuës antiques*, *dans les plus beaux reliefs antiques*: *quand je pense à ces bastimens antiques dont &c.* Il fait encore remarquer, qu'on dit *un habit à l'antique*, *un habit antique*, *un air antique*, pour dire *un habit, un air du vieux temps*, & que *Loix antiques*, est une phrase consacrée pour signifier les Loix des Visigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueillies ensemble, parce qu'en parlant des autres Loix Romaines, Françoises, &c. de quelque temps qu'elles soient, il faut dire *loix anciennes*, comme *Coûtumes anciennes*, *Ceremonies anciennes*. Je ne parle point *d'antique* employé en Vers, où il a souvent plus de grace qu'*ancien*.

Vers les sables brûlans de l'Africain rivage,
Furent les murs hautains de l'antique Cartage.

Cymbales, tymbales, hemiſtiches.

CEs deux premiers mots ſont toûjours feminins, *des cymbales ſonantes. Hemiſtiche*, qui ſignifie un demi-Vers, eſt toûjoûrs maſculin, *un hemiſtiche.*

NOTE.

Le genre de ces trois mots n'eſt conteſté de perſonne. Les deux premiers ſont feminins, & le dernier maſculin.

Deux ou pluſieurs pluriels ſuivis d'un ſingulier avec la conjonction &, devant le verbe, comment ils regiſſent le verbe?

L'Exemple le va faire entendre, *Non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'évanoüirent.* Quelques-uns ont ſoûtenu que c'eſtoit bien dit, à cauſe des pluriels & de pluſieurs choſes qui precedent le verbe: car quand il n'y auroit que des ſinguliers, eſtant de diverſe nature, & joints par la conjonction *&*, ils regiroient toûjours le pluriel, donc à plus forte raiſon y ayant des pluriels. Neanmoins la pluſpart ne ſont pas de cet

avis, & tiennent qu'assurément il faut dire, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanoüit*, non pas à cause de *vertu*, qui est au singulier, & le plus proche du verbe *s'évanoüit*: car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ses honneurs, ses richesses, & sa vertu s'évanoüirent*, & non pas *s'évanoüit*, quoy que *vertu*, en cet exemple soit au singulier, proche du verbe, comme en l'autre; mais cela procede, si je ne me trompe, de deux raisons; l'une que l'adjectif, *tout*, comme c'est un mot collectif, & qui reduit les choses à l'unité, quand il est immediatement devant le verbe au singulier, il demande necessairement le singulier du verbe qui le suit, nonobstant tous les pluriels qui le precedent, & pour le faire voir plus clairement, servons-nous du même exemple, & disons, *tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'évanoüirent.* Il est certain que presque tous ceux qui sont sçavans en nôtre Langue, condamnent cette façon de parler, & soustiennent qu'il faut dire, *s'évanoüit*, quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple, il ne faille dire, *ses honneurs, ses*

richesses, & sa vertu s'évanoüirent. Il n'y a donc que l'adjectif *tout*, qui cause cette difference. La seconde raison meilleure encore que la premiere, est, que la particule *mais*, qui est au premier exemple, separe en quelque façon ce membre de celuy qui le precede, & rompant la premiere construction des pluriels, en demande une particuliere pour elle, qui est le singulier, ce *mais* servant comme d'une barriere entre-deux, & d'un obstacle pour empêcher la communication & l'influence des pluriels sur le verbe, Quoy qu'il en soit, & à quelque cause qu'on l'attribuë, l'Usage le fait ainsi dire presque à tout le monde, & les femmes que j'ay consultées là dessus, à l'imitation de Ciceron, sont toutes de cet avis, & ne peuvent souffrir, *non seulement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'évanoüirent.* Que si l'on demande ce que deviendront ces pluriels, *tous ses honneurs & toutes ses richesses*, sans aucun verbe qu'ils regissent, il faut répondre, que l'on y sous-entend le même verbe pluriel *s'évanoüirent*, lequel neanmoins on n'exprime pas, pour n'être pas obligé de le repeter deux

Digitized by Google

fois, quand on le met aprés *toute sa vertu*; car si l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses s'évanoüirent, mais toute sa vertu*, il faudroit sous-entendre *s'évanoüit*. Mais il est beaucoup plus élégant de le sous-entendre en cet exemple aprés les pluriels, qu'aprés le singulier.

NOTE.

C'est assurément à cause de *mais*, qui en commençant le second membre de la periode fait sous-entendre *s'évanoüirent* dans le premier, qu'il faut dire, *non seulement tous ses honneurs & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanoüit.* Ce n'est pas la mesme chose quand on met la conjonction *&* au lieu de *mais*, & je ne croy pas qu'il fût permis de dire *tous ses honneurs, toutes ses richesses & toute sa vertu s'évanoüit.* Il me semble que l'adjectif *tout* ne peut reduire assez les choses à l'unité pour demander le singulier du verbe qui le suit, malgré les autres nominatifs pluriels qui le precedent. Diroit-on, *tout son esprit, toute sa douceur & toute sa fermeté l'abandonna en cette occasion*. Il n'y a là que des singuliers qui veulent pourtant qu'on dise, *l'abandonnerent*, quoyque *tout* soit employé dans cette phrase comme il l'est dans l'autre, & pourquoy des mots pluriels mis devant un mot collectif, ne regiroient-ils pas aussi le pluriel?

Monsieur de la Mothe le Vayer, qui ne dit rien contre, *non seulement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'évanoüit,* ne sçauroit souffrir, *tous ses honneurs, toutes ses richesses & toute sa vertu s'évanoüit.* Voicy comme il parle dans une de ses lettres des Remarques sur la Langue Françoise. *Tout cét article est contre l'usage aussi bien que contre la raison. Il n'est pas vray, comme l'assure Monsieur de Vaugelas, que tous ceux qui sont sçavans en nostre Langue condamnent cette phrase,* tous ses honneurs, toutes ses richesses & toute sa vertu s'évanoüirent. *Il veut qu'on mette* s'évanoüit *au singulier, ce qui seroit un parfait solecisme, à cause que les pluriels* honneurs *&* richesses *demeureroient sans construction & sans regime. L'oreille & l'esprit sont si fort blessez quand on entend,* tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'évanoüit, *qu'en verité je n'ay pas trouvé un homme du mestier d'écrire & de bien parler, qui n'ait rejetté cette élocution.*

Trois substantifs, dont le premier est masculin, & les deux autres, feminins, quel genre ils demandent.

PArce que le genre masculin est le plus noble, il prevaut tout seul contre deux feminins, même quand ils sont plus proches du regime. Par exemple M. de Malherbe a dit,

L'air, la mer & la terre,
N'entretiennent-ils pas
Vne ſecrette loy de ſe faire la guerre,
A qui de plus de mets fournira ſes
repas?

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas.* Et afin qu'on ne croye pas, que ce ſoit une licence poëtique, voicy des exemples en Proſe, *le travail, la conduite, & la fortune peuvent ils pas élever un homme? Le travail, la conduite, & la fortune joints enſemble*, & non pas *jointes.*

NOTE.

Il n'y a aucune conteſtation dans les exemples que Monſieur de Vaugelas rapporte Ainſi le maſculin devant l'emporter ſur le feminin, parce que c'eſt le genre le plus noble, je dirois, *il trouva l'étang & la riviere glacez.* Cela ne fait aucune peine à l'oreille. Lors que l'on entend *glacez* au pluriel, on connoiſt d'abord que cét adjectif ou participe prend ce nombre à cauſe qu'il ſe rapporte à deux ſinguliers qui le precedent, mais il n'en va pas de meſme quand les ſubſtantifs ſont au pluriel. On ne s'attache qu'au dernier des deux, lors que l'adjectif n'en eſt ſeparé par aucun mot, & j'avouë que je dirois, *il trouva les eſtangs & les rivieres glacées*, & non pas, *les eſtangs & les rivieres*

glacez. La raison est, que *glacez* estant auprés de *rivieres* qui est pluriel, on oublie en quelque sorte, que le mot *estangs* precede *rivieres*, & l'oreille souffre à entendre dire *les rivieres glacez*, sans que *glacez* soit separé de *rivieres* par aucun mot, car quand il se trouve un ou plusieurs mots entre le dernier substantif pluriel, feminin, & l'adjectif masculin, l'oreille ne souffre point, & l'on dit fort bien, *les étangs & les rivieres qu'il trouva par tout glacez, l'empescherent de &c.* Selon cette regle, on parle fort bien en disant, *les honneurs & les graces qu'on me fit, furent enviez de beaucoup de monde.* C'est ce qui a esté décidé depuis peu de jours dans une assemblée d'habiles gens où cét exemple fut proposé. On demanda ensuite s'il falloit dire au preterit défini dans ce même exemple, *les honneurs & les graces qu'on m'a faites*, ou bien *les honneurs & les graces qu'on m'a faits*, à cause que le participe *faits* qui est masculin, est separé par deux mots de *graces*, qui est le dernier adjectif feminin. Quelques-uns qui furent d'abord pour le participe masculin, dirent ensuite qu'il faloit chercher un autre tour, mais ce n'estoit pas resoudre la question, c'estoit l'éluder. On tomba d'accord enfin qu'il faloit dire *les honneurs & les graces qu'on m'a faites*, & que *faites* n'estoit point censé estre separé de *graces*, parce que c'estoit la mesme chose que si on disoit, *les graces faites à moy.* On dit encore que l'adjectif n'estoit censé estre separé du substantif que quand le verbe auxiliaire *estre* ou quelque autre, estoit entre deux, ce qu'on pouvoit remarquer dans ce mesme exemple où il faloit dire, *les honneurs*

& les graces qu'on m'a faites ont esté fort enviez. Il y a des constructions si particulieres dans nostre langue, qu'on s'y trouve tous les jours embarassé, sans qu'on en puisse donner de regles certaines.

Verbes qui doivent estre mis au subjonctif, & non à l'indicatif.

PAr exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, & non pas *que je l'ay trompé*, en l'indicatif. La Regle est, que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, si le premier est accompagné d'une negative, les deux autres qui suivent, doivent estre mis au subjonctif, comme sont en cet exemple, *puisse*, & *je l'aye trompé.* Pour le premier, je ne vois personne qui y manque, mais pour le second, plusieurs mettent l'indicatif pour le subjonctif, & disent, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ay trompé*, au lieu de dire, *que je l'aye trompé.* C'est une faute que fait d'ordinaire un de nos meilleurs Ecrivains, & ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empêcher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence, que puis

Digitized by Google

qu'un ſi excellent Autheur y manque, d'autres y manqueront auſſi.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas n'a examiné que l'exemple propoſé dans cette remarque, lors qu'il a donné pour regle que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, ſi le premier eſt accompagné d'une negative, les deux autres qui ſuivent doivent eſtre mis au ſubjonctif. Si cette regle eſtoit vraye, il faudroit dire, *il ne ſçait pas qu'on diſe dans la ville qu'il ſoit un mal-honneſte homme*, ce qui ſeroit ridicule. Cependant voila une periode dans laquelle il ſe rencontre trois verbes, dont le premier eſt accompagné d'une negative, & il faut pourtant mettre les deux qui ſuivent à l'indicatif, & dire, *il ne ſçait pas qu'on dit dans la ville qu'il eſt un mal honneſte homme.* Voicy un autre exemple de trois verbes dans la meſme periode, où quoy que le premier ſoit ſans negative, les deux autres ne laiſſent pas d'eſtre mis au ſubjonctif. *Il veut que je permette que mon fils faſſe le voyage d'Italie.* Cela fait voir que les verbes ne ſont mis au ſubjonctif que lors qu'ils ſont precedez par d'autres verbes qui veulent qu'ils y ſoient mis. Ainſi comme *dire*, n'eſt point un de ceux qui demandent que le verbe qui les ſuit ſoit au ſubjonctif, il me ſemble qu'on parle bien en diſant, *je ne crois pas que perſonne puiſſe dire que je l'ay trompé,* quoy que l'on puiſſe auſſi fort bien dire, *que je l'aye trompé.* Il faut en cela conſulter l'uſage. Le verbe *croire* accompagné d'une negative gouverne le ſubjonctif, *je ne croy pas que*

personne puisse dire, & sans negative il demande l'indicatif, *ie croy que tu ne peux m'accuser &c.* Dans la seconde & troisiéme personne il gouverne indifferemment l'indicatif ou le subjonctif, & l'on dit également bien, *tu crois, il croit que je suis de ses amis*, &, *tu crois, il croit que je sois de ses amis.* C'est la mesme chose dans l'imparfait, *je croyois qu'il estoit de tes amis. Je croyois qu'il fust de tes amis.* Au preterit définy ainsi qu'à l'indéfiny, il ne gouverne que l'indicatif; *J'ay crû, je crûs qu'il estoit de tes amis*, & l'on ne peut dire, *j'ay crû qu'il fust de tes amis.*

Aprés *il semble*, on peut mettre le verbe à l'indicatif ou au subjonctif, & on dit également bien, *il semble que tout est fait pour me nuire, il semble que tout soit fait pour me nuire.* Monsieur Menage qui trouve la derniere expression plus naturelle & plus Françoise, fait remarquer que quand on dit, *il me semble* au lieu de *il semble*, il faut mettre necessairement le verbe qui suit à l'indicatif. On dit, *il me semble que cette femme est belle*, & on ne peut dire au subjonctif, *il me semble que cette femme soit belle.* Cette difference est particuliere.

Le verbe doit estre toûjours mis au subjonctif aprés, *rien qui* & *personne qui. Il n'y a rien qui soit plus dégoûtant; je ne connois personne qui fasse plus de cas des habiles Gens.* Cela arrive en beaucoup de manieres de parler, aprés les verbes qui sont accompagnez d'une negative. On met aussi le verbe au subjonctif plûtost qu'à l'indicatif, quand un comparatif le precede, & il me semble qu'il est mieux de dire, *la meilleure raison que vous puissiez me donner*, que, *la meilleure raison que vous pouvez me donner.*

La pluspart des Parisiens en mettant le verbe à l'imparfait du subjonctif, retranchent la derniere syllabe de la premiere personne, ce qui est une faute. Ils disent par exemple, *il croyoit que je fus d'intelligence avec luy, il vouloit que je fis des choses qui me repugnoient; il consentoit que je m'appuyas de son authorité.* Il faut dire, *il croyoit que je fusse, il vouloit que je fisse, il consentoit que je m'appuyasse.*

Le verbe *vouloir* qui fait au present du subjonctif, *que je veüille, que tu veüilles, qu'il veüille*, emprunte au pluriel les deux premieres personnes de l'imparfait de l'indicatif. On dit, *il ne peut croire que nous voulions luy resister*, & non pas *que nous vueillions. Si vous cherchez à vous corriger, & que vous vouliez vous mettre dans la bonne voye*, & non pas, *que vous veüilliez.* Plusieurs personnes donnent le mesme usage au verbe *faire*, & disent *pourvû que nous faisions, il veut que vous faisiez ce qu'il dit.* C'est mal parler; il faut dire, *pourvû que nous fassions, il veut que vous fassiez, &c.*

Il me reste à parler d'une autre faute dont on ne s'apperçoit que dans ce qui est écrit, parce que la prononciation ne la fait pas remarquer. Par exemple quelques-uns écrivent, & je l'ay vû souvent imprimé, *quoy qu'il trouva fort mauvais qu'on luy tint de tels discours, il ne voulut pas le faire connoistre.* On doit écrire *il trouva*, quand on employe la troisiéme personne du préterit indefiny, *il trouva tous ses amis assemblez*; mais quand on le met à la troisiéme personne de l'imparfait du subjonctif, comme dans l'exemple que je viens de proposer, il faut écrire *trouvast* avec *st*, *quoy qu'il trouvast fort mauvais.* Il en est de

mesme de *tint* qui suit, il faut écrire *tinst* avec *st*, parce qu'il est au subjonctif, & que *tint* sans *s*, est la troisiéme personne du preterit indefini, *je tins, tu tins, il tint*, au lieu que dans *il trouva mauvais qu'on luy tinst de tels discours*, *tinst* est la troisiéme personne de l'imparfait du subjonctif, où il faut toûjours une *s*, *que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tinst.* On dit de mesme, *aprés qu'il eut fait*, sans *s*, parce que *eut* est la troisiéme personne de, *j'eus*, ces mots *aprés que* ne gouvernant point le subjonctif, & il faut dire, *quoy qu'il eust fait* avec une *s*, parce que *eust*, dans cette phrase, est la troisiéme personue de l'imparfait du subjonctif, *j'eusse.* Pour sçavoir quand il faut écrire *il eut* ou *il eust*, comme en ces deux exemples où beaucoup de gens se trompent, *si tost qu'il eut dit, il en eust dit davantage si &c.* il faut mettre le verbe à la premiere personne. S'il y a *j'eus*, comme il se trouve dans, *si tost que j'eus dit*, il faut mettre *eut* sans *s* à la troisiéme personne, *si-tost qu'il eut dit.* S'il y a *j'eusse* à la premiere personne, comme il se trouve dans, *j'en eusse dit davantage*, il faut mettre *eust* avec une *s* à la troisiéme, *il en eust dit davantage.* On peut observer la mesme chose en quantité d'autres verbes, pour estre assuré s'il faut écrire, par exemple *il fut* ou *il fust*; *il vint* ou *il vinst.* Cela dépend de la premiere personne selon qu'on y trouve, *je fus*, ou *je fusse*; *je vins*, ou *je vinsse.*

Il n'y a qu'un verbe dans toute la Langue qui se mette au subjonctif, sans qu'aucun autre mot le precede. C'est *sçavoir*, accompagné au present d'une negative. On dit, *je ne sçache rien de plus fâcheux, je ne sçache personne si peu avisé qui veüille, &c.* Ce qu'il y a de particulier, c'est que

cette maniere de parler n'a lieu que dans la premiere personne, car on ne dit point, *tu ne sçaches rien, il ne sçache rien*. Dans cette phrase, *je ne sçache* est mis pour *je ne connois*, comme l'imparfait du subjonctif de ce mesme verbe se met pour le present de *pouvoir*. *Je ne sçaurois m'empescher de vous faire connoistre*, pour dire, *je ne puis m'empescher*, *&c.*

Envoyer.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer, &c.* ou bien *il envoya son fils au devant de luy l'asseurer* sans *pour*. On répond que l'un & l'autre est bon, mais la question ayant esté proposée à des gens capables de la resoudre, les uns ont cru qu'il estoit plus naturel de mettre *pour*, & les autres, plus élegant de le supprimer.

NOTE.

Je ne sçay s'il y a de l'élegance à supprimer *pour* dans l'exemple de Monsieur de Vaugelas. Il est certain que l'on dit fort bien, *il envoya son fils l'asseurer*, mais comme, *il envoya* ne s'accommode pas avec toutes sortes d'infinitifs, puisqu'on ne peut dire, *il envoya son fils au devant de luy l'empescher de venir*, & qu'il faut dire necessairement *pour l'empescher de venir*, je dirois aussi, *pour l'asseurer*. Il y en a qui font assez ordinairement

une faute en faiſant gouvener le datif de la perſonne au verbe *aſſurer.* Ils diſent par exemple, *il luy aſſura que les ennemis eſtoient au nombre de quinze mille hommes.* Il faut dire, *il l'aſſura.* Ce qui les trompe, c'eſt que de meſme qu'on dit, *il m'a écrit, il luy a écrit, il m'a dit, il luy a dit,* ils croyent que parce qu'on dit *il m'a aſſeuré, que les ennemis &c.* on peut auſſi dire *il luy a aſſuré que &c.* Mais ils ne prennent pas garde que dans *il m'a écrit, il m'a dit,* le pronom perſonnel *me* eſt au datif, *il a écrit à moy, il a dit à moy,* ce qui oblige à dire, *il luy a écrit, il a écrit à luy,* & que dans *il m'a aſſuré,* ce meſme pronom *me* eſt à l'accuſatif, *il a aſſuré moy,* ce qui empeſche qu'on ne puiſſe dire *il luy a aſſuré,* quoy que l'on diſe fort bien *il m'a aſſuré.*

Aprés ſix mois de temps écoulez.

CEtte Remarque eſt preſque ſemblable à celle qui a pour titre, *Une partie du pain mangé.* La queſtion eſt s'il faut dire; *Aprés ſix mois de temps écoulez,* ou *aprés ſix mois de temps écoulé.* On tient que l'un & l'autre eſt bon, mais que le premier eſt le plus grammatical, & le ſecond plus élegant.

NOTE.

Non ſeulement je ne croy point qu'il ſoit plus élegant de dire, *aprés ſix mois de temps écoulé,* mais je ſuis perſuadé que c'eſt une faute.

Digitized by Google

La raiſon eſt que l'adjectif *écoulez*, ſe rapporte uniquement à *ſix mois*, ſans avoir égard à *temps*, ce genitif eſtant inutile, & la phraſe ſubſiſtant quand on le ſupprimeroit, *aprés ſix mois écoulez*. Il n'en eſt pas de meſme de cette autre phraſe, *une partie du pain mangé*. Voila un genitif qu'on n'en peut ôter, & comme *le pain* eſt l'unique ſubſtantif que l'on conſidere en cette phraſe, puiſqu'on ne peut dire *une partie* ſans expliquer dequoy eſt cette partie, l'adjectif doit ſe rapporter à *pain*. On dira de meſme, *il y eut une partie des citrons mangez, il y eut une partie des liqueurs beuës*. Dans toutes ces phraſes, l'adjectif s'accommode en genre & en nombre avec les choſes qui y ſont marquées, & non pas avec *une partie*, qui eſt un mot qu'on ne peut employer ſeul, ou du moins ſans relatif. Je croy meſme que quand *une partie* eſt avec un relatif, il faut faire rapporter l'adjectif qui ſuit, à ce qui eſt ſignifié par ce relatif, & non pas à *une partie*, & qu'on doit dire, *On apporta un grand baſſin de citrons, il y en eut une partie de mangez*, plûtoſt que, *il y en eut une partie mangée* ou *de mangée*. Ce qui me convainc qu'on ne ſçauroit dire *aprés ſix mois de temps écoulé*, c'eſt qu'en d'autres phraſes de cette nature où il y a un genitif que l'on pourroit ſupprimer, l'adjectif ne ſe rapporte jamais à ce genitif. Ainſi on ne peut dire, *aprés trois heures du jour employé à la promenade, aprés trois jours de la ſemaine paſſée en plaiſirs*. Il faut dire, *trois heures du jour employées à la promenade, trois jours de la ſemaine paſſez en plaiſirs*.

Accoû-

Accoûtumance.

CE mot commence à vieillir. Au lieu d'*accoûtumance*, on dit maintenant *coûtume*, quoy que ce soit un mot équivoque, & qu'*accoûtumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il signifie. Mais il n'y a point de raison contre l'Usage.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer ne peut souffrir que Monsieur de Vaugelas prefere *coûtume* à *accoûtumance*, & qu'il dise qu'*accoûtumance* commence à vieillir, aprés avoir dit qu'il exprime mieux & uniquement ce qu'il signifie. Monsieur Chapelain pretend qu'on n'employe *coûtume*, au lieu d'*accoûtumance*, que selon l'application que l'on en fait, & que ces deux mots ne signifient pas toûjours la mesme chose. Il dit qu'*un amour d'accoûtumance* est une affection contractée avec une personne à force de la voir, & qu'*un amour de coûtume* est une affection, comme qui diroit à la mode, comme on a accoûtumé d'aimer, à la difference des amours qui ne se font pas à l'ordinaire. Il ajoûte que quand ils se prendroient pour une mesme chose, le vray sens donné à l'amour d'accoûtumance est mieux, & plus proprement exprimé par *accoûtumance* que par *coûtume*.

Selon le Pere Bouhours, *accoûtumance* qui commençoit à vieillir du temps de Monsieur de Vaugelas, s'est rétabli peu à peu. Je sçay que plusieurs bons Ecrivains s'en servent, mais *habitude* me paroist plus doux, & je dirois plûtost, *il fait cela par habitude, il a une mauvaise habitude*, que de dire, *il fait cela par accoûtumance, il a une mauvaise accoûtumance.*

Il y a une chose remarquable dans le verbe *accoûtumer*, selon qu'il est joint avec les verbes auxiliaires *avoir* ou *estre*. Quand il est avec *avoir*, il demande que la particule *de* precede l'infinitif qui le suit, *j'ay accoûtumé de faire, ils ont accoûtumé d'aller tous les ans à la campagne*, & quand il est avec *estre*, il demande la particule *à*, *je suis accoûtumé à soufrir, il est accoûtumé à vivre en retraite.* Il est vray, que l'on peut dire que ce sont deux verbes, differens en quelque sorte; *s'accoûtumer* gouverne toûjours *à*, *je m'accoûtume à prendre les choses comme elles viennent; il s'accoûtumoit à mener une vie plus relâchée*, & *avoir accoûtumé* gouverne toûjours *de*, *il avoit accoûtumé de pousser à bout les mauvais plaisans.* Ainsi Voiture n'a pas bien parlé quand il a dit, *il vous importe de vous accoûtumer de haïr l'injustice*, au lieu de dire, *il vous importe de vous accoûtumer à haïr l'injustice.* La cacophonie que font les deux *a* qui se suivent dans *à haïr*, n'est point icy à considerer.

D'avanture.

AVanture est un fort bon mot en divers sens, mais l'adverbe qui en est composé, *d'avanture*, pour signifier *par hazard, de fortune*, n'est plus gueres en usage parmy les excellens Ecrivains. *Par avanture*, pour *peut-estre*, commence aussi à devenir vieux, quoy qu'il y ait encore de fort bons Autheurs qui s'en servent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire, étant bien assuré qu'il vieillit. On dit bien *un mal d'avanture*, mais là, il n'est pas adverbe, il est nom.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer ne veut point bannir d'*avanture*. Monsieur Chapelain observe qu'on dit encore *par cas d'avanture*, pour *par rencontre, par un accident fortuit, inopiné*, mais il le traite de vieux. On a déja remarqué que *d'avanture* pour signifier *par hazard*, ne se dit plus du tout, ny *par avanture* pour dire *peut-estre*.

Digitized by Google

Le peu d'affection qu'il m'a témoigné.

ON disputoit s'il faloit dire *le peu d'affection qu'il ma témoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a témoignée*. Quelques-uns étoient d'avis du second, & de dire, *témoignée*, au feminin, le raportant à *affection*; mais la plûpart le condamnerent tout à fait, soûtenant qu'il faloit dire *témoigné*, au masculin, qui se raporte à *le peu*, & certainement il n'y en a gueres, à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent esté de cette opinion. Il en est de même de tous les adverbes de quantité *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, *&c.* comme, *J'ay plus perdu de pistoles en un jour, que vous n'en avez gagné en toute vostre vie*, & non pas *gagnées*, parce que *gagné*, se rapporte à *plus*, & non pas, à *pistoles*. Il en est de même des autres, que j'ay marquez. Ceux même qui croyent que *témoignée* soit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre est bon aussi; c'est pourquoy on ne peut manquer de dire *témoigné*, & ce ne seroit pas sagement fait de risquer une chose, quand on s'en peut assurer. Il y a encore dans la

prochaine Remarque une raison convaincante, par laquelle il faut dire *témoigné*, & non pas *témoignée*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer pretend qu'on ne risque rien en disant *le peu d'affection qu'il m'a témoignée*, quoy qu'on dise fort bien *témoigné*. Pour moy, je voudrois dire *témoigné*, *le peu de bonté qu'il a eu pour son amy*, & non pas, *qu'il a eüe*, mais je ne voudrois pas établir pour regle, que toutes les fois qu'il y a un substantif joint avec *le peu*, le relatif qui suit doit se rapporter à *le peu*, & non pas au substantif. Il s'y rapporte à la verité par un usage dont on ne peut rendre raison, quand le substantif est au singulier. *Le peu d'affection qu'il m'a témoigné*; *le peu de bonté qu'il a eu pour moy*, c'est comme si on disoit, *lequel peu d'affection*, *lequel peu de bonté*, mais il n'en est pas de mesme quand le substantif est au pluriel. Il faut dire *le peu d'amis que j'ay trouvez*, *le peu de visites que j'ay receuës*, & non pas, *le peu d'amis que j'ay trouvé*, *le peu de visites que j'ay receu*. Si l'on pretend qu'il le faille dire, & que dans ces deux exemples le relatif *que* doive se rapporter à *le peu*, & non pas à *amis* & à *visites*, comme il se rapporte à *le peu* dans les deux exemples où le substantif est au singulier, il faudra que l'on m'accorde que ce relatif *que* qui est à l'accusatif & qu'on veut qui se rapporte à *le peu*, doit aussi s'y rapporter quand il sera mis au nominatif. Ainsi il faudra dire suivant cette regle, *le peu d'amis qui m'a offert son service*, *le peu de visites*

Digitized by Google

qui m'a esté vendu, ce qui seroit ridicule. Je suis surpris que pour faire voir qu'il faut dire *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, Monsieur de Vaugelas rapporte un exemple qui n'est point du tout dans le mesme cas. Cét exemple est, *j'ay perdu plus de pistoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute vostre vie.* Il n'y a aucun doute qu'il faut dire *gagné*, & non pas *gagnées.* Il faudroit dire *gagnées*, si *que* relatif estoit l'accusatif du verbe qui le suivroit, comme en cét exemple, *je viens de perdre toutes les pistoles que j'avois gagnées ce matin*, c'est à dire *lesquelles j'avois gagnées*, mais dans celuy de Monsieur de Vaugelas, non seulement *que* n'est point relatif, & par consequent il ne peut estre l'accusatif du verbe qui suit, mais ce verbe qui est aprés *que*, a le relatif *en* pour accusatif, lequel relatif ne demande point que le participe *gagné* s'accorde en genre & en nombre avec le substantif *pistoles*, dont il tient la place. Dans cette phrase *j'ay plus de pistoles que vous n'en avez gagné*, on veut dire *que vous n'avez gagné de pistoles*, & il ne s'y trouve point de *que* relatif qui se puisse resoudre, par *lequel* ou *laquelle*, auquel cas, c'est à dire quand il s'y resout, le participe doit s'accorder en genre & en nombre avec le substantif, dont *que* relatif tient la place, *les pistoles que j'ay gagnées.*

L'article indéfini ne reçoit jamais aprés soy le pronom relatif, ou le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indefini.

EXemple, *il a esté blessé d'un coup de fléche, qui estoit empoisonnée.* Ce feroit mal parler, parce que *fléche*, n'est regy que d'un article indéfiny, qui est *de*, & à cause de cela le pronom relatif *qui*, ne sçauroit se rapporter à *fléche.* Mais s'il y avoit, *il a esté blessé de la fleche, qui estoit empoisonnée*, alors ce seroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple, *fléche*, a un article défini, qui est *de la*, auquel le pronom *qui*, en tous les cas & en tous les nombres se rapporte parfaitement bien. A quoy il faut ajoûter que le pronom *un*, ou *ce cette, ces*, & autres semblables avec l'article indefini, valent autant que l'article defini; comme, *il a esté blessé d'une fléche qui estoit empoisonnée*, se dit tout de méme que, *il a esté blessé de la fléche qui, &c.* le pronom *une*, équipolant l'article, *la.* Donc suivant cette regle, qui ne souffre jamais d'exception, on ne peut pas dire *le peu d'affection qu'il*

m'a tesmoignée, parce que *tesmoignée*, & *que*, qui est devant *il*, se rapporteroient necessairement à *affection*, & *tesmoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaison & l'entremise du pronom *que*, lequel ne se peut rapporter à *affection*, à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indefini, à sçavoir *de*. Il faut donc de necessité qu'il se rapporte à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article indefini. La remarque suivante fortifiera encore celle-cy.

NOTE.

Quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer ait soûtenu que cette regle estoit fausse, Monsieur Menage a raison de dire que pour une plus grande perfection, elle a lieu en beaucoup d'endroits, & qu'il est mieux de dire, *il a esté blessé d'un coup de fléche empoisonnée*, que, *d'un coup de fléche qui estoit empoisonnée*, mais cette regle ne doit pas autoriser, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, par la seule raison que si on disoit *témoignée*, ce participe, & le relatif *que* qui est devant *il*, se rapporteroient necessairement à *affection*, ce que Monsieur de Vaugelas pretend qui ne peut estre, à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indéfiny, à sçavoir *de*. Quand je dis, *le peu d'amis qu'il trouva*, *amis* n'a que ce mesme article indéfiny. Cependant par les deux exemples rapportez dans l'autre

l'autre remarque, on voit clairement que le relatif *qui* se rapporte à des noms qui n'ont que l'article indefiny, puisqu'il faut dire, *le peu d'amis qui sont venus m'offrir leur service*; *le peu de visites qui m'ont esté rendues.* Ainsi on doit demeurer d'accord que ce n'est pas une necessité que dans ces sortes de phrases le *que* ou le *qui* relatifs se rapportent à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article definy. On dit au singulier, *le peu de force qui m'est resté*, & alors *qui* se rapporte à *le peu.* On dit au pluriel *le peu de forces qui me sont restées*, & dans cette phrase *qui* se rapporte à *forces* Ainsi quand on dit, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, ce n'est point par la mesme raison qui fait qu'on parle mal, en disant, *il fut frappé d'un coup de fléche qui estoit empoisonnée*, à moins qu'on ne pretendît que *de* joint à un singulier fût un article indefiny, *le peu de force qui m'est resté*, & qu'il devinst définy, quand il est joint à un pluriel, *le peu de forces qui me sont restées.*

Le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article.

COmme nous venons de dire que le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom, qui n'a qu'un article indefini, de méme nous ajoûtons, qu'à plus forte raison il ne se rapporte point au nom qui n'a point d'article. On peut exprimer cela d'une façon, qui sera

Digitized by Google

peut-eſtre plus claire, & dire ainſi. Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir aprés ſoy un pronom relatif, qui ſe rapporte à ce nom là. L'exemple le fera encore mieux entendre, comme ſi l'on dit : *il a fait cela par avarice, qui eſt capable de tout*, c'eſt mal parler, parce qu'*avarice* n'a point d'article, & ainſi ne ſe peut aider du pronom relatif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne luy peut eſtre appliqué, ou rapporté en aucun des ſix cas, ny en aucun nombre. Il en eſt de méme du mot *dont*, qui tient la place du pronom relatif; car on ne dira point, *il a fait cela par avarice, dont la ſoif ne ſe peut éteindre.*

On pourroit objecter que cette Regle eſt veritable en tous les cas de la declinaiſon des noms, excepté au vocatif; car par exemple on dira fort bien par apoſtrophe, *Avarice, qui cauſes tant de maux; hommes, qui vivez en beſtes, &c.* Et il eſt vray que c'eſt en ce ſeul cas où l'on trouvera un nom ſans article, avec un pronom qui ſe rapporte au nom; mais il y a double réponſe: la premiere, que cette exception n'empécheroit pas que la Regle ne fût veritable en tout le reſte; la ſeconde, que même la Re-

gle subsiste encore au vocatif, & n'y souffre point d'exception, parce que l'article du vocatif, *ô*, y est sous-entendu, mais l'article n'est point sous-entendu aux autres cas.

Que si l'on avoit la curiosité de demander pourquoy le nom, qui n'a point d'article, ou qui n'en a qu'un indefini, ne peut avoir aprés soy un pronom relatif, on pourroit se défaire de cette question par la réponse commune, que l'Usage le veut ainsi. Ce ne seroit pas mal répondu : mais quoy que l'Usage fasse tout en matiere de Langue, & qu'il fasse beaucoup de choses sans raison, & même contre la raison, comme nous sommes obligez de dire souvent ; si est-ce qu'il en fait beaucoup plus encore avecque raison, & il me semble que celle-cy est du nombre, bien que la raison en soit assez cachée. Je crois pour moy, que c'est à cause que le pronom relatif s'appellant ainsi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque chose qui a esté nommée, il faut que les deux, & le nom & le pronom soient de même nature & ayent une correspondance reciproque, qui fasse que l'un se puisse rapporter à l'autre. Or est-il que cela ne

peut arriver entre deux termes, dont l'un eſt toûjours defini, qui eſt le pronom relatif, & l'autre indefini, qui eſt le nom ſans article, ou ſans un article defini. Le pronom eſt comme une choſe fixe & adherente, & le nom ſans article, ou avec un article indefini, eſt comme un choſe vague & en l'air, où rien ne ſe peut attacher. Je ne ſçay ſi je me ſeray fait entendre, ou quand on m'entendra, ſi l'on ſera ſatisfait de ce petit raiſonnement, & s'il ne ſera point trouvé trop ſubtil, & trop metaphyſique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de ſi beaux raiſonnemens ſur la Grammaire Latine, m'a donné en la noſtre cette hardieſſe, que le Lecteur prendra s'il luy plaiſt en bonne part.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer ne peut convenir de la verité de cette regle, & pretend qu'on dit fort bien, *il a fait cela par amour qui eſt un dangereux Maiſtre*. S'il n'a rien trouvé de vicieux à faire rapporter ce relatif à *amour* qui n'a point d'article, c'eſt peut eſtre parce qu'il a regardé *l'amour* comme une Divinité, & qu'on eſt accoûtumé à voir ce mot employé ſans article, comme, *les maux qu'amour m'a faits; le deſeſpoir qu'amour me cauſe*, mais dans *il a fait cela par*

Digitized by Google

amour, *amour* eſt pris pour la paſſion, & non pour le Dieu, & ainſi cette phraſe n'eſt pas correcte. Dupleix qui eſt du ſentiment de Monſieur de la Mothe le Vayer, allegue les exemples ſuivans, pour juſtifier que le pronom relatif *qui* ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'article. *Il a fait cela par charité, qui eſt une vertu très-digne d'un Chreſtien. Je ſçay cela par experience, qui ne s'acquiert que par une longue pratique.* Ces deux exemples ſont à condamner, & il n'y a point d'oreille delicate qui n'en ſoit bleſſée. Il ajoûte. *Tu as eſté créé par élection, qui eſt une voye legitime pour parvenir aux dignitez, & luy par corruption qui eſt un moyen honteux & infâme.* C'eſt parler correctement, mais Monſieur Menage obſerve fort bien que cet exemple n'a rien de commun avec la remarque de Monſieur de Vaugelas, le pronom *qui* en ce lieu là n'eſtant pas relatif à *élection*, mais à *eſtre creé par élection*, & ſignifiant *laquelle choſe*. Le meſme Dupleix apporte ces autres exemples *On gouverne ainſi à Paris qui eſt la plus belle Ville de l'Europe. Ariſtote fut enrichy par Alexandre qui avoit eſté ſon Diſciple.* Ceux qui parlent de la ſorte, parlent fort bien, mais ces deux exemples ne peuvent rien conclure contre Monſieur de Vaugelas, puiſque les noms propres & les noms de Villes ſont conſiderez, comme s'ils avoient des articles. Monſieur Menage ajoûte ces deux endroits de Monſieur d'Ablancourt, *il demanda permiſſion de parler qui luy fut accordée. On fit tréve pour trois mois, qui ne dura pourtant que trois jours*, & aprés avoir fait connoiſtre ſon ſentiment, en diſant que malgré tous ces exemples & l'authorité de ces Ecrivains, il avouë que la regle de Monſieur de

Vaugelas doit estre observée dans la pluspart des endroits, il dit qu'il y en a où le pronom relatif *qui* peut estre fort bien employé aprés des noms qui n'ont point d'article, comme en ces exemples, *ils venoient à nous en gens qui vouloient combattre ; le Roy ne souffre point de Courtisans qui ne soient bons à quelque chose.* Ces manieres de parler sont assurément Françoises, mais l'article y est en quelque façon sous-entendu, & dire, *ils venoient en gens qui*, c'est autant que dire, *ils venoient comme des gens qui, &c. Le Roy ne souffre point de Courtisans qui*, c'est la mesme chose que, *le Roy ne souffre aucun Courtisan qui &c.* Ne dit-on pas tous les jours, *il n'y a point d'hommes qui, il n'y a point d'animaux qui*, pour dire, *il n'y a aucun homme, il n'y a aucun animal*, car *aucun* tient lieu d'article, aussi bien qu'*un*. Rien n'est plus commun que ces façons de parler avec une negative. *Il ne porte point d'habits qui ne soient magnifiques. Il ne reçoit point de nouvelles qui ne soient funestes* On dit encore fort bien, *il est toûjours accompagné de gens qui ont fort mauvaise mine.* C'est comme si on disoit ; *il est accompagné de certaines gens*, & ce mot sous-entendu empesche que l'article ne soit indefiny.

Au surplus.

IL n'est pas meilleur qu'*au demeurant*, dont il est parlé ailleurs, & encore ce dernier a cet avantage sur l'autre, qu'au moins, du temps du Cardinal du Perron & de M. Coeffeteau, il estoit

fort bon, & ce n'eſt que depuis quinze ou ſeize ans, que l'on commence à le mettre au rang des termes barbares; au lieu qu'*au ſurplus* n'eſtoit point alors dans le bel uſage, & n'y eſt pas encore aujourd'huy, bien qu'un de nos plus excellens Eſcrivains ne faſſe pas difficulté de s'en ſervir en ſes derniers ouvrages, mais il n'eſt pas à imiter en cela, comme il l'eſt en tout le reſte. Cependant nous avons grand beſoin de ces ſortes de liaiſons pour commencer nos periodes, & *au reſte*, & *du reſte*, n'y peuvent pas toûjours fournir, il faut varier.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer n'eſt pas d'avis que l'on banniſſe *au ſurplus*, & Monſieur Chapelain dit qu'il ne blaſme pas l'Ecrivain qui s'en eſt ſervy. Cependant ce mot n'eſt plus du tout en uſage, & je ne voy pas qu'aucun de ceux qui écrivent bien, s'en ſerve aujourd'huy.

Amour.

IL eſt maſculin & feminin, mais non pas toûjours indifferemment: car quand il ſignifie *Cupidon*, il ne peut étre que maſculin, & quand on parle de l'Amour de Dieu, il eſt toûjours maſculin

& non ſeulement on dit, l'*amour divin*, & jamais l'*amour divine*, ny *la divine amour*, ſoit que nous l'entendions de l'amour que Dieu nous porte, ou de l'amour que nous avons pour Dieu, mais on dit auſſi, l'*amour de Dieu doit eſtre gravé dans nos cœurs*, & non pas *gravée*; & *l'amour que Dieu a teſmoigné aux hommes*, & non pas *teſmoignée*. C'eſt l'opinion commune: neanmoins un excellent Homme croit que l'on peut dire *gravée* & *teſmoignée*, au feminin. Hors de ces deux exceptions, il eſt indifferent de le faire maſculin, ou feminin; car on dit fort bien, *l'amour qu'un Amant a pour ſa maiſtreſſe, ou un avaricieux pour les biens du monde, eſt ſi ardente, & ſi violente*, ou *ſi ardent, & ſi violent*: & *l'amour des peres & des meres envers leurs enfans eſt ſi pleine de tendreſſe*, ou bien *ſi plein de tendreſſe*, & ainſi de tous les autres. Il eſt vray pourtant qu'ayant le choix libre, j'uſerois plûtoſt du feminin que du maſculin, ſelon l'inclination de noſtre Langue, qui ſe porte d'ordinaire au feminin plûtoſt qu'à l'autre genre, & ſelon l'exemple de nos plus élegans Eſcrivains, qui ne s'en ſervent gueres autrement. Certes

Digitized by Google

du temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, c'euſt eſté une faute de le faire maſculin, hors les deux exceptions que j'ay marquées,

La petite amour parle, & la grande
eſt muette,

dit M. Bertaut : mais depuis quelques années, pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains n'ont point fait de difficulté de le faire maſculin ; & meſme à la Cour on a introduit cet uſage, quoy que la pluſpart, & particulierement les femmes, le faſſent feminin.

NOTE.

Monſieur Chapelain condamne celuy qui croit qu'on peut dire *l'amour de Dieu doit eſtre gravée.* & marque par là qu'il veut qu'on diſe *l'amour divin*, & jamais *l'amour divine.* Monſieur Menage dit qu'aujourd'huy *amour* n'eſt plus que maſculin dans la proſe, ſoit qu'on parle de l'amour divin ou de l'amour prophane, & qu'en poëſie où il eſt toûjours douteux, on le fait plûtoſt maſculin que feminin. Il y a quelque diſtinction à faire en cela. Quand *amour* eſt au pluriel, & qu'il ſignifie des commerces de paſſion, il doit eſtre feminin. Ainſi il faut dire en proſe, *on ne voit point d'amours éternelles*, & non pas *on ne voit point d'amours éternels. Vous ſurpaſſez les plus conſtantes amours*, & non pas *vous ſurpaſſez les plus conſtans amours*, mais au ſingulier il eſt mieux de dire, *un amour auſſi conſtant que le voſtre eſt fort eſtimable,*

Digitized by Google

que *une amour aussi constante que la vostre.* Monsieur Menage dit encore que quand *amour* est un Dieu, on dit indifferemment *amour* & *l'amour*, qu'on dit de mesme *nature*, & *la nature*, mais toûjours l'*Aurore*, & jamais *Aurore*. J'ay veu si souvent *amour* & *nature*, employez par de bons Poëtes, qu'on ne peut condamner ceux qui ne leur donnent point d'article. Cependant j'avouë qu'il me paroist mieux de dire *l'amour* & *la nature*, que, *amour* & *nature* sans article.

De certains mots terminez en e *feminin, & en* es.

ON dit toûjours *Charles*, *Jacques*, *Jules*, & jamais *Charle*, *Jacque*, *Jule*; c'est pourquoy Jules Scaliger en l'une de ses Exercitations contre Cardan, dit de bonne grace, *An tibi videtur pulchrum nomen Julius? At Galli cùm illud pronuntiant, quasi ego non unus, sed plures homines sim, in pluralis flexus sonum corrupere.* Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre *Jules*, qui agissant par tout l'Univers pour la gloire de la France, paroist tout seul plusieurs hommes. Quelques-uns attribuent cela à l'*s* du mot Latin; mais je ne puis estre de cet avis, à cause de la quantité des noms propres tirez du La-

Digitized by Google

tin, où il y a une *s*, qui neanmoins, en François n'en ont point, Mais on dit *Philippe* & *Philippes*, *Flandres*, & *Flandre*, avec cette difference neanmoins, qui est assez bizarre, que l'on dit *en Flandres*, & non pas *en Flandre*, & qu'il faut dire *la Flandre*, & non pas *la Flandres*, comme l'a écrit nouvellement une des meilleures plumes de France. On dit *jusqu'à*, *jusqu'aux*, & *jusques à*, & non pas *jusque*, sans elision, & sans *s*, mais on dit toûjours *avecque*, quand on le fait de trois syllabes, & jamais *avecques*, non pas méme en vers ; au lieu que l'on dit toûjours *doncques*, & jamais *doncque*, sans *s*, quand on le fait de deux syllabes, nonobstant le *dunque* des Italiens, d'où quelques-uns croyent que vient nostre *doncques*; mais quand cela seroit, la consequence est mauvaise.

NOTE.

Je suis du sentiment de Monsieur Menage, qui veut qu'on dise aussi bien *Charle*, *Jacque* & *Jule* sans *s* que *Philippe* sans *s*, *Philippe Auguste*, & non pas *Philippes Auguste*; *en Flandre* comme l'a toûjours dit Monsieur de Balzac, & non pas *en Flandres*, & *jusque* sans *s* devant une consone. *jusque dans la Ville*, *jusque là*, comme on l'a déja

Digitized by Google

marqué ailleurs. Pour *Athenes*, *Thebes*, *Mycenes*, que le mesme Monsieur Menage permet d'employer en Vers au singulier, quoy qu'en prose il les vueille toûjours au pluriel, j'avoüe que je ferois beaucoup de scrupule de dire *Athene*, *Thebe*, *Mycene*, & que je trouve en cela une licence poëtique qui ne devroit point estre autorisée par l'exemple de ceux qui ont mis ces trois noms de Villes au singulier.

Voicy ce que Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque. *Monsieur le Maistre dit* Charle *sans s. Nos anciens ont dit également* Philippes *&* Philippe, *& jamais* Charle. *Regnier l'a mis pour la rime.* Flandres *n'est point tiré du Latin, mais on le fait Latin sur le nom de* Flandre *qui est Flamand.*

Mille, milles.

CEs nombres *vingt*, *cent*, *millier*, *million* ont un pluriel, & l'on dit *six vingts*, *cinq cents*, *cinq milliers*, *cinq millions*; mais *mille*, n'a point de pluriel, ou pour mieux dire ne prend point d'*s*, au pluriel, & l'on dit par exemple, *deux mille*, & non pas *deux milles*, *cinquante mille escus*, & non pas, *cinquante milles escus*.

Mais quand *mille* signifie *une estenduë de chemin, laquelle fait une partie d'une lieuë Françoise*, alors il faut mettre une *s*, au pluriel, & dire *deux milles*, *trois*

Digitized by Google

milles, & non pas *deux mille*, *trois mille*, quoy qu'il ſoit vray que ce mot vienne du nombre *mille*, qui eſt la meſure de mille pas, dont cette étenduë de chemin qui fait une partie d'une lieuë, a pris ſa denomination.

NOTE.

Monſieur Menage obſerve qu'on diſoit anciennement *mil* & *mille* indifferemment, & meſme plus ſouvent *mil* que *mille*, & qu'aujourd'huy il n'y a plus que les Notaires & les Praticiens qui écrivent *mil*, ſi ce n'eſt lorſqu'on datte les années du jour de la Nativité de Noſtre Seigneur, auquel cas il faut dire *mil*, & non pas *mille*, *l'an mil quatre cens cinquante*; *mil ſix cens treize*. Il fait remarquer une faute ordinaire à beaucoup de femmes qui diſent tous les jours, *ie luy ay milles obligations, il m'a fait milles amitiez*. Comme *mille* eſt un mot indeclinable, c'eſt une tres lourde faute, & il faut dire *mille obligations, mille amitiez*. Il ajoûte que quand on parle d'une choſe qu'on ſçait qui s'eſt paſſée depuis quelques années on omet le mot de *mil*, & meſme celuy de *cents* quand elle s'eſt paſſée depuis peu, *cela arriva en ſix cents, en trente-ſix*, au lieu de, *cela arriva en mil ſix cens, en mil ſix cents trente ſix*.

Voicy des remarques fort curieuſes du meſme Monſieur Menage, touchant les mots de nombre. Il faut dire *quatre vingts hommes*, *quatre vingts écus*, & en comptant, quand il ne ſuit rien aprés *vingt*, on prononce *quatre-vingt*, *ſix-vingt*, &

non pas *quatre-vingts*, *six vingts*. L'exemple de M. d'Ablancourt qui a dit dans son Marmol, *il y a plus de cent vingts logis de blanchisseurs*, ne doit point autoriser à dire *cent vingt* pour *six vingt*. *Quatre, cinq, six, sept &c.* n'ont point de pluriel, & on dit en joüant aux cartes, *j'ay deux quatre, deux cinq, deux sept*, & non pas, *deux quatres, deux cinqs, deux septs*. On dit indifferemment *cinquante livres* & *cinquante francs*, *cent livres*, & *cent francs*, à cause que c'est un compte rond, mais dans un compte rompu, on dit *quatre livres dix sous*, *cent cinquante livres*, *mille quatre cens livres*. & non pas *quatre-francs dix sols*, *cent cinquante francs*, *mille quatre-cens francs*. On dit aussi, *il a dix mille livres de rente* & non pas, *dix mille francs de rente*. Quelques-uns disent, *mille cent livres*, *mille deux cens livres*, *mille cinq cents livres*, il est mieux de dire, *onze cens*, *douze cens livres*, *quinze cents livres*. On dit *vingt-&-un*, *trente-&-un*, *quarante-&-un*, & non pas *vingt un*, *trente-un*: mais on dit *quatre-vingt-un*, *cent un*, & non pas *quatre-vingt & un*, *cent-&-un*. On dit *trente-deux*, *trente-trois*, *quarante-quatre*, *quarante-cinq*, *cinquante-six*, *cinquante sept*, & non pas *trente &-deux*, *quarante & quatre*, *cinquante & six*. Je dirois aussi *vingt-deux*, *vingt trois &c.* Monsieur Menage est pour *vingt & deux*, & *vingt & trois*, & dit que parce qu'on prononce à Paris *vinte deux*, *vinte-trois*, & non pas *vingt-& deux vingt & trois*, pour representer la prononciation Parisienne, il écriroit *vinte-deux*, *vinte-trois*, comme on écrit *trente deux*, *trente trois*. On dit *midy & demy*, pour dire *demy heure aprés midy*, quoy que *midy* voulant dire douze heures, il semble que *midy*

& demy ſoit dix-huit heures. En matiere de monnoye on dit *vingt ſous, trente ſous, quarante ſous, un écu, quatre francs*, & non pas *une livre, une livre & demie, deux livres, trois livres, quatre livres*, mais en ajoûtant le mot de *ſous*, on dira fort bien, *trois livres dix ſous, quatre livres dix ſous. Vne livre, une livre & demie, trois livres & demie*, eſt fort bien dit lors que l'on parle de poids.

Avoir à la rencontre.

IL eſt traité ailleurs de cette phraſe, *aller à la rencontre*. Celle-cy, *avoir à la rencontre*, pour dire *rencontrer*, eſt encore pire. Par exemple, *en revenant j'eus à la rencontre un vieil Hermite*, au lieu de dire, *en revenant ie rencontray un vieil Hermite*. Cette facon de parler eſt ſans doute de quelque Province de France, car elle eſt inoüie à la Cour, & méme il ne me ſouvient point de l'avoir oüy dire dans la ville. Je n'en aurois point fait de remarque, comme ne croyant pas cette phraſe fort uſitée, ſi je ne l'avois trouvée ſouvent dans les ouvrages d'un de nos meilleurs Eſcrivains. On diroit plûtoſt *faire rencontre*, comme, *en revenant je fis rencontre d'un vieil Hermite*, mais *je rencontray un vieil Hermite*, eſt beaucoup meilleur.

Digitized by Google

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer trouve qu'on reprend à tort celuy qui a dit *avoir à la rencontre*, pour *rencontrer*. Cette façon de parler n'est plus du tout en usage.

Reciproque, mutuel.

Reciproque, se dit proprement de deux, & *mutuel* de plusieurs ; comme, *le mary & la femme se doivent aimer d'une amour reciproque*, & *les Chrêtiens se doivent aimer d'une affection mutuelle*. Il y a encore cette difference que *reciproque*, ne se dit jamais de plusieurs ; car pour bien parler on ne dira pas, *les Chrétiens se doivent aimer d'une affection reciproque*, mais d'*une affection mutuelle* ; au lieu que *mutuel*, quoy qu'il ne se die proprement que de plusieurs, ne laisse pas de se dire aussi de deux seulement, comme *le mary & la femme se doivent aimer d'une amour mutuelle*, c'est fort bien dit ; mais *d'une amour reciproque*, est beaucoup meilleur. On dit aussi *don mutuel*, d'une donation faite entre deux personnes.

NOTE.

NOTE.

Selon Monsieur Chapelain, *mutuel* se dit aussi proprement de deux que de plusieurs. Je voy son sentiment suivy de beaucoup de gens, qui ne mettent point de difference entre *mutuel* & *reciproque*, c'est ce qui a fait dire à Monsieur de la Mothe le Vayer, que l'usage est contre tout ce que Monsieur de Vaugelas dit de ces deux mots.

Afin, *avec deux constructions differentes en une mesme periode.*

QUelques-uns de ceux qui sont les plus sçavans en nostre Langue, & en la pureté ou netteté du stile, tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit jamais regir deux constructions differentes en une méme periode. Par exemple, ils ne veulent pas, qu'on écrive, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & que l'imposture ne triomphe pas de la verité*, parce qu'au premier membre, *afin* regit *de*, avec un infinitif, & au second membre il regit un *que*, avec le subjonctif. Ils ne nient pas que l'un & l'autre regime ne soit bon, & que la conjonction *afin*, ne se serve de tous les deux, en disant *afin de faire*, & *afin que l'on fasse*; mais ils ne veulent pas qu'en une mesme periode

on les employe tous deux, mais qu'au second membre on suive le mesme regime, qu'on a pris au premier, & que l'on die, par exemple, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & d'empescher l'imposture de triompher de la verité*; ou bien, *afin que l'on voye mon innocence, & que la verité triomphe de l'imposture.* Certainement c'est un scrupule, pour ne pas dire une erreur; car outre que tout le monde parle ainsi, & qu'il est presque toûjours vray de dire, qu'il faut écrire comme on parle, tous nos Autheurs les plus celebres en nostre Langue, soit anciens ou modernes, ou ceux d'entre deux, l'ont toûjours pratiqué comme je dis, lors qu'ils ont eu besoin de varier la construction; & tant s'en faut que cette varieté soit vicieuse, qu'elle fait grace sans pouvoir blesser l'oreille, qui est toute accoûtumée à cet usage. La Remarque suivante servira à confirmer davantage cette verité.

NOTE.

Je ne voudrois pas traiter de faute deux constructions differentes avec *afin*, telles que Monsieur de Vaugelas les propose dans cette remarque, mais je suis persuadé que la pureté du stile,

demande qu'on cherche à les éviter. Ce n'est pas seulement avec *afin* que ces deux constructions differentes se rencontrent ; plusieurs disent, par exemple, *il croyoit le ramener par la douceur, & que ses remontrances feroient impression sur son esprit.* Dans cette phrase le verbe *croire* regit d'abord un infinitif, & ensuite *que.* Il en est ainsi de beaucoup d'autres. Cela me paroist moins net que si on disoit, *il croyoit le ramener en le traitant doucement, & faire impression sur son esprit par ses remontrances.*

Si, *avec deux constructions differentes en une mesme periode.*

LA conjonction *si*, peut recevoir une mesme construction aux deux membres d'une mesme periode, comme on dira fort bien, *si vous y retournez, & si l'on s'en plaint à moy, vous verrez ce qui en sera.* Mais la façon de parler la plus ordinaire & la plus naturelle, est de dire ; *si vous y retournez, & que l'on s'en plaigne à moy, &c.* Et il est certain que pour une fois que l'on repetera le *si*, on dira mille fois *& que*, au second membre de la periode, par où l'on voit clairement, que cette varieté n'est point vicieuse, mais naturelles & de nostre Langue. Les Autheurs Grecs & Latins sont pleins de semblables choses, qui sont du genie de

leurs Langues, & passent pour trés-élegantes.

NOTE.

Il est certain que la varieté fait grace dans nostre langue, & qu'ainsi l'oreille est plus satisfaite d'entendre, *Si vous y retournez, & que l'on s'en plaigne à moy*, qu'elle ne l'est quand on dit, *si vous y retournez, & si l'on s'en plaint.* Cela vient de ce qu'elle se trouve blessée de la repetition de *si*, car si on pouvoit se dispenser de le repeter, comme on ne repete point *afin*, ny *il croyoit* dans les deux exemples de l'autre remarque, peut-estre que cette varieté ne plairoit pas tant. On dit, *afin de faire voir & d'empescher; il croyoit le ramener & faire impression*, & non pas *afin de faire, & afin d'empescher, il croyoit le ramener, & croyoit faire impression*, ce qui seroit insupportable, & obligeroit à se servir de deux constructions differentes, comme on s'en sert pour ne pas repeter *si*, mais l'oreille est accoustumée à la repetition des deux particules *de*, & *que* jointes par une conjonction, & elle l'est moins à entendre deux fois *si*, dans une mesme phrase, comme, *si vous persistez dans vostre dessein, & si vous faites fond sur mon credit*, ce qui est cause que l'on varie la construction, *si vous persistez dans vostre dessein, & que vous fassiez fond sur mon credit.* La repetition de *si* est tellement à éviter, que le Pere Bouhours dans son livre des doutes a eu raison de condamner ces deux phrases. *Je suis si fort touché que si j'estois capable de &c. Si l'on veut juger si l'on sera du nombre des bien-heureux,*

& de vouloir qu'on ôte le premier *ſi* en tournant ainſi la phraſe, *Je ſuis tellement touché que ſi j'eſtois capable*; *Pour juger ſi l'on ſera du nombre des bien-heureux.*

Sur les armes, & ſous les armes.

PAr exemple on dit, *l'armée demeura toute la nuit ſur les armes*, & *demeura toute la nuit ſous les armes.* Tous deux ſont bons & également uſitez pour dire que *l'armée fut toute la nuit en armes*; car c'eſt ainſi que l'on parloit autrefois. On ne laiſſe pas de le dire encore, & il n'y a pas long-temps, qu'on a introduit ces nouveaux termes avec une infinité d'autres, que la pratique & l'exercice des armes a mis en uſage depuis ces dernieres guerres. Il y a de nos meilleurs Eſcrivains qui affectent de ne le dire jamais que d'une façon, les uns écrivant toûjours *ſur les armes*, & les autres *ſous les armes*: mais puis que tous deux ſont receus, il faut uſer tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre, afin qu'il ne ſemble pas que l'on condamne celuy dont on ne ſe ſert jamais, en quoy l'on auroit tort; & pour conſerver d'ailleurs tout ce qui contribuë à la richeſſe de noſtre Langue;

comme est de pouvoir dire une mesme chose de deux façons, plûtost que d'une seule.

NOTE.

Le Père Bouhours dit, qu'on ne dit plus guere que *sous les armes.* Je croy qu'il pouvoit ajoûter que *sur les armes* ne se dit plus du tout. Monsieur Menage observe sur le mot d'*armes*, qu'on dit *quelles sont vos armes? Gentilhomme de nom & d'armes. Blasonner des armes, les armes de France*, & non pas, *quelles sont vos armoiries! blasonner des armoiries*, mais qu'on dit, *un livre, un traité d'armoiries.*

Certaines constructions, & façons de parler irregulieres.

UN de nos meilleurs Autheurs, & de la premiere classe a écrit, que quelqu'un avoit fait rompre un pont *pour s'empescher d'estre suivy*; Si l'on veut examiner cette expression, sans doute on la trouvera bien estrange; car ou il faut que celuy qui a fait rompre le pont *empesche ses ennemis de le suivre*, ou *qu'il s'empesche par ce moyen de tomber entre leurs mains*; Mais de dire *pour s'empescher d'estre suivy*, il y a je ne sçay quoy dans cette façon de parler, à la prendre au pied de la lettre,

que je ne puis concevoir, & qui semble à plusieurs aussi bien qu'à moy, n'estre guere conforme à la raison; car ce sont les autres qu'il empesche de le suivre, & il ne s'empesche pas soy-mesme. Cependant l'expression non seulement en est bonne, mais élegante selon le sentiment de la pluspart de nos meilleurs Escrivains, que j'ay consultez là-dessus.

En voicy encore une autre du mesme Autheur, mais d'un autre genre, qui choque plûtost la Grammaire que le sens, au lieu que la precedente choque plûtost le sens & la raison que la Grammaire. Il dit que quelqu'un s'estoit sauvé d'une déroute *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers.* Selon la construction ordinaire, cette clause ne peut subsister; car tout ce qui est regi de la preposition *avec*, doit estre compté pour rien comme s'il n'y estoit pas, & ainsi *prisonniers*, au pluriel & au masculin, ne peut convenir à *mere*, qui est singulier & feminin. Il eust fallu dire, *laissant sa mere, sa femme, & ses enfans prisonniers*, pour le dire regulierement: car si l'on disoit *laissant sa mere prisonniere avec sa femme, & ses enfans*, outre que cette expression seroit languissante & de mauvaise grace,

elle seroit de plus équivoque, parce qu'il pouvoit laisser sa mere prisonniere, sans que sa femme ny ses enfans fussent prisonniers. Ayant donc dit *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, il a failly sans doute contre la construction reguliere & grammaticale; mais c'est une de ces fautes qui dans toutes les Langues passent plustost pour une vertu, que pour un vice, comme je l'ay remarqué ailleurs, & que l'on compte entre les ornemens & les graces du langage. Tant s'en faut donc que ceux qui en sont Juges capables, la condamnent, qu'au contraire ils la loüent, & la preferent de beaucoup à la reguliere, qui seroit de dire *laissant sa mere, sa femme, & ses enfans prisonniers*, Quand il s'en presentera d'autres de cette nature, je les remarqueray comme des choses rares & curieuses.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que si *s'empescher d'estre suivy*, est une expression élegante selon le sentiment de nos meilleurs Ecrivains, ce n'est pas de tous, par où il fait voir qu'il eust fait difficulté de s'en servir. Il ajoûte sur cette autre construction, *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, que ceux qui la louënt luy font grace, & que pour l'authoriser

il faudroit

il faudroit que quelque Autheur de la premiere classe l'eust employée de la mesme sorte, sans quoy l'approbation peut estre desapprouvée.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit, que *s'empescher d'estre suivy*, est une phrase qu'il ne blâme pas, mais que beaucoup de personnes veulent éviter, & que l'autre que Monsieur de Vaugelas trouve bonne avec raison, *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, n'est pas une faute dans la Grammaire, comme il croit, parce que la préposition *avec* n'a pas toûjours l'effet qu'il dit, joignant au contraire, & entassant diverses choses pour faire une pluralité.

Si j'ose méler mon sentiment à celuy de ces deux grands Hommes, j'avoüeray que la premiere de ces phrases me semble un peu trop hardie, & que je trouve de la beauté & de l'elegance dans l'autre.

La conjonction &, repetée deux fois aux deux membres d'une mesme periode.

PAr exemple, *je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & leur ay fait connoistre la passion que vous aviez de les servir.* Je dis que cette façon d'écrire peche contre le bon stile, & que l'on ne doit pas repeter deux fois la conjonction &, au commencement des deux membres d'une periode, comme l'on fait en cet exemple, si ce n'est qu'on

ajoûte au second *&*, quelque terme d'encherissement. Il faudroit donc mettre ainsi. *Je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & mesme leur ay fait connoistre la passion que vous aviez de les servir.* Tantost on peut mettre *mesme*, comme icy, tantost *non seulement*, ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes semblables, qui par cet encherissement apportent de la varieté à la periode, & couvrent le defaut de cette double repetition. Mais il faut noter que cette regle n'a lieu qu'au commencement des deux membres d'une mesme periode, & qui sont dans un mesme regime, comme en l'exemple que nous avons donné, les deux *&*, sont au commencement du second & du troisiéme membre d'une mesme periode, & dans un mesme regime, qui est *je*, par où la periode commence; car si vous mettez un ou plusieurs *&*, hors de ces deux cas, ils ne seront point vicieux. Par exemple, on écrira fort bien, *je leur ay fait voir le pouvoir & l'authorité absoluë que vous m'avez donnée, & me suis acquitté de tous les chefs, & de toutes les circonstances de ma commission, & mesme leur ay fait connoistre la passion & les raisons*

que vous aviez de les servir. Toutes ces repetitions de la conjonction *&*, de la façon que celles-cy sont faites, ne sont point mauvaises, parce qu'elles sont hors des deux cas que j'ay marquez. Il est vray, qu'il n'y a rien qui gâte tant la beauté du stile, & des periodes, que de mettre plusieurs *&*, en tous leurs membres, comme il se voit en l'exemple que nous venons de donner. Au reste, on peut fort bien commencer une periode par la conjonction *&*, je dis mesme lors qu'il y a un point, qui ferme la periode precedente. Je n'en rapporteray pas d'exemples, parce que tous nos bons Autheurs en sont pleins. Nous avons si peu de liaisons pour les periodes, qu'il ne faut pas encore nous ôter celle-cy.

NOTE.

La repetition de la conjonction *&* est tres-vicieuse au commencement des deux membres d'une periode; & quand on ajoûte *mesme* au second, *&* comme un terme d'encherissement, plusieurs croyent qu'il est beaucoup mieux de repeter le nominatif, & de dire dans l'exemple proposé, *& mesme je leur ay fait connoître la passion &c.* Il me semble qu'il y auroit bien plus d'élegance à tourner la phrase par *non seulement*, à cause que cela ôteroit un des deux *&*, dont

l'oreille eſt en quelque façon bleſſée. Ainſi je dirois, *non ſeulement je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné & me ſuis acquitté de tous les chefs de ma Commiſſion, mais meſme je leur ay fait connoître la paſſion que vous aviez de les ſervir.* Quelquefois on met avec grace pluſieurs verbes de ſuite, ſans repeter le nominatif, & ſans mettre qu'un ſeul & avec le dernier verbe, comme en cet exemple. *Elle chantoit bien, danſoit de bon air, parloit agreablement, & avoit des manieres ſi aiſées que &c.*

Soupçonneux, ſuſpect.

PLuſieurs diſent *ſoupçonneux*, pour *ſuſpect*, qui eſt une choſe inſupportable; par exemple ils diront, *ce Juge là eſt ſoupçonneux*, au lieu de dire, *ſuſpect. Soupçonneux* eſt toûjours un mot actif, & *ſuſpect*, eſt toûjours un mot paſſif; *ſoupçonneux*, eſt toûjours celuy qui ſoupçonne, ou qui eſt enclin à ſoupçonner, & *ſuſpect*, eſt toûjours celuy qui eſt ſoupçonné, ou qui le doit eſtre. Ce qui eſt cauſe à mon avis de cette faute, c'eſt que l'on dit *ſoupçonné*, pour *ſuſpect*, & de *ſoupçonné*, on a paſſé aiſément à *ſoupçonneux*.

NOTE.

La difference rapportée dans cette remarque

entre *soupçonneux* & *suspect*, est tres-juste, mais elle est connuë de tout le monde, & je ne vois plus personne qui dise *soupçonneux*, qui est celuy qui soupçonne, pour *suspect*, qui est celuy qui doit estre soupçonné, ny *suspect*, pour *soupçonneux*. Il y a des adjectifs dont on ne détourne pas la signification, mais qu'on joint à des substantifs, ausquels ils ne conviennent pas. Monsieur de Balzac a dit, *je trouve en luy une admiration si intelligente de vostre vertu*. Celuy qui admire peut estre intelligent, mais l'admiration ne peut estre intelligente. On trouve dans la vie de D. Barthelemy des Martyrs, *tous les Pauvres le pleuroient avec des larmes inconsolables*. Celuy qui pleure peut estre inconsolable, mais comment des larmes seront elles inconsolables? Ces expressions me semblent trop hardies, & quoy qu'employées par de grands Autheurs, elles ne sont pas à imiter, non plus qu'*un prodige & un miracle qui est de soy tout miraculeux*, puisque ce qui est miracle ne peut jamais estre que miraculeux. L'Autheur des Doutes a eu raison de douter sur ces trois endroits.

Fil de richar.

CE que l'on appelle ordinairement ainsi, est tres mal nommé, & par une corruption qui n'est venuë que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot. Il faut dire *fil d'archal*, & cet *archal* prend sa vraye etymologie du mot Latin *aurichalcum*. Ceux qui ont le genie de l'ety-

mologie des mots, n'ont garde de douter de celle-cy, elle est trop évidente. C'est pourquoy il y faut une *l* à la fin. Quelques-uns escrivent *fidarchal*, en un mot, sans garder les marques de son etymologie. D'autres le font deriver d'un village nommé *Archat*, d'où cette invention est venuë; mais il se faut tenir à *aurichalcum*.

Seulement pour *mesmes*, ou *au contraire*.

C'Est une faute assez familiere à beaucoup de gens, & de ceux mesme qui font profession de bien parler & de bien écrire, de se servir de l'adverbe *seulement*, au lieu de *mesmes*. Par exemple on demandera, *fait-il bien chaud?* & on répondra, *il fait bien froid seulement*, pour dire, que tant s'en faut qu'il fasse bien chaud, que mesme il fait froid. Voicy encore un autre exemple. *Il ne m'en blâme pas, il m'en louë seulement*, pour dire *tant s'en faut qu'il m'en blâme, que mesme il m'en louë.*

NOTE.

Monsieur Chapelain dit, que *seulement* pour *mesme* ou *au contraire* est tres-bas. Je croy pouvoir ajoûter que cette maniere de parler est entierement hors d'usage, & que beaucoup de personnes ne l'entendent pas.

Faire signe, & donner le signal.

LEs signaux dont on a accoûtumé de se servir à la guerre, ce sont le feu, la fumée, le canon, les cloches, les étendards, le linge blanc, & autres choses semblables. Que si quand on se sert de quelqu'un de ces signaux, on appelloit cela *faire signe*, ce ne seroit pas bien parler, il faut dire, *donner le signal*, ou *donner un signal. Faire signe*, est tout autre chose, tant parce qu'il ne se fait que des mains, ou de la teste, ou du corps, qu'à cause qu'il se fait pour quelque sujet, ou accident inopiné, & dont il n'a point esté convenu entre celuy à qui on fait le signe, & celuy qui le fait, au lieu que *les signaux*, se font ordinairement de concert.

Digitized by Google

NOTE.

La difference de *ſigne* & de *ſignal*, eſt ce me ſemble marquée par le verbe qui les precede. Comme on ne dit pas *donner ſigne*, je croy qu'on ne dit pas auſſi *faire le ſignal*. Il doit y avoir du concert dans les *ſignaux*, ainſi que Monſieur de Vaugelas le remarque, & cela eſt cauſe qu'on dit *donner le ſignal*, c'eſt à dire, faire la choſe dont on eſt c nvenu, ſoit en élevant un étendard, ſoit en tirant un certain nombre de coups de canon, comme on a accouſtumé de faire pour marquer le temps où l'on doit donner un aſſaut, au lieu que *faire ſigne*, c'eſt ſeulement marquer quelque choſe d'un coup d'œil ou par un mouvement de la teſte, ſans que celuy à qui ce ſigne ſe fait, y ſoit preparé, en ſorte qu'il a quelquefois peine à ſçavoir ce qu'on veut luy faire entendre. Ainſi l'on dit, *je luy faiſois ſigne, & il ne m'entendoit pas.*

Proüeſſe.

CE mot eſt vieux, & n'entre plus dans le beau ſtile, qu'en raillerie, comme, par exemple, ſi je dis, *ſa vanité eſt inſupportable, il ne ceſſe de parler de ſes proüeſſes*, ou *je n'aime point les gens qui ſe vantent toûjours de leurs proüeſſes*; car alors comme on mépriſe la vanité & l'humeur de ces gens-là, ce mot eſtant dit par mépris & par raillerie, ſe trouve

employé de bonne grace en ce ſujet, tant s'en faut que celuy qui en uſera ainſi puiſſe eſtre repris. Mais ſi j'écrivois ſerieuſement, que *pluſieurs grands hommes ont celebré les proüeſſes d'Alexandre*, je me ſervirois mal à propos de ce mot, qui n'eſtant plus en uſage, ne peut eſtre employé que de la façon que je viens de dire.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il y en a qui trouvent plus à redire que luy dans la façon dont Monſieur de Vaugelas condamne *proüeſſe*. Il eſt certain que ce mot eſt vieux.

Eſclavage, eſclavitude.

Mr de Malherbe diſoit & écrivoit toûjours *eſclavitude*, & ne pouvoit ſouffrir *eſclavage*; neanmoins *eſclavage* eſt beaucoup plus uſité que l'autre, & ſi j'avois beſoin de ce mot, je le dirois plûtoſt qu'*eſclavitude*. Un homme treséloquent m'a dit, qu'il ne feroit point de difficulté de ſe ſervir d'*eſclavage*, dans les hautes figures; mais il faut éviter l'un & l'autre, tant qu'il eſt poſſible, & je ne ſuis pas ſeul de cet avis.

Digitized by Google

NOTE.

Je n'ay jamais entendu condamner *esclavage*, & je l'ay toûjours crû un tres-bon mot. Monsieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il ne faut point l'éviter, & que ce mot est aussi noble que sa signification est miserable. Pour *esclavitude*, Monsieur Chapelain a grande raison de dire qu'il ne vaut rien du tout. Il ajoûte que c'étoit une des fantaisies de Malherbe, & que personne ne l'a jamais dit que luy.

Contre-pointe, courte-pointe.

ON demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe*, ou *la courte-pointe d'un lit*, qui est proprement une couverture piquée. Il est certain qu'au commencement on a dit *contre-pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couvertures sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit, *point contre point*, ou *pointe contre pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute sorte de raison, & l'Usage l'a ainsi étably, & en est demeuré le maistre.

Digitized by Google

NOTE.

Sélon Monsieur Chapelain *courtepointe* vient de *coltrepunta* corrompu, non de *contrepointe*. Ce mot me fait souvenir qu'on demande quelquefois s'il faut dire *Haute-contre* ou *Haute-conte*; *Basse-contre*, ou *Basse-conte*. Monsieur Menage rapporte plusieurs exemples de *haute contre*, & dit que cette prononciation est conforme à l'etymologie, *haute-contre* estant sa partie de Musique, qui est contre le dessus, comme *basse-contre*, celle qui est contre la taille, d'où il conclud que c'est comme il faut parler, sans s'arrester à la distinction de ceux qui veulent qu'on dise *haute-contre* & *basse-contre*, en parlant des parties de la Musique, & *haute-conte* & *basse-conte*, en parlant de ceux qui chantent ces parties. Il fait remarquer en suite qu'on dit *une Basse* au feminin, en parlant du Musicien qui chante la Basse.

Aviser.

AViser, pour *appercevoir*, ou *découvrir*, ne peut estre absolument rejetté, comme un mot, qui en ce sens-là ne soit pas François, mais il est bas & de la lie du peuple. On n'oseroit s'en servir dans le beau stile, quoy qu'un de nos meilleurs Escrivains en use souvent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner un exemple, *j'avisay un homme*

Digitized by Google

ſur une tour, ou ſur un arbre, pour dire, *j'apperceus*, ou *je découvris un homme, &c.*

NOTE.

Monſieur Chapelain dit qu'*aviſer* pour *appercevoir* n'eſt point trop bas, & que c'eſt un ſynonime qu'il ne faut pas perdre. Monſieur de la Mothe le Vayer qui ne peut ſouffrir qu'on diſe qu'il ſoit de la lie du peuple, pretend que les Princes & les Princeſſes le diſent tous les jours, & qu'il s'écrit de meſme. Je le croy tres-bas, mais s'*aviſer*, pour dire *penſer à une choſe*, *ſe mettre une choſe dans l'eſprit*, eſt un fort bon mot. *Il s'aviſa d'un ſtratagême qui luy réuſſit.*

Pas, & point.

CEs particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou miſes où elles ne doivent pas eſtre, rendent une phraſe fort vicieuſe; par exemple ſi l'on dit, *pour ne vous ennuyer, je ne ſeray pas long*, comme parlent & écrivent preſque tous ceux de delà Loire, c'eſt tres-mal parler, il faut dire, *pour ne vous point ennuyer.* Et ſi l'on dit, *il fera plus qu'il ne promet pas*, ce n'eſt pas encore bien parler; car il faut ôter *pas*, & dire *il fera plus qu'il ne promet.* Or de ſçavoir abſo-

lument quand il faut le mettre, ou ne le mettre pas, il est assez difficile d'en faire une regle generale. Voicy ce que j'en ay remarqué.

On ne met jamais ny *pas*, ny *point*, devant les deux *ny*; par exemple on dit, *il ne faut estre ny avare ny prodigue*, & non pas, *il ne faut pas estre*, ou *il ne faut point estre ny avare, ny prodigue.*

On ne les met jamais aussi devant le *que*, qui s'exprime par *nisi* en Latin, & par *sinon que* en François. Exemples, *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, on voit bien que ce *que*, se resout par *nisi* & par *sinon que*, comme si je disois, *je ne feray sinon ce qu'il luy plaira*; *je n'ay esté qu'une fois à Rome*; *je ne jouë qu'avec les gens de bien*; *je ne mange qu'une fois le jour.* On voit qu'en tous ces exemples le *que*, vaut autant à dire que *sinon que*, & je n'ay point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette regle; mais cela se doit entendre, comme j'ay dit, devant le *que*, qui signifie *sinon que*, parce que cela n'est pas vray devant les autres *que*, qui signifient autre chose; comme, par exemple, on dira fort bien, *je ne pense pas que vous le fassiez*; *je ne veux pas dire que vous ayez tort*; *je ne blâme pas ce que j'ignore*,

Digitized by Google

On ne les met point encore devant *jamais*, comme, *il ne sera jamais si méchant qu'il a esté.*

Ny devant *plus*, comme, *je ne feray plus comme j'ay fait.* Ny aprés *plus*, si une negative suit; comme, *il est plus riche que n'a esté celuy qui, &c.* Je parle de *plus*, & non pas de *non plus*, qui n'est pas de mesme; car on dit fort bien, *je ne veux pas non plus que vous alliez là.*

On ne les met point aussi devant *aucun*, ou *nul*, comme, *il ne fait aucun mal, il ne fait nul mal*, ny devant *rien*, comme, *il ne peut rien faire, il ne veut rien faire.*

Les raisons que l'on pourroit rendre de cela, car les Regles ont quelquefois des raisons, & quelque fois n'en ont point, seroient, ce me semble, que les deux *ny, jamais, rien, nul, aucun*, nient assez d'eux-mesmes, sans y adjoûter ny *pas*, ny *point*, & que le *que* qui signifie *sinon que*, estant un mot de restriction, on ne nie pas absolument, & ainsi on ne se sert ny de l'un ny de l'autre de ces negatifs, ny devant *plus* aussi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point*, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas une chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé.

On ne les met pas encore aprés *ſans*, comme, *ſans nuage*, & non pas *ſans point de nuage*, comme l'a écrit un de nos plus celebres Eſcrivains par deux fois de ſuite, dans la meilleure piece qu'il ait jamais faite en Proſe, en quoy il a eſté juſtement repris de tout le monde. En cela il a ſuivy l'ancienne façon de parler, qui eſt abolie il y a longtemps; car on diſoit autrefois *ſans point de faute*, & l'on dit maintenant *ſans faute*.

On ne les met point encore, ny avant que l'on parle de quelque temps, ny aprés qu'on en a parlé, comme, *je ne le verray de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ay veu:* & toutes les fois qu'il eſt fait mention du temps. J'ay trouvé cette Regle ſans exception, ce qui procede, comme je crois, de la meſme raiſon que j'ay alleguée à *ſinon que*, qui eſt que toutes les fois qu'il eſt queſtion de temps, il y a toûjours reſtriction de ce meſme temps-là, qui empeſche que l'on ne nie abſolument, ce qu'ont accoûtumé de faire le *pas*, & le *point*.

On les ſupprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme, *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher*. Ce n'eſt pas que l'on ne puſt dire: *Il ne*

Digitized by Google

le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire, il ne peut pas marcher; mais il est incomparablement meilleur & plus élegant sans *pas*.

On les supprime encore avec le verbe *sçavoir*, quand il signifie *pouvoir*, comme, *il ne sçauroit faire tant de chemin en un jour, il n'eust sceu arriver plûtost.* On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser*, comme, *il n'oseroit avoir fait cela, il n'oseroit dire mot.* Rarement il se dit avec *pas*, sur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'osant luy contredire, en quoy que ce fust*: mesme quand il y a un autre gerondif devant avec *pas*, comme *ne voulant pas le flater, & n'osant luy contredire*; car si l'on disoit, *& n'osant pas luy contredire*, ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup.

Au reste il est tres-difficile de donner des regles pour sçavoir quand il faut plûtost dire *pas*, que *point*, il le faut apprendre de l'Usage, & se souvenir que *point*, nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette difference entre *pas* & *point*, que *point* ne se met jamais devant les noms, qu'il ne soit suivy de l'article

ticle indéfiny *de*, comme *il n'a point d'argent, il n'a point d'honneur.* C'est une faute ordinaire à ceux de delà Loire, de dire, *il n'a point de l'argent*, avec l'article définy, au lieu de dire, *il n'a point d'argent*; comme ils disent aussi *j'ay d'argent*, pour dire, *j'ay de l'argent.* Mais parmy ceux qui parlent le mieux, mesme à la Cour & à Paris, il y en a qui font une autre faute toute contraire, & qui disent, *il n'y a point moyen*, pour dire, *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen.*

Il est à noter qu'avec les infinitifs, *pas* & *point*, ont beaucoup meilleure grace estant mis devant qu'aprés, par exemple, *pour ne pas tomber dans les inconveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconveniens*, est bien plus élegant que de dire, *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconveniens.*

NOTE.

Monsieur Chapelain est du sentiment de Monsieur de Vaugelas, & dit que deux *ny jamais, rien, nul, aucun*, portent leur negative avec eux, sans avoir besoin de *pas* à leur suite pour la marquer. Il y faut ajoûter *personne.* On dit, *personne n'ignore que &c. Il ne fait*

amitié avec personne. Quoy que Monsieur de Vaugelas condamne *pas* avec *aucun*, il ne laisse pas de les joindre ensemble en beaucoup d'endroits de ses remarques. Il dit dans celle qui a pour titre, *si particule conditionnelle, l'*i *ne se mange point devant aucune des cinq voyelles*, il faut assurément dire, *l'*i *ne se mange devant aucune des cinq voyelles.* Aussi a-t'il averty dans sa Preface qu'on doit s'attacher aux regles qu'il donne, & non pas à sa maniere d'écrire. Beaucoup mettent *point* devant deux *ny.* J'ay lû dans un bon livre imprimé depuis peu de temps, *la resolution que je fais ne sera point ébranlée ny par les efforts du demon ny par la tentation d'aucun plaisir.* Le *point* estoit inutile en cét endroit, & il falloit dire simplement, *ne sera ébranlée ny par &c.*

Monsieur de Vaugelas qui veut qu'on ne mette jamais *pas* ou *point* devant *que*, lors qu'il signifie *nisi* en Latin, & *sinon que* en François, devoit dire seulement lors qu'il signifie *sinon*, car c'est tout ce qu'il signifie, & non pas *sinon que* dans tous les exemples qu'il apporte. Il en convient luy-mesme en disant que, *je ne feray que ce qu'il vous plaira*, c'est comme si on disoit, *je ne feray sinon ce qu'il vous plaira.* Monsieur Menage fait voir que cette regle est imparfaite en ce qu'il faut un *pas* ou un *point* devant le *que* en cette signification de *sinon*, lors qu'il y a un verbe au subjonctif. Il en donne pour exemples, *je ne vous verray point que le Carême ne soit passé Je ne partiray point d'icy que vous ne soyez venu. Je ne diray pas un mot que vous ne me le commandiez. Il ne sort point qu'on ne le vienne prendre.* Il est vray que dans tous

ces exemples, *que* ne signifie pas simplement *sinon*, mais *sinon quand, je ne vous verray point, sinon quand le Carême sera passé, je ne partiray point d'icy, sinon quand vous serez venu, il ne sort point sinon quand on le vient prendre.* On peut mettre *pas* sans qu'il suive aucun verbe au subjonctif, comme *je ne diray pas un mot que devant mes Juges, il ne voulut pas dire un mot sur cette affaire que du consentement des Interessez.* Il semble que ces exemples soient de mesme nature que ceux-cy, *je ne jouë qu'avec des gens de bien, je ne mange qu'une fois par jour.* Cependant il faut mettre *pas* dans les premiers, quoy qu'il n'y ait point de verbe au subjonctif aprés *que*, & on ne le peut mettre dans les autres. La raison est que *pas un* signifie *aucun, je ne diray aucun mot que devant mes Juges, il ne voulut dire aucun mot sur cette affaire que du consentement des Interessez.* Si au lieu de, *dire un mot*, on employoit le verbe *parler* dans ces mesmes phrases, on ne pourroit mettre *pas. Je ne parleray que devant mes Juges; il ne voulut parler sur cette affaire que du consentement des Interessez.*

Le mesme Monsieur de Vaugelas en parlant de *pas* & de *point*, dit qu'on ne les met ny avant que l'on parle de quelque temps, ny aprés qu'on en a parlé; comme *je ne le verray de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ay vû.* Monsieur Menage fait voir par les exemples qui suivent que cette regle n'est pas moins imparfaite que la precedente, *je l'aimois dans ma premiere enfance, mais depuis l'âge de quinze ans, je ne l'ay point aimé. Il y a plus de dix ans que je ne l'aime point. Je ne sors point depuis huit jours.*

Il y a huit jours que je ne sors point. Il a raison de dire que quoy qu'il s'agisse de temps dans toutes ces phrases, ce seroit un barbarisme de n'y pas mettre le *point*.

Je croy qu'il est élegant de supprimer *pas* devant les verbes *pouvoir* & *oser*, quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer soûtienne qu'en l'ôtant devant *pouvoir*, il ne reste rien d'incomparablement meilleur, comme le pretend Monsieur de Vaugelas. *Il ne le peut pas faire; il ne pouvoit pas mieux faire.* Je prefererois, *il ne le peut faire; il ne pouvoit mieux faire.* On supprime souvent *pas* avec le verbe *sçavoir*, non seulement quand il signifie *pouvoir; je ne sçaurois m'empescher de dire*, mais aussi quand il signifie *ignorer*, & qu'il est suivi de *si*, ou de *ce que*. *Je ne sçay si on m'accordera ce que je demande; il ne sçait ce qu'il doit faire?* Il est vray qu'on dit fort bien, *il ne sçavoit pas ce que ses Ennemis luy preparoient*, mais il faut mettre de la difference, entre *ne sçavoir*, qui signifie *estre incertain* & *ne sçavoir pas*, qui signifie *ignorer absolument*. Quand il y a de l'incertitude, il est élegant de supprimer *pas*, *je ne sçay si je pourray aller chez vous aujourd'huy; il ne sçavoit ce qu'il devoit esperer de son procés*. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoûte *pas*. *Tu ne sçais pas ce que ton amy vient de faire.*

On ne met, ny *pas* ny *point* avec les verbes qui sont gouvernez par *empescher* & par *craindre*. *Il faut empescher que cela n'arrive; je n'empesche point que vous ne preniez vos seuretez*, & non, *que cela n'arrive pas; que vous ne preniez point vos suretez. Je crains que mon*

Pere ne meure. Il faut observer qu'on ne supprime *pas* dans les phrases ou le verbe *craindre* est employé, que quand on ne souhaite point que la chose arrive, car si quelqu'un souhaitoit la mort de son pere qu'il verroit malade, il faudroit dire, *je crains que mon Pere ne meure pas.*

Prendre garde dans la signification d'*empescher*, ne souffre point que l'on mette *pas* avec le verbe suivant. *Prenez garde qu'on ne vous trompe.* Quand il signifie *faire reflexion*, c'est tout le contraire. *Ie prens garde que les gens de mauvaise foy ne sont pas long-temps heureux. Il prit garde qu'on ne luy faisoit pas si bonne mine qu'on avoit accoustumé.* Il y auroit trop à dire, si l'on parloit de toutes les phrases, où l'on doit supprimer *pas.*

Monsieur de Vaugelas a eu raison de dire qu'il n'y a que l'usage seul qui puisse apprendre, quand il faut plûtost dire *pas* que *point.* J'ay observé qu'on met *pas*, & jamais *point* devant *beaucoup, peu, mieux, plus,* & *moins. Il n'y avoit pas beaucoup de monde au Sermon. On n'est pas peu embarassé à le contenter. Il n'a pas mieux parlé que les autres. Il n'a pas moins de bien que vostre amy.*

Berlan, Brelandier.

ON a presque toûjours écrit ce premier mot de cette façon, mais on l'a toûjours prononcé, comme si l'on eust écrit *brelan*; Mais aujourd'huy plu-

ſieurs ne prononcent pas ſeulement *bre-lan*, ils l'écrivent auſſi.

On a toûjours dit & écrit *brelandier*, & non pas *berlandier*, qui eſt encore une raiſon de ceux qui ſoûtiennent qu'il faut toûjours dire & écrire *brelan*, & non pas *berlan*.

NOTE.

On dit, & on écrit preſentement *Brelan* & *Brelandier*. On ne dit pas ſeulement *brelan* en parlant du Jeu de Cartes, auquel ce nom a eſté donné, mais on s'en ſert pour dire avec quelque ſorte de mépris une maiſon où l'on ne fait que jouër. *Sa maiſon eſt un brelan.* Monſieur Chapelain dit qu'il y a apparence que *Berlan* vient de *Berlina*, parce qu'on mettoit les pipeurs, jouëurs publics & débauchez à la Berline, comme icy au Carcan.

Regueliſſe, theriaque, Triacleur.

REgueliſſe, eſt toûjours feminin. On dit *de la regueliſſe*, & non pas *du regueliſſe*. Mais *theriaque*, eſt des deux genres, & l'on dit *du theriaque*, & *de la theriaque*. Il faut dire *Triacleur*, qui vend de la theriaque, ou qui paſſe pour un Charlatan, & non pas *theriacleur*.

NOTE.

Monsieur Menage marque dans ses Observations qu'on dit *du reguelice*, & *de la reguelice*, & que le dernier est le meilleur & le plus conforme à l'origine *glycyriza*. On prononce *reglisse* en trois syllabes. Il ajoûte qu'on dit aussi *du Theriaque* & *de la Theriaque*, & que *du Theriaque* est le meilleur. Il apporte cét exemple du Pere Rapin, qui a dit, *celle que Galien guerit d'une foiblesse d'estomac par son Theriaque*. Tous les Medecins, Apoticaires & Epiciers font *Teriaque* feminin. Par tout ailleurs j'entens dire, *le Theriaque, du Theriaque*.

Ployer, plier.

AUjourd'huy l'on confond bien souvent les deux, qui neantmoins ont deux significations fort differentes; car tout le monde sçait que *plier*, veut dire *faire des plis*, ou *mettre par plis*; comme *plier du papier*, *plier du linge*, & *ployer* signifie, *ceder*, *obeïr*, & *en quelque façon succomber*, comme *ployer sous le faix*; *une planche qui ploye à force d'estre chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier*, & diroit *plier sous le faix*, parleroit & écriroit fort mal, quoy que plusieurs fassent cette faute, trompez, à mon avis,

Digitized by Google

par la prononciation de la Cour, qui prononce la dipthongue *oi*, ou *oy*, comme la dipthongue *ai*, pour une plus grande douceur, & dit *player* pour *ployer*, & de *player*, on a aisément passé à *plier*. Neanmoins cet abus n'est pas tellement étably qu'on puisse dire que c'est l'Usage, auquel il faudroit ceder si la chose estoit venuë à ce point. Il n'y a qu'une seule façon de parler où il semble que l'Usage l'a emporté, qui est quand on dit en termes de guerre; par exemple, *que l'infanterie*, ou *la cavalerie a plié*; car c'est ainsi que presque tout le monde parle & écrit aujourd'huy. La raison toutefois veut que l'on die *la cavalerie a ployé* & non pas *plié*, parce que c'est une façon de parler figurée, qui se rapporte à celle de *ployer sous le faix*, *quand on a de la peine à soûtenir une trop grande charge*. Mais hors de cette seule phrase il faut toûjours dire *ployer*, dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre*, & non pas, *il vaut mieux plier*; *faire ployer une espée*, & non pas, *faire plier une espée*; *ployer les genoux*, & non pas, *plier les genoux*.

NOTE.

NOTE.

Monsieur Menage se declare entierement contre cette remarque. Il veut qu'on dise toûjours *plier*, en quelque signification que ce soit, & jamais *ployer*, & que comme on dit de l'aveu mesme de Monsieur de Vaugelas, *la Cavalerie*, *l'Infanterie a plié*, on dise aussi *plier sous le faix*; *plier les genoux*; *une planche qui plie : Il vaut mieux plier que rompre*; *faire plier une épée*; *une épée qui plie*; *plier une branche d'arbre*. Il ajoûte que l'on trouve dans Malherbe *ployer les genoux*, mais qu'il n'a pas esté suivi de Monsieur de Balsac qui a dit, *plier les genoux sous une puissance étrangere* On dit aujourd'huy, *plier la toilette*, *plier bagage*, & non pas *ployer la toilette*, quoy qu'il soit vray que l'on disoit autrefois *plier* & *ployer*, indifferemment, ce qui paroist dans le composé *déployer*, car on dit plûtôt, *tambour batant & enseignes déployées*, que *enseignes dépliées*. M. Menage observe encore qu'on n'a jamais dit à la Cour *ployer* pour *plier*, mais qu'on y a dit *pléer*, & que c'est comme la plûpart des Dames & des Cavaliers prononcent, *pléez moy ce papier*, *pléez moy ce linge*. Je croy cette prononciation fort vicieuse, & suis persuadé qu'il faut dire & écrire, *pliez moy ce linge*.

Veuve.

IL faut écrire *veuve*, ou *veufve*, & non pas *vefve*, comme on dit en plusieurs Provinces de France; car on dit au mas-

culin *veuf, un homme veuf*, & non pas *vef*; & ainsi au feminin il faut dire *veufve*, ou *veuve*, qui rime avec *neuve*, & *fleuve*, & non pas avec *trefve*. M. de Malherbe,

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le Turban!
Que de sang rougira les fleuves,
Qui lavent les pieds du Liban!

NOTE.

On conserve l'*f* à *veuf*, mais je croy qu'il la faut oster à *veuve* & à *veuvage* Quelques-uns écrivent encore *veufve*, mais peu écrivent *veufvage*.

Vent de midy, vent du midy.

TOus deux sont bons, tout de mesme que l'on dit *vent de Septentrion, & vent du Septentrion, du costé de Septentrion, & du costé du Septentrion, du costé d'Orient, & du costé de l'Orient.*

NOTE.

Je suis persuadé qu'il faut dire, *il s'éleva un vent de midy*, & non pas *un vent du midy*, mais je ne sçay s'il ne faut pas dire plûtôt, *le vent du midy est celuy qui &c.* que de dire, *le vent de midy est*

celuy qui. Comme on ne dit point, *ces peuples sont situez à Septentrion, ce païs regarde Septentrion,* mais *situez au Septentrion, regarde le Septentrion*, j'aimerois mieux dire *du costé du Septentrion*, que *du costé de Septentrion*.

Vitupere, vituperer.

CE mot n'est gueres bon, quoy que Monsieur Coëffeteau s'en soit servi une fois ou deux dans son histoire Romaine, & que Monsieur de Malherbe ait dit,

Et si de vos discords l'infame vitupere.

Je n'en voudrois user qu'en raillerie, & dans le stile bas. *Vituperer*, ne vaut rien du tout.

NOTE.

Vitupere est du plus bas stile, & on ne s'en peut servir que dans le comique où l'on fait entrer les plus vieux mots avec grace. *Vituperer* & *vilipender* sont du même siecle, & ils ne peuvent estre employez que lors qu'on a dessein de railler.

Seraphin, remercîment, agrément, viol.

QUoy qu'ils n'ayent rien de commun entre eux, je les mets ensemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à dire sur chacun, & que par diverses rencontres,

Digitized by Google

cas qui ne leur conviennent point, & il est bon d'en donner avis, afin que ceux qui les imiteront en une infinité d'autres choses excellentes, ne s'abusent pas en celles-cy. Il y a apparence, que ces verbes autrefois ont eu ce regime, mais ils ne l'ont plus aujourd'huy, *se reconcilier à quelqu'un*, *qu'il ne soit point en peine*, dit l'un d'eux, *de se reconcilier à personne*; il faut dire *avec personne*. *Prier aux Dieux*, autrefois on le disoit, il faut dire maintenant *prier les Dieux*; *s'acquitter aux grands* pour dire *s'acquitter envers les grands*, *s'offenser de quelqu'un*, au lieu de dire *s'offenser contre quelqu'un*. Il est vray que l'on dit fort bien, *s'allier avec quelqu'un*, & *s'allier à quelqu'un*, & mesme ce dernier passe pour plus élegant.

NOTE.

Le petit peuple dit encore aujourd'huy, *je prie à Dieu que &c.* ce qui fait voir que *prier* a gouverné autrefois le datif. *Prier*, demande la particule *de* avec le verbe qui suit à l'infinitif. *Prier de faire*, *prier d'aller*, & il ne souffre *à* qu'avec le verbe, *disner*, *prier à disner*. On dit aussi *prier de disner*, mais il y a cette difference, comme l'observe fort bien Monsieur Menage, que *prier à disner* marque un dessein premedité, comme quand nous envoyons prier quelqu'un de venir

Digitized by Google

disner chez nous, ou que nous l'en prions nous-mesmes; & *prier de disner*, est un terme de rencontre & d'occasion, quand nous faisons la mesme priere à quelqu'un qui est chez nous. Il observe encore, qu'on dit à la Cour *un prié-Dieu*, & non pas, *un prie-Dieu*, *le Roy est à son prié-Dieu*.

On a pû dire *s'offenser de quelqu'un*, à cause qu'on a accoûtumé de dire *s'offencer de que que chose*. L'expression est hardie, & je ne voudrois pas m'en servir, mais il me semble que *s'offencer contre quelqu'un*, que Monsieur de Vaugelas met en la place, n'est guere meilleur. J'aimerois mieux dire, *se tenir offencé de quelqu'un*; *s'offencer de ce que quelqu'un a dit ou fait contre nous.*

Des negligences dans le stile.

JE ne parle point icy des fautes, qui se commettent contre la pureté & la netteté du stile. Ce sont des choses toutes distinctes de ce qu'on appelle *negligence*. Il y en a de plusieurs sortes. Voicy celles que j'ay remarquées. La principale est quand on repete deux fois dans une mesme page une mesme phrase sans qu'il soit necessaire; car quand il est necessaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce soit une faute, que c'en seroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choses necessaires est telle, cõme a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles

font toûjours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'eſt pas beſoin, c'eſt une tres-grande negligence de repeter une phraſe deux fois dans une meſme page, & de dire deux fois, par exemple, *ſans en pouvoir venir à bout.* Que ſi la phraſe eſt plus noble, la faute eſt encore plus grande, parce qu'eſtant plus éclatante, elle ſe fait mieux remarquer.

La ſeconde ſorte de *negligence*, c'eſt de repeter deux fois un meſme mot ſpecieux dans une meſme page, ſans qu'il en ſoit beſoin; car il faut toûjours excepter cela. Si le mot eſt ſimple & commun, il n'en faut pas faire ſcrupule, pour peu qu'il ſoit éloigné du premier, pourveu neanmoins qu'il ne commence pas deux periodes; car alors c'eſt une vraye negligence; comme par exemple, ſi l'on met deux fois *cependant*, dans une meſme page, au commencement de deux periodes. En ces places là les mots ſe font remarquer, quand ils ne feroient que d'une ſyllabe, comme *mais*, que la pluſpart des Ecrivains repetent trop ſouvent, quoy qu'ils ſoient excuſables à cauſe du petit nombre de liaiſons que nous avons, & qu'on retranche encore tous les jours. Il ne faut pas pourtant

faire difficulté, aprés qu'on a commencé une periode par *mais*, de se servir de ce mesme mot deux ou trois lignes aprés en un autre sens, si le discours le requiert, pourveu qu'il soit dans un des membres de la periode, & non pas au commencement. *Or*, est encore un monosyllabe à cõmencer une periode, dont il ne faut user que de loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois lignes proches l'une de l'autre *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif; & j'ose assurer que ce n'est point un scrupule, & qu'il n'y a point d'oreille délicate, qui ne soit blessée de cette repetition si proche, quoy que le mot soit doux & monosyllabe. J'en dis autant de l'adverbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'est une autre chose; sa nature est d'estre repeté plusieurs fois, & ainsi de plusieurs autres.

La troisiéme sorte de *negligence*, c'est quand on fait trop souvent des vers communs, ou Alexandrins. Je dis trop souvent, parce qu'il est impossible qu'il ne s'en rencontre toûjours quelqu'un par cy, par là, que vous ne sçauriez la plûpart du temps éviter sans faire tort à la naïfveté de l'expression, qui est une chose bien plus considerable & un plus

grand bien, qu'il n'y a de mal à laisser un vers. Jamais nos meilleurs Ecrivains, anciens & modernes, ne se sont donné cette gesne, quand exprimant naïfvement leur intention, ils ont rencontré un vers, sur tout, s'il n'est pas composé de paroles specieuses & qui sentent la poësie. Qui me pourroit blâmer si j'avois écrit en prose, *je ne suis jamais las de vous entretenir?* Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'avoir commencé ses Annales par un vers hexametre, *Vrbem Romam à principio Reges habuere*, & Tite-Live d'avoir commencé son Histoire Romaine par un demy vers, *facturusne operæ pretium sim*, ne laissent pas de passer pour des Censeurs bien severes, quoy qu'à la verité il n'y ait pas d'apparence de commencer un ouvrage en prose par un vers. Bocace a aussi commencé son Decameron par un vers,

Humana cosa è haver compassione.

& comme il faisoit de mauvais vers, & que celuy-là est assez bon, on disoit de luy qu'il ne faisoit jamais bien des vers que lors qu'il n'avoit pas dessein d'en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la mesure, & encore bien rude, comme

est celuy de Tacite, & qu'il sent beaucoup plus la prose que le vers, on le peut pardonner; & Tite-Live pour un hemistiche assez deguisé par sa dureté, ne meritoit pas ce reproche. *La negligence* est donc, quand on en laisse couler plusieurs, & s'ils sont de suite, ils sont insupportables. Il y en a mesme qui les affectent & en parlant en public, & en écrivant, mais cela est un vice formé, & des plus grands, & non pas une simple negligence, qui n'arrive qu'à ceux, qui font des vers sans y penser. Nous avons parlé ailleurs amplement *des vers dans la prose*.

La quatriéme espece de *negligence*, sont les rimes riches ou pauvres, dont il a esté aussi traité ailleurs bien au long, non seulement quand elles se rencontrent dans la cadence des periodes, mais mesme proche l'une de l'autre, comme par exemple, si je dis, *cela donne davantage de courage*. Et non seulement *les rimes*, mais aussi *les consonances*, sont à éviter, & c'est une negligence de n'y prendre pas garde, ou de ne s'en soucier pas, comme *fers*, & *souhaits*, *affaire*, & *croire*, *tache*, & *visage*, & mille autres semblables, s'ils se rencontrent dans une mesme cadence.

Digitized by Google

C'est encore une autre espece de negligence par exemple, de cite, *il discourut long temps sur l'immortalité de l'ame, sur le mespris de la vie, sur la gloire des bonnes actions, & sur le point de mourir, il témoigna, &c.* c'est à dire qu'une preposition, comme est *sur* icy servant à un sens, ne doit pas estre employée de suite à un autre, parce qu'elle engendre de l'obscurité, & qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en est de mesme des autres parties de l'oraison.

Il y a encore plusieurs autres sortes de *negligences*, mais parce qu'elles sont trop delicates, je les laisse, & me contente d'avoir marqué les principales, & qui choquent tout le monde.

Au reste j'ay jugé à propos de faire cette Remarque, parce que j'ay pris garde, que plusieurs de nos meilleurs Escrivains, qui excellent en la pureté, netteté, & élegance du stile, tombent bien souvent dans ces negligences, qu'on remarque comme autant de taches sur un beau visage; car en beaucoup d'autres choses la negligence est souvent un grand artifice, mais elle ne le peut jamais estre en matiere de stile. *La naifveté*, est bien une des premieres perfections, & des

plus grands charmes de l'éloquence, mais elle n'a rien de commun avec la *negligence*, dont nous parlons en cette Remarque ; & ceux qui penseroient faire passer l'une pour l'autre, auroient grand tort ; l'une est vice, & l'autre est vertu.

NOTE.

Lors qu'on a commencé une periode par *mais*, Monsieur de Vaugelas permet qu'on se serve de ce mesme mot deux ou trois lignes aprés en un autre sens Je ne suis pas le seul que ce double sens de *mais* ait embarassé. Voicy ce que M. Chapelain a marqué sur cet endroit. *Comment dans un un autre sens? quel autre sens peut avoir* mais *que celuy de* toutefois, *si ce n'est dans la phrase,* il n'en peut mais. *Tous les autres* mais, *ont la signification adversative, & par consequent pareille, si je ne me trompe.*

Quelques-uns suppriment le nominatif du verbe apres *mais* comme on le supprime apres la conjonction *&*, & parce qu'on dit fort bien, *ils n'estiment que leurs ouvrages, & méprisent ceux des autres*, ils disent de mesme, *ils ne se contentent pas de regarder leurs ouvrages comme des chef d'œuvres, mais méprisent tout ce que les autres ont fait.* C'est une grande negligence, si ce n'est pas une faute. Il est beaucoup mieux de repeter le nominatif, & de dire, *mais ils méprisent.*

Il y a une autre sorte de negligence dans le stile qu'on ne doit jamais se pardonner quand on veut écrire avec quelque soin. C'est de se servir

Digitized by Google

deux fois en peu de lignes de la particule *si* suivie de *que*. En voicy un exemple. *Le vent devint si impetueux que les arbres les plus forts n'en pûrent soûtenir la violence; la gresle se mêla au vent, & tomba en si grande quantité que tous les jardins en furent couverts.* Ces deux *si que* sont trop proches l'un de l'autre. Il y en a qui font une faute encore moins excusable, en mettant deux *si que* dans la mesme periode, comme, *Il estoit si amoureux de cette Dame, que quoy qu'elle dist souvent des choses si éloignées du bon sens que tout le monde en rioit, il avoit l'aveuglement de luy applaudir.*

C'est encore une negligence de stile de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-estre*, ou avec *impossible*. Quelques uns disent par exemple, *peut-estre avec le secours de ses amis pourra-t'il reussir dans cette affaire.* Apres avoir mis *peut-estre*, on ne doit pas mettre *il pourra*, parce que c'est dire deux fois la mesme chose. Ainsi il faut dire simplement, *peut-estre reussira t'il dans cette affaire*, ou bien, *je croy qu'il pourra reussir dans cette affaire.* Il y a la mesme negligence dans cet autre exemple, *il est impossible qu'on se puisse imaginer la douleur que cette mort luy causa.* Le verbe *pouvoir* ne dit rien de plus dans cette phrase que ce qui a esté dit par *impossible*. Ainsi il faut dire, *on ne peut s'imaginer*, ou bien *il est impossible de s'imaginer la douleur &c.*

Septante, octante, nonante.

SEptante, n'eſt François qu'en un certain lieu où il eſt conſacré, qui eſt quand on dit, *la traduction des Septante*, ou *les ſeptante Interpretes*, ou ſimplement *les Septante*, qui n'eſt qu'une meſme choſe. Hors de là il faut toûjours dire *ſoixante-dix*, tout de meſme que l'on dit *quatre-vingt*, & non pas *octante*, & *quatre-vingt-dix*, & non pas *nonante*.

NOTE.

Monſieur Menage a auſſi obſervé que dans le diſcours familier il faut dire *ſoixante-dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix*, mais il demeure d'accord qu'en termes d'Arithmetique & d'Aſtronomie, on dit fort bien, *ſeptante*, *octante*, & *nonante*. Il convient encore qu'en parlant des Interpretes de la Bible on doit dire *les ſeptante*, & que ce ſeroit mal parler que de les appeller *les ſoixante-dix*, ſi ce n'eſt qu'on ajoûtaſt, *Interpretes de la Bible*, ſelon la Remarque de Monſieur de Balzac, dont parle Monſieur de Girac dans ſa replique à Monſieur Coſtar.

Digitized by Google

Suppression des pronoms personnels devant les verbes.

CEtte suppression a tres-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme, *nous avons passé les rivieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si nous estions demeurez oisifs, &c.* Il est bien plus élegant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *& nous n'aurions pas fait.* Il en est de mesme de tous les autres pronoms personnels de la seconde & de la troisiéme personne singuliere & pluriele, dont les exemples sont si frequens dans nos bons Autheurs, qu'il seroit superflu d'en rapporter icy davantage. Mais plusieurs abusent de cette suppression, sur tout ceux qui ont écrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps-là, si nous en exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'estoit un vice assez familier à nos Ecrivains. L'un des plus celebres, par exemple, a écrit, *car une chose mal donnée ne sçauroit estre bien deuë, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il faloit

faloit dire, *& nous ne venons plus à temps*, parce que la construction change. De même en un autre endroit, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire, *mais nous foüillons*, parce que cette particule *mais*, fait une separation qui rompt le lien de la construction precedente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples, on pourroit tirer deux Regles pour connoistre quand la suppression est mauvaise. L'une, lors que la construction change tout-à-fait, comme au premier exemple, & l'autre, lors qu'elle est interrompuë par une particule separative ou disjonctive, comme *mais*, *ou*, & autres semblables. Donnons un troisiéme exemple de la disjonctive, *ou nous le confesserons, ou le nierons*, ne vaut rien, il faut repeter *nous*, & dire *ou nous le confesserons, ou nous le nierons.* On pourroit faire encore d'autres regles semblables tirées des endroits, où ces Autheurs ont manqué, selon l'avis même de leurs plus passionnez partisans. Il est certain que ce grand Homme dont j'ay rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien stile cette façon d'écri-

re ; car les Anciens supprimoient souvent ce pronom ; & les modernes qui ont voulu se former sur un modele si estimé, l'ont suivi même aux choses, & qui n'estoient plus en usage.

NOTE.

Monsieur Chapelain doute que dans le premier exemple de Monsieur de Vaugelas on puisse supprimer *nous*, & dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, sur tout en passant de l'affirmative à la negative. D'autres pretendent que la suppression du pronom personnel *nous*, n'a pas bonne grace dans ce même exemple à cause du premier *&* qui est dans la periode. Ils disent que pour ne point repeter *nous*, il faudroit qu'il y eust simplement, *nous avons pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si &c.* Leur pensée est que pour faire cette suppression avec quelque grace, on doit employer fort peu de mots avant la conjonction *&* qui empesche qu'on ne repete le nominatif du verbe, comme en cet exemple, *vous parlez indiscretement, & dites souvent ce qu'il faut taire.* J'adjoûteray à cela que ce qui me blesse dans l'exemple de Monsieur de Vaugelas, c'est que le second *&* ne fait pas sous-entendre autant de mots que le premier. Quand aprés avoir dit, *nous avons passé les rivieres les plus rapides*, on ajoûte, *& pris des places*, on ne supprime pas seulement le pronom *nous*, mais encore le verbe *avons* que ce premier *&* fait sous-entendre, *& nous avons pris*. Dans le second

membre de la periode, il n'y a que *nous* qui soit supprimé. On exprime le verbe, & comme il change de temps, je ne doute point qu'il ne faille repeter le nominatif, & dire, *& nous n'aurions pas fait tant de belles actions.* Si on disoit *nous avons passé plusieurs rivieres, & pris quantité de places, & fait tant de belles actions que &c.* la phrase seroit bonne, parce que le verbe ne changeroit point de temps, & que le second *&* seroit sous entendre *nous avons* aussi bien que le premier, mais en ce cas il seroit mieux de supprimer le premier *&*, & de dire, *nous avons passé les rivieres les plus rapides, pris des places que l'on croyoit imprenables, & fait tant de belles actions que, &c.*

Sur cet exemple, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons jusques dans sa cuisine.* Monsieur Chapelain a raison de dire que la construction ne change point; cependant il convient qu'il faut repeter le nominatif, & dire, *mais nous foüillons jusques dans sa cuisine.* Il pretend que cela vient du passage de la negative à l'affirmative, qui veut la repetition du *nous* & qui ne la demanderoit pas, si l'affirmative ou la negative ne passoient pas dans leur contraire au membre suivant. Je ne croy point cette raison vraye. Diroit on, *ils ne s'attachoient pas seulement à décrier sa conduite, mais ne laissoient échaper aucune occasion de luy faire outrage?* Il me semble qu'il faudroit repeter le nominatif, & dire, *mais ils ne laissoient échaper.* Voilà pourtant une negative dans le premier mémbre, qui ne passe point dans son contraire au membre suivant, ce qui fait voir que *mais*, quoy qu'il serve de liaison aussi bien que la conjonction *&*, demande toûjours la repetition

du nominatif. Je croy que cette raison du passage de l'affirmative à la negative peut avoir lieu pour faire repeter le nominatif aprés &, sur tout quand le second verbe change de temps, comme en cet exemple, *il fait son unique étude de luy plaire, & il n'auroit pas pour luy tant de complaisance s'il n'esperoit &c.*

Voicy une façon de parler de Monsieur de Vaugelas, que je doute fort qui soit correcte. Sur la fin de la remarque qui a pour titre, *des participes actifs*, il dit en parlant d'*estant*; *quand il n'est pas auxiliaire, la pluspart tiennent qu'il n'est jamais participe, & toûjours gerondif.* Je croy qu'il faut repeter le verbe avec son nominatif, & dire, *la plûpart tiennent qu'il n'est jamais participe, & qu'il est toûjours gerondif*, à cause du passage de la negative à l'affirmative.

Pleurs.

CE mot a esté employé au genre feminin par Monsieur de Malherbe dans ses vers. Il est vray que ce n'est pas dans ses bonnes pieces. Le vers m'est échapé, toutefois j'en suis certain. Il y a eu aussi quelque autre Poëte de ce temps-là, qui l'a fait feminin; neantmoins tous les Anciens l'ont fait masculin; & l'on trouvera dans Marot *un pleur*, mais aujourd'huy je ne vois personne qui ne le croye, & ne le fasse masculin, *des pleurs versez, des pleurs répandus.*

NOTE.

Monsieur Menage donne des exemples de Bäif, & de Desportes, qui font voir que l'on disoit autrefois *un pleur*, mais ce mot n'est plus en usage aujourd'huy qu'au pluriel. Il est masculin, & sur ce que Monsieur de Vaugelas asseure qu'il a esté employé au feminin par Malherbe, le mesme M. Menage dit, que ce qui a trompé M. de Vaugelas, c'est que dans les premieres editions des ouvrages de Malherbe, il y avoit une faute d'impression, & qu'on lisoit dans l'Ode sur le voyage de Sedan.

Nos pleurs sont évanoüies,
Sedan s'est humilié,

au lieu de

Nos peurs sont évanoüies.

Mercredy, arbre, marbre, plus.

TOus ceux qui ont tant soit peu étudié, & qui sçavent l'etymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'écrire & à le prononcer autrement que *mercredy*, avec une *r* aprés l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent, qu'à cause de cette etymologie il faut bien écrire, *mercredy*; mais qu'il faut prononcer *mécredy*, sans *r*, out de mesme que l'on écrit, *arbre*, & *marbre*,

& neanmoins on prononce *abre* & *mabre*, pour une plus grande douceur. A quoy je répons qu'il eſt vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre*, & *mabre*, pour *arbre*, & *marbre*, mais mal. Aujourd'huy cela eſt changé, on prononce l'*r*, comme à *plus*, on ne prononçoit pas l'*l*, & aujourd'huy on la prononce. La plus ſaine opinion, & le meilleur uſage eſt donc non ſeulement de prononcer, mais d'écrire, *mécredy*, ſans *r*, & non pas *mercredy*.

NOTE.

Ce qui precede les dernieres lignes de cette remarque, donne lieu de croire que Monſieur de Vaugelas va dire qu'il faut prononcer & écrire *mercredy*, comme on prononce, *arbre, marbre* & *plus*, en faiſant ſentir l'*r* aux deux premiers, & l'*l* au dernier. C'eſt ce qui a obligé Monſieur Chapelain à dire ſur cet endroit, *Quand M. de Vauglas dit*, le meilleur uſage eſt donc, *ce* donc *eſt une conſequence priſe là au contraire de ce que l'on attendoit. Par ce qui precede d'*arbre, *il paroît, ſi l'analogie avoit lieu, qu'il faudroit prononcer non* mécredy, *mais* mercredy, *& c'eſtoit ainſi que la ſuite du ſens vouloit que l'on concluſt.*

Il eſt vray que pluſieurs prononcent & écrivent *mécredy*. D'autres tiennent que comme on eſt revenu de la prononciation trop délicate d'*abre* & de *mabre*, pour *arbre* & *marbre*, on doit

aussi prononcer *mercredy* & non *méredy*, & par consequent l'écrire. Je croy l'un & l'autre bon. *Méredy* est le plus doux ; il est aussi le plus usité.

Le confluent de deux fleuves.

LA jonction, ou le mêlange de deux fleuves, lors qu'un fleuve entre dans un autre, se dit fort bien *le confluent de deux rivieres*, & c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France, qu'on appelle *Conflant*, c'est à dire *confluent*, mais de *confluent*, on a fait *conflant*, qui est plus aisé, & plus doux à prononcer. J'ose asseurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainsi, où il n'y ait une riviere qui entre dans l'autre. Mais il faut dire *le confluent de deux rivieres*, au singulier, & non pas *les confluens*, au pluriel, comme disent quelques-uns. Ce n'est pas qu'on ne le die au pluriel si l'on parle de *tous les confluens d'un Royaume*.

NOTE.

Quoy que le lieu où une riviere se mêle dans l'autre, s'appelle *conflant*, on ne sçauroit dire, *le conflant de deux rivieres*. Il faut toujours dire, *le confluent*.

Commencer.

CE verbe dans la pureté de nostre Langue demande toûjours la preposition *à*, apres soy, & pour bien parler François il faut dire, par exemple, *il commence à se mieux porter*, & non pas, *il commence de se mieux porter*, & cela est tellement vray que mesme au preterit defini, à la troisiéme personne singuliere *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme disent les Gascons, & plusieurs autres Provinciaux, & mesme quelques Parisiens, soit par contagion, ou pour adoucir la Langue, ostant la cacophonie des deux *a*, ne se souvenant pas de cette maxime sans exception, qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille, lors qu'un long usage l'a étably, & que l'oreille y est accoûtumée, ce que nous sommes obligez de repeter souvent selon les occasions. Il ne faut donc jamais dire, *il commença de*, mais toûjours *il commença à*, mesme quand le verbe qui suit commenceroit encore par un *a*, tellement qu'il faut dire par exẽple, *il commença à avouër*, & non pas *il commença d'avouër*. Ce n'est pas qu'il ne le faille éviter tant qu'il est possible, mais

mais si par necessité, comme il se rencontre quelquefois, la naïveté de l'expression oblige aux trois *à* de suite, il n'en faut point faire de scrupule, parce que cette façon de parler estant naturelle, ne peut avoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vray qu'il y a des verbes, qui regissent *à* & *de*, d'autres qui ne regissent que *de*, & d'autres qu' *à*, comme celuy-cy. Je remarqueray ceux de toutes les trois sortes, à mesure qu'ils se presenteront.

Par occasion, puisque nous parlons du verbe *commencer*, je diray que plusieurs Parisiens doivent prendre garde à une mauvaise prononciation de ce verbe, que j'ay remarquée mesme en des personnes celebres à la Chaire & au Barreau. C'est qu'ils prononcent *commencer*, tout de mesme que si l'on écrivoit *quemencer*; comme nous avons remarqué ailleurs qu'ils disent aussi *ajetter*, pour *acheter*, & qu'ils prononcent l'*r* simple & douce, comme double & forte, & l'*r* double, comme simple; car ils disent *burreau*, pour *bureau*, & *arest*, pour *arrest*. Athenes, le siege & l'oracle de l'Eloquence Grecque, ne laissoit pas d'a-

voir quelque vice particulier dans sa Langue, & Paris qui ne luy en doit rien dans la sienne, n'est pas exempt aussi de quelques defauts par la destinée & la nature des choses humaines, qui ne souffrent rien de parfait.

NOTE.

Monsieur Menage dit qu'on employe indifferemment *commencer à*, & *commencer de*, & croit mesme qu'il se trouve plus d'exemples de cette seconde locution que de la premiere. Le Pere Bouhours avouë qu'aprés avoir cru long-temps que c'estoit une faute de dire, *Il commença de se mieux porter*, il a changé de sentiment en lisant plusieurs bons livres, où il a trouvé *commencer de.* Il en cite divers endroits qui font connoistre que de fort habiles gens ne sont point persuadez, comme Monsieur de Vaugelas le prétend, que le verbe *commencer* dans la pureté de nostre Langue, demande toujours la preposition *à* aprés soy. Il ne faut donc point faire de scrupule de se servir de l'un & de l'autre, particulierement au preterit indefini, afin d'éviter la cacophonie des deux *à* qui se rencontre dans, *Il commença à parler fierement:* sur tout, je ne voudrois jamais dire, *il commença à avouër.* Il est quelquefois tres-commode de dire en vers *commencer de*, mais comme le remarque tres-judicieusement le Pere Bouhours, ce seroit une licence fort vicieuse que de mettre dans un mesme vers *commencer* avec *de*, & avec *à*, comme en celui-cy.

Il commença de vaincre aussi-tost qu'à paroistre.

Je voy qu'on met aussi *de* & *à* aprés le verbe *tâcher*. Il me semble que *de* est le meilleur, *tâcher de réussir*, & qu'il doit suivre *essayer*, qui signifie la mesme chose, & qui demande toûjours *de*, *Il essaya de gagner son amitié*.

Obliger est encore un verbe de mesme nature. On dit également, *obliger de faire*, & *obliger à faire*. Il semble que quand le pronom personnel est joint avec ce verbe, il demande plus ordinairement la particule *à* *Il s'oblige à faire tout ce que vous luy ordonnerez*. On dit, *je suis obligé de vous avertir*, & non pas, *je suis obligé à vous avertir*. Il n'y a point en cela d'usage certain, c'est l'oreille qui décide.

Plusieurs mettent *à*, aprés *forcer* & *contraindre*, *forcer à estre cruel*; *Il le contraignit à payer ce qu'il devoit*. J'aimerois mieux mettre *de*, *forcer de faire*, *contraindre de faire*, quoy qu'on ne puisse blâmer ceux qui disent, *contraindre à faire*.

Le verbe *engager* me paroist demander *à*. *Je l'ay engagé à me servir*, *je m'engage à faire cela pour vous*. Beaucoup pourtant disent & écrivent, *engager de faire*, *s'engager de faire*. Je ne voudrois mettre *de* qu'afin d'éviter la cacophonie du parfait indéfiny. *Il s'engagea d'aller*, pour ne pas dire, *Il s'engagea à aller*.

Demain matin, demain au matin.

TOus deux ſont bons, mais il faut dire *juſques à demain matin*, & non pas *juſques à demain au matin*, quoy que l'on die fort bien *juſques à demain au ſoir.*

NOTE.

Demain matin ſe dit dans le diſcours familier, mais je ne croy pas qu'on le doive écrire, ni que ***juſqu'à demain matin*** ait droit d'exclurre ***juſqu'à demain au matin***, qui eſt la plus correcte façon de parler. J'ay oüi demander ***s'il*** faloit dire ***à cinq heures de matin*** ou ***du matin.*** C'eſt ***du matin*** qu'il faut dire, & ceux qui écrivent ***à cinq heures de matin, à cinq heures de ſoir,*** comme je l'ay veu ſouvent écrit, font une faute.

Monſieur Menage nous fait remarquer ſur le mot ***demain***, que l'uſage a emporté un preſent pour un futur dans cette phraſe. ***Il eſt demain feſte.*** Pour parler juſte, il faudroit dire, ***il ſera demain feſte.*** On dit de même, ***quelle feſte eſt-il demain***, pour ***quelle feſte ſera-t'il?***

Des participes actifs.

DAns la Remarque des gerondifs il a fallu neceſſairement parler des participes, à cauſe qu'une infinité de

Digitized by Google

gens les confondent l'un avec l'autre Mais aprés avoir fait voir que l'usage des gerondifs est beaucoup plus frequent en François que celuy des participes, nous avons promis une Remarque particuliere sur ces derniers pour en traiter à plein fond; car j'ose dire que c'est une des parties de nostre Grammaire qui a esté aussi peu connuë jusqu'icy, & qui merite autant d'estre éclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires, *avoir* & *estre*. Jamais ils ne sont participes, quand ils font la fonction du verbe auxiliaire, & qu'ils sont joints à un autre verbe, comme *ayant esté, ayant mangé, estant contraint, estant aimé.* Ils sont toûjours gerondifs, & par consequent ils ne reçoivent jamais d'*s*, & ne peuvent avoir de pluriel, parce que les gerondifs sont indeclinables. D'où il s'ensuit que ceux qui écrivent par exemple, *les hommes ayans veu, les hommes estans contraints*, comme font la pluspart, n'écrivent pas bien. Il faut dire, *les hommes ayant veu, les hommes estant contraints*, sans *s*, aprés *ayant* & *estant*, à cause qu'ils sont gerondifs, comme il se voit clairement par la con-

formité des autres Langues vulgaires avec la noſtre ; car l'Italienne & l'Eſpagnole diſent *havendo viſto*, *eſſendo coſtretti*, *haviendo viſto*, *ſiendo forçados*, ainſi que nous avons déja dit en la Remarque des gerondifs ; & cette facon de parler par le gerondif avec le participe, eſt inconnuë à la Langue Grecque & à la Latine, & n'apppartient qu'aux Langues vulgaires.

Ces meſmes mots *ayant*, & *eſtant*, doivent encore eſtre conſiderez ſans participe aprés eux. Donnons-en des exemples, & parlons premierement d'*ayant*, ſous lequel, eſtant ainſi employé, tous les autres participes actifs ſeront compris, parce qu'ils ſe gouvernent tout de meſme. *Ayant*, eſt donc gerondif de cette façon, *les hommes ayant cette inclination*, & participe de cette autre ſorte; *je les ay trouvez ayans le verre à la main*: Mais voicy une Remarque nouvelle & fort curieuſe, dont je dois la meilleure partie aux Oracles de noſtre Langue, que j'ay conſultez là-deſſus. C'eſt que le participe *ayant*, n'a jamais de feminin, & que les autres participes actifs n'en uſent gueres. L'exemple en eſt une preuve convaincante, *je les ay trouvées*

Digitized by Google

ayantes le verre à la main. Cette façon de parler feroit barbare & ridicule. Auſſi de dire *ayant le verre à la main*, cela ne ſe peut non plus, parce qu'*ayant*, eſt maſculin, & ne peut eſtre feminin, n'y ayant point d'adjectif en noſtre Langue, comme preſque tous les participes le ſont, qui ſe termine en *ant*, dont le feminin au pluriel ne ſe termine en *antes*. Il faut donc neceſſairement avoir recours au gerondif, quand il s'agit du feminin, ſoit au ſingulier, ſoit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons propoſé, *je les ay trouvées ayant le verre à la main*, nonobſtant l'équivoque d'*ayant*, qui ſe pourroit rapporter à *je*, auſſi bien qu'*aux femmes*, ſi le ſens ne ſuppléoit à ce defaut, comme il fait ſouvent en toutes les Langues, & dans les meilleurs Autheurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes: *je les ay trouvées beuvantes & mangeantes.* Qui a jamais oüy parler comme cela? Il faut dire, *je les ay trouvées beuvant & mangeant*, au gerondif, nonobſtant l'équivoque, qui eſt oſté par le ſens, & ne peut meſme eſtre rapporté à *je*, qu'en luy faiſant violence, parce que *beuvant & mangeant*, eſtant proches de *trouvées*,

ſe doivent rapporter naturellement à *trouvées*, plûtoſt qu'à *je*, qui en eſt fort éloigné.

Mais on objecte que l'on dit *changeante*, *concluante* . *effrayante*, *remuante*, & une infinité d'autres de cette ſorte, dont le participe actif, comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, *&c.* a ſon feminin.

On répond que tout participe actif & paſſif doit eſtre conſideré en deux façons, ou comme participe & adjectif tout enſemble, ou comme adjectif ſeulement. Or il n'eſt jamais participe au feminin, au moins dans le bel uſage, mais ſeulement adjectif, quoy que l'on confeſſe qu'il vient du participe; car s'il eſtoit participe au feminin, il regiroit ſans doute le meſme cas que regit le verbe dont il eſt participe, comme il fait au maſculin; par exemple, on dit fort bien, *je les ay trouvez mangeans des confitures, beuvans de la limonade*, mais on ne dira jamais en parlant des femmes, *je les ay trouvées mangeantes des confitures*, ny *beuvantes de la limonade*, ny *ayantes le verre à la main*, comme nous avons dit.

Que ſi l'on replique, qu'il y a pluſieurs de ces feminins qui regiſſent le

Digitized by Google

mesme cas, que leurs verbes, comme *ces estoffes ne sont pas fort belles, ny approchantes de celles que je vis hier, & son humeur est tellement repugnante à la mienne que, &c.* Car le verbe *approcher*, regit *de*, comme, *il n'approche pas de la vertu d'un tel*, & le verbe *repugner*, regit *à*, comme, *cela repugne à mon humeur*, & ainsi d'un grand nombre d'autres. On répond, qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *approchantes*, *repugnantes*, & leurs semblables soient participes, parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs, & particulierement les verbaux, c'est à dire, ceux qui sont formez des verbes, qui gardent le mesme regime des verbes dont ils sont formez, ou dont ils approchent, quoy qu'ils ne soient point participes & qu'ils n'en ayent aucune marque, comme par exemple, *libre, vuide, conforme, semblable, &c.* Car on dira *libre de tous soins, libre de faire, ou de ne pas faire, vuide d'argent, vuide de tous soins, conforme* ou *semblable à son modelle*, qui sont des regimes des verbes d'où ils viennent, ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui soustiennent que ce participe actif feminin, ne doit pas estre entierement banny de nostre Langue, quoy que neanmoins ils demeu-

rent d'accord que l'usage en est tres-rare, & que le gerondif mis en sa place sera meilleur sans comparaison. Quand on leur accorderoit ce participe feminin de la façon qu'ils le proposent, il me semble qu'il n'y auroit guere à dire entre ces deux propositions *qu'il n'est point du tout de la Langue*, ou *qu'il en est de sorte, que l'usage en est tres-rare, & qu'encore en ce cas-là, le gerondif est beaucoup meilleur*. Voicy l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien, disent-ils, *cette femme est si pressante & si examinante toutes choses.* Or *examinante*, en cet exemple ne peut estre que participe, puis qu'il regit aprés soy le mesme cas que le verbe, qui est, comme nous avons dit, la marque infaillible du participe. On répond premierement que l'usage n'est point de parler ainsi, & que l'on dira plûtost, *cette femme est si pressante, & examine tellement toutes choses*. Secondement, on ne demeure point d'accord, que cela soit bien dit, & tous ceux à qui je l'ay demandé, & qui en sont bons Juges, condamnent absolument cette façon de parler.

Voicy un exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement, par la

comparaiſon du participe maſculin avec le participe feminin, *ce ſont tous argumens concluans une meſme choſe*. Cela eſt fort bien dit, & *concluans* icy eſt participe, mais *ce ſont toutes raiſons concluantes une meſme choſe*, ce ſera fort mal dit, & l'Uſage eſt de ſe ſervir du gerondif, & de dire, *ce ſont toutes raiſons concluant une meſme choſe*, ou ce qui ſeroit beaucoup mieux, *ce ſont toutes raiſons qui concluënt une meſme choſe*; car c'eſt avec ce pronom relatif, que noſtre Langue ſupplée au defaut du participe actif feminin, comme il ſe voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, & en celuy-cy encore, *je les ay trouvées qui beuvoient & mangeoient*, & ainſi en tous les autres.

Ce n'eſt pas que de dire, *ce ſont toutes raiſons concluantes*, ne ſoit tres-bien dit, parce que là il eſt adjectif, & l'Uſage parle ainſi; mais ſi l'on penſe en faire un participe qui regiſſe le nom comme ſon verbe, & dire, *ce ſont toutes raiſons concluantes une meſme choſe*, il ne vaut rien.

Il reſte à parler d'*eſtant*, quand il n'eſt pas auxiliaire. La plûpart tiennent qu'il n'eſt jamais participe, & toûjours ge-

rondif, & qu'ainsi il faut dire, par exemple, *les François estant devant Perpignan,* & non pas *estans.* Quelques-uns au contraire estiment, qu'*estans* se peut dire comme participe, quoy qu'ils ne nient pas qu'*estant*, comme gerondif, n'y soit bon aussi. De mesme ils soûtiennent que l'un & l'autre est bien dit, *les soldats estant sur le point*, & *estans sur le point.* Que si cela est vray, au moins il n'a lieu qu'au seul cas de ces exemples : car *estant*, ne peut estre employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxiliaire, lors qu'il est joint au participe passif, par exemple *estant asseuré*, ou comme verbe substantif regissant un nom aprés soy, par exemple, *estant malade*, ou sans participe & sans nom, comme, *estant sur le point.* Quand il est auxiliaire, nous avons déja fait voir qu'il ne peut estre que gerondif. Quand il regit un nom, il est aussi gerondif, & il n'est pas besoin de dire *estans*, pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque assez, comme lors que l'on dit *estant malades*, l'*s* de *malades*, montre bien qu'il est pluriel sans mettre *estans.* Il n'y a donc qu'un seul cas où l'on puisse mettre *estans*, qui est lors qu'il n'a point

de nom ny de participe aprés soy, comme quand on dit, *estans sur le point.* Pour moy je le trouve bon, parce qu'il sert toûjours à éloigner l'équivoque qui se peut rencontrer entre le pluriel & le singulier, mais quand il ne fera point d'équivoque, j'aimerois mieux dire *estant*, au gerondif.

Au moins il est bien certain qu'*estant*, participe, n'a point de feminin, & que jamais on n'a dit *estante*, non plus qu'*ayante*, au feminin, ce qui n'est pas un petit indice que les participes actifs naturellement n'ont point de feminin, & que tous les feminins que nous voyons tirez de ces participes, sont purement adjectifs, & ne tiennent rien de la nature des participes actifs, que leur formation.

NOTE.

Beaucoup de personnos qui s'attachent à la pureté de nostre langue, ne demeurent pas d'accord avec Monsieur de Vaugelas, que ces mots *ayant* & *estant*, soient quelquefois participes, & qu'ils puissent recevoir une *s* aprés eux. Ils veulent qu'ils soient toujours gerondifs, & que comme on dit selon les exemples qu'il apporte, les hommes *ayant cette inclination*, & non pas *ayans*, on dise aussi, *je les ay trouvez ayant le verre*

à la main, & non pas, *ayans le verre à la main*. Ils demandent pourquoy on en veut faire un participe adjectif, seulement pour le pluriel masculin, puisqu'*ayant*, & par consequent tous les autres participes qui se gouvernent de mesme, ne sçauroit avoir de feminin, & qu'on ne dit point d'une femme au singulier, *je l'ay trouvée ayante le verre à la main*, ny de plusieurs; *je les ay trouvées ayantes le verre à la main*. Si on reçoit le gerondif pour le feminin, pourquoy fera-t'on scrupule de le recevoir pour le masculin? Pour connoistre qu'*ayant* doit toûjours estre gerondif, mesme avec un masculin pluriel, on n'a qu'à consulter son oreille. Si aprés *ayant* il suit une voyelle & non pas une consone, & qu'au lieu de ces mots, *le verre à la main*, on trouve écrit *un verre à la main*, il est certain qu'on prononcera, *je les ay trouvez ayant un verre à la main*, comme s'il y avoit, *ayan t'un verre à la main*, & non pas *ayan z un verre à la main*, comme s'il y avoit un z devant *un*. Ce que j'ay entendu dire de plus fort pour *ayans*, c'est que si on dit, *Je les ay trouvez ayant le verre à la main*, on ne sçait si c'est moy qui avois le verre à la main, lors que je les ay trouvez. J'avouë que cela cause une équivoque, mais puisqu'il la faut souffrir necessairement dans le feminin, *Ie les ay trouvées ayant le verre à la main*, elle ne doit pas faire plus de peine dans le masculin. D'ailleurs si au lieu de *Ie les ay trouvez*, on dit, *nous les avons trouvez ayant le verre à la main*, la mesme équivoque subsistera, & on ne peut l'éviter qu'en tournant la phrase d'une autre façon. Toutes ces raisons me persuadent, qu'il faut toujours

dire *ayant*, & non pas *ayans*. Je ſuis de ce meſme ſentiment pour les autres verbes, & dirois, *ils choiſirent ce party, aimant mieux ceder de bonne grace que, &c.* & non pas *aimans mieux*. *Eſtant*, quand même il n'eſt pas auxiliaire, ne doit eſtre regardé que comme gerondif, & on ne dit point, *& les Soldats eſtans ſur le point*, il faut dire, *eſtant ſur le point*.

Courir ſus.

CEtte façon de parler, ſoit dans le propre, ou dans le figuré, eſtoit fort élegante du temps de M. Coëffeteau qui en uſe ſouvent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en ſervent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront ſervir, eſt de ne mettre pas le datif, que *courir ſus*, regit, devant le verbe, mais aprés. Un exemple le va faire entendre. *Il ne faut pas courir ſus aux affligez*, eſt bien dit, mais ſi aprés avoir parlé des affligez, je dis, *il ne leur faut pas courir ſus*, je parle mal, parce que je mets *leur*, qui eſt le datif, devant *courir ſus*, dont il eſt regi. C'eſt tout de meſme qu'*aller au devant*, car *aller au devant de luy*, eſt fort bon; *& luy aller au devant*, ne vaut bien.

Digitized by Google

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer, pretend que cette phrase, *il ne faut pas leur courir sus*, est aussi bonne que, *il ne faut pas courir sus aux affligez* Monsieur Chapelain a dit sur cette remarque, que *courir sus* est une vieille phrase, qui se conserve comme en son vrai lieu dans les patentes, *il est enjoint de leur courre sus*. Le datif est icy devant le verbe dont il est regy, ce qui est contraire à ce que Monsieur de Vaugelas veut que l'on observe. Cette façon de parler est vieille, & ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

Voisiné.

VOisiné, pour *voisinage*, comme, *j'envoye des fruits à tout mon voisiné*, pour dire *à tout mon voisinage*, est un mot Provincial, insupportable à quiconque sçait la pureté de nostre Langue.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que *voisiné* ne meritoit pas d'estre marqué, tant il est peu connu dans cette terminaison.

De façon que, de maniere que, de mode que, si que.

CEs deux premieres façons de parler, *de façon que, de maniere que*, sont Françoises à la verité, mais si peu élegantes, qu'il n'y a pas un bon Autheur qui

Digitized by Google

qui s'en ſerve : & pour ces deux autres, *de mode que*, & *ſi que*, elles ſont tout-à-fait barbares, particulierement *ſi que*, bien que tres familier à pluſieurs perſonnes qui ſont en réputation d'une haute éloquence. Il faut dire, *ſi bien que*, *de ſorte que*, ou *tellement que*. Il n'y a que ces trois qui ſoient employez par les bons Ecrivains.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer, dit que Monſieur de Vaugelas met *de façon que*, qui eſt tres-bon, en fort mauvaiſe compagnie, afin de le faire rebuter. Le Pere Bouhours ne condamne ny *de façon que*, ny *de maniere que*, au contraire il dit qu'ils ſont aujourd'huy dans la bouche de pluſieurs perſonnes, & que quelques-uns de nos bons Auteurs en uſent. Il cite Monſieur l'Abbé Regnier, qui employe ſouvent *de maniere que* dans ſa Traduction de Rodriguez. *De ſorte que* eſt la maniere de parler la plus uſitée, & je la preferer ois à *tellement que*. On ne dit plus aujourd'huy, *ſi que*. On l'avoit pris de l'Italien *ſi che*.

Des preterits de ces verbes, entrer, ſortir, monter, deſcendre.

C'Eſt une faute fort commune de conjuguer les preterits de ces quatre

verbes par le verbe auxiliaire *avoir*; au lieu de les conjuguer par le verbe ſubſtantif *eſtre.* L'exemple le va faire entendre. Pluſieurs diſent, *il a eſté juſqu'à la porte, mais il n'a pas entré, mais il n'a pas ſorty*, au lieu de dire, *mais il n'eſt pas entré, mais il n'eſt pas ſorty*. De meſme ils diſent, *il a monté, il a deſcendu,* pour *il eſt monté, il eſt deſcendu.* Il faut obſerver la meſme choſe en tous leurs autres preterits.

NOTE.

J'ay marqué en un autre endroit, ſelon l'obſervation de monſieur Menage, qu'on dit fort bien, *Monſieur a ſorty ce matin*, pour dire *qu'il eſt ſorty & revenu.* Quoy qu'on diſe ordinairement, *il eſt monté*, le meſme Monſieur Menage fait voir par les exemples qui ſuivent, qu'on peut dire auſſi, *il a monté. Auſſi toſt que Madame eſt venuë de la Meſſe, elle a monté en ſa chambre. Vn tel Ecolier n'a pas monté en troiſiéme, il eſt demeuré en quatriéme; j'ay monté à cheval ſous Arnolfini.* Je croy qu'on diroit auſſi fort bien, *j'ay fait tout ce que j'ai pu pour le convaincre, mais il n'a pas bien entré dans la force de mes raiſons.*

Deux mauvaiſes prononciations, qui ſont tres-communes, meſme à la Cour.

L'Une de ces mauvaiſes prononciations eſt de dire, *cheuz vous*,

Digitized by Google

cheuz moy, *cheuz luy*, au lieu de dire *chez-vous*, *chez-moy*, *chez-luy*, & je ne puis comprendre d'où est venu cet *u*, dans ce mot. L'autre, de prononcer une *s*, ou un *z*, aprés *on*, devant la voyelle du verbe qui le suit, comme *on za*, pour dire *on a*; *on z-ouvre*, pour dire *on ouvre*; *on z-ordonne*, pour dire *on ordonne*. Je ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ay remarqué qu'en l'e, en l'*i*, & en l'*u*, on ne fait pas cette faute, & il me semble que je n'ay point oüy dire *on z-estime*, pour *on estime*, ny *on z humecte* pour *on humecte*. Neanmoins je me pourrois bien tromper, mais il suffit de soûtenir que c'est un vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice est d'autant moins excusable, que la lettre *n*, qui finit *on*, n'a pas besoin du secours d'une autre consone pour ôter la cacophonie de la voyelle suivante, puis qu'elle mesme y suffit en se redoublant, comme nous avons dit en la Remarque de la lettre *h*, car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, comme si l'on écrivoit *on n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sçauroit trouver en ces mots là sans en

Digitized by Google

cherchet une autre. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations, que j'ay remarquées ailleurs ; en voicy encore une.

NOTE.

Il y en a qui prononcent encore *cheux vous*, pour *chez vous*, ce qui est tres mal, mais personne ne dit plus, *on z'a*, *on z'ouvre*, pour dire, *on a*, *on ouvre.*

De la lettre r, *finale des infinitifs.*

IE ne m'étonne pas qu'en certaines Provinces de France, particulierement en Normandie, on prononce, par exemple, l'infinitif *aller*, avec l'*e* ouvert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec l'*air*, tout de mesme que si l'on écrivoit *allair*; car c'est le vice du païs, qui pour ce qui est de la prononciation, manque en une infinité de choses. Mais ce qui m'étonne, c'est que des personnes nées & nourries à Paris & à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, & que neanmoins en lisant ou en parlant en public, elles le prononcent fort mal, & tout au contraire de ce qu'elles

font ordinairement ; car elles ont accoûtumé de prononcer ces infinitifs, *aller, prier, pleurer*, & leurs semblables, comme s'ils n'avoient point d'*r* à la fin, & que l'*e* qui precede l'*r*, fust un *e* masculin, tout de mesme que l'on prononce le participe *allé, prié, pleuré, &c.* sans aucune difference, qui est la vraye prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la pluspart des Dames, par exemple, lisent un livre imprimé, où elles trouvent ces *r*, à l'infinitif, non seulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert, qui sont les deux fautes que l'on peut faire en ce sujet, & qui leur sont insupportables en la bouche d'autruy, lors qu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainsi mal. De mesme la pluspart de ceux qui parlent en public, soit dans la Chaire ou dans le Barreau, quoy qu'ils ayent accoûtumé de les bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore sonner cette *r*, & cet *e*, comme si les paroles prononcées en public, demandoient une autre prononciation, que celle qu'elles ont en particulier, & dans le commerce du monde. Quand j'ay pris la liberté d'en

avertir] quelques-uns de mes amis, ils m'ont répondu qu'ils croyoient que cette prononciation ainsi forte avoit plus d'emphase, & qu'elle remplissoit mieux la bouche de l'Orateur, & les oreilles des Auditeurs; mais depuis ils se sont desabusez, & corrigez, quoy qu'avec un peu de peine, à cause de la mauvaise habitude qu'ils avoient contractée.

NOTE.

Il est certain que lors qu'on parle en *public*, on doit prononcer beaucoup de mots d'une autre maniere qu'on ne les prononce dans la conversation, mais cela ne regarde point les infinitifs des verbes en *er*, où il ne faut jamais faire trop sentir l'*r* finale. Dans le discours familier on prononce *sthomme*, *ste femme*, & ce seroit une affectation vicieuse de dire *cet homme*, *cette femme*, quoy que dans la Chaire on doive prononcer ainsi ces mots. Il y a pourtant d'excellens Predicateurs qui prononcent *st'action*, *st'habitude*, mais la plûpart prononcent entierement *cet* & *cette*. On prononce aussi dans le discours familier *nostre* & *vostre*, sans y faire presque sentir l'*r*, & l'on dit *nostre dessein*, *vostre resolution*, comme si l'on écrivoit *noste dessein*, *voste resolution*. Ie connois une personne qui se fait remarquer de tout le monde, à cause qu'elle fait entierement sentir l'*r* dans ces deux mots. Comme il faut avoir une prononciation plus ouverte lors que l'on

parle en public, & sur tout lors qu'on recite des Vers, je croy qu'on doit prononcer *les hommes*, *mes amis*, & non pas *le z-hommes*, *me z amis*, comme je l'entens prononcer à quelques-uns. Ie dirois en parlant publiquement, *les François*, *l'Academie Françoise*, & dans la conversation, *les Français*, *l'Academie Française*. Ceux qui disent, *Saint Français*, parlent tres-mal, on doit tôûjours prononcer *François*, qnand c'est un nom de baptême.

Quand il faut prononcer le D *aux mots qui commencent par* Ad, *avec une autre consone aprés le* D.

IL y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d*, aux mots, où il ne se prononce point. Aussi est-ce le sentiment de tous ceux qui s'y connoissent ; car à quel propos laisser un *d*, qui n'est là que comme une pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur ? Par exemple en ces mots *avenir*, *avis*, *&c.* pourquoy écrire *advenir*, *advis*, si ce *d*, ne se prononce jamais ?

Prenons tous ces mots l'un aprés l'autre selon l'ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas un.

Adjacent, *terres adjacentes*, le *d*, ſe prononce.

Adjoindre, *adjoint*, *adjonction*, on prononce le *d*.

Adjourner, *adjournement*, le *d*, ne ſe prononce point.

Adjoûter, il ne ſe prononce point. On le prononce dans la ville, & mal, mais non pas à la Cour.

Adjuger, il ne ſe prononce point.

Adjudication, il ſe prononce au verbal, quoy qu'il ne ſe prononce pas au verbe.

Adjurer, *adjuration*, il ſe prononce.

Adjuſter, *adjuſtement*, il ne ſe prononce point.

Admis, *admettre*, il ſe prononce.

Adminiſtrer, *adminiſtration*, il ſe prononce.

Admirer, *admiration*, *admirable*, & toute ſa ſuite, il ſe prononce. Il n'y a que les Gaſcons qui diſent, *amirer*, *amirable*, *&c.*

Admoneſter, *admonition*, il ſe prononce.

Par où il ſe voit que le *d*, ſe prononce toûjours devant l'*m*, ſans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on met avec un *d*, dans les Diction-

naires,

naires, n'en doivent point avoir, & il faut écrire *amodier*, & *amodiation*. Que si l'on y mettoit un *d*, il faudroit dire, que tous les mots, qui commencent par *adm*, & qui viennent du Latin, comme sont tous ceux que nous avons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin, comme *admodier*; *admodiation*, & *Admiral*, où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vray qu'il faut non seulement prononcer, mais écrire *Amiral*, sans *d*, *Amirauté*, de mesme, tant parce qu'à la Cour on ne prononce jamais *Admiral*, ny *Admirauté* avec le *d*, qu'à cause de son etymologie, que Nicod rapporte doctement dans son Dictionnaire, & qu'il n'est pas besoin de transcrire icy. Il suffit qu'il conclud luy-mesme, qu'il faut dire, *Amiral*. *Advancer*, ny *advantage*, ne doivent point estre mis icy, parce qu'il les faut toûjours écrire sans *d*, *avancer*, *avantage*.

Advenir, en tout sens, le *d*, ne se prononce point, ny en *advenement*, ny en *advenuë*, ny en *advanture*, ny en *advanturier*.

Adverbe, *adverbial*, il se prononce.

Adverſaire, il ſe prononce.

Adverſité, il ſe prononce.

Advertir, *advertiſſement*, il ne ſe prononce point.

Advis, *adviſer*, *adviſé*, il ne ſe prononce point.

Advouër, *adveu*, il ne ſe prononce point.

Advocat, *advocaſſer*, il ne ſe prononce point.

NOTE.

Cette remarque commence à devenir inutile, à cauſe que dans la plûpart des Livres que l'on imprime aujourd'huy, on ôte le *d*, de tous les mots où il ne doit point ſe faire ſentir. Ainſi comme on trouve écrit *avenir*, *avis*, *avenuë*, *ajourner*, *ajoûter*, *ajuger*, *ajuſter*, *&c.* on ne ſçauroit ſe tromper à la prononciation de ces mots. Pluſieurs font encore ſentir le *d* dans *adverſité*. mais tout le monde prononce *averſaire*.

M. Menage obſerve qu'on ne prononce plus le *d* dans *adjoint*, & que l'on écrit *ajoint*.

On ôte auſſi l'*s*, de tous les mots où elle ne ſe prononce point, & l'on écrit *épée*, avec un accent ſur l'*é*, & non pas *eſpée*. Cela empeſche que les Etrangers ne ſoient embaraſſez à ſçavoir quand il faut prononcer l'*s*. Ils la prononcent dans *eſperance*, *eſprit*, *eſpace*, parce qu'ils l'y trouvent, & diſent *étenduë*, *éteindre*, *étude* ſans *s*, parce qu'ils n'y en trouvent point. Si l'on écrivoit

espier comme *espion*, & *descrire*, comme *description*, comment sçauroient-ils qu'il faut prononcer *épier* & *décrire* sans y faire sentir d'*s*, & dire *espion*, *description* en faisant sonner entierement l'*s* ?

Chaire, *chaise*, ou *chaize*.

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifferemment ; car on dit, *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de* Droit, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit *une chaise*, & non pas *une chaire*, pour s'asseoir au Sermon, ou ailleurs ; ou pour se faire porter par la ville. D*es chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *loüer des chaises*.

NOTE.

J'ay veu plusieurs ouvrages de poësie, où l'on faisoit rimer *chaire* avec *affaire*, ce qui marque qu'il y a des Provinces où l'on prononce ce mot, comme on prononce le feminin de l'adjectif *cher*, *chere*. Cette prononciation est vicieuse. D'autres le font rimer avec *guerre*, ce qui est mal, quoy que la prononciation de *chaire* en approche davantage.

Vouloir, pour *volonté.*

C'Est une chose ordinaire en nostre Langue, aussi bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme *le boire, le manger, &c.* mais de dire, *le vouloir*, pour *la volonté*, est un terme qui a vieilly, & qui n'estant plus receu dans la Prose, est neanmoins encore employé dans la Poësie par ceux mesme qui excellent aujourd'huy en cét art.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer veut que *vouloir*, pour *volonté* soit encore aussi bon & en Prose & en Vers qu'il fut jamais. Je ne le croy pas, C'est un terme qui a entierement vieilly, & aucun Poëte ne diroit aujourdhuy,

De ce Prince inhumain le vouloir absolu.

Monsieur Chapelain dit sur cette remarque, que *substantifier*, employé par Monsieur de Vaugelas, est un mot hardy ; mais bon en cet endroit, & quon ne diroit pourtant pas *adjectifier*. Ce sont de ces mots que l'on appelle *factices*, & dont on se sert pour mieux exprimer les choses.

Eperdûment , ingenûment , & des autres adverbes terminez en ment.

IL faut dire & écrire ainsi, & non pas *éperduëment* , *ingenuëment* , comme l'écrivoient les Anciens, & encore aujourd'huy quelques-uns de nos Autheurs. Il est vray que ces adverbes terminez en *ment*, se forment de l'adjectif feminin, soit participe, ou non, comme *asseurément* , vient d'*asseurée* ; *effrontément*, d'*effrontée*; *poliment* & *infiniment*, de *polie*, & *infinie*; & *absolument*, *resolument* , d'*absoluë* , & de *resoluë*. C'est pourquoy les Anciens écrivoient *asseuréement* , *effrontéement* , *poliement*, *infiniement*, *absoluëment*, & *resoluëment*, selon leur origine. Mais comme les Langues se polissent, & se perfectionnent jusqu'à un certain point , on a supprimé pour une plus grande douceur l'*e* , comme on le supprime en ces mots , *agrément* , *remerciment* , *remercirons*, pour *agréement*, *remerciement*, *remercierons*, *&c.* & cette suppression est marquée par ceux qui écrivent, en mettant un accent sur l'*é*, sur l'*i*, & sur l'*û*, à sçavoir l'accent aigu sur l'*é*,

comme *aſſurément*, & l'accent circonflexe ſur l'*î*, & ſur *l'û*, comme *polîment*, *abſolûment*; & elle eſt marquée par ceux qui parlent, en prononçant cét *é*, cét *î*, & cét *û*, long, comme contenant le temps de deux ſyllabes reduites à une ſeule. Mais cette regle n'a lieu qu'aux adverbes, qui ſe forment des feminins adjectifs, où l'*e* final eſt precedé d'une voyelle, comme ſont tous ceux dont nous venons de donner des exemples.

Que ſi l'adjectif feminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoiſe*, *civile*, on n'elide rien, on ne fait qu'ajoûter, *ment*, *courtoiſement*, *civilement*, excepté en ce ſeul adverbe *gentiment*, lequel neanmoins ſe diſoit autrefois *gentillement*, dans la meſme regle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abreviation. Et ſi l'adjectif eſt du genre commun, comme *bruſque*, *fixe*, qui ſont maſculins & feminins, c'eſt tout de meſme; on ne fait auſſi qu'ajoûter *ment*, & dire *bruſquement*, *fixement*, & alors cet *e*, eſt bref, parce que la raiſon qui le fait long aux autres, vient à ceſſer en celuy-cy, & il faut prononcer *civilement*, *courtoiſement*,

brusquement, *fixement*, d'un *e*, bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément* d'un *é* long & fermé, au masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Usage, ou l'abus a fait longs contre la raison & leur origine, comme, *communément*, *expressément*, *commodément*, *extremément*, *conformément*, & peut-estre encore quelques autres, mais peu, qui se formant de *commune*, *expresse*, *commode*, *extreme*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'*e* bref, & non pas long.

Il reste à parler des adverbes formez des adjectifs feminins, qui se terminent en *ante*, ou *ente*. *Puissamment*, se fait de *puissante*, *insolemment*, d'*insolente*, & à cause de cela les Anciens disoient *puissantement*, *insolentement*, *excellentement*, *ardentement*; mais à mesure que la Langue s'est perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, & l'on a dit *puissamment*, *insolemment*, *excellemment*, qui dans cette abreviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne se disent plus, mais passent pour barbares. Par tout ce discours, il se voit que tous les adverbes terminez en *ment*, se forment des ad-

jectifs feminins, comme j'ay dit, & non pas des masculins, comme quelques-uns de nos Grammairiens ont crû & publié dans leurs Grammaires.

NOTE.

Je n'ay remarqué que deux adverbes, formez d'ajectifs feminins, en *ente*, qui ne changent point ces trois lettres *nte*, en *m*, mais qui adjoûtent *ment*, au feminin. C'est *presentement* & *lentement*, qui se font de *presente* & de *lente*. Il faudroit dire *presemment* & *lemment*, s'ils se formoient comme *recemment*, qui vient de *recente*, & ainsi de tous les autres.

Monsiéur Menage observe sur cette remarque, que Monsieur de Vaugelas, qui a fort bien décidé qu'il falloit dire *communément*, *expressément*, *conformément*, avec un *é* long, s'est trompé lors qu'il a dit, qu'il falloit aussi dire *extrémément*. Il est certain qu'il faut prononcer *extrémement*, & que l'*e*, est bref dans la penultiéme de cet adverbe.

Le Pere Bouhours ajoûte à cette observation, que ce qui fait qu'on prononce *extrémement*, & non pas *extremément*, c'est qu'il vient d'un adjectif qui au masculin a un *e* muet à la fin, *extreme*, *extremement*. Il fait voir que quand l'adjectif masculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond, a aussi un *é* fermé devant *ment*; *aisé*, *aisément*, *demesuré*, *demesurément*, *aveuglé*, *aveuglément*. C'est par là, qu'on dit *assurément* avec un *e* fermé de-

ant *ment*, parce qu'il vient d'*assuré*, & *seurement* avec un *é* muet devant *ment*, parce qu'il vient de *seur*. Il observe encore que l'on prononce de mesme, quand l'adjectif d'où vient l'adverbe, a une *s* à la fin. Ainsi l'on dit, *expressément*; *précisément*, *confusément*, parce que les adjectifs masculins, *exprés*, *précis* & *confus*, se terminent par une *s*. *Profondément*, *conformément*, *communément* sortent de la regle, puisque les adjectifs masculins *profond*, *conforme*, *commun* ne se terminent, ny par un *é* fermé ny par une *s*.

Ouvrage.

SOit que l'on se serve de ce mot pour signifier quelque production de l'esprit, ou de la main, ou de la Nature, ou de la Fortune, il est toûjours masculin, comme, *il a composé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'est le plus bel ouvrage de la Nature, c'est un pur ouvrage de la Fortune.* Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font toûjours feminin, & disent, *voilà une belle ouvrage, mon ouvrage n'est pas faite.* Il semble qu'il leur doit estre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fust permis de l'écrire ainsi.

NOTE.

La plûpart des femmes ne se contentent pas de faire *ouvrage* feminin, elles donnent ce même genre à *orage*, & disent, *voila une grande orage.* Celles qui parlent bien font ces deux mots masculins, & disent, *mon ouvrage est achevé ; il y a eu cette nuit un grand orage.* Il y en a quelques-unes qui font aussi *gages* feminin, *je lui donne de grosses gages.* C'est la même faute.

Mettre.

ON dit par exemple, *allez-vous-en chez un tel, & ne mettez gueres*, pour dire, *& ne soyez pas long-temps*, ou *ne demeurez gueres.* A la verité cette façon de parler est Françoise, mais si basse, que je n'en voudrois pas user, mesme dans le stile mediocre, ny dans le discours ordinaire ; & de fait, j'ay veu des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à des femmes de la ville, ne le pouvoient souffrir, comme une phrase qui n'est point usitée parmy ceux qui parlent bien ; car c'est une maxime, comme j'ay dit ailleurs, que tous les mots & toutes les façons de parler qui sont basses, ne se doivent jamais dire en parlant,

Digitized by Goo

quoy qu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à écrire. Il y a une certaine dignité, mesme dans le langage ordinaire & familier, que les honnestes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bien-séance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

NOTE.

Ne mettez guere, pour, *ne soyez pas longtemps*, ne se dit plus du tout, que par le bas peuple.

Fureur, furie.

QUoy que ces deux mots signifient une mesme chose, si est-ce qu'il ne les faut pas toûjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poëtique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur heroïque*, & non pas, *furie poëtique*, *furie divine*, *&c.* Au contraire on dit, *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, & l'on ne diroit pas, *la fureur du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*, *donner de fureur.* Il semble que le mot de *fureur*, dénote

davantage *l'agitation violente du dedans* ; & le mot de *furie*, *les actions violentes du dehors*. Il y a aussi cette difference, que *fureur* se prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poëtique*, *fureur divine*, & les deux autres épithetes que nous avons nommez ensuite ; & *furie*, se prend ordinairement en mauvaise part. On dit neanmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & mesme des choses inanimées, comme, *le lion se lance en fureur*, ou *en furie*, *la fureur* & *la furie des bestes farouches* ; *la fureur* & *la furie de la tempeste*, *des vents*, *de la mer & de l'orage*.

La lecture attentive des bons Auteurs suppléera au défaut de cette Remarque, & apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on se peut servir de tous les deux. Il suffit d'avertir qu'on y prenne garde.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on dit également bien, *la fureur du combat* & *la furie du combat*. Il approuve aussi *la fureur du mal*. Je croy comme luy que *fureur* en ces endroits, n'est pas moins bon que *furie*.

Digitized by Google

Gentil, gentille.

CEt adjectif *gentil*, a *gentille* au feminin, qui ne se prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides, & semblables à celles des Espagnols; e qui est tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaison de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au feminin, & les fasse prononcer comme *fille*; car on dit *subtil*, & *subtile*, & non pas *subtille*, *civil*, & *civile*, & non pas *civille*, *vil* & *vile*, & non pas *ville*. Il est vray qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la plus-part de ceux qui ont *ilis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et la difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briéveté de la penultiéme syllabe; car tous ceux qui en la Langue Latine d'où ils viennent, ont la penultiéme syllabe breve, comme *fertilis, utilis*, en nostre Langue prennent un *e*, aprés l'*l*, & l'on dit *fertile*, *utile*, mais lors qu'au Latin, la penultiéme syllabe est longue, comme en ces mots *subtilis, gentilis*, *civilis*, il les faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *civil*. Il en faut excepter *servile*,

NOTE.

La prononciation de *gentille* au feminin, me persuade que le masculin *gentil*, se prononce comme *peril*. Je sçay que devant une consonne on prononce *gentil*, comme s'il y avoit *genti*, *un genti garçon*, & qu'il ne garde point l'*l*, comme *civil*, *subtil* & *vil* la conservent; mais devant une voyelle, il me paroist qu'on le prononce comme on prononce les mots qui ont deux *ll* liquides, & qu'on les fait sentir dans *un gentil enfant*, de la mesme sorte que dans *une fille aimable*. Le mot de *gentil-homme*, en est une preuve : on le prononce comme si on écrivoit *gentill homme*, avec deux *ll*, liquides, & l'on parleroit mal en prononçant *gentil-homme*, comme l'on prononce *un subtil homme*. Cette *l*, liquide se perd au pluriel, & l'on dit des *gentils-hommes*, comme s'il n'y avoit point d'*l*, & qu'on écrivist *des gentis-hommes*.

Le Pere Bouhours observe que *gentil*, estoit autrefois un mot élegant, que nos Anciens employoient par tout, *le gentil Rossignol*, *le gentil Printemps*, *un gentil exercice*, *une gentille entreprise*; mais qu'aujourd'huy, non seulement on n'en use point dans les Livres, mais qu'on ne le dit pas trop serieusement dans la conversation. On peut dire d'une femme, *elle n'est ni jeune, ni gentille*. On dira aussi, *c'est un gentil esprit*, *un gentil Cavalier*. *Vous estes gentil*, signifie *vous estes plaisant*. Le mesme Pere Bouhours qui a rapporté tous ces exemples, dit que *gentillesse*, peut trouver sa place dans un discours, *la gentillesse de ses mœurs luy avoit*

Digitized by Google

acquis l'amitié des François. Vous ne demandez pas des Instructions nues & seches, sans gentillesse, & sans ornement. Quelques-uns disent, *des gentillesses d'esprit*, & on employe ce mot dans le propre, pour dire de petites choses jolies. *Il a acheté mille gentillesses à la Foire.*

Jumeau, Gemeau.

NOnobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & écrire *jumeau*, & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui sont nez d'une portée. Que si c'est une fille, on l'appellera *jumelle*. On dit, *ils sont freres jumeaux, il est jumeau, ce sont deux jumeaux, deux freres jumeaux, c'est une jumelle, une cerise jumelle.* Mais quand on parle d'un des signes du Zodiaque, il faut prononcer & écrire, *gemeaux*, & non pas *jumeaux*.

Transfuge.

CE mot est nouveau, mais receu avec applaudissement, à cause de la necessité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en nostre Langue qui exprimast ce qu'il veut dire, & qu'il faloit user d'une longue circonlo-

Si, pour, *avec tout cela*, & *outre cela.*

ON ſe ſervoit autrefois de cette particule *ſi*, avec beaucoup de grace, ce me ſemble. Par exemple on diſoit, *j'y ay fait tout que j'ay pû, j'ay remüé Ciel & Terre, & ſi, je n'ay pû en venir à bout*, pour dire, *& avec tout cela je n'ay pû en venir à bout*: mais aujourd'huy on ne s'en ſert plus, ny en proſe ny en vers.

On en uſoit encore en un autre ſens un peu different du premier, pour dire, non pas *avec tout cela*, mais *outre cela*, comme il ſe voit encore dans les écriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on ajouſte d'ordinaire à la fin, *& ſi, l'on prend des penſionnaires*, c'eſt-à-dire, *& outre cela on prend des penſionnaires.* Mais aujourd'huy ce terme eſt encore plus bas & plus vieux que l'autre.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit, qu'on ſe ſert encore de *ſi*, en parlant & demeurant un peu ſur le *ſi*, pour dire *avec tout cela*, mais qu'il eſt tres-bas. Selon Monſieur de la Mothe le Vayer,

si, pour *& de plus*, est en usage, & aussi bon qu'il fut jamais. On ne le dit plus dans aucun de ces deux sens, si ce n'est parmy le peuple. *Si fait*, & *non fait*, pour dire *cela est*, *cela n'est pas*; sont de mauvais termes, dont ceux qui ont quelque soin de bien parler, ne se doivent point servir.

Gestes.

CE mot au pluriel, pour dire *les faits memorables de guerre*, commence à s'apprivoiser en nostre langue, & l'un de nos celebres Ecrivains l'a employé depuis peu en une tres-belle Epître liminaire, qu'il adresse à un grand Prince. Que si l'on s'en sert en ces endroits-là qui sont si éclatans, & où l'on ne s'émancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'user de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'établira tout-à-fait. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en usage; car vous le trouvez dans Amiot, & dans les Auteurs de son temps, mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ses faits & gestes*. On mettoit toûjours *faits* devant, com-

Digitized by Google

me pour l'expliquer, ou luy servir de passe-port. Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant, si ce n'est que l'on repetast le pronom, en disant *ses faits & ses gestes*, & non pas *ses faits & gestes*, qui passeroit encore pour raillerie.

Au reste, ceux qui s'en voudront servir desormais pour *les faits remarquables de guerre*, se souviendront qu'il est plus du haut stile que de l'ordinaire, *les gestes d'Alexandre le Grand.* Je suis obligé d'adjoûter ce que j'ay veu, que la plûpart ont de la peine à approuver ce mot-là, & ainsi je ne voudrois pas me hâter de le dire, jusqu'à ce que le temps & l'usage nous l'ayent rendu plus familier.

NOTE.

Voicy ce qu'a écrit Monsieur de la Mothe le Vayer, sur le mot de *gestes.* Les gestes, *que Monsieur de Vaugelas ne peut souffrir, ont toûjours esté un tres-beau mot & qui signifie autant tout seul, que* hautes *ou* grandes & heroïques actions, *comme quand je dis,* les gestes d'Alexandre le Grand. *Si je ne disois que les actions d'Alexandre le grand, cela ne signifieroit presque rien, & se pourroit entendre de ses moindres actions aussi bien que des plus relevées.*

Quoy que Monsieur de la Mothe de Vayer défende le mot de *gestes*, l'usage ne nous l'a pas

Digitized by Google

rendu plus familier qu'il l'estoit du temps de Monsieur de Vaugelas. On ne l'employe guere que dans le burlesque.

Si Fuir *à l'infinitif, & aux preterits defini & indefini de l'indicatif, est d'une syllabe ou de deux.*

I'Ay veu plusieurs fois agiter cette question parmy d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent interest, & qui voudroient tous que *fuir*, à l'infinitif, & *je fuis*, au preterit defini, & *j'ay fui*, au preterit indefini, ne fussent que d'une syllabe, parce qu'ils ont souvent besoin de ce mot-là, & que de le faire de deux syllabes, il est languissant, & fait un mauvais effet, appellé par les Latins *hiatus*, qui est un si grand defaut parmy la douceur & la beauté de la versification, qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoi ils opiniastrent tant, qu'il n'est que d'une; car pour ceux qui parlent, ou qui écrivent en prose, il leur importe peu, qu'il soit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait; & dans

la prose il n'y a que l'orthographe tres-exacte, qui puisse declarer cela, en mettant deux points entre l'*u*, & l'*i*, ou l'*y*, *füir*, *je füis*, *j'ay füy*, lesquels estant oubliez ne seroient pas remarquez pour une faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *füir*, *je füis*, *j'ay füy*, font de deux syllabes, & ils se fondent sur des raisons convaincantes. Parlons premierement des preterits, à cause qu'ils ont des raisons particulieres, qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a aussi qui ne conviennent pas aux preterits.

La premiere est, qu'en toutes les Langues, comme en la nostre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des conjugaisons (car il faut necessairement user icy des termes de la Grammaire) se diversifient toûjours autant qu'il se peut. Par exemple, on dit en Latin en la premiere personne du present de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plus-que parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*, De mesme au Grec τύπτω, ἔτυπτον, τέτυφα, ἐτετύφειν, τύψω, & ainsi en toutes les Langues vulgaires dont il seroit ennuyeux

& superflu de rapporter des exemples. Pourquoy donc faudra-t'il que cette regle si generale, si naturelle, & si raisonnable de la diversité des temps, qui fait la clarté, la richesse & la beauté des Langues, n'ait pas lieu en ce verbe *fuir*, au preterit defini, *je fuis*, puis qu'elle le peut avoir en faisant *je fuis*, au present d'une syllabe, & *je fuis*, au preterit, de deux? En ces matieres l'analogie est un argument invincible, dont les plus grands Hommes de l'Antiquité se sont servis toutes les fois que l'Usage n'avoit pas decidé quelque chose dans leur Langue. *Analogiam*, dit un grand Homme, *loquendi magistram ac ducem sequimur; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut si quæ nostro aliis-ve sæculis nascuntur.* Et Varron qu'on appelle le plus sçavant des Romains, est dans ce mesme sentiment, qu'il établit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport general que les verbes ont entre eux, il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux autres verbes, de la mesme conjugaison, & composez de mesme nombre des lettres, ce qui confirme entierement nostre opinion, & ne laisse plus aucun lieu de re-

pliquer. Ces deux verbes sont *oüir* & *haïr*, qui sont de deux syllabes à l'infinitif, au preterit defini, & au preterit indefini, & ne sont que d'une syllabe au present de l'indicatif; car on dit *oüir*, *j'oüis*, *j'ay oüy*, *j'oys*; *haïr*, *je haïs*, *j'ay haï*, & *je hais*. Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes, & plus convaincans, ny concluans que ceux-là?

Mais comme j'écrivois cecy, un des plus beaux esprits de ce temps, à qui je le communiquay, ne voulut pas neanmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller démonstrations. Pour toute défense il ne leur opposa que l'*Usage*, qui, à ce qu'il soûtint, ne fait *fuir*, ny tous ses autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je répondis, que si l'*Usage* ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit rien à dire, que ces Remarques estoient pleines de l'entiere deference qu'il faloit rendre à l'Usage, au préjudice de toutes les raisons du monde. Mais c'est la question, de sçavoir si l'Usage les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit decidé il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'huy en question,

Digitized by Google

est une preuve infaillible qu'il ne l'a pas decidé : car il faut considerer, qu'encore que l'Usage soit le maistre des Langues, il y a neanmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien declaré, comme nous l'avons fait voir en la Preface, par plusieurs exemples, qui ne peuvent estre contredits. Alors il faut necessairement recourir à la Raison, qui vient au secours de l'Usage. Par exemple, en ce mot *fuïr*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut découvrir l'Usage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'orthographe, & en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sçauroit discerner si on le fait d'une syllabe, ou de deux. Pour l'orthographe, on le pourroit connoistre par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u*, ou sur l'*i*, en écrivant *fuïr*, ainsi : car ces deux points marquent toûjours deux syllabes, mais les Imprimeurs ny les Autheurs ne sont pas si exacts. Et pour la mesure des vers, les Poëtes n'en doivent pas estre Juges, parce qu'ils sont parties, & n'ont garde de le faire que d'une syllabe. La raison en est évidente. *Fuïr*, est

Digitized by Google

eſt un mot dont ils peuvent ſouvent avoir beſoin, ſoit à l'infinitif, ſoit au preterit ; c'eſt pourquoy ayant à s'en ſervir, ils ne manqueront pas de le faire d'une ſyllabe, & ne le feront jamais de deux, à cauſe de cet entre-baaillement que font les voyelles *u*, & *i*, ſeparées, & que la douceur de noſtre poëſie ne peut ſouffrir, qui par cette meſme raiſon bannit la rencontre des voyelles en deux mots differens. Ils ne devroient pas pourtant trouver *fuïr*, de deux ſyllabes plus rude, que *ruïne*, & *bruïne*, où l'*u*, & l'*i*, font deux ſyllabes diſtinctes.

Nous avons donc fait voir que je *fuïs*, au preterit defini eſt de deux ſyllabes. S'il l'eſt au preterit defini, il l'eſt auſſi au preterit indefini, *j'ay fuy*, parce qu'en toutes les quatre conjugaiſons des verbes, ſoit reguliers, ſoit anomaux, je vois que jamais ces deux preterits n'ont plus de ſyllabes l'un que l'autre, ſi ce n'eſt en un ſeul, qui eſt *mourus & mort*, mais encore dit-on, *je ſuis mort*, à l'indefini, comme on dit, *je mourus*, au defini, & ainſi ils ſe peuvent dire égaux en ſyllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'enſuit par l'analogie des verbes, que le

Digitized by Google

preterit defini estant de deux syllabes ; comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas estre d'une syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons, regulieres, ou anomales, il n'y a pas un seul verbe sans exception, dont l'infinitif ne soit ou égal en syllabes avec le preterit defini, ou plus long, comme en la premiere conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aimay*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisiéme terminée en *oir*, *prevoir*, *previs*, & quelquefois plus long, comme, *sçavoir*, *sceus*, & enfin en la quatriéme terminée en *re*, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *creus*. Il en est ainsi de tous les anomaux.

NOTE.

Il est certain que *haïr* & *ouïr*, sont tous deux de deux syllabes. Peu de personnes font *fuïr* de deux, non pas mesme au preterit indéfiny. Il n'y a rien de plus languissant qu'un vers, où ce verbe est compté pour deux syllabes, comme en celuy cy.

On doit fuïr l'amour comme une rude peine.

Ce que dit Monsieur de Vaugelas que si *fuïr*, est de deux syllabes, au preterit définy, il doit l'estre aussi au préterit indefiny, est mal fondé sur la raison qu'il en donne. Il prétend qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit reguliers, soit anomaux, jamais les deux preterits n'ont plus de syllabes, l'un que l'autre. Cela n'est pas vray dans les verbes, *nuire*, *conduire*, *produire*, *reduire*. Le preterit definy, *j'ay nuy*, n'a qu'une syllabe, & l'indefiny, *je nuisis*, en a deux. Il n'y en a que deux dans *j'ay conduit*, *produit*, *reduit*, & il y en a trois dans *je conduisis*, *je produisis*, *je reduisis*.

S'enfuir, fait au preterit définy, *je me suis enfuy*. Quelques-uns disent, *ils s'en sont enfuis*, ce qui est tres-mal, car c'est employer deux fois la particule *en*, que l'on joint à *fuir*. D'autres disent, *ils s'en sont fuis*, ce que je tiens une faute, il faut dire, *il se sont enfuis*, parce que la particule *en*, ne se doit point separer de *fuïr*, & que les deux ne font qu'un seul mot. Il n'en est pas de mesme de *s'en aller*. *En* n'est pas joint avec *aller*, comme dans *enfuir*, & on les écrit toûjours separément aussi-bien que dans *s'en retourner*. Aussi ne dit-on pas, *il s'est en allé*, mais *il s'en est allé*. *Il s'en est en allé*, est la même faute que, *il s'en est enfui*.

En Cour.

CEtte façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent & écrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour mesme, *il*

est en Cour, *il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*, au lieu de dire, *il est à la Cour*, *il est allé à la Cour*. C'est bien assez que l'on souffre *en Cour*, sur les paquets. De mesme il faut dire, *Advocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas, *Advocat en Parlement*, ny *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, & comme l'on écrit tous les jours.

NOTE.

On dit toûjours, & tres-bien, *écrire en Cour, estre bien en Cour*. *Avoir bouche à Cour*, est une façon de parler bien plus extraordinaire. Cependant il le faut dire, & non pas *avoir bouche en Cour*.

Le Pere Bouhours fait une tres-curieuse remarque sur ces deux prépositions *en* & *dans*, dont le rapport & la ressemblance empeschent qu'on ne puisse dire précisement, quand il faut mettre l'une plûtost que l'autre. Il dit qu'on met toujours *en*, devant les noms de Royaumes & de Provinces, quand on ne leur donne point d'article, *en France*, *en Gascogne*, & toujours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France*, *dans la Gascogne*. On met aussi *dans* à tous les noms masculins, qui ont un article sans élision, parce qu'*en* ne s'accommode point avec *le*, *dans le mouvement*, *dans le miserable estat où je me trouve*, & non pas, *en le mouvement*, *en le miserable estat*. S'il y a une élision, on peut dire *en l'estat où je suis*. *En* se peut aussi mettre devant l'article feminin *la*, comme, *en la fleur de mon âge*, quoy qu'on dise mieux, *dans la fleur de*

mon âge. On dit, *il est allé en l'autre monde*, & non pas *dans l'autre monde*, pour dire *il est mort.* *En* & *dans* se mettent avec *tout*, soit qu'il y ait un article, soit qu'il n'y en ait point. *Dans tous les lieux, dans tous les temps; en tous les lieux, en tous les temps; dans tout païs, en tout païs.* J'avouë que je dirois plûtost *en tout temps*, que *dans tout temps.* Il faut remarquer que quoy qu'on dise *dans dix jours* & *en dix jours*, ces deux prepositions font un sens bien different. *Je feray mon voyage dans dix jours*, signifie *je partiray aprés que dix jours seront écoulez*, & *je ferai mon voyage en dix jours* veut dire, *je n'employerai que dix jours dans mon voyage.* Quand il s'agit d'un lieu où l'on serre quelque chose, on dit d'ordinaire *dans*, il a mis cela *dans son coffre*, *dans son cabinet*, & non *en son coffre, en son cabinet.* On dit *penser en soi-mesme*, & non *dans soi-mesme*, quoy qu'on dise *rentrer en soi mesme* & *rentrer dans soi-mesme.*

Le Pere Bouhours, à qui nous devons toutes ces remarques, observe encore, que quoy qu'on puisse mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot, s'il y a plusieurs mots semblables dans la mesme periode, & que ce soit le mesme sens & la mesme suite de discours, l'uniformité demande que la premiere de ces prépositions qu'on a employée, regne par tout. Ainsi il faut dire, *fidelle dans ses promesses, inépuisable dans ses bien-faits, juste dans ses jugemens*, & non pas, *fidelle dans ses promesses, inépuisable en ses bienfaits.* Il faut dire tout de mesme, *la gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de son Estat, en la force de ses Citadelles & en la magnificence de ses Palais, qu'en la multitude des peuples ausquels il com-*

Digitized by Google

mande, & non pas, *consiste bien moins en la magnificence de ses Palais, que dans la multitude des peuples.* Quand ce n'est pas le mesme ordre & le mesme sens, on doit varier, comme en cet exemple, *il passa un jour & une nuit entiere en une si profonde meditation, qu'il se tint toûjours dans une mesme posture*; la raison est qu'*une si profonde meditation* & *une mesme posture*, ne sont pas de mesme espece. Il y a de la negligence de stile à dire en parlant de la mort, *nous entrerons tous dans ce moment dans une solitude éternelle*. Il n'y a personne qui ne convienne qu'il est beaucoup mieux de dire, *nous entrerons tous en ce moment dans une solitude éternelle.*

On disoit autrefois *és mains*, *és prisons*, *és Loix, és Arts*, pour dire *dans les mains*, *dans les prisons.* Monsieur Menage a observé que ce mot *és* a esté dit pas sincope, au lieu *d'en l'és*, *en les mains*, *en les prisons.* Il fait remarquer ailleurs que quoy qu'on ait toûjours dit *en Arles*, *en Avignon*, ainsi qu'*en Jerusalem*, il y a quelques années qu'on a commencé à dire *à Arles*, *à Avignon*, comme on dit, *à Angers*, *à Angoulesme*, malgré le baaillement des deux voyelles. Il ajoûte qu'on dit *dans le Lyonnois*, *dans le Vandomois*, & non pas, *en Lyonnois*, *en Vandomois*; *au Maine*, *au Perche*, *au Vexin*, *dans le Maine*, *dans le Perche*, *dans le Vexin*, & non pas, *en Maine*, *en Perche*, *en Vexin*, quoy qu'on dise *en Poitou*, *en Anjou*, *en Saintonge.* On dit *en Turquie*, & on ne peut dire *en Perou.* Il faut dire *au Perou*, *dans le Perou.*

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le stile historique, il ne faut pas narrer le passé par le present ; comme par exemple, en décrivant une tempeste arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on dise, *mais tout à-coup une gresle espaisse, suivie d'une effroyable tempeste, déroba la veuë & la conduite aux Nautonniers. Le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Les vaisseaux abandonnez du Pilote flottent à la mercy de l'orage ; tout cede enfin à la violence du vent*, & ce qui s'ensuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au second livre des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beaux exemples, qu'aucun Historien eust pû me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment voudroient que l'on dist, *le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, troubloit*, & non pas, *trouble l'art des matelots, les vaisseaux abandonnez du Pilote flottoient*, & non pas, *flottent à la mercy de l'orage ; tout cedoit*, & non pas, *tout cede* ; sur

tout aprés avoir employé, disent-ils, le preterit defini *déroba*, immediatement devant la periode, qui employe le temps present *trouble*. Mais je ne puis assez m'étonner, que des gens, qui d'ailleurs écrivent parfaitement bien, soient tombez dans cette erreur; car outre que l'exemple des Historiens Grecs & Latins les condamne, tous les autres n'en usent point autrement, ny Monsieur de Malherbe, ny Monsieur Coëffeteau, ny aucun autre. Mesmes en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, & j'ay veu force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui se servent d'ordinaire du present, comme ayant meilleure grace que le preterit.

Il est vray que pour diversifier & rendre le stile plus agreable, il se faut servir tantost de l'un & tantost de l'autre, & sçavoir passer adroitement & à propos du preterit au present, & du present au preterit; autrement on feroit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un tres-grand defaut.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer, eſt du ſentiment de Monſieur de Vaugelas ſur l'exemple rapporté dans cette remarque, & dit qu'on a eu tort de reprendre l'expreſſion du Tacite François qui eſt tres-bonne. Il y a de l'art à paſſer du preterit au preſent.

D'autant plus.

CE terme eſtant relatif d'une choſe à une autre, il faut l'employer d'une meſme façon en toutes les deux choſes; par exemple, *d'autant plus qu'une perſonne eſt élevée en dignité, d'autant plus doit elle eſtre humble*; & non pas, *d'autant plus qu'une perſonne eſt élevée en dignité, d'autant doit-elle eſtre humble*, comme l'a écrit un excellent Auteur, & pluſieurs autres auſſi. Que ſi l'on met *d'autant plus*, au premier, il faut mettre *d'autant plus*, au ſecond; ſi l'on ne met que *d'autant* au premier, ſans *plus*, il le faut mettre au ſecond de meſme. Et il eſt à noter qu'il ne ſuffit pas de repeter *plus*, mais qu'il faut auſſi le mettre en la meſme place que l'autre, & ne dire pas, *d'autant plus qu'une perſonne eſt élevée, d'autant doit-elle eſtre plus hum-*

ble ; ny *elle doit d'autant plus estre humble* ; mais *d'autant plus doit-elle estre humble.*

NOTE.

Il semble que *plus* ait pris la place de *d'autant plus*, & qu'on se contente aujourd'huy de dire, *plus une personne est élevée en dignité, plus elle doit estre humble.* Quand on employe *d'autant plus*, on ne le repete que lors qu'il commence le premier membre de la periode, comme dans l'exemple de cette remarque. S'il est au milieu, on fait seulement suivre *que* ; *On doit estre d'autant plus humble qu'on est élevé en dignité.*

Le verbe auxiliaire avoir, *conjugué avec le verbe substantif*, & *avec les autres verbes.*

QUand le verbe auxiliaire *avoir*, se conjugue avec le verbe substantif *estre*, il n'aime pas à rien recevoir entre deux qui les separe ; non pas que ce soit absolument une faute, mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple si l'on dit, *il a plusieurs fois esté contraint*, il ne sera pas si bon que de dire, *il a esté plusieurs fois contraint*, ou, *il a esté contraint plusieurs fois*, en mettant *a*, & *esté* immediatement

l'un auprés de l'autre. De mesme *s'il eût esté encore malade*, est mieux dit nonobstant la cacophonie d'*encore*, aprés *esté*, que de dire *s'il eût encore esté malade*. Mais quand ce mesme verbe *avoir* se conjugue avec un autre verbe que le substantif, il n'en est pas ainsi, car par exemple *je l'en ay plusieurs fois asseuré*, est bien mieux dit, que *je l'en ay asseuré plusieurs fois.*

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer trouve que *s'il eust encore esté malade* vaut bien, *s'il eust esté encore malade*. Je crois que soit que le verbe *avoir* se conjugue avec *estre* ou avec un autre verbe, l'oreille seule est à consulter sur ces sortes de transpositions.

Voile.

PEu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux significations, & deux genres. Il est masculin quand il signifie *ce dont on se couvre le visage & la teste*, comme, *le voile blanc, le voile noir des Religieuses*, & *un voile devant les yeux*, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il est mas-

culin. Mais il est feminin quand il signifie *la toile* , ou *autre étoffe* , *dont les matelots se servent pour prendre le vent qui pousse leurs vaisseaux*. Neanmoins, je vois une infinité de gens, qui font ce dernier masculin, & disent, *il faut caler le voile* , *les voiles enflez*. Soit qu'on s'en serve dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier sens, il est toûjours feminin.

NOTE.

Monsieur Menage dit que *voile* est masculin, non seulement quand il signifie couverture de teste *un voile blanc*; mais encore quand il signifie, un Navire, *dix grands voiles*. On dit *caler la voile*; & non pas *le voile*; *les voiles enflées par le vent* & non pas *enflez*. En ce dernier sens, il est toûjours feminin.

Si l'adjectif de l'un des deux genres se peut appliquer à l'autre dans la comparaison.

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je suis plus beau que vous*, ou qu'une fille die à un homme, *je suis plus vaillante que vous*. on demande si cette façon de parler est bonne. On répond, qu'elle ne se peut

pas dire abſolument mauvaiſe, mais qu'elle n'eſt pas fort bonne auſſi, & qu'il la faut éviter en ſe ſervant d'une autre phraſe, comme, *j'ay plus de beauté que vous, j'ay plus de courage que vous.* Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement, *je ſuis plus beau que vous n'eſtes belle*, & *je ſuis plus vaillante, que vous n'eſtes vaillant*; car en cette phraſe l'adjectif regarde les deux perſonnes de divers ſexe, & leur eſtant commun à tous deux, il doit auſſi eſtre du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux. C'eſt pourquoy un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je ſuis plus riche que vous, je ſuis plus pauvre, & plus noble que vous,* parce que tous ces adjectifs, *riche, pauvre, noble*, ſont du genre commun, & conviennent également à l'homme & à la femme.

NOTE.

Je ſuis tout-à-fait du ſentiment de Monſieur Chapelain, touchant ce qu'il a écrit ſur cette remarque. En voicy les termes. *C'eſt une élegance qui conſiſte à la ſous-entente de* n'eſtes belle, *ou* beau, *& il eſt meilleur que les exemples, par*

lesquels Monsieur de Vaugelas a voulu corriger iceux-cy. L'adjectif, pour ne regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'autre par la sous-entente, qui tacitement le fait du genre qu'il faut, & il n'est point besoin de recourir à un adjectif du genre commun pour rendre la phrase bonne, la sous-entente y remediant élegamment, comme je l'ay dit.

Cette façon de parler est vicieuse dans un autre sens à cause qu'elle fait une équivoque. Quand on dit, *j'aime mieux souffrir que vous*, cela ne veut pas dire, *j'aime mieux souffrir que vous n'aimez à soufrir*, comme, *je suis plus beau que vous*, signifie, *je suis plus beau que vous n'estes belle*, mais seulement, *j'aime mieux que la soufrance tombe sur moy que sur vous.* On connoistra que cette phrase n'est pas correcte, si on donne un regime au verbe qui precede *que.* On ne sçauroit dire par exemple, *j'aime mieux soufrir cette perte que vous.* Il faut dire, *j'aime mieux soufrir cette perte que de vous la voir soufrir.*

A mesme.

CEtte façon de parler *à mesme* pour dire *en mesme temps*, ou *à mesme temps*, comme, *à mesme que la priere fut faite, l'orage fut appaisé*, est tres-mauvaise, & je ne conseillerois à qui que ce soit d'en user, ny en parlant, ny en écrivant.

Digitized by Google

NOTE.

A mesme pour dire *en mesme temps*, est une façon de parler inconnuë presentement, & dont il n'y a personne qui se serve. Quelquefois dans le discours familier, on l'employe à un autre usage qui n'est pas receu par ceux qui parlent correctement. C'est quand on dit, *boire à mesme la bouteille.*

Monsieur Menage dit, qu'*à mesme temps*, *au mesme temps*, *en mesme temps*, *dans le mesme temps*, sont des façons de parler tres bonnes & tres naturelles. Le Pere Bouhours permet de les employer indifferemment selon les occasions qui se presentent, mais il observe qu'il y a des endroits où l'élegance demande qu'on se serve de l'un plûtost que de l'autre, comme pour éviter deux *en*, ou deux *au*. *Il leva les yeux au Ciel en mesme temps*, & non pas *au mesme temps*. Il observe aussi que quand il s'agit d'une heure precise, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plûtost dire *au mesme temps*, ou *à mesme temps*, qu'*en mesme temps*, comme en cet exemple, *ayant receu un paquet à cinq heures du matin, il partit au mesme temps*, & qu'au contraire quand il ne s'agit pas d'un temps precis, & qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre, on dit d'ordinaire, *en mesme temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu, *donnez en mesme temps le courage de les supporter.* Il fait voir encore qu'*en mesme temps* signifie quelquefois *tout ensemble*, *tout à la fois*. Il en donne ces exemples. *Il arrive souvent qu'une chose qui est tres-serieuse, est en mesme*

tres-agreable. Des passions diverses & quelquefois contraires, se rencontrent en mesme temps dans une mesme personne. Je croy comme luy qu'*au mesme temps* ou *à mesme temps*, ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

Gens.

CE mot a plusieurs significations, tantost il signifie *personnes*, tantost *les domestiques*, tantost *les soldats*, tantost *les Officiers du Prince en la Justice*, & tantost *des personnes qui sont de mesme suite, & d'un mesme parti.* Il est toûjours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes*; car alors il est feminin si l'adjectif le precede, & masculin si l'adjectif le suit. Par exemple, on dit, *j'ay veu des gens bien faits, bien resolus*, vous voyez comme l'adjectif *bien faits*, aprés *gens*, est masculin. Au contraire, on dit, *voila de belles gens, ce sont de sottes gens, de fines gens, de bonnes gens, de dangereuses gens*, & ainsi l'adjectif devant *gens*, est feminin. Il n'y a qu'une seule exception en cet adjectif, *tout*, qui estant mis devant *gens*, y est toûjours masculin, comme, *tous les gens de bien, tous les honnestes gens*, jusques-là que l'on

l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs feminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en nostre Langue, qui se gouvernent de mesme avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me souviens pas des autres.

NOTE.

Il est certain que *gens*, dans la signification de *personnes* est masculin, quand il est suivi de l'adjectif, & feminin quand il en est precedé; surquoy le Pere Bouhours fait une remarque fort particuliere, qui est que dans la mesme phrase, ce mot est masculin & feminin, & que le premier adjectif mis au feminin, n'oblige point à mettre le second adjectif qui suit au mesme genre. Ainsi il faut dire, *il y a de certaines gens qui sont bien faits*, & non pas, *bien faites. Ce sont les meilleures gens que j'aye jamais veus*, & non pas *que j'aye jamais veuës.* Il dit encore, sur ce que Monsieur Menage a tres-bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre gens*, *six gens* que quand on joint *gens* à *cent* & à *mille*, c'est seulement pour signifier un nombre indeterminé, comme, *il y a cent gens dans cette maison, j'ay veu aujourd'huy mille gens*, & que s'il y avoit justement cent personnes dans une maison, ou que l'on eût veu mille personnes de compte fait, ce seroit mal parler que de

dire, *il y a cent personnes*, *j'ay veu cent personnes ou mille hommes*. Monsieur Menage blâme Monsieur d'Ablancourt d'avoir dit dans son Marmol, *Ali qui se douta de ce que c'estoit, prit son amy nommé Yahia, & dix autres jeunes gens de sa faction*. Le Pere Bouhours doute avec raison que ce soit mal dit, & croit que quand on met un adjectif devant *gens*, on peut joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens*, *quatre honnestes gens*. C'est une chose particuliere que l'adjectif *tout*, se mette au masculin devant *gens*, *tous les gens de bien*. Il se met aussi devant quelques adjectifs, comme *tous les habiles gens*, *tous les honnestes gens*, *tous les jeunes gens*, mais il faut observer que c'est seulement devant les adjectifs qui ont le masculin & le feminin semblables, car quoy qu'on dise bien, *tous les jeunes gens*, on ne sçauroit dire *tous les vieilles gens*, ny *toutes les vieilles gens*, non plus que *les sçavantes gens*, parce que dans *vieil* & *sçavant*, le masculin & le feminin ne sont pas semblables. Monsieur Menage ajoûte aux remarques de Monsieur de Vaugelas que ce mot *gens*, en la signification de *Nation*, se disoit autrefois au singulier, *la Gent qui porte le Turban*, & qu'il peut encore avoir grace dans un poëme Epique, comme en cet endroit du cinquiéme de l'Eneide de Monsieur Segrais.

De cette Gent farouche adoucira les mœurs.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire *à venir*, eſt plus de la Poëſie, que de la bonne Proſe : car en ſtile de Notaire, on dit bien *futur époux*, & *future épouſe*, *futurs conjoints*, & les Grammairiens diſent bien, *le temps futur*, pour *le temps à venir*, mais je ne ſçache point d'endroit dans le beau langage où il puiſſe eſtre employé. Les Poëtes s'en ſervent magnifiquement, comme Monſieur de Malherbe,

Que direz-vous, races futures?

NOTE.

Le Pere Bouhours n'eſt point de l'avis de Monſieur de Vaugelas qui bannit *futur* du beau ſtile, & il a raiſon de n'en eſtre pas. On dit fort bien *les preſages de ſa grandeur future, les biens de la vie future.* Monſieur de la Mothe le Vayer ne ſçauroit non plus ſouffrir que l'on banniſſe *futur* de la Proſe. Il approuve *les races futures, les aſſemblées futures*, & autres ſemblables.

Fatal.

CE mot le plus ſouvent ſe prend en mauvaiſe part, comme *le jour fatal, l'heure fatale, le tiſon fatal, le cheveu fatal, fatal à la Republique, Scipion fatal à l'Afrique, Hannibal fatal à l'Italie.* Mais il ne laiſſe pas de ſe prendre quelquefois en bonne part, comme Monſieur de Malherbe a dit, *dans le fatal accouplement*; un autre; *& c'eſtoit une choſe fatale à la race de Brutus de delivrer la Republique.*

NOTE.

Fatal en mauvaiſe part, ſignifie *mal-heureux, funeſte*, mais il ne ſignifie point *heureux* dans un ſens contraire, & lors qu'il eſt pris en bonne part ſelon les adjectifs auſquels il eſt joint, il veut dire ſeulement que la choſe dont il s'agit a eſté ordonnée par une puiſſance ſuperieure, à laquelle l'homme eſt en quelque façon aſſujetti. Ainſi *le fatal accouplement* de Malherbe, veut dire qu'il a eſté fait par l'ordre de la deſtinée. Selon le ſens naturel il devroit ſignifier *un accouplement funeſte.*

Digitized by Google

Incognito.

DEpuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une chose, qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'éviter les ceremonies ausquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoistre; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'huy toutes les Nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens, & la chose, & le mot tout ensemble. Nous disons, *il est venu incognito, il viendra incognito,* non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas estre. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'une femme, ou d'une Princesse, nous ne laisserons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent incognito*, & non pas *incogniti*; parce qu'*incognito* se dit en tous ces

exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainsi il est indéclinable. Seulement il seroit à desirer que la pluspart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la derniere syllabe, disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiéme.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer pretend qu'on ne dira jamais que tres-mal en parlant d'une Princesse, *elle vient incognito*, & qu'on dira *elle vient* ou *passe comme inconnuë*. Il ajoûte que si l'on vouloit se servir alors du terme Italien, de mesme qu'on fait en parlant d'un homme, il faudroit former une phrase, & dire, *elle veut passer à l'incognito*, comme on dit *à l'improviste*. Monsieur de la Mothe le Vayer n'a pas raison. Il est certain qu'*incognito* se dit adverbialement, & que n'ayant ny nombre ny genre, il se dit aussi bien d'une femme que d'un homme.

Nous employons plusieurs mots Latins en nostre Langue, ausquels on ne donne point de pluriel. On n'en donne point sur tout aux mots terminez en *a*. *Un Opera, deux Opera; un errata, un duplicata, deux errata, deux duplicata.* Monsieur Menage croit qu'il faut dire un *Acacia, deux Acacia*, & non pas, *deux Acacias*. Il fait aussi observer que les lettres de l'Alphabet ne se declinent point, à

l'imitation des lettres Greques & Latines, & qu'on dit deux *a*, comme deux *Alpha*. On dit de mesme *cinq Pater* & *cinq Ave*, & non pas, *cinq Paters* & *cinq Avez*. Je ne croy pas non plus qu'on puisse donner un pluriel à *recepissé*, & je dirois, *on m'a mis entre les mains trois recepissé*, & non pas, *trois recepissez*. Il en est de mesme d'*alibi*, *les alibi ne sont pas receus*. On dit *deux in-folio*, *deux in-quarto*, *deux in-octavo*, & non pas, *deux in-folios*, *deux in-quartos*, *deux in-octavos*, comme on le pourroit dire par le mesme abus, qui fait dire à quelques-uns *inpromptus* au pluriel. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en parlant des autres sortes de volumes de Livres, on ne garde que le premier mot Latin *in*, ce qui fait une façon de parler moitié Latine & moitié Françoise. Tous ces mots sont aussi sans pluriel, *des in-douze*, *des in seize*, *des in-vingt quatre*, & non pas, *des in-douzes*, *des in-seizes*, *des in-vingt-quatres*. *Placet* & *debet*, sont mots d'un si grand usage, que quoy que Latins, ils ont pris un pluriel. *Il y a un jour reglé où l'on presente les Placets au Roy. Les debets de compte.* Pour les mots en *um*, comme *factum*, *dictum*, *rogatum*, on leur donne un pluriel, non pas seulement en y ajoûtant une *s*, comme aux autres mots, mais en écrivant, *des factons*, *des dictons*, *des rogatons*. Monsieur Menage veut pourtant qu'on dise *deux Tedeum*, & non pas, *deux Tedeons*. Je suis de son sentimeut. Comme il n'y a pas si souvent occasion d'employer ce mot au pluriel, que les autres mots Latins qui sont de mesme terminaison, l'oreille n'est pas si accoûtumée à entendre *Tedeons*, que *factons*

exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainsi il est indéclinable. Seulement il seroit à desirer que la pluspart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la derniere syllabe, disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiéme.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer pretend qu'on ne dira jamais que tres-mal en parlant d'une Princesse, *elle vient incognito*, & qu'on dira *elle vient* ou *passe comme inconnuë*. Il ajoûte que si l'on vouloit se servir alors du terme Italien, de mesme qu'on fait en parlant d'un homme, il faudroit former une phrase, & dire, *elle veut passer à l'incognito*, comme on dit *à l'improviste*. Monsieur de la Mothe le Vayer n'a pas raison. Il est certain qu'*incognito* se dit adverbialement, & que n'ayant ny nombre ny genre, il se dit aussi bien d'une femme que d'un homme.

Nous employons plusieurs mots Latins en nostre Langue, ausquels on ne donne point de pluriel. On n'en donne point sur tout aux mots terminez en *a* *Un Opera, deux Opera; un errata, un duplicata, deux errata, deux duplicata.* Monsieur Menage croit qu'il faut dire un *Acacia, deux Acacia*, & non pas, *deux Acacias*. Il fait aussi observer que les lettres de l'Alphabet ne se declinent point, à

l'imitation des lettres Greques & Latines, & qu'on dit deux *a*, comme deux *Alpha*. On dit de mesme *cinq Pater* & *cinq Ave*, & non pas, *cinq Paters* & *cinq Avez*. Je ne croy pas non plus qu'on puisse donner un pluriel à *recepissé*; & je dirois, *on m'a mis entre les mains trois recepissé*, & non pas, *trois recepissez*. Il en est de mesme d'*alibi*, *les alibi ne sont pas receus*. On dit *deux in-folio*, *deux in-quarto*, *deux in-octavo*, & non pas, *deux in-folios*, *deux in-quartos*, *deux in-octavos*, comme on le pourroit dire par le mesme abus, qui fait dire à quelques-uns *inpromptus* au pluriel. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en parlant des autres sortes de volumes de Livres, on ne garde que le premier mot Latin *in*, ce qui fait une façon de parler moitié Latine & moitié Françoise. Tous ces mots sont aussi sans pluriel, *des in-douze*, *des in-seize*, *des in-vingt-quatre*, & non pas, *des in-douzes*, *des in-seizes*, *des in-vingt-quatres*. *Placet* & *debet*, sont mots d'un si grand usage, que quoy que Latins, ils ont pris un pluriel. *Il y a un jour reglé où l'on presente les Placets au Roy. Les debets de compte.* Pour les mots en *um*, comme *factum*, *dictum*, *rogatum*, on leur donne un pluriel, non pas seulement en y ajoûtant une *s*, comme aux autres mots, mais en écrivant, *des factons*, *des dictons*, *des rogatons*. Monsieur Menage veut pourtant qu'on dise *deux Tedeum*, & non pas, *deux Tedeons*. Je suis de son sentiment. Comme il n'y a pas si souvent occasion d'employer ce mot au pluriel, que les autres mots Latins qui sont de mesme terminaison, l'oreille n'est pas si accoûtumée à entendre *Tedeons*, que *factons*

& *rogatons*. On dit seulement, *le Tedeum fut chanté dans toutes les Eglises pour une telle victoire*, & non pas, *on chanta des Tedeons*, parce qu'en des rencontres semblables on n'en chante qu'un dans chaque Eglise. Il est vray qu'on pourroit presentement donner un pluriel à ce mot, aprés le grand nombre de *Tedeum* que l'amour ardent des Peuples pour nostre Auguste Monarque a fait chanter plusieurs fois dans toutes les Eglises du Royaume en actions de graces du recouvrement de sa santé. Je suis encore puur Monsieur Menage qui dit *des inpromptu* au pluriel, quoy qu'on ne puisse blâmer *impromptus*, aprés que de celebres Auteurs l'ont écrit de cette sorte.

Que *conjonctive, repetée deux fois dans un mesme membre de periode.*

PAr exemple, *Je ne sçaurois croire, qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent, & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, qu'elle luy puisse réüssir, lors qu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre-deux, & qu'ayant dit, *qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts, &c.* il ne faut pas dire *qu'elle luy puisse réüssir*, mais seulement, *elle luy puisse réüssir*, parce que le

le premier *que*, suffit pour tous les deux, quand mesme la distance du regime seroit plus grande. Il est vray qu'en ce cas là, lors qu'elle est trop longue, on a accoustumé, pour soulager l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, & de dire, comme en cet exemple, *je ne sçaurois croire qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, & qu'aprés que toutes les Puissances s'en sont mêlées, les unes sous-main, & les autres ouvertement; je ne sçaurois, dis-je, croire qu'elle luy puisse réüssir, &c.* Alors il faut necessairement repeter le *que*, & non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à estre repeté, encore que les deux soient proches, & qui le veut estre absolument lors qu'ils sont éloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a une Remarque particuliere.

NOTE.

La faute que reprend icy Monsieur de Vaugelas est fort ordinaire, & on ne la commet,

qu'à cause que la pluspart de ceux qui écrivent ne s'attachant point à écrire purement, oublient, quand la periode est un peu longue, qu'ils ont employé la particule *que*, dans la premiere ligne. Quand on repete *que*, comme dans le dernier exemple de Monsieur de Vaugelas, ce n'est point à cause de la grande distance du regime, mais parce qu'on repete le verbe *croire*, qui demande toûjours *que* aprés soy, car si on ne repetoit point le verbe, il y auroit une faute à repeter *que*.

Banquet.

CE mot est vieux, & n'est plus guere en usage que parmy le peuple. Il se conserve neanmoins dans les choses sacrées où il est meilleur que *festin*; car on dit *le banquet des sept Sages.* Mais le verbe *banqueter*, est beaucoup moins encore en usage que *banquet.*

NOTE.

Monsieur Menage a raison de ne plus trouver le mot de *Banquet* du bel usage. Il ajoûte aux exemples de Monsieur de Vaugelas *le Banquet des Dieux*, *le Banquet de Platon*, *le Banquet des Lapithes*, où *Festin* seroit moins bon que *Banquet*. Il fait encore observer que le mot de *Cadeau* n'est que de la Ville; & qu'au lieu de *donner un Cadeau*, on dit à la Cour, *donner un grand repas*, *donner une Feste*,

Desbarquer, desembarquer.

TOus deux ſont bons, mais *desbarquer* eſt plus doux & plus en uſage ; car ces verbes compoſez d'un verbe ſimple qui commence par *em*, ou *en*, laiſſent d'ordinaire cette premiere ſyllabe dans leur compoſition, comme d'*engager* ſimple, ſe forme le compoſé *desgager* ; d'*enveloper*, ſe fait *desveloper*, & d'*embarraſſer*, *desbaraſſer*, quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *deſengager*, *deſenvelopper*, & *deſembarraſſer*, mais depuis on a ôté l'*em*, ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait, il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces ſyllabes : car d'*embourſer*, on a dit *desbourſer* ; *d'embroüiller*, *desbroüiller* ; *d'emmailloter*, *deſmailloter* ; *d'emmancher*, *desmancher* ; *d'empaqueter*, *deſpaqueter*, *d'empeſtrer*, *deſpeſtrer*. Il n'y a qu'*emparer*, qui fait *deſemparer*, & *embarquer* qui fait *deſembarquer*, mais *desbarquer*, comme nous avons dit, eſt beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'*encheveſtrer*, ſe fait *deſcheveſtrer* ; *d'encourager*, *deſcourager* ; *d'engraiſſer*, *deſgraiſſer* ; *d'enlacer*,

deſlacer; *d'enroüiller*, *deſroüiller*; *d'enraciner*, *deſraciner* : & à mon avis, il n'y a d'excepté que *deſenyvrer*, *d'enyvrer*; *deſennuyer*, *d'ennuyer*, & *deſenſorceler*, *d'enſorceler* : car pour les verbes de deux ſyllabes, ils ne tombent pas ſous cette Regle, parce que du ſimple *emplir*, on ne ſçauroit faire que *deſemplir*, ny d'*enfler*, que *deſenfler*.

Par où il ſe voit que *débarquer*, & *deſembarquer*, ont cela de particulier, que l'un & l'autre ſe dit, quoy que l'un ſoit meilleur que l'autre ; au lieu que de tous ceux que nous avons nommez, qui ſont à peu prés tout ce que nous en avons dans noſtre Langue, je n'en vois pas un qui ſe puiſſe dire de deux façons. Au reſte, on ſe ſert de ce verbe, & en actif & en neutre, car on dit *deſbarquer ſon armée*, pour dire *la faire deſcendre*, ou *la mettre hors du navire*, & *l'armée a desbarqué en un tel lieu.*

NOTE.

On ne dit plus *deſembarquer*, mais ſeulement *débarquer*. Outre *deſemparer*, *deſenyvrer*, *deſennuyer*, & *deſenſorceler*, qui gardent *em*, ou *en*, de leurs ſimples, voicy encore d'autres verbes qui le gardent *deſembaumer*, *deſen-*

Digitized by Google

fumer, *desenchanter*, *desenvenimer*, & *desentester*. Le Pere Bouhours dit que ce dernier mot est nouveau, & plus heureux que *desaveugler*, *desappliquer* & *desoccuper*, qui ne reüssissent point dans le monde. *Desaveugler*, me paroist un fort bon mot. Quoy que de celebres Ecrivains se soient servis des deux autres, ils ne sont pas encore bien receus, & je ne voudrois pas dire, par exemple, *le temps desapplique des objets dont on est trop occupé ; toute son étude estoit de se desoccuper des soins de la terre*. Quelques-uns disent, *yvrer*, *s'yvrer*, *desyvrer*. Ce sont termes de Province, il faut toujours dire, *enyvrer*, *s'enyvrer*, *desenyvrer*.

Pluriel.

JE dois cette petite Remarque non seulement au Public, mais à moy-mesme, pour ma propre justification ; car dans le cours de cet Ouvrage, où il faut souvent user de ce mot, je mets toûjours *pluriel*, avec une *l*, quoy que tous les Grammairiens François ayent toûjours écrit *plurier* avec une *r* ; au moins jusqu'icy, je n'en ay pas veu un seul, qui ne l'ait écrit ainsi. La raison sur laquelle je me fonde, est que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l*, en la derniere syllabe, il faut necessairement qu'il la retienne en la mesme

ſyllabe au François, parce que je poſe en fait que nous n'avons pas un ſeul mot pris du Latin, ſoit adjectif, ou ſubſtantif, qui ne retienne l'*l*, quand elle ſe trouve en la derniere ou penultiéme ſyllabe Latine, où il y ait une *l*. Pour verifier cela je penſe avoir jetté les yeux ſur tous les mots Latins, où il y a une *l*, à la derniere ou penultiéme ſyllabe, & dont nous avons fait des mots François, car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins, mais je n'en ay pas rencontré un qui en noſtre Langue ne garde l'*l*, qui eſt dans la Latine. Il ſeroit ennuyeux de les mettre tous icy, j'en ay compté juſques à cent ou environ. Il ſuffit, que quiconque ne le croira pas, en pourra lui-meſme faire l'experience : & ſi par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, toûjours la regle ſubſiſteroit puiſſamment, ne ſouffrant au plus qu'une ou deux exceptions, & ainſi quand on dira *pluriel*, avec une *l*, ce ſera ſelon la regle generale. Outre que c'eſt auſſi le ſentiment general de ceux qui ſçavent parfaitement noſtre Langue, leſquels j'ay con-

ſultez, & que je puis oppoſer à nos Grammairiens, qui manquent bien en d'autres choſes. Ce qui les a trompez, c'eſt ſans doute que l'on dit *ſingulier*, avec une *r*, à la fin, & ils ont crû qu'il faloit écrire & prononcer *plurier*, tout de meſme, ne ſongeant pas que *ſingulier*, vient de *ſingularis*, où il y a une *r*, à la fin, & que *pluriel* vient de *pluralis*, où il y a une *l*, & non pas une *r*, en la derniere ſyllabe.

Un excellent eſprit m'a objecté que l'Uſage eſt pour *plurier*, & qu'il ne voit pas comme je puis ſoûtenir cette Remarque, faiſant profeſſion d'eſtre toûjours pour l'Uſage contre le Raiſonnement; mais je luy ay répondu que lors que je parle de l'Uſage, & que je dis qu'il eſt le maiſtre des Langues vivantes, cela s'entend de l'Uſage dont on n'eſt point en doute, & dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoiſt proprement que d'une façon qui eſt quand on parle; car l'écriture n'eſt qu'une image de la parole, & la copie de l'original; de ſorte que l'Uſage ſe prend, non pas de ce que l'on écrit, mais de ce que l'on dit & que l'on prononce en parlant. Or eſt-il

qu'en prononçant *pluriel*, on ne sçauroit discerner s'il y a une *l*, à la fin, ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'Usage en cette occasion non plus qu'en plusieurs autres, où l'on est contraint d'avoir recours à l'analogie, comme dit Varron, & comme nous l'avons amplement expliqué en la remarque de *Fuir*, dans la page 766 & 767.

NOTE.

Monsieur Menage prefere *plurier*, quoy qu'il ne condamne pas *pluriel*, & dit que ce mot ne vient pas de *pluralis*, parce qu'on auroit dit, ou *plurel*, comme *tel* & *mortel*, de *talis*, & de *mortalis*, ou *plural*, comme *fatal* & *moral* de *fatalis* & de *moralis*, mais qu'il vient de *plurialis*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit au lieu de *pluralis*, & qu'ils ont formé de *pluria*, qui estoit l'ancien mot Latin. En effet s'il vient de *pluralis*, on ne peut dire d'où est venu l'*i*, qui s'est coulé dans *pluriel*, puisqu'il ne se trouve dans aucun mot de tous ceux qui sont formez des mots Latins en *alis*. *Particularis*, a formé *particulier*, *singularis*, *singulier*, & à cause de *singulier*, on a donné la mesme terminaison à *plurier*. Messieurs de l'Academie Françoise prononcent tous *pluriel*, mais ils ne laissent pas de recevoir *plurier*, dans leur Dictionnaire. Le Pere Bouhours admet aussi *plurier*, & dit que ce mot s'éloigne moins de l'analogie ordinaire si l'on en croit nos plus habiles Gram-

Digitized by Google

mairiens. Il est certain que c'est seulement depuis la remarque de Monsieur de Vaugelas qu'on a commencé à dire *pluriel*. Ainsi le grand usage a toûjours esté auparavant d'écrire *plurier*, & par consequent on ne peut condamner ceux qui le disent aujourd'huy. La prononciation de *pluriel* & de *plurier*, n'est pas si semblable qu'on ne distingue aisément s'il y a une *l*, à la fin ou une *r*, ce qui seroit contre Monsieur de Vaugelas, qui prétend qu'on ne sçauroit découvrir, si l'usage est pour *pluriel*, parce, dit-il, que *pluriel* & *plurier* se prononcent de la mesme sorte.

Arc-en ciel.

IL faut écrire ainsi, *arc-en-ciel*, avec les trois mots, dont il est composé, separez par deux tirets, & non pas écrire *arcenciel*. Et au pluriel, s'il y avoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc-en-ciels*, *plusieurs arc-en ciels*, & non pas *arc-en-cieux* ny *arcs-en-ciel*, ou *arcs-en cieux*; cela estant assez ordinaire en nostre Langue aux mots composez, soit noms ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces Remarques.

NOTE.

Si l'on écrivoit *Arcenciel*, sans separer par deux tirets les trois mots qui le composent, cela obligeroit à le prononcer, comme on prononce la seconde syllabe du mot *encenser*, puisque *cen* se prononce comme s'il y avoit une *s*. au lieu d'un *c*, & de la mesme sorte que la premiere syllabe de *sentiment*, se prononce.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses, & à faute d'argent on manque, &c.* & encore *par faute d'argent, on manque &c.* Tous les trois sont bons, mais le meilleur c'est de dire *faute d'argent*, aprés celuy-là, *à faute* est le meilleur, & *par faute*, est le moins bon des trois. Cela s'entend, quand *faute*, est devant un nom, mais quand il est devant un verbe à l'infinitif, il est mieux de dire *à*, que *par*, ny que *faute*, tout seul, comme, *à faute de payer les interests, il a doublé le principal*, est beaucoup mieux dit que, *par faute de payer*, ny que *faute de payer*, quoyque ce dernier me semble assez bon.

NOTE.

M. Chapelain dit que *faute* & *à faute*, sont également bons, soit devant un nom, ou devant un verbe. Je dirois plûtost, *faute d'argent*, *faute de payer*, que, *à faute d'argent*, *à faute de payer*. *Par faute d'argent*, *par faute de payer*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage.

Florissant, fleurissant.

CEtte Remarque est curieuse, car dans le propre on le dit d'une façon, & dans le figuré d'une autre. Dans le propre on dit plus souvent *fleurissant*, comme *un arbre fleurissant*, & dans le figuré on dit plûtost *florissant*, que *fleurissant*, comme, *une armée florissante*, *un Empire florissant*. Le verbe *fleurir*, a aussi de certains temps où l'on employe plûtost l'*o*, que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira, *un tel florissoit sous un tel regne*; *l'éloquence* ou *l'art militaire florissoit en un tel temps*. J'ay dit *dans le figuré*, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleurissoit tous les ans deux fois*, & non pas *florissoit*.

Digitized by Google

NOTE.

Quoy que dans le figuré on dise fort bien à l'imparfait *un tel florissoit sous un tel regne*, on ne peut dire, *florissent* au present ny *florir* à l'infinitif. *Les beaux Arts fleurissent*, & non pas, *florissent*. *Ce Prince qui fit fleurir les beaux Arts*, & non pas, *qui fit florir*. Il en est de même du futur, *les beaux Arts fleuriront toûjours dans les Etats qui seront bien gouvernez*, & non pas, *floriront*. *Fleury* se dit agreablement du teint, pour dire *vermeil*, *un teint fleury*. On dit aussi *un stile fleury*, *des termes fleuris*, *des manieres de parler fleuries*, surquoy le Pere Bouhours a dit, qu'à l'égard du stile, *fleury* se prend ordinairement en mauvaise part, & il en donne des exemples qui font connoistre que *stile fleury*, signifie quelquefois un *stile fardé*, un *stile affecté*. Monsieur Menage observe au contraire que *stile fleury* se prend toûjours en bonne part ; & que les Critiques ne le blâment dans les matieres sublimes, dans les severes, dans les tragiques où il n'est pas propre, que comme ils blâment le stile sublime, dans les petites choses. Il avoüe pourtant qu'un stile qui seroit trop fleury ne seroit pas estimable.

Solliciter.

J'Ay deja fait une Remarque sur ce mot, où j'allegue un passage de Quintilien, qui m'oblige encore à faire celle-

oy. C'est que j'ay dit que ce grand Homme avoit employé le verbe *sollicitare*, au mesme sens que le vulgaire l'employe en nostre Langue, pour dire *avoir soin de quelqu'un*, comme on dit tous les jours à Paris parmy le peuple, qu'*il faut donner une garde à un malade pour le solliciter*, c'est à dire, *pour en avoir soin, & pour le servir.* Voicy le passage, *illud verò insidiantis quò me validiùs cruciaret, fortunæ fuit, ut ille mihi blandissimus, me suis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret.* Je ne sçay si je me flate, mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que je lui donne, & que c'est leur faire violence, & les tirer, comme on dit, par les cheveux, de les interpreter autrement. En effet, *sollicitudo*, qui signifie *soin*, venant sans doute de *sollicitare*, est un grand indice que *sollicitare*, en bon Latin, veut dire aussi *avoir soin*, & que c'est une de ses significations ; car il en a plusieurs. Neantmoins une personne qui sçait aussi-bien la Langue Latine, & sa pureté, qu'homme du monde, n'est pas de cet avis, & lisant devant moy ma Remarque déja imprimée, m'a conseil-

lé de refaire le quarton, comme ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soûtenir. Son opinion fut encore suivie le mesme jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme j'estois sur le point de suivre leur conseil, j'ay trouvé un homme consommé dans les bons Autheurs, & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que *sollicitare*, en cet endroit de Quintilien, se doit entendre selon ma Remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Messieurs, pour signifier *se joüer avec les enfans*, qui est un sens bien forcé au prix du mien, & qui semble ne s'accorder gueres bien avec *illas ætates*. Cela m'ayant obligé à consulter encore d'autres Oracles, j'en ay rencontré plusieurs du mesme sentiment, de sorte que demeurant en suspens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de grands Hommes, j'ay crû que le meilleur party que je pouvois prendre, estoit de ne refaire pas le quarton, mais de refaire une Remarque pour en laisser le jugement au Lecteur.

Digitized by Google

Arsenal, & *Arsenac*.

ARcenal, est le plus usité. Plusieurs disent aussi *arcenac*, avec un *c*, à la fin; & il semble qu'en parlant on prononce plûtost *arcenac* qu'*arcenal*; mais que l'on écrit plus volontiers *arcenal*, qu'*arcenac*, *un arcenal bien muny*, *dresser un arcenal*. On dit au pluriel *arcenaux*, & je n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui est encore une marque pour faire voir, qu'*arcenal*, avec une *l*, au singulier, est le vray mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croyent que nous l'avons pris de là; car si *arcenac* estoit aussi bon, je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel, aussi-bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs*, d'*arc*.

NOTE.

Monsieur Menage aprés avoir rapporté l'endroit d'une lettre de Monsieur de Balzac dans laquelle le mot d'*Arsenac* est employé, dit qu'il croit contre l'opinion de Monsieur de Vaugelas qu'il faut plûtost dire *arsenac*, qu'*arsenal*, & quoy qu'il avouë qu'*arsenaux* au pluriel est plus usité qu'*arsenacs*, il ajoûte qu'avec le temps *arsenacs*, l'emportera sur *arsenaux*. Cela n'est

Digitized by Google

point encore arrivé. Tout le monde dit *arsenaux* au pluriel, & je n'entens point dire *arsenacs*. Il est vray qu'à l'égard de l'*arsenal de Paris*, on prononce communément *arsenac*, *je m'en vay à l'arsenac*. Les uns écrivent *arcenal* avec un *c*, & les autres *arsenal* avec une *s*.

Auparavant, auparavant que.

LE vray usage d'*auparavant*, c'est de le faire adverbe, & non pas preposition; par exemple, c'est de l'employer ainsi. *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant; il ne luy est rien arrivé que je ne luy aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui écrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon; mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage, disent & écrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moy, il est venu auparavant luy*, & en font une preposition, au lieu de dire, *il est venu devant moy, j'y suis devant luy*. C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de preposition, comme aux exemples que nous venons de donner; car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le fassent, ny que l'on die jamais, *aupara-*

auparavant le retour du Roy, *auparavant Pasques*, ou *auparavant les festes de Pasques*. *Auparavant que*, pour *devant que*, ou *avant que*, n'est plus aussi du bel usage. Les bons Ecrivains ne diront jamais par exemple, *auparavant que vous soyez venu*, pour dire, *avant*, ou *devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque : car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que, *auparavant que*.

NOTE.

Non seulement *auparavant luy*, & *auparavant que vous soyez venu*, ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la Langue. Il faut dire *avant luy*, & *avant que vous soyez venu*, *auparavant* ne pouvant estre qu'adverbe. Quoy que tout le monde demeure d'accord que c'est comme il faut écrire, quelques-uns tiennent qu'en parlant il ne faut pas garder tant d'exactitude. Je sçay que le discours familier ne doit pas estre arrangé, & qu'il y a une affectation vicieuse à vouloir parler comme on écrit, mais si ceux à qui l'exactitude ne paroist pas necessaire dans la conversation, veulent qu'on leur passe *avous fait*, pour *avez vous fait*, parce que c'est une maniere de parler abregée, comment se pardonnent ils *auparavant luy*, & *auparavant que*,

qui loin d'abreger rendent le discours plus long? Il est aisé de s'accoûtumer à dire, *avant luy*, & *auparavant* pour *avant* blesse tellement les oreilles delicates, qu'il n'y en a point qui n'en soient choquées.

Galant, galamment.

Galant, a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour, qu'*un homme est galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choses galamment, qu'il s'habille galamment*, & mille choses semblables. On demande ce que c'est qu'*un homme galant*, ou *une femme galante de cette sorte, qui fait & qui dit les choses d'un air galant, & d'une façon galante*. J'ay veu autrefois agiter cette question parmy des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le definir. Les uns soûtenoient que c'est *je ne sçay quoy*, qui differe peu *de la bonne grace*; les autres que ce n'estoit pas assez du *je ne sçay quoy*, ny *de la bonne grace*, qui sont toutes choses purement naturelles, mais qu'il faloit que

l'un & l'autre fust accompagné d'un certain air qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D'autres disoient que ces choses exterieures ne suffisoient pas, & que ce mot de *galant* avoit bien une plus grande étenduë, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble; qu'en un mot c'étoit *un composé où il entroit du je ne sçay quoy*, ou *de la bonne grace, de l'air de la Cour, de l'esprit, du jugement, de la civilité, de la courtoisie, & de la gayeté, le tout sans contrainte, sans affectation, & sans vice.* Avec cela il y a dequoy faire un honneste homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suivy comme le plus approchant de la verité, mais on ne laissoit pas de dire que cette definition estoit encore imparfaite, & qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer: car pour ce qui est, par exemple, de *s'habiller galamment*, de *danser galamment*, & de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en donner une definition; mais quand on passe du corps à l'esprit, &

que dans la conversation des Grands & des Dames, & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour, on s'y est acquis le nom de *galant*, il n'est pas si aisé à définir; car cela presuppose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, & dont une seule venant à manquer, suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*. On peut encore dire la mesme chose des *lettres galantes*. En cette sorte de Lettres, la France peut se vanter d'avoir une personne à qui tout le monde le cede. Athenes mesme ny Rome, si vous en ôtez Ciceron, n'ont pas dequoy le luy disputer, & je le puis dire hardiment, puis qu'à peine paroist-il qu'un genre d'écrire si delicat, leur ait esté seulement connu. Aussi tous les gousts les plus exquis font leurs delices de ses lettres, aussi-bien que de ses vers, & de sa conversation, où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre luy pour luy faire imprimer ses œuvres. Au reste, quoy qu'en une autre signification on die *galand* & *galande*, avec un *d*, aussi bien qu'avec un *t*, si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire

galant & *galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

NOTE.

La definition d'*homme galant*, que Monsieur de Vaugelas donne dans cette remarque, nous en fait voir le vray caractere. Il y a cependant sujet d'admirer la bizarrerie de nostre Langue, en ce que *galant* mis aprés *homme*, signifie toute autre chose que quand il est mis devant. On dit, *c'est un homme galant*, pour dire qu'il a de la bonne grace, & qu'il cherche à plaire aux Dames par ses manieres complaisantes & honnestes, & on dit, *c'est un galant homme*, pour dire qu'il fait les choses avec honneur, & qu'il sçait bien se tirer de toutes sortes d'affaires.

Galantiser, pour signifier *faire la Cour aux Dames*, est un terme bas, dont on ne se sert plus.

Rëussir.

ON se sert plus élegamment de ce verbe au sens actif, ou avec le verbe auxiliaire, *avoir*, qu'au sens passif, ou avec le verbe auxiliaire *estre*. Par exemple, il est beaucoup mieux dit, *ce dessein luy a rëussi*, que non pas, *luy est rëussi*, *cette entreprise luy a rëussi*, que non pas, *luy est rëussie*, quoy qu'un de nos plus celebres Ecrivains l'ait écrit

de cette derniere façon. Nous avons fait une Remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes, où l'on employe le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *estre*, comme *il a entré, il a sorty, il a passé*, pour, *il est entré, il est sorty, il est passé*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit, que le celebre Ecrivain, dont il est parlé dans cette remarque, soufre une injuste censure, & que *cette entreprise luy est réüssie* est aussi bien dit, que, *cette entreprise luy a réüssi.* Je ne suis point du tout de son sentiment; au contraire je croy, qu'on ne sçauroit dire, *ce dessein luy est réüssi* sans faire une faute. *Réüssir* ne s'accommode qu'avec le verbe auxiliaire *avoir*. *Cette affaire m'a réüssi*, & non pas, *m'est réüssie*.

Servir, prier.

SErvir, regit maintenant l'accusatif & non pas le datif comme il faisoit autrefois, & comme s'en sert ordinairement Amiot & les anciens Ecrivains. Par exemple, ils disoient, *il faut servir à son Roy, & à sa patrie*, pour dire, *il faut servir son Roy & sa patrie*, comme

on parle aujourd'huy. Monsieur de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrases du vieux temps; *le Medecin*, dit-il, *sert aux malades*, au lieu de dire, *sert les malades*; car icy *servir*, ne signifie pas *estre propre & convenable*, auquel cas il regiroit le datif, comme, *cela sert à plusieurs choses*, mais signifie *rendre service & assister*. Il en est de mesme de *prier*. Les Anciens disoient aussi *prier à Dieu*, & mesme quelques-uns disent encore, *je prie à Dieu*, au lieu de dire *je prie Dieu*. *Favoriser*, a aussi le mesme usage.

NOTE.

Servir ne demande point le regime du verbe Latin *servire*, & il ne se met avec le datif que dans la signification d'estre propre & convenable, *l'Etude sert à tous ceux qui veulent paroistre dans le monde*. On a déja marqué cette maniere de parler du peuple, *je prie à Dieu*. *Favoriser* gouverne toûjours l'accusatif.

Quantesfois.

CE mot pour dire *combien de fois*, est beau & agreable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens; tellement que je m'estonne qu'il ait eu une si mau-

vaiſe deſtinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il eſt tres-commode, meſme aprés l'exemple de Monſieur de Malherbe, qui l'a ſi bien mis en œuvre.

Quantesfois, lors que ſur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit, &c.

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit uſer aujourd'huy, & pour la proſe, je ne penſe pas qu'il ait jamais eſté en uſage, ny meſme que M. de Malherbe s'en ſoit ſervy.

NOTE.

Quoy que Malherbe ait employé *quantesfois*, il n'a eſté ſuivy de perſonne. Il faut dire *combien de fois*. M. Menage condamne comme tres-mauvaiſe cette façon de parler, *quel quantiéme du mois avons nous aujourd'huy*, & veut qu'on diſe, *quantiéme du mois*. Il eſt vray que *quantiéme* eſtant un terme de nombre ordinal, *quantiéme du mois avons-nous*, veut dire, *quel nombre des jours du mois avons-nous*, & ainſi *quel* eſt mis inutilement devant *quantiéme*. Cependant il ſemble que l'uſage ait prévalu. Tout le monde dit, *quel quantiéme*, & ce mot s'eſt ſi bien fait ſubſtantif, qu'on s'en ſert meſme hors de l'interrogation, en diſant par exemple, *Pour trouver l'âge de la Lune, il faut ſçavoir l'Epacte, le quantiéme du mois, &c.*

Que

Que non pas.

QUelques-uns de nos modernes Ecrivains le condamnent, & ne veulent pas, par exemple, que l'on die, comme l'a écrit un excellent Autheur, *ils tiennent plus de l'Architecte & du Masson que non pas de l'Orateur*, mais, *ils tiennent plus de l'Architecte & du Masson que de l'Orateur*. Il est vray que bien souvent ils ont raison, mais bien souvent aussi *non pas*, y a fort bonne grace, & rend l'expression plus forte. Il faut en cela consulter l'oreille; car il seroit mal-aisé d'en faire une Regle certaine: sans doute il est plus élegant pour l'ordinaire de le supprimer.

NOTE.

Je croy qu'on ne sçauroit employer avec grace *que non pas* dans aucun endroit, & qu'il faut toûjours dire simplement *que*. Ces deux mots *non pas* sont superflus.

Arrangement des mots.

L'Arrangement des mots est un des plus grands secrets du stile. Qui n'a point cela ne peut pas dire qu'il sçache écrire.

Il a beau employer de belles phraſes & de beaux mots ; eſtant mal placez ils ne ſçauroient avoir ny beauté ny grace, outre qu'ils embaraſſent l'expreſſion & luy oſtent la clarté, qui eſt le principal.

Tantùm ſeries, juncturaque pollet.

Un Autheur celebre écrit, *voicy pour une ſeconde injure, la perte qu'avecque vous, ou plûtoſt avecque toute la France, j'ay faite de Monſieur, &c.* Quelle oreille n'eſt point choquée de cette tranſpoſition? N'euſt-il pas mieux dit, *la perte que j'ay faite avecque vous, ou plûtoſt avec toute la France, de Monſieur? &c.* A mon avis ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il a creu que ce genitif, *de Monſieur*, ſeroit bien mieux placé auprés de, *j'ay faite*, dont il eſt regi, qu'auprés de ces mots, *avec toute la France*, avec leſquels il n'a aucune liaiſon; mais il n'a pas pris garde, que pour joindre ſur la fin de la periode les mots qui ſe conſtruiſent enſemble, il a ſeparé d'une trop longue diſtance la conſtruction des mots qui eſtoient au commencement, à ſçavoir *la perte que*, qui vouloient eſtre joints immediatement à leur verbe, *j'ay faite*;

Digitized by Google

car il leur estoit bien plus necessaire qu'à ces derniers, *de Monsieur*, tant parce que le verbe qui est construit avec le pronom relatif en l'accusatif, comme celuy-cy, veut estre le plus proche du pronom qu'il se peut, que parce qu'il y avoit plusieurs mots sans verbe, en quoy consiste un des principaux vices de l'arrangement. En effet si l'on sçait bien placer & entrelasser le verbe au milieu des autres parties de l'oraison, on sçaura un des plus grands secrets, & la principale regle de l'arrangement des paroles. L'autre regle est de suivre le mesme ordre en écrivant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas, *la perte qu'avecque vous, ou plûtost, avec toute la France, j'ay faite de Monsieur, &c.* mais, *la perte que j'ay faite avec vous, ou plûtost avec toute la France, de Monsieur, &c.* Ny l'on ne dira pas non plus, comme a écrit encore le mesme Autheur, *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais, *qu'à l'entree qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est la situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause

de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de Monsieur de Malherbe, dont le tour des vers est incomparable; mais pour l'ordinaire elles sont des vices en prose, je dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y en a quelques-unes de fort bonne grace. Il se pourroit faire que la tissure du vers auroit corrompu celle de la prose; mais combien avons-nous de grands Hommes, dont la prose & les vers sont également excellens? Parmy un si grand nombre on voit briller cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses œuvres Chrestiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son stile, rien de plus éloquent que sa bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point encore de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité, que la diversité de ses ouvrages, & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait? Certainement ce n'est point pour luy que l'on dit *que les talens sont partagez*, & *que le prix de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course.* Mais cette double gloire n'est-elle pas deuë aussi à l'Au-

theur de ce grand Ouvrage, qui a aujourd'huy tant d'éclat ? N'est-ce point un chef-d'œuvre d'éloquence, de pieté, de jugement, & qui va immortaliser sur la terre un grand Cardinal déja immortel dans le Ciel ? Se voit-il encore de plus belle prose ny de plus beaux vers que les lettres & les sonnets d'un autre excellent Esprit, desquels il suffit de dire pour toute loüange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion ? Combien en avons-nous d'autres encore, qu'il seroit trop long de designer, & que je me contente d'honorer d'un silence respectueux, puisque leur reputation parle assez ?

NOTE.

L'arrangement des mots ne consiste pas seulement à les placer d'une maniere qui flate l'oreille, mais à ne laisser aucune équivoque dans le discours. Dans cét exemple, *je feray avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'estre satisfait, toutes les choses qui sont de mon ministere*, il n'y a point d'équivoque, mais l'oreille n'est pas contente de l'arrangement des mots. Il faut écrire, *Je feray toutes les choses qui sont de mon Ministere, avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'estre satisfait.* Dans cét autre exemple, *Il se persuada qu'il repareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la*

Ville par divers endroits, l'oreille ne trouve rien qui luy faiſſe peine, mais il y a de l'équivoque. Il ſemble que la perte qu'il a faite vient de ce qu'il a attaqué la Ville par divers endroits, au lieu qu'il ne veut faire cette differente attaque, que pour reparer la perte qu'il vient de faire. L'équivoque ſera ôtée, comme l'a fort judicieuſement obſervé le Pere Bouhours qui a rapporté cet exemple, ſi on arrange les mots de cette ſorte. *Il ſe perſuada qu'en attaquant la Ville par divers endroits, il repareroit la perte qu'il venoit de faire.* Il rapporte ailleurs ces autres exemples. *Il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes. On leur peut conter quelque Hiſtoire remarquable ſur les principales Villes qui y attache la memoire. Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui gâte ſes Lettres.* Cét arrangement eſt vicieux. Il ſemble que *dans leurs cartes* ſe rapporte à *entendent dire*, & non pas à *qu'ils placent*, & c'eſt ce qu'on éviteroit en diſant, *Il faut tâcher qu'ils placent dans leurs cartes tout ce qu'ils entendent dire.* Il en eſt de meſme des deux autres exemples. L'arrangement ſera juſte ſi l'on met, *en leur montrant les principales Villes, on leur peut conter quelque hiſtoire remarquable qui y attache la memoire. Il y a dans Pline le jeune un air de vanité qui gâte ſes Lettres.* On fait par là que le relatif *qui* eſt auprés du ſubſtantif auquel il ſe rapporte. C'eſt ce qu'il faut ſur tout obſerver, car il n'y a rien de plus vicieux que d'éloigner *qui* de ſon ſubſtantif, & de le laiſſer auprés d'un autre ſubſtantif auquel il ne ſe rapporte point. Si je dis, *Il y a un air de va-*

Digitized by Google

nité dans Pline le jeune qui gâte ses Lettres ; il semble que ce soit Pline le jeune qui gâte ses Lettres, & non pas l'air de vanité. Quand le relatif *qui*, mis aprés un substantif pluriel, gouverne le verbe qui suit au singulier, comme en cet exemple, *on leur peut conter quelque histoire remarquable sur les principales Villes qui y attache la memoire*, on voit aisément que le relatif *qui* ne se rapporte pas à *Villes* qui est un pluriel, mais à *histoire*, puisque le verbe *attache* qui suit, est au singulier. Cependant cela ne laisse pas d'estre mal construit, ou plûtost mal arrangé, & en general, *qui* ne doit jamais estre separé de son substantif, si ce n'est dans des phrases de cette nature, *Que l'homme est heureux qui peut faire dépendre son bon-heur de soy mesme!* mais en ce cas on peut dire qu'il est auprés de son substantif, puis qu'il n'y a point d'autre substantif entre *homme*, & *qui*.

Au preallable, preallablement.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots en nostre Langue. C'étoit l'aversion d'un grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre sans froncer le sourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils estoient moitié Latins & moitié François, quoy qu'en toutes les Langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, ou *metifs* ; & il

eſtoit encore plus choqué de ce qu'*allable*, entroit dans cette compoſition pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant*, *premierement*, *avant toutes choſes*, & pluſieurs autres termes ſemblables. Il faut laiſſer ces deux autres pour les Notaires, & pour la chicane.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer blâme Monſieur de Vaugelas de ce qu'il laiſſe *préallable* & *préallablement* aux Notaires. Il n'a pas raiſon. Ces mots ne ſont d'aucun uſage dans la converſation, & ceux qui les employent encore quelquefois, ne s'en ſervent qu'en parlant d'affaires & de procés.

Beaucoup.

CE mot eſtant employé pour *pluſieurs*, ne doit pas eſtre mis tout ſeul. Il y faut ajoûter *perſonnes*, ou *gens*, ou quelque ſubſtantif, comme, *il donnoit peu à beaucoup*, n'eſt pas bien dit, il faut dire, *à beaucoup de perſonnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il eſt vray que l'on dit, *nous ſommes beaucoup*, *ils ſont beaucoup*, pour dire, *nous ſommes beaucoup de gens*, mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom perſonnel le precede, lequel fait voir que ce *beaucoup*, qui ſuit, ſe rapporte au meſme pronom. De même quand on dit, *il y en a beaucoup*, cet

en, emporte avec ſoy la ſignification de *gens*, ou *de perſonnes*, comme il ſe voit par cette phraſe, *il y en a*, qui veut dire entre autres choſes, *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* eſt adverbe, il y a une belle remarque à faire ; c'eſt que lors qu'on le met aprés l'adjectif, il y faut neceſſairement ajoûter *de*, devant, & dire *de beaucoup* ; car ſi je dis, *l'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente beaucoup que celle des aſtres*, ce n'eſt pas bien dit, quoy qu'il ſoit échappé ſouvent à un celebre Autheur de l'écrire ainſi, il faut dire, *l'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente de beaucoup que celle des aſtres*. Mais quand *beaucoup* eſt devant l'adjectif, il n'eſt pas neceſſaire d'y mettre le *de*, meſme il eſt mieux de ne l'y pas mettre, comme, *l'eſprit de qui la promptitude eſt beaucoup plus diligente*, eſt mieux dit que, *l'eſprit de qui la promptitude eſt de beaucoup plus diligente*.

NOTE.

Selon Monſieur de la Mothe le Vayer, c'eſt bien parler que de dire, par exemple, *Beaucoup croyent que pour réüſſir dans les affaires, &c.* parce qu'on ſous-entend *gens* ou *perſonnes*. Il n'y a rien qui bleſſe l'oreille dans cette phraſe,

quoy que *beaucoup* ne ſoit precedé d'aucun pronom perſonnel. Je croy pourtant qu'il eſt mieux de dire, *beaucoup de perſonnes croyent.* Il eſt vray que *beaucoup* eſt employé pour *plusieurs.* Cependant ſi au lieu de, *nous ſommes beaucoup*, on diſoit, *nous ſommes pluſieurs*, ſans que rien ſuiviſt, on ne diroit pas la meſme choſe. *Nous ſommes pluſieurs*, ne fait pas entendre un ſi grand nombre que lors qu'on dit, *nous ſommes beaucoup.* Quand il ſuit quelque choſe, on met indifferemment, *beaucoup* ou *pluſieurs*; *nous ſommes pluſieurs*, ou bien, *nous ſommes beaucoup qui voulons cela.* Si *beaucoup*, pour *beaucoup de gens*, peut eſtre ſouffert au nominatif, comme, *beaucoup croyent que &c.* il ne peut eſtre employé dans les autres cas, & on ne ſçauroit dire, *c'eſt l'avis de beaucoup, j'ay entendu dire à beaucoup, j'en connois beaucoup qui s'imaginent.* Il faut neceſſairement ajoûter *de gens*, ou *de perſonnes. C'eſt l'avis de beaucoup de gens, j'ay entendu dire à beaucoup de gens, je connois beaucoup de gens qui s'imaginent.* On dit également bien, *beaucoup de perſonnes, beaucoup de gens*, & *pluſieurs* ne ſe joint qu'avec *perſonnes*; au moins il me ſemble qu'on ne dit point *pluſieurs gens.* Cela me paroiſt tout-à-fait ſauvage.

Quoy que Monſieur de la Mothe le Vayer défende celuy qui a dit *l'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente beaucoup que celle des Aſtres*, je tiens qu'il eſt indiſpenſable de mettre la particule *de* devant *beaucoup*, toutes les fois que *beaucoup* eſt precedé d'un adjectif comme en cet exemple.

Barbarisme.

ON peut commettre un Barbariſme, c'eſt à dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une Langue, ou en une ſeule parole, ou en une phraſe entiere. Les Barbariſmes d'un ſeul mot, comme par exemple, *pache*, pour *paction*; *lent*, pour *humide*, & une infinité d'autres ſemblables, ſont aiſez à éviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour, ou verſez en la lecture des bons Autheurs, qui uſent d'un mot barbare; mais pour les Barbariſmes de la phraſe, qui eſt composée de pluſieurs mots, il eſt tres aiſé d'y tomber. Par exemple, un de nos meilleurs Ecrivains a dit, *élever les yeux vers le Ciel.* Cette phraſe n'eſt point Françoiſe, il faut dire, *lever les yeux au Ciel.* Quelques-uns diſent auſſi, *ſortir de la vie*; cette phraſe n'eſt pas Françoiſe non plus, quoy que les Latins diſent *vita excedere*; car il n'y a point de conſequence à tirer de la phraſe d'une Langue à la phraſe d'une autre, ſi l'Uſage ne l'authoriſe.

Ce qui fait que tant de gens ſont ſujets à commettre cette ſorte de barbariſ-

me, c'est que tous les mots dont la phrase est composée sont François, & ainsi on ne s'apperçoit point de la faute; au lieu qu'au barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoûtumée, le rebutte, & n'a garde de se laisser surprendre; mais au barbarisme de la phrase, l'oreille estant surprise & comme trahie par les mots qu'elle connoist, luy ouvre la porte, d'où aprés il luy est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

NOTE.

On ne voit point ce qui a obligé Monsieur de Vaugelas à mettre, *sortir de la vie* au nombre des barbarismes. Comme *entrer à la vie*, est fort bien dit pour signifier *naistre*, *sortir de la vie*, pour dire *mourir*, ne peut estre condamné. C'est le sentiment de Monsieur Menage. Monsieur de la Mothe le Vayer qui ne veut point que *élever les yeux vers le Ciel* soit un barbarisme, fait voir qu'en décrivant ce qui arrive à une personne qui revient d'une défaillance, on dira fort bien, *que reprenant ses esprits, elle commença à lever peu à peu ses yeux vers le Ciel.* Il dit que cela explique beaucoup mieux la langueur de cette personne, au retour de la syncope, que si on disoit simplement, *qu'elle leva les yeux au Ciel* par une action momentanée, au lieu que ce, *vers le Ciel*, témoigne qu'elle ne les pouvoit porter encore jusque là, & que sa debilité l'obligeoit à les arrester en chemin.

J'appelle barbarisme *sans point de faute*, pour dire, *sans faute*. J'appelle encore barbarisme de dire *à l'envie*, pour dire *à l'envy*, comme quelques-uns écrivent, *à l'envie les uns des autres*, au lieu de, *à l'envy les uns des autres*.

On ne peut traiter de barbarisme ny *à l'étourdy*, ny *à l'étourdie*, car tous deux se disent. Monsieur Menage a observé qu'on dit plus communément *à l'étourdi*. Monsieur d'Ablancourt a dit *à l'étourdie*. *Les Assiegez qui les virent venir à l'étourdie, coururent dessus*. Je crois aussi, *à l'étourdie*, parce qu'il me semble que nostre Langue veut toutes ces façons de parler adverbiales au feminin, *à la longue*, *à la legere*, *à la Romaine*, *à la Siamoise*.

On dit aujourd'huy *étourderie* & *étourdiment*. *Il a fait une grande étourderie; Il entra étourdiment*. Le Pere Bouhours qui donne ces deux exemples, dit que ces mots sont assez nouveaux, & qu'on s'en sert dans le discours familier, mais qu'*étourdiment* luy semble plus en usage qu'*étourderie*.

Descouverte, ou *descouverture*.

PAr exemple, *la descouverte*, ou *la descouverture du nouveau Monde*, ou *des Terres neuves*, sont tous deux bons. Amiot dit *descouverture*, & je l'ay aussi oüy dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on die *descouverte*, ont accoûtumé d'alleguer une mauvaise raison, qui est que

Digitized by Google

descouverte, est un adjectif; car combien avons-nous d'adjectifs en nostre Langue qui ne laissent pas d'estre substantifs, & au masculin & au feminin, comme, *le couvert, le contenu, le brillant, la retenuë, la venuë, l'arrivée, l'enceinte*, & une infinité d'autres tirez des participes actifs & passifs, sans parler de ceux qui ne sont point pris des participes, comme *chagrin, colere, dépit, sacrilege, parricide? &c.*

NOTE.

Le Pere Bouhours a tres-bien decidé que *découverture* est devenu tout-à-fait barbare, & qu'on ne dit plus que, *la découverte du nouveau monde, la découverte d'un Païs*. On dit aussi, & fort bien, *faire des découvertes dans la Physique, dans la Medecine*. Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque que comme on dit *la découverte*, quelques-uns disent aussi *la couverte*, pour *la couverture du lit*, mais que *la couverture* est le seul bon.

Et donc, donc.

PLusieurs croyent que de commencer une periode par *& donc*, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souvent ce

terme à la bouche. Mais Monſieur Coëffeteau & Monſieur de Malherbe en ont uſé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent le mieux. Il ſe pourroit bien faire que les Gaſcons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils eſtoient en regne; & ce qui m'en feroit douter, c'eſt qu'il ne me ſouvient point de l'avoir leu dans Amiot, où j'ay trouvé beaucoup de phraſes que nous croyons nouvelles. Quoy qu'il en ſoit, l'Uſage l'a eſtably.

On peut auſſi commencer une periode par *donc*, & il n'eſt que bon de s'en ſervir ainſi quelquefois pour diverſifier ſon uſage; car la plus commune façon d'en uſer, & qui a le plus de grace, eſt à la ſeconde, ou à la troiſiéme ou quatriéme parole de la periode.

NOTE.

Monſieur Chapelain eſt de ceux qui croyent que ce ne ſoit pas parler François, que de commencer une periode par *& donc*, & il avoüe qu'il ne ſçauroit ſouffrir qu'on mette le Gaſconiſme de cette phraſe en déliberation. Il permet de commencer par *donc*, ce qui ſe fait aujourd'huy

assez rarement, si ce n'est pour tirer une consequence de ce qui a esté dit auparavant.

Espace, intervalle.

CE mot est toûjours masculin, quoy qu'on l'ait fait feminin autrefois. Il faut dire *un long espace*, soit que l'on parle d'*un espace de temps*, ou d'*un espace de lieu*, car il se dit de tous les deux. Et au pluriel il en est de mesme qu'au singulier, *de grands espaces*, & non pas *de grandes espaces*. *Intervalle*, est de même en tout & par tout.

NOTE.

Monsieur Menage dit, qu'*espace* est feminin en terme d'Imprimerie, & blâme Ronsard, dont il rapporte un exemple, de l'avoir fait de ce mesme genre. Il est masculin, ainsi qu'*intervalle*.

Celle-cy pour *lettre*.

CElle-cy pour *lettre*, est bas. Neanmoins plusieurs ont accoûtumé d'en user commençant une lettre ainsi : *Je vous écris celle-cy*. Il faut dire, *je vous écris cette lettre*, ou simplement, *je vous écris*;

écris; car par *celle-cy*, de ſous-entendre *lettre*, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en noſtre Langue, qui n'aime pas ces ſuppreſſions. Les Latins ne ſont pas ſi ſcrupuleux en pluſieurs façons de parler, meſme en celle-cy, témoin Ovide.

Hanc tua Penelope lento tibi mittit, Ulyſſe.

Et dans les Epîtres de Ciceron on trouve ſouvent, *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou choſe ſemblable, ſous-entendant, tantoſt *epiſtolam*, tantoſt *litteras*.

NOTE.

Les Italiens diſent, *con queſta prima di cambio*, mais nous ne ſuivons en noſtre Langue ny les Italiens ny les Latins, & on ne peut mettre *celle-cy*, qu'aprés le mot de *lettre*, comme, *vous devez avoir receu une de mes lettres, par laquelle je vous ay appris que &c. Celle-cy vous confirmera, &c.*

Contemptible, Contempteur.

CEs deux mots me ſemblent bien rudes, & particulierement le dernier; car pour le premier,encore y a-t-il beaucoup de gens qui s'en ſervent, bien que *mépriſable*, qui eſt ſi bon, ne coûte pas plus à dire. Neanmoins Monſieur de Malherbe s'en eſt ſervy en proſe & en vers, *Nous devenons*, dit-il, *auſſi contemptibles, comme nous faiſons les contempteurs*. Il eſt vray qu'en vers il ne s'eſt jamais ſervy de ce dernier, mais ſeulement de l'autre.

Et qu'eſtant comme elle eſt, d'un ſexe variable,
Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreable,
Ne luy ſoit contemptible en ne me voyant pas.

Apparemment il n'a pas mis *mépriſable*, au lieu de *contemptible*, quoy qu'il fuſt auſſi propre au vers que l'autre, parce qu'il euſt rimé dans la ceſure du milieu avec *agreable*.

Digitized by

NOTE.

Contemptible seroit presentement aussi insupportable en Vers qu'en Prose. On ne dit plus du tout *contempteur*.

Faisable.

ON demande, *si une chose est faisable, ou non.* Quand on parle ainsi, on ne veut pas dire, *s'il est permis de la faire*, mais *s'il est possible de la faire*. *Faisable*, regarde l'action seulement, & non pas le devoir, & je ne vois personne qui en parlant, ou en écrivant l'employe à un autre usage, si ce n'est un celebre Ecrivain, qui a donné lieu à cette Remarque, de peur qu'estant imité & digne de l'estre en plusieurs autres choses, on ne l'imite encore en celle cy.

Dévouloir.

POur dire *cesser de vouloir* Monsieur de Malherbe s'est servy de ce mot. *seroit-il possible*, dit-il, *que celuy voulust, qui peut devouloir en un moment?* Je ne sçay s'il est l'inventeur de ce mot, mais je ne l'ay jamais oüy dire, ny veu ail-

Digitized by Google

leurs. Il est fort commode, & fort significatif, & il seroit à desirer qu'il fust en usage. Selon l'analogie des mots il seroit aisé de l'establir, parce que nous en avons quantité de cette nature en nostre Langue, comme *détromper*, que j'ay veu venir à la Cour, & que l'on trouvoit aussi estrange au commencement, qu'on fait maintenant *dévouloir*, mais qui est aujourd'huy entierement en usage. Nous disons donc, *tromper*, *détromper*, *mesler*, *démesler*, *faire*, *défaire*, *croistre*, *décroistre*, *habiller*, *deshabiller*, car on met une *s*, en la composition quand le verbe commence par une voyelle, comme *armer*, *desarmer*. Le nombre de ces composez est tres-grand, dans lesquels la préposition *de*, empo te la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Mesme cette sorte de composition de verbes semble avoir ce privilege, qu'on en peut former, & inventer de nouveaux au besoin, pourveu qu'on le fasse avec jugement & discretion, & que ce ne soit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé, au mot de *dishumanare*, quand il a dit dans le Pastor fido.

Che nel dishumanarti
Non diventi una fera, anzi ch'un Dio.

Prens garde, dit-il, *qu'en te deshumanisant, tu ne deviennes plûtost une beste farouche, qu'un Dieu.* Il s'est servy de ce mot le plus heureusement du monde, soit qu'il l'ait inventé luy-mesme, comme je croy, ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, disant par exemple, *immeiare*, *intuiare*, *insuiare*, pour dire *convertir en moy*, *convertir en toy*, *convertir en soy*, & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là; car je n'ay pas remarqué qu'il ait esté aussi heureux que hardy en cette sorte d'invention. On a fait un mot en nostre Langue depuis peu, qui est *débrutaliser*, pour dire, *ôter la brutalité*, ou *faire qu'un homme brutal ne le soit plus*, qui est heureusement inventé, & je ne sçaurois croire qu'estant connu, il ne soit receu avec applaudissemẽt. Au moins tous ceux à qui je l'ay dit, luy donnent leur voix, & pas un jusques icy ne l'a condamné pour sa nouveauté, comme on fait d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t'il esté fait par une personne, qui a droit de fai-

re des mots, & d'impoſer des noms, s'il eſt vray ce que les Philoſophes enſeignent, qu'il n'appartient qu'aux ſages d'éminente ſageſſe d'avoir ce privilege.

NOTE.

Monſieur Chapelain traite *dévouloir* de mot factice qui n'a nul uſage. C'eſt Madame la Marquiſe de Ramboüillet qui a fait *débrutaliſer*.

Dueil pour *duel*.

CEtte remarque me ſembloit indigne de tenir rang parmy les autres, qui n'attaquent pas des erreurs ſi groſſieres, qu'eſt celle de prononcer ou écrire *dueil* pour *duel*; mais ſe rendant commune, il n'eſt pas inutile de la remarquer. Ce ſont pourtant des choſes bien differentes, que *dueil*, & *duel*; outre que *dueil*, eſt d'une ſyllabe, & *duel* de deux.

De cette façon de parler, il ſçait la Langue Latine & la Langue Grecque.

LE ſens de ces paroles ſe peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il ſçait la Langue Latine & la Langue Grecque. Il ſçait la Langue Latine & la*

Digitized by

Grecque. Il ſçait la Langue Latine, & Grecque, & *il ſçait les Langues Latine & Grecque.* On demande ſi ces quatre expreſſions ſont toutes bonnes, & laquelle eſt la meilleure. Je répons que les deux dernieres ſont mauvaiſes, & que les deux premieres ſont bonnes; car, *il ſçait la Langue Latine & Grecque*, ne ſe peut dire, parce que la conſtruction de cette periode, ou de cette oraiſon, pour parler en Grammairien, ſe doit faire, ou ſelon les paroles qui ſont exprimées, ou ſelon celles qui ſont ſous-entenduës. Si ſelon celles qui ſont exprimées au ſingulier, *la Langue*, ne peut convenir à deux Langues entierement differentes, comme ſont *la Latine & la Grecque.* Si ſelon celles qui ſont ſous-entenduës, à ſçavoir *la Langue*, encore qu'on ne die pas *Langue*, il ne faut pas laiſſer d'exprimer l'article *la*, qui ne ſe peut ſupprimer ny ſous-entendre, à cauſe qu'un meſme ſubſtantif, comme eſt *Langue*, en cet exemple, ne peut pas eſtre appliqué à deux choſes differentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne ſe doivent jamais ſupprimer. Et pour l'autre expreſſion que nous ſoûtenons mauvaiſe, *il ſçait les Langues La-*
Digitized by Google

tine & Grecque, cela est si évident à ceux mesme qui ne sçavent pas les secrets de nostre Langue, qu'il me semble superflu de le prouver. Il reste donc à sçavoir lequel de ces deux est le meilleur, *il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque*, & *il sçait la Langue Latine & la Grecque*. Les opinions sont partagées, les uns croyent que de repeter deux fois *Langue*, est plus regulier & plus grammatical, & alleguent que Monsieur Coëffeteau qui écrivoit si nettement, en usoit toûjours ainsi. Les autres asseurent que celuy-cy est beaucoup meilleur & plus élegant, *il sçait la Langue Latine & la Grecque*, parce, disent-ils, que la repetition des mots, à moins que d'estre absolument necessaire, est toûjours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de briéveté; ce qui est bien agréable, sur tout aux François.

NOTE.

Les opinions ne sçauroient estre partagées qu'entre les deux premieres expressions des quatre qui sont employées dans cette remarque, puisque les deux dernieres sont absolument mauvaises. Je croy qu'on dit également bien, *il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque*.

&

Il sçait la Langue Latine & la Greque, mais on dit plus communément, *il sçait le Latin & le Grec*, comme on dit, *il sçait le Turc, l'Arabe, & la plûpart des autres Langues Orientales.*

Le pronom relatif le, *devant deux verbes qui le regissent.*

PAr exemple, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & augmenter.* C'est ainsi que plusieurs personnes écrivent, je dis mesme des Auteurs renommez; mais ce n'est point écrire purement, il faut dire, *pour le revoir & l'augmenter*, & repeter le pronom *le*, necessairement; & cela est tellement vray, que quand mesme les deux verbes seroient synonimes, il ne faudroit pas laisser de le repeter, comme *pour l'aimer & le cherir*, & non pas, *pour l'aimer & cherir.* Cette regle ne souffre point d'exception.

NOTE.

Il est indispensable de repeter *le*, dans les exemples de cette remarque. Il en est de mesme des pronoms personnels. Il faut dire, *on est venu me complimenter, & m'avertir en mesme temps que*, & non pas, *on est venu me complimenter, & avertir que. Je croy qu'on veut vous surprendre, & vous obliger à dire des choses qui vous pourroient estre préjudiciables dans la suite.*

Digitized by Google

peu à peu, & dans un espace de temps indefini. Il en est de mesme, ce me semble, de *d'une heure à l'autre*, & *d'heure à autre*.

NOTE.

Je ne croy pas que la remarque de Monsieur de Vaugelas soit juste, & qu'il faille dire *d'heure à autre*, & *de jour à autre*, dans les deux exemples qu'il condamne. Celuy qui a dit qu'il faut conserver avec grand soin la memoire d'un bienfait, a prétendu dire, que pour la bien conserver il faut y penser à tous momens, ce qui est bien exprimé par ces mots *d'une heure à l'autre*, qui enferment toutes les heures du jour, au lieu que *d'heure à autre*, veut seulement dire *quelquefois*. Ne dit on pas, lors qu'on demande si un homme va souvent dans quelque maison, *il y va de fois à autre*, pour dire, *de temps en temps*? Je dis la mesme chose du second exemple, & croy qu'il faut dire, *la tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre*, pour signifier qu'elle s'y fortifie tous les jours. Monsieur Chapelain est du mesme sentiment, lors qu'il dit que *de jour à autre*, ne seroit d'aucun sens raisonnable dans cet exemple, parce que la force de ces mots *de jour à autre*, va à dire, *tantost un jour, tantost l'autre*, comme, *il nous visite de jour à autre, mais avec quelque distance entre ces jours-là*. L'exemple que Monsieur de Vaugelas rapporte pour dire, qu'un homme qui estoit aujourd'huy fort riche est devenu fort pauvre le lendemain,

n'est pas de la mesme nature que le premier. *La tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre*, veut dire, *se fortifie tous les jours*, & *d'un jour à l'autre, du plus riche homme de la ville, il est devenu le plus pauvre*, signifie qu'en l'espace de deux jours il a perdu tout son bien.

Discord pour *discorde*.

D*Iscord*, pour *discorde*, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

Et si de nos discords l'infame vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont aussi usé & devant & aprés luy. C'est un de ces mots, que l'on employe en vers & non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. Neanmoins je suis bien trompé si un de nos plus excellens Ecrivains ne l'a employé une fois dans la Paraphrase, qui luy a acquis tant de reputation. Quoy qu'il en soit, on ne s'en sert en prose que tres-rarement, y ayant quelque lieu, où peut-estre il pourroit trouver sa place.

Digitized by Google

NOTE.

Le Pere Bouhours dit que presentement *discord*, ne vaut guere mieux en vers qu'en prose, & que nos meilleurs Poëtes ne s'en servent point. Je croy ce mot entierement hors d'usage.

Construction grammaticale.

PLusieurs croyent que cette construction n'est pas bonne, *comme le Roy fut arrivé, il commanda, &c.* & qu'il faut dire, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda*, mais ils se trompent fort : car au contraire, l'autre est beaucoup meilleure & plus naturelle, parce que si je commençois la periode par, *le Roy*, il faudroit dire, *estant arrivé*, & non pas, *comme il fut arrivé* ; *le Roy estant arrivé, commanda.* Qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoise que cette autre, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda ? A l'abord*, dit Monsieur Coëffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon, il descendit le premier de cheval* On parle & on écrit ainsi.

NOTE.

Il n'y a pas à douter qu'il ne faille dire, *comme le Roy fût arrivé, il commanda*, plûtost que, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda*, mais je suis persuadé que, *le Roy estant arrivé, commanda*, est beaucoup meilleur que les deux autres.

C'est que, *où il est mauvois.*

CE terme est quelquefois superflu & redondant; par exemple, lors qu'il est employé de cette sorte, *quand c'est que je suis malade.* Une infinité de gens le disent ainsi, & particulierement les Parisiens & leurs voisins, plûtost que ceux des Provinces éloignées. Il faut dire simplement, *quand je suis malade.* Cela est hors de doute; mais on n'est pas si asseuré, que cette autre façon de parler soit mauvaise, *quand est ce qu'il viendra?* car les uns la condamnent, & soûtiennent qu'il faut dire, *quand viendra-t'il?* & les autres disent qu'elle est fort bonne, & pour moy je suis de cet avis.

Digitized by Google

NOTE.

Monsieur Chapelain dit, que ceux qui disent, *quand c'est que je suis malade*, le disent fort grossierement. Il n'y a rien de plus commun que cette expression, *quand est-ce qu'il viendra?* Je dirois plûtost, *quand viendra-t'il?*

Onguent, pour *parfum*.

VN fameux Auteur est repris, & avec raison, d'avoir écrit *onguent*, en parlant de la Magdelaine, & dit *un precieux onguent*, au lieu d'*un precieux parfum*. Nous avons encore plusieurs de nos Ecrivains & de nos Predicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'est que les Latins disent *unguentum*, en cette signification, parce que les Anciens se servoient de certains parfums, comme il y en a encore de plusieurs sortes parmy nous, dont le vray usage estoit de s'en oindre quelques parties du corps, tellement qu'il semble qu'on avoit raison de l'appeller *onguent*. Mais parce que ce mot se prend toûjours pour medicament, il ne s'en faut jamais servir pour *parfum*, l'Usage le veut ainsi.

NOTE.

Monsieur Chapelain a dit sur cette remarque, que si l'on avoit à souffrir *Onguent*, ce ne seroit que dans les choses saintes parmy les Chrétiens où il demeure consacré. Il ajoûte que cela porte avec soy quelque majesté, de conserver les vieux mots, *in sacris*, sur tout quand on en ôte l'équivoque par un adjoint, comme icy celuy de *precieux*, éloigne d'*onguent*, le sens de *médicament*.

Poste.

QUand c'est un terme de guerre, il est toûjours masculin, & ceux qui le font de l'autre genre, parlent mal. Il faut dire *prendre un bon poste*, *garder son poste*, & non pas, *prendre une bonne poste*, *ny garder sa poste*. Quand il signifie *une certaine course de cheval*, ou *le lieu où sont les chevaux destinez à cet usage*, ou *l'espace qu'ils ont accoûtumé de faire en courant*, chacun sçait qu'il est feminin, & que l'on dit *courre la poste*. Tous deux viennent de l'Italien, qui appelle l'un *posta*, & l'autre *posto*. En faisant cette difference de genre on parlera selon l'Usage, & l'on évitera l'équivoque.

Digitized by Google

Abus du pronom demonstratif, celuy.

PLusieurs abusent du pronom demonstratif *celuy*, en tout genre & en tout nombre. Ce sont particulierement les femmes & les Courtisans quand ils écrivent ; & tant s'en faut qu'ils le veüillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en servent d'ordinaire pour passer d'un discours à un autre. Par exemple, ils finiront une periode par *joye*, en mettant un point aprés, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la premiere, disant, *celle que j'ay receuë d'une telle chose*, &c. voulant dire, *la joye que j'ay receuë*. Autre exemple, *j'ay parlé à un tel de nostre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez témoignée ces jours passez*, pour dire, *l'affectiõ que vous m'avez témoignée ces jours passez, est extraordinaire*. Je dis que cette façon de parler, ou plûtost d'écrire, est vicieuse, & que jamais les bons Auteurs ne s'en sont servis en aucune Langue, parce que ce pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature,

n'a ſon uſage que dans une meſme periode ; comme par exemple, ſi je diſois, *il m'a promis de vous ſervir avec la meſme affection, que celle que vous luy avez témoignée ces jours paſſez.*

Mais, comme j'ay dit, cette Regle n'a lieu que lors que ce pronom ſe rapporte à des choſes d'une certaine nature, qui ſont *les choſes morales*, ou *intellectuelles*, comme, *joye*, *affection*, *eſperance*, *action*, &c. car *aux materielles*, ou *aux perſonnes*, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom, comme ſi je finis ainſi, *pour payer le cabinet que j'ay acheté*, je puis fort bien recommencer, *Celuy qu'un tel vous donna*, &c. De meſme quand il s'agit d'une ou de pluſieurs perſonnes, *la femme de Septimius*, dit Monſieur Coëffeteau, *pour épouſer ſon adultere, fit proſcrire & tuer ſon mary. Celle de Salaſſus alla elle-meſme querir les ſoldats pour l'executer.* Il y a bien ſans doute quelque belle raiſon de difference, mais je ne l'ay pas encore cherchée.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit, que le pronom demonſtratif, dont il eſt parlé dans cette remarque,

estoit la figure favorite de Monsieur de Serizay, & à son imitation de Monsieur l'Abbé de Cerizy, & qu'elle n'est pas vicieuse par tout ny en toute occasion. Il trouve la distinction des choses morales & des materielles plus subtile que solide. Je ne croy pas qu'on puisse blâmer l'exemple qui suit, quoy que le pronom demonstratif commence une periode. *On a appris icy vostre mariage avec une joye extraordinaire. Celle que j'en ay va au de-là de tout ce que je pourrois vous dire.*

Adverbe.

CEtte partie de l'oraison veut toûjours estre proche du verbe, comme le mot mesme le montre; soit devant ou aprés, il n'importe, quoy que dans la construction il aille toûjours aprés le verbe, comme l'accessoire aprés le principal, ou l'accident aprés la substance. C'est pourquoy je m'étonne qu'un de nos plus fameux Ecrivains affecte de le mettre si souvent loin de son verbe à la teste de la periode; par exemple, *comme l'on vit que presque leurs propositions n'étoient que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome*, au lieu de dire, *comme l'on vit que leurs propositions n'étoient presque que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome*; nonobstant la cacophonie des

deux *que*, *presque que*, qui n'est pas considerable à comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre *presque* au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *que*, en mettant, *comme on vit que leurs propositions estoient à peu prés les mesmes*, &c.

Je croy neanmoins qu'il y a quelques adverbes, comme, *jamais*, *souvent*, & quelquefois *toûjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la periode, qu'ailleurs; mais aussi je n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux-là, ce qui me fait soupçonner que ce sont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'est-ce pas toûjours. Le mesme Auteur, dont j'ay allegué l'exemple de *presque*, a écrit, *quand jamais un de ses bienfaits ne luy devroit reüssir*. Et en un autre endroit, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eust moyen de jamais les faire sortir au jour*. Cette transposition est étrange, au lieu de dire, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eust jamais moyen de les faire sortir au jour*.

NOTE.

Cet arrangement de mots, *comme l'on vit que presque leurs propositions*, a quelque chose de

fort vicieux. M. Chapelain l'appelle barbare. *Jamais* & *souvent*, peuvent se mettre avec grace au commencement d'une periode, quoy que separez du verbe, comme en ces exemples. *Jamais aucun de ceux qui ont possedé la mesme charge, ne porta si loin*, &c. *Souvent ceux qui croyent tromper les autres, sont trompez eux-mesmes*, mais il ne me paroist point que *toûjours*, puisse commencer une periode, & ce seroit un mauvais arrangement de mots que de dire, *toûjours les gens de bien sont persecutez par les méchants.* L'ordre naturel veut que l'on dise, *les gens de bien sont toûjours persecutez par les méchants.* On souffriroit plûtost, *ordinairement*, au commencement d'une periode, comme en celle-cy. *Ordinairement ceux qui aiment les plaisirs, negligent le soin de leurs affaires.* Je ne croy pas qu'il fust bien de dire, *quand un de ses bien-faits ne luy devroit jamais reüssir*, parce que *jamais un*, mis ensemble signifient *aucun*, ce qui est le sens de cette phrase. La transposition qui se trouve dans celle qui suit, est tres-choquante, & Monsieur de Vaugelas a eu raison de la condamner.

Perdre le respect à quelqu'un.

CEtte façon de parler est de la Cour, s'il en fut jamais, toute ma vie je l'ay ainsi oüy dire aux hommes & aux femmes qui la hantent. Neanmoins depuis peu je voy tant de gens qui com-

damnent cette phrase, ou qui en doutent, que je croy qu'il faut estre retenu à en user. J'avouë que la construction en est estrange, & qu'il semble qu'on devroit dire, *perdre le respect avec quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas, *à quelqu'un*. Mais combien y a-t'il de ces phrases en toutes les Langues, & en la nostre? Ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se presente souvent occasion, comme icy, de redire ce beau mot de Quintilien; *Aliud est Latinè, aliud Grammaticè loqui.*

Si nous voulions éplucher cette façon de parler, *se loüer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, selon que les mots sonnent, ou selon leur construction, ne la trouveroit-on pas encore plus estrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie? Car par exemple, quand on dit, *un tel se loüe fort des faveurs que vous luy avez faites*, la raison voudroit que l'on dist, *un tel vous loüe fort des faveurs que vous luy avez faites*, & non pas, *se loüe*, qui n'est nullement à propos; & neanmoins il faut dire, *se loüe*, si l'on veut parler François. Toutes les Langues ont de ces façons

de parler, comme j'ay dit. Il ſuffit d'en alleguer un exemple en la Latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donneray le foüet*, ou *je vous battray*; & à le prendre au pied de la lettre, ne ſemble-t'il pas qu'il veüille dire tout le contraire, à ſçavoir, *vous me donnerez le foüet*, ou *vous me battrez*? Mais pour revenir à cette phraſe, *perdre le reſpect à quelqu'un, il lui a perdu le reſpect*, ceux qui la condamnent, veulent que l'on die, *manquer*, au lieu *de perdre*, comme, *manquer de reſpect à quelqu'un; il luy a manqué de reſpect*; & c'eſt le plus ſeur, ſi ce n'eſt le meilleur. Il eſt vray qu'il ne ſe dit pas tant que, *perdre le reſpect.*

NOTE.

Le Pere Bouhours dit que, *perdre le reſpect à quelqu'un*, qui eſtoit autrefois une phraſe de la Cour, a beaucoup perdu de ſa faveur, & qu'il n'y a plus de bons Auteurs qui l'employent. Monſieur Chapelain dit au contraire que c'eſt une des plus exquiſes élegances de la Langue, que ceux qui veulent tout reduire à la Syntaxe ordinaire ne ſçauroient ſentir; qu'il en eſt de meſme de, *ſe loüer de quelqu'un*, & que, *il lui a manqué de reſpect*, eſt encore une élegance. Il ajoûte que le droit grammatical ſeroit,

il a manqué de respect pour luy, & que l'analogie de la phrase, *il luy a manqué de respect*, seroit, *il a manqué de respect à luy*, qui ne seroit pas si bien que *pour luy*, dans la rigueur de la grammaire, ou au moins si usité ny si agreable. *Perdre le respect à quelqu'un*, & *se loüer de quelqu'un*, sont des expressions dont je ne croi pas qu'on doive faire difficulté de se servir.

Quelque chose, *quel genre il demande*.

On demande si *quelque chose*, veut toûjours un adjectif feminin selon le genre de *chose*, ou bien un adjectif masculin qui réponde à l'*aliquid* des Latins, & à ce qu'il signifie. Par exemple, s'il faut dire, *il y a quelque chose dans ce livre, qui est assez bonne*, ou *quelque chose qui est assez bon, quelque chose qui est assez plaisante*, ou *qui est assez plaisant*. Les sentimens sont divers; car j'ay oüy agiter cette question en la compagnie du monde, qui la pouvoit le mieux decider. Les uns croyent que l'un & l'autre est bon, les autres qu'il le faut toûjours faire feminin, les autres toûjours masculin; & quelques uns sont d'avis d'éluder la difficulté, & de dire, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez plaisant*.

Ceux

Ceux qui croyent que tous deux sont bons, se fondent sur ce qu'on le peut faire feminin par la regle generale, qui veut que l'adjectif soit du genre du substantif, & que *chose*, estant un mot feminin, l'adjectif le soit aussi; & qu'on le peut faire masculin, eu égard, non pas au mot, mais à ce qu'il signifie, qui est l'*aliquid* des Latins, & un neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office de neutre. Ceux qui le font toûjours feminin, ne peuvent comprendre ny consentir que *chose*, qui est feminin, puisse jamais estre joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire, qui le font toûjours masculin, disent que ce n'est pas *chose*, simplement qu'ils considerent en cette question; mais ces deux mots ensemble, *quelque chose*, qui font tout un autre effet estant joints, que si *chose*, estoit seul, ou qu'il fust accompagné d'un autre mot, comme *une*, car avec *une*, il n'y a point de doute, & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire *une chose qui est assez bonne*, & *qui est assez plaisante*, & non pas, *assez bon*, ny *assez plaisant*. Or ils soûtiennent que *quelque chose*, se doit

prendre neutralement, & tout de mesme que l'*aliquid* des Latins. Mesme quelques-uns de cette opinion passent jusques-là, que de dire que *quelque chose*, ne doit estre pris & consideré que comme un seul mot composé de deux, qui voudroit estre orthographié ainsi, *quelque-chose*, avec un tiret & une marque de composition, & qu'alors *quelque-chose*, n'est plus feminin, mais est un neutre selon les Latins, & un masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent échapper la difficulté avec la préposition, ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples, comme sont les deux que nous avons proposez; mais cét expedient ne sert pas toûjours; car si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui n'est pas bon*, ou *qui n'est pas plaisant*, on ne sçauroit employer le *de*, en cette phrase, ny en toutes les negatives, où cet échapatoire ne vaut rien. De mesme si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui merite d'estre leu*, ou *leuë*, on ne sçauroit éviter ce doute avec la particule *de*, ny une infinité d'autres phrases semblables.

On en demeura là, mais depuis ayant

medité sur ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où le feminin ne seroit pas bien, & d'autres où le masculin seroit mal. Par exemple, *il y a quelque chose dans ce livre qui merite d'estre leuë*, je ne puis croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque chose qui merite d'estre leu*, *quelque chose qui merite d'estre censuré*, & non pas, *d'estre censurée*. Et si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel que vous dites*, ou, *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, quoy que quelques uns l'approuvent, j'ay neanmoins peine à croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque chose dans ce livre, qui n'est pas telle que vous dites*. D'où l'on peut former une quatriéme opinion differente des autres trois, à sçavoir qu'il y a des endroits où il faut necessairement mettre le masculin, & d'autres où il faut mettre le feminin, comme sont les deux que nous venons de proposer. Mais pour discerner ces endroits-là, je ne sçay point de regle, ou du moins d'autre regle que l'oreille. Seulement je diray qu'il est beaucoup plus frequent, plus François, & plus beau de donner un adjectif masculin à *quelque chose*, qu'un feminin.

C'est une belle figure en toutes les Langues, & en prose aussi-bien qu'en vers, de regler quelquefois la construction, non pas selon les mots qui signifient, mais selon les choses qui sont signifiées. Par exemple, nous avons fait une remarque de *personnes*, où l'on voit qu'encore que *personnes*, soit feminin, neanmoins parce qu'il signifie *hommes & femmes*, quand on a dit *personnes*, dans un membre de periode, on peut dire *ils*, au masculin dans un autre membre de la mesme periode, à cause que cet *ils*, se rapporte, non pas au mot signifiant, qui est *personnes*, mais au mot signifié, qui est *hommes*. Mais y a-t'il un plus bel exemple que celuy que nous avons déja allegué ailleurs, & qui est tout propre pour cette Remarque?

Ogni cosa di strage era ripieno,

Et non pas, *ripiena*, dit le Tasse dans sa Hierusalem. Voilà un exemple pour le genre, en voicy un autre pour le nombre. *J'en ay veu une infinité qui meurent*, &c. *Infinité*, est singulier, & *meurent*, est pluriel, & cependant il faut dire ainsi, & non pas, *j'en ay veu une infi-*

nité qui meurt, qui seroit tres mal dit ; & cela, parce que *meurent*, se rapporte, non pas au mot signifiant, qui est *infinité*, & singulier, mais à la chose signifiée, qui est *quantité de personnes*, ou *d'animaux*, qui comme un terme collectif, équipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas égard au mot, mais à la chose.

NOTE.

J'ay consulté quantité d'habiles gens sur cette remarque. Ils veulent tous que *quelque chose*, soit un neutre selon les Latins qui le rendent par *aliquid*, & un masculin selon nous, & ils ne peuvent souffrir que l'on dise, *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas telle que vous dites.* Il faut donc regarder *quelque chose*, comme un seul mot qui est toûjours masculin. Monsieur Chapelain a raison de dire qu'on n'élude point la difficulté par *assez*, inseré entre *de* & *bon*, en disant, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon*, au lieu de, *quelque chose qui est assez bon* ou *assez bonne*, car si *chose*, estoit là consideré comme feminin, le mot d'*assez* inseré n'empescheroit pas que *bon*, ne dust se changer en *bonne*, pour construire regulierement. Il est certain que la force est dans le mot *quelque*. Il declare qu'il est de ceux qui ne considerent *quelque chose*, que comme un seul mot composé de deux, sur quoy il ajoûte en parlant de Monsieur de Vaugelas, *nous agitâmes la chose ensemble plusieurs fois*, *moy luy expliquant la*

bizarrerie de ce genre feminin qu'il ne faut pas suivre, par l'aliquid *des Latins, dont* quelque chose, *est la traduction en deux mots, nostre langue ne le pouvant rendre en un, comme* quicquid, *est rendu par* quelque chose, *en un autre sens*, quelque chose que, *pour* tout ce que, *l'un & l'autre neutralement, & dans le sens Latin.* Il dit encore que dans cette phrase, *quelque chose qui n'est pas telle que vous dites*, ny *tel* ny *telle* ne valent rien; & qu'il faut dire, *qui n'est pas comme vous dites*, & non pas, *qui n'est pas tel que*, ou *telle que vous dites.*

Monsieur de Vaugelas a employé *quelque chose*, d'une maniere, qui fait que le relatif qui suit est au feminin, & que ce seroit une faute de le mettre au masculin. C'est lors qu'il dit dans la remarque qui a pour titre, *sur seus; si je suis assis sur quelque chose, & qu'on la cherche.* Il n'auroit pas bien parlé, s'il eût dit, *& qu'on le cherche.* La raison est que quand on dit, *si je suis assis sur quelque chose*, on n'en détermine aucune. C'est la mesme chose que si on disoit, *si je suis assis sur une chose, quelle qu'elle puisse estre papier, linge, étoffe*, ainsi il faut dire ensuite, *& qu'on la cherche*, & non pas, *& qu'on le cherche*, parce que le relatif doit se rapporter au genre de *chose*, puisque c'est une chose indeterminée, & que *quelque chose*, ne veut dire-là que, *une chose*; mais quand je dis, *il y a dans ce livre quelque chose qui merite d'estre leu*, j'ay déja connu un ou plusieurs endroits qui meritent qu'on les lise. De mesme si je dis, *je vay vous montrer quelque chose que vous trouverez fort beau*, je sçay quelle est la chose que je veux montrer, & ce *quelque chose*, estant de-

terminé, n'eſt plus qu'un ſeul mot qu'on doit faire maſculin.

Succeder pour *réüſſir*.

LOrs que *ſucceder*, veut dire *réüſſir*, il s'employe au preterit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec le verbe auxiliaire *eſtre*; par exemple, il faut dire, *cette affaire lui a bien ſuccedé*, & non pas, *luy eſt bien ſuccedée*. Neanmoins un de nos plus celebres Auteurs a écrit dans le meilleur de ſes ouvrages, *deux combats qui luy eſtoient glorieuſement ſuccedez*. C'eſt ce qui a donné lieu à cette Remarque, parce que je ne croy pas que cette façon de parler ſoit à imiter. Le meſme Ecrivain a employé *réüſſir*, de la meſme façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

NOTE.

On parle auſſi mal en diſant, *cette affaire luy eſt bien ſuccedée*, que quand on dit, *ce deſſein luy eſt bien réüſſi* Monſieur de la Mothe le Vayer veut pourtant que l'uſage ſoit autant pour, *luy eſt eſt bien ſuccedée*, que pour, *luy a bien ſuccedé*. Perſonne ne met plus le verbe ſubſtantif *eſtre*, avec le preterit de *ſucceder*, on y met toûjours le verbe *avoir*. Il me ſemble meſme qu'on em-

ploye bien moins *succeder* que *réüssir*, dans cette signification.

Bien que, quoy que, encore que.

CEs conjonctions ne doivent pas estre repetées dans une mesme periode. Par exemple, *bien que l'experience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie; & quoy que les plus gens de bien soient exposez à la persecution, si est ce*, &c. Je veux dire qu'aprés avoir commencé la periode par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoy que*, ny *encore que*, dans le second membre de la mesme periode, mais écrire ainsi, *bien que l'experience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien sont exposez à la persecution.* Je ne me serois pas avisé de faire cette Remarque, si je n'avois trouvé cette faute dans les œuvres d'un bon Ecrivain.

NOTE.

De la maniere que Monsieur de Vaugelas corrige cette phrase, pour éviter la repetition de *bien que*, il ne fait pas que la conjonction *&* tienne

tienne la place de *bien que*, car en ce cas, il faudroit que le verbe qui la suit fust au subjonctif, & qu'il y eût, *& que les plus gens de bien soient exposez à la persecution*, ce qui voudroit dire, *& quoy que les plus gens de bien soient exposez*; mais quand il met à l'indicatif, *sont exposez*, le *que*, qui est aprés la conjonction *&* n'est pas la repetition du *que*, qui est dans *bien que*, mais de celuy qui est apres, *nous fasse voir tous les jours*. Ainsi il ne s'agit point icy de repeter *bien que*, mais de dire simplement, *nous voyons tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & nous voyons tous les jours que les plus gens de bien sont exposez à la persecution*. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand on met la conjonction *&* pour ne pas repeter *quoy que*, il faut necessairement, comme je l'ay déja dit, que le verbe suivant soit au subjonctif. En voicy un exemple. *Quoy que je fasse tout ce que je puis pour éviter la surprise, & que je sois toûjours sur mes gardes*. Il faut dire, *je sois* au subjonctif, parce que *& que je sois*, veut dire *& quoy que je sois*, au lieu que dans l'exemple corrigé par Monsieur de Vaugelas, *& que les plus gens de bien sont exposez*, ce *que* est gouverné par *nous fasse voir*, & ne veut pas dire *& bien que*, puisque si cela estoit, il faudroit dire, *soient exposez*, & non pas, *sont exposez*. Voicy un exemple, où si l'on ne repete point *quoy que*, il peut y avoir une équivoque. *Bien que l'experience nous fasse voir que les plaisirs amolissent l'homme, & que les loix divines défendent l'excez en toutes choses, il y a des gens si peu raisonnables*, &c. Ce n'est point l'experience qui fait voir que les loix divines défen-

dent l'excés en toutes choses. Cependant comme on ne sçauroit connoistre si *défendent*, est à l'indicatif ou au subjonctif, il semble que ce second membre de la periode soit gouverné par *fasse voir*, au lieu que, *& que les loix divines défendent*, veut dire, *& quoy que les loix divines défendent*. Ainsi il seroit peut-estre mieux de repeter *quoy que*, & de dire, *bien que l'experience nous fasse voir que les plaisirs amolissent l'homme, & quoy que les loix divines défendent*, &c. Il est vray qu'on peut remedier à cela en mettant un verbe où le subjonctif ne soit point douteux, comme, *& que les loix divines soient contraires à la tolerance de l'excés.* Alors il ne sera point necessaire de repeter *quoi que*, puisqu'il sera aisé de connoistre par ce subjonctif que la conjonction *&* s'y rapporte, & non pas à *fasse voir*, qui gouverne l'indicatif.

Comme ainsi soit.

MOnsieur Coëffeteau use souvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amiot, qu'il s'estoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, & sur lequel il avoit formé son stile avec les changemens & les modifications, qu'il y faloit apporter. Dans ses premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal receu, mais bien-tost aprés il vint à un tel décry, que l'autorité d'un si grand Homme ne le pût sauver, au

Digitized by Google

contraire on le luy reprochoit comme un crime, ou du moins comme une tache qui souilloit toute cette beauté de langage, en quoy il excelle. La cause de ce décry, c'est que les Notaires ont accoûtumé de s'en servir au commencement de leurs contracts. Neanmoins on a souvent affaire de ces sortes de termes, & celuy-cy me sembloit fort grave à l'entrée d'un discours, lors qu'il est question d'entamer quelque matiere importante ; & nous n'avons pas plus de mots de cette nature en nostre Langue, qu'il ne nous en faut. J'avouë que dans une lettre il seroit exorbitant; mais qui ne sçait qu'il y a des paroles & des termes pour toutes sortes de stiles? Les Italiens n'ont-ils pas leur *conciosiaco saché*, ou *conciosieco sache*, pour dire, *comme ainsi soit*, qui est bien encore plus étrange, duquel neanmoins ils ne laissent pas de se servir depuis plusieurs siecles au commencement de quelque grave discours, quand ils veulent écrire d'un stile majestueux? Avec tout cela, il faut aujourd'huy condamner *comme ainsi soit*, puis que l'Usage le condamne ; mais il n'avoit pas encore prononcé l'Arrest definitif, quand Monsieur

Coëffeteau s'en servoit ; c'est pourquoy il n'est pas tant à blâmer de ne s'en estre pas abstenu. Il fait assez paroistre en tous ses Ecrits , combien il estoit religieux & exact à ne point user d'aucun mot ny d'aucune phrase, qui ne fût du temps & de la Cour.

Si bien.

SI *bien*, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivy immediatement de *que*, & que l'on ne die, *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que.* J'ay ajoûté *conjonction*, parce que *si bien*, sans *que*, aprés, est fort bon, quand il n'est pas conjonction, mais adverbe, comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait, il est si bien né*; mais ce n'est pas de quoy il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont une infinité de gens ont accoûtumé d'user pour *bien que, encore que*, comme quand ils disent, *si bien j'ay dit cela, je ne le feray pas.* C'est une façon de parler purement Italienne, *Se bene l'ho detto, &c.* & je m'étonne qu'un de nos plus celebres Autheurs ait écrit, *si bien ces commencemens nous ont esté necessaires*, au lieu de dire, *bien que ces com-*

Digitized by Google

mencemens, ou *encore que ces commencemens*, &c.

NOTE.

Entre ceux qui ont usé de *si bien*, pour *encore que*, Monsieur Chapelain dit que Monsieur de Salles Evêque de Genéve s'en servoit toûjours, soit en parlant, soit en écrivant, & qu'il avoit contracté ce vice avec les Italiens ses voisins. Les Espagnols se servent aussi de cette façon de parler, mais elle n'est plus en usage parmy nous.

Consideré que.

CE terme de conjonction, pour, *veu que*, n'est plus gueres en usage. Neantmoins Monsieur Coëffeteau s'en sert souvent aprés Amiot, & avec plusieurs autres bons Ecrivains; mais je ne conseillerois pas aujourd'huy à qui que ce fust de s'en servir, si ce n'est dans un grand Ouvrage de doctrine, plûtost que d'éloquence. *Attendu que*, commence à se rendre fort commun dans le beau stile, mais du temps du Cardinal du Perron & de Monsieur Coëffeteau, il estoit banny de leurs écrits & de ceux de tous les meilleurs Autheurs, qui l'avoient relegué dans le païs d'*iceluy*, &

de *pour*, & *à icelle fin*. Mais l'Usage comme la Fortune, chacun en sa jurisdiction, éleve ou abbaisse qui bon luy semble, & en use comme il luy plaist.

NOTE.

Attendu que, qui commençoit à se rendre si commun du temps de Monsieur de Vaugelas n'est guere meilleur aujourd'huy, que *consideré que*, & beaucoup de bons Ecrivains font difficulté de s'en servir. Ils disent, *parce que, puisque*, ou tournent la phrase.

S'attaquer à quelqu'un.

CEtte façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire *attaquer quelqu'un*, est tres étrange & tres Françoise tout-ensemble ; car il est bien plus élegant de dire, *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas estre épluchées, ny prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens, ou mesme sembleroient en avoir un tout contraire à celuy qu'elles expriment, mais qui bien loin d'en estre moins bonnes, en sont beaucoup plus excellentes. Voyez la Remar-

Digitized by Google

que intitulée, *perdre le respect à quelqu'un.*

NOTE.

On ne peut pas dire que *s'attaquer à quelqu'un*, soit plus élegant que *attaquer quelqu'un*, puisque ces deux façons de parler signifient deux diverses choses. L'une marque le sentiment qui nous fait entreprendre d'attaquer une personne plus considerable, & plus puissante que nous; l'autre signifie l'action mesme. Ainsi si l'on vouloit exprimer qu'un homme ayant rencontré son Ennemy dans la ruë, auroit mis l'épée à la main contre luy, ce seroit mal parler que de dire, *l'ayant trouvé dans la ruë il s'est attaqué à luy.* Il faudroit dire, *il l'a attaqué.* Mais si on vouloit marquer la hardiesse que quelqu'un auroit de vouloir attaquer une personne qu'il devroit craindre, il faudroit alors se servir de cette façon de parler, *s'attaquer*, comme dans le Cid, lors que le Comte dit à Rodrigue,

Mais t'attaquer à moy! qui t'a rendu si vain
Toy qu'on n'a jamais veu les armes à la main?

Que le changement des articles a bonne grace.

JE dis que le changement des articles a bonne grace, lors qu'on employe deux ſubſtantifs l'un aprés l'autre avec la conjonction *&*, tellement que pour avoir cette grace, il faut tâcher autant qu'il ſe peut, de mettre deux ſubſtantifs de divers genre. L'exemple le va faire entendre, *je dois beaucoup à la conduite & au ſoin de cet homme*, eſt dit ſans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cet homme*, parce que la varieté donne beauté & grace à toutes les choſes. C'eſt pourquoy cette variation d'articles, feminin & maſculin, *à la conduite & au ſoin*, eſt bien plus agreable à l'oreille, que ne ſeroit l'uniformité d'un ſeul article repeté deux fois, *à la conduite & à la diligence.* Je ne doute point que pluſieurs ne dient, que c'eſt un trop grand rafinement, à quoy il ne ſe faut point amuſer. Auſſi je ne blâme point ceux qui n'en uſeront pas, mais je ſuis certain que quiconque ſuivra cet avis plaira davantage, & fera une de ces choſes dont ſe forme la dou-

ceur du ſtile, & qui charme le Lecteur, ou l'Auditeur, ſans qu'il ſçache d'où cela vient. L'uſage de cet avis ne doit avoir lieu que lors que l'on a le choix de pluſieurs mots dont on peut diverſifier le genre, & qu'il ne coûte rien d'en uſer ainſi : car je n'entens pas que l'on ſe contraigne en rien, ny que l'on ſe départe pour cela de la grace de la naïveté, & d'une expreſſion naturelle.

NOTE.

Il n'y a perſonne qui ne demeure d'accord que la variation d'articles, feminin & maſculin, eſt plus agreable à l'oreille que l'uniformité d'un ſeul article repeté deux fois, pourveu que cela n'ôte rien de l'expreſſion naïve & naturelle. Monſieur Chapelain dit ſeulement ſur cette remarque, que lors qu'on met *à la conduite & au ſoin*, ce n'eſt pas changer d'article, mais changer la terminaiſon ou le ſon du meſme article.

Qu'il eſt neceſſaire de repeter les articles devant les ſubſtantifs.

VOicy une des principales & des plus neceſſaires Regles de noſtre Langue, que la repetition des articles.

Je n'avois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont presentées dans ces Remarques; parce que je ne voy presque personne avoir tant soit peu de soin de bien écrire, qui manque à une Loy si connuë & si établie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus prés, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'étois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fonds, m'asseurant que ma peine ne seroit pas superfluë.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles est toûjours necessaire au nominatif & à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction *&*. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes*, & non pas, *les faveurs & graces*, &c. Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur & la misere*, &c. Aussi n'y a-t'il que les Ecrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore

necessaire au genitif & à l'ablatif, qui sont toûjours semblables en nostre Langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la Philosophie*, & non pas *l'amour de la vertu & Philosophie*. A l'ablatif de mesme, il faut dire, *dépoüillé de la Charge & de la Dignité qu'il avoit*, & non pas, *dépoüillé de la Charge & Dignité qu'il avoit*. Il est vray qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mots synonimes & approchans, comme, *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince*, au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince*; & Monsieur Coëffeteau, qui écrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans repeter l'article; mais je pense avoir déja dit, en quelqu'une de mes Remarques, que cela ne se fait plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soient synonimes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis esperer cela de la bonté & de la generosité de ce Prince*, & non pas, *de la bonté & generosité*. Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier

article ne convient pas au ſecond ſubſtantif ; par exemple ſi je diſois , *il jeuſne au pain & eau*, au lieu de dire , *au pain & à l'eau ; au diſné & collation*, pour *au diſné & à la collation* ; car l'article *au*, ne convient pas à *eau* , ny à *collation*. Que ſi les deux ſubſtantifs ſont de meſme genre , mais que l'un commence par une conſone , & l'autre par une voyelle, comme *au Midy & à l'Orient*, ce ſeroit encore une grande faute de dire , *au Midy & Orient*, parce que l'article *au*, quoy que maſculin , ne convient pas à l'autre maſculin , commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter , croyant que de dire, *je dois cela à la bonté & generoſité de ce Prince* , eſt mieux dit que , *je dois cela à la bonté & à la generoſité de ce Prince*, parce que *bonté & generoſité* , eſtant approchans des ſynonimes , il ſemble qu'ils tombent dans cette belle Regle des ſynonimes ou des approchans , qui ne veulent pas la repetition de pluſieurs particules, comme les mots contraires , ou tout-à fait differens,la veulent abſolument avoir ; par exemple, *je dois cela à l'adreſſe & à la force d'un tel ; j'ay égard à*

la vigueur & à la foiblesse d'un homme. Mais je ne serois pas de cet avis maintenant, quoy que du temps de M. Coeffeteau je confesse que je l'aurois esté.

NOTE.

Monsieur Chapelain trouve qu'on feroit une double faute en disant, *au Midy & Orient*, parce que l'article manqueroit au second substantif, & parce que celuy qui est au premier, ne conviendroit pas au second. Il tient qu'il seroit plus pardonnable de dire, *à la bonté & generosité*, la rudesse du manquement de l'article estant moindre, peut-estre, parce que la repetition de, *à la*, est plus importune que celle de *la* seulement. Pour moy, je croy qu'il est indispensable de dire, *je dois cela à la bonté, & à la generosité de ce Prince.* Il y en a qui disent, par exemple. *On ne sçauroit faire son salut, si on ne quitte tous les plaisirs & les vanitez du monde.* Quoy qu'en rigueur ce soit bien parler, parce qu'on peut dire que *tous* ne se rapporte qu'à *plaisirs*, ces deux mots *plaisirs* & *vanitez* sont si bien liez ensemble, qu'il semble que *tous* se doive rapporter à l'un & à l'autre. Ainsi je dirois, *il faut quitter tous les plaisirs, & toutes les vanitez du monde*, parce que *tous* qui est joint avec *plaisirs* masculin, ne sçauroit s'accommoder avec *vanitez* qui est feminin.

Quel est l'usage des articles avec les substantifs, accompagnez d'adjectifs, avec particules, ou sans particules.

LEs articles joints aux substantifs, accompagnez d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tout seuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le mesme usage en tout & par tout, que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif, *c'est le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* De mesme à l'accusatif, qui est toûjours semblable au nominatif, *il a veu le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* Au genitif & à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme & du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui se dit du masculin, s'entend du feminin aussi, & des deux nombres de mesme.

Il y a exception, quand les deux substantifs sont synonimes, ou approchans; car alors on n'est pas obligé de repeter ny l'article, ny l'adjectif, comme, *c'est le fils du meilleur parent & amy que j'aye au monde*, est bien dit, quoy que ce soit encore mieux dit,

Digitized by Google

le fils du meilleur parent & du meilleur amy, car cette repetition n'eſt abſolument neceſſaire, que quand les deux ſubſtantifs ſont tout-à-fait differens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dire, *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voila quant aux articles qui ſont joints à deux noms ſubſtantifs, accompagnez d'un meſme adjectif qui ſert à tous les deux.

Que ſi les deux ſubſtantifs ont chacun leur adjectif different, comme, *c'eſt le bon homme & le mauvais ouvrier*, c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas, *c'eſt le bon homme & mauvais ouvrier*, c'eſt à dire qu'il faut toûjours repeter l'article. Enfin le ſecond ſubſtantif joint au premier par la conionction *&*, lors qu'ils ne ſont pas ſynonimes ou approchans, veut eſtre traité tout de meſme que le premier; car ſi le premier a un article, le ſecond en veut avoir un; ſi le premier a un adjectif ou un epithete, le ſecond en veut avoir un auſſi, comme s'il eſtoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; au lieu qu'eſtant ſynonimes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis,

& se passent d'un seul article, & d'un seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens sont accompagnez de la particule *plus*, il faut toûjours repeter l'article & la particule *plus*, soit que le substantif soit devant ou aprés les adjectifs : par exemple, *aux contraires*, en parlant d'un riche avaricieux, *c'est le plus riche & le plus pauvre homme que je connoisse*, & non pas, *c'est le plus riche & plus pauvre homme*, & moins encore, *c'est le plus riche & pauvre homme*, &c. Et aux differens, *c'est le plus riche & le plus liberal homme du monde*, & non pas, *c'est le plus riche & plus liberal homme du monde*, & moins encore, *c'est le plus riche & liberal*. Et *c'est l'homme le plus riche & le plus liberal du monde*, & non pas *le plus riche & plus liberal*, & encore moins *le plus riche & liberal*. Mais quand ils sont synonimes ou approchans, il n'est pas necessaire de repeter l'article ny la particule *plus*, comme, *il pratique les plus hautes & excellentes vertus*, est bien dit, parce qu'icy *hautes & excellentes*, sont comme synonimes, quoy que *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non seulement ne soit pas mal dit, mais soit

ſoit encore mieux dit que l'autre, ſelon l'opinion de Monſieur Coëffeteau, qui l'a toûjours écrit ainſi. *Et promirent d'eſtre obeïſſans & fidelles à de ſi genereux & de ſi magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *genereux & magnifiques*, ſoient deux epithetes approchans. La particule *ſi*, veut eſtre traitée comme *plus*, & quelques autres. On le peut encore dire d'une troiſiéme façon, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Chriſtianiſme*, qui eſt ſelon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont Monſieur de Malherbe a accoûtumé d'uſer. *Devant le plus grand & plus glorieux courage*, dit-il en quelque endroit; tellement que de tout cela on peut recüeillir que cette diſtinction des ſynonimes ou des approchans, & des contraires, ou des differens, eſt d'un grand uſage; car elle influë preſque ſur toutes les parties de l'Oraiſon, ſur les noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs, ſur les verbes, ſur les prepoſitions, & ſur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

Digitized by Google

NOTE.

Selon Monsieur Chapelain (& je croy qu'il a raison) ce n'est pas bien parler que de dire, *c'est le fils du meilleur Parent & Amy que j'aye au monde.* Il dit que nos Anciens mesme nous l'ont montré en la phrase de, *en Compere & en Amy*, par la repetition de la préposition *en*, qui est du mesme ordre que l'article, puis qu'on pourroit dire par cette regle *en Compere & Amy*, ce qu'on ne dit pas. On dit pourtant ordinairement en parlant de Messieurs les Evêques, *ils estoient en camail & rochet*, quoy que les plus scrupuleux vueillent qu'on dise, *en camail & en rochet.* M. de Vaugelas permet cette phrase, *Il pratique les plus hautes & excellentes vertus.* Je croy qu'il faut repeter l'article avec *plus.* Voicy ce qu'a écrit là-dessus M. Chapelain. *Et par consequent, Monsieur de Balsac a introduit mal à propos la repetition de l'article aux adjectifs synonimes ou approchans, mesme sans* plus *devant, comme*, il pratique les hautes & les excellentes vertus, *tous ceux qui l'ont precedé s'estant contentez de l'article pour l'un & l'autre adjectif, synonime ou approchant*, il pratique les hautes & excellentes vertus, *si l'on en excepte M. Coëffeteau.* M. Chapelain fait voir par là qu'il est de l'avis de M. de Balsac qui veut la repetition de l'article. A l'égard de cette troisiéme façon de parler, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, il dit qu'elle est tres-bonne, parce que la repetition de l'article n'est necessaire, que quand les adjectifs sont opposez ou differens, pour marquer par cette repetition, l'opposition ou la difference. Il ajoûte que, *le Ciel & la Terre*,

la Terre & l'Onde, l'un & l'autre, ou *l'un ou l'autre* ont eu de tout temps l'article redoublé par cette raison. J'avouë que je dirois encore, *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus*.

Ressembler.

ON demande si *ressembler* regit aussi bien l'accusatif, que le datif; car personne ne doute qu'il ne regisse le datif. Monsieur de Malherbe a écrit en un certain lieu, *gardons-nous de le ressembler*, & en un autre, *avec ce langage & autres qui le ressemblent*, & Monsieur Bertaut luy a fait aussi regir l'accusatif en cette fameuse Stance;

Quand je revis ce que j'ay tant aimé,
Peu s'en falut que mon feu rallumé
Ne fist l'amour en mon ame renaistre,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblast l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son Maistre.

Il y a beaucoup d'autres Autheurs qui luy donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'estoit la vieille façon de parler, que de luy faire regir l'accu-

ſatif, & qu'aujourd'huy il demande toûjours le datif. Il eſt vray qu'en faveur de la poëſie j'ay oüy dire à pluſieurs perſonnes tres-ſçavantes en noſtre Langue, qu'en vers ils le ſouffriroient à l'accuſatif, auſſi bien qu'au datif, mais qu'en proſe ils le condamneroient abſolument.

NOTE.

On ne fait plus gouverner l'accuſatif à *reſſembler* ny en Vers ny en Proſe. Ce verbe demande toûjours le datif.

S'il faut dire cueillera, *&* recueillera, *ou* cueillira *&* recueillira.

CEtte queſtion a eſté agitée en une celebre Compagnie, où les voix ont eſté partagées. Les uns alleguoient qu'on diſoit autrefois *cueiller*, à l'infinitif, au lieu de *cueillir*, & que de *cueiller*, on avoit formé le futur *cueilleray*; car c'eſt ſans doute de l'infinitif que ſe forme le futur de l'indicatif. Les autres qui eſtoient de la meſme opinion, qu'il faloit dire *cueilleray*, n'avançoient point cette raiſon, ny aucune autre, mais ſe fondoient ſur l'Uſa-

ge ſeulement, & aſſeuroient que l'on dit en parlant, *cueillera*, & *recueillera*; & non pas *cueillira*, & *recueillira*, avec un *i*, devant *r*. Ceux de l'opinion contraire ſoûtenoient, que l'Uſage eſtoit pour *cueillira*, & *recueillira*, avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient leu, ny oüy dire autrement. Surquoy il y en eut quelques-uns qui les accorderent par cette diſtinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira*, & *recueillira*, & qu'à la Ville tout le monde dit *cueillera*, & *recueillera*; ce qui à mon avis eſt tres-veritable. Et cela préſuppoſé, que s'enſuit-il autre choſe, ſinon, que *cueillira*, & *recueillira*, eſt comme il faut parler, puis que c'eſt un des principes de noſtre Langue, ou pour mieux dire, de toutes les Langues, que lors que la Cour, en quelque lieu du monde que ce ſoit, parle d'une façon, & la ville d'une autre, il faut ſuivre la façon de la Cour? Outre que celle-cy eſt encore fortifiée par les Auteurs, où je n'ay jamais veu *cueillera*, ny *recueillera*, cela eſtant ſi veritable, que la pluſpart meſme de ceux qui ſont pour *cueillera*, demeurent d'accord que l'on ne l'écrit pas ainſi, mais qu'on le dit en parlant,

comme si cela se faisoit en nostre Langue, ny en aucune autre, que l'on dist un mot d'une façon en parlant, & d'une autre en écrivant; en quoy je n'entens point parler de la difference de la prononciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puis qu'ils tirent une consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauvaise, estant vray, comme nous avons dit, qu'il en est formé, que s'ensuit-il autre chose, sinon que quand on disoit *cueiller*, & *recueiller*, on disoit (& il le faloit dire aussi) *cueillera*, & *recueillera*, & qu'à cette heure, parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira*, & *recueillira*; car ils ne contestent point que l'on die encore *cueiller*, à l'infinitif?

NOTE.

Il est évident que l'on a dit autrefois *cueiller*, à l'infinitif, & que c'est de cet ancien verbe qu'on a conservé, *je cueilleray*, au futur. Comme l'on dit aujourd'huy *cueillir*, à l'infinitif, on devroit dire au futur, *je cueilliray*, puisque c'est de là qu'il se forme, & que tous les verbes gardent l'*i*, ou l'*e*, de l'infinitif au futur, *aimer*,

j'aimeray, *vieillir*, *je vieilliray*. Il y en a qui suppriment *i*, comme *courir*, je *courray*, & non pas, je *couriray*, mais il n'y a que le seul verbe *cueillir*, qui le change en *e*; ce qui fait voir, que ce futur *cueilleray*, vient de *cueiller*, & non de *cueillir*. Toute la Cour qui du temps de M. de Vaugelas disoit *cueilliray*; dit presentement *je cueilleray*, ainsi l'usage en a décidé.

Ce que je viens de dire de l'ancien infinitif, *cueiller*, m'engage à parler du nom substantif, *cueiller*, parce que j'ay souvent oüy demander comment il falloit le prononcer & l'écrire. Nicod a écrit *cueillier*. M. Menage observe, que le petit peuple de Paris prononce *cueillié*, *la cueillié du Pot*, & que les honnestes Bourgeois y disent *cueillere*. Il décide pour *cueiller*, comme estant la veritable prononciation, & la plus usitée à la Cour, ce qu'il justifie en disant que ceux mesme qui disent *cueillier*, comme quelques uns prononcent, disent, *une cueillerée de potage*, & non pas, *une cueillierée*.

Sorte, *comme il se doit construire.*

NOus avons remarqué en divers endroits plusieurs façons de parler, où le regime du genre ne suit pas le nominatif, mais le genitif, qui est une chose assez étrange, & contre la construction ordinaire de la Grammaire en toutes sortes de Langues. En voicy encore un exemple en ce mot *sorte*, car il faut dire, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait*

pris, & non pas, *qu'il n'ait prise*, quoy que *sorte*, soit le nominatif feminin, auquel l'adjectif participe *pris*, se doit rapporter dans la bonne construction Grammaticale, & par consequent il faudroit dire *prise*, le genitif ne pouvant estre construit avec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en plusieurs autres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde plûtost le sens que la parole : c'est à dire qu'en cet exemple, *il n'y a sorte de soin*, on ne considere pas *sorte*, mais *soin*, tout de mesme que si l'on disoit, *il n'y a soin*, parce que tout le sens va à *soin*, & non pas à *sorte*.

NOTE.

On dit, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, par la mesme raison qui fait dire, *une partie du pain mangé*. Comme on ne peut supprimer le mot de *pain* dans cette derniere phrase, non plus que le mot de *soin*, dans la premiere, c'est uniquement au substantif qui est mis au genitif, que le sens s'applique, & ce substantif regle le genre.

Repetition du mot Faire.

IL y a des repetitions d'un mot ou de plusieurs mots qui sont necessaires, comme, *je n'ay fait aujourd'huy que ce que j'ay fait depuis vingt ans.* Tous nos bons Auteurs en sont pleins, & ce seroit une grande faute de ne pas user de ces repetitions, quoy qu'un des premiers Esprits de nostre siecle les ait toutes condamnées également, en quoy il est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne sont pas absolument necessaires, comme le sont ces premieres dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons differentes qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bouche*; ces deux mots *si belle*, deux fois repetez, ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en soit pas absolument necessaire; car quand on diroit, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par cette bouche*, comme l'a écrit dans une lettre ce grand Homme, de qui j'ay tiré cet exemple, ce seroit fort bien dit;

mais en repetant *si belle*, on enrichit encore la pensée, d'une figure qui est un ornement. Neanmoins celuy dont je parle l'a rejettée ; car il ne faut pas douter qu'elle ne luy soit tombée dans l'esprit : & il l'a rejettée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, & qu'un jugement si solide & si éclairé que le sien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe, n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'esprit, mais seulement celles qui sont accompagnées des ciconstances necessaires, du temps, du lieu, des occasions, & de la qualité des personnes qui écrivent, & de celles à qui l'on écrit. Hors de-là il ne peut y avoir d'éloquence, & c'est faire valoir l'esprit aux dépens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque, qu'une si juste digression a interrompuë, il y a d'autres repetitions qui ne sont ny necessaires, ny belles, comme lors que l'on repete un verbe au lieu de se servir de *faire*, qui est un secours que nostre Langue nous donne, & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvenient. Par exemple, quand on dit,

je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois; cette repetition du verbe *écrire*, n'est ny necessaire ny belle en cet endroit, & quoy qu'absolument elle ne se puisse pas dire mauvaise, si est-ce que ce sera beaucoup mieux dit, *je n'écris plus tant que je faisois autrefois*, & parmy les Maîtres de l'Eloquence & de l'art de bien parler, c'est une espece de faute de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon dont elles peuvent estre exprimées. Nous trouvons l'usage de *faire*, si commode pour ne pas repeter un mesme verbe deux fois, que nous nous en servons non seulement en des phrases semblables à celle que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faisons regir à *faire*, le mesme cas que regit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple, quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire, *qu'il apprestoit les autres. Il n'a pas si bien marié sa derniere fille, qu'il a fait les autres*, pour dire, *qu'il a marié les autres.*

Il y a une autre sorte de repetition qui est vicieuse parmy nous, & qui choque les personnes mesme les plus ignorantes. C'est que sans necessité, sans

beauté, ſans figure, on repete un mot ou une phraſe par pure negligence. Cela s'entend aſſez ſans en donner des exemples. J'ay dit *parmy nous*, parce que les Latins n'ont pas eſté ſi ſcrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choſes qui regardent le ſtile & le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs livres pour voir ſi je leur impoſe. Je me ſouviens encore d'un paſſage de Ceſar au premier livre *de bello Gallico*; où il met deux fois en une meſme periode ces mots, *tridui viam procedere*, ſans qu'il ſoit neceſſaire, ny qu'ils faſſent figure, & au meſme endroit *convocato concilio, & ad id concilium*, &c. il met deux fois le mot de *concilium*, ainſi proche l'un de l'autre. Nous avons noſtre particule *y*, en François qui nous ſauve ces ſortes de repetitions, en quoy noſtre Laugne a de l'avantage ſur la Latine; car nous dirions, *le Conſeil eſtant aſſemblé, & un tel y ayant eſté appellé*. Cependant Ceſar eſt le plus pur de tous les Latins. Quinte-Curce au ſixiéme livre met deux fois *regnante Ocho*, en quatre lignes, & *occurrit*, & *occurrunt*, à trois lignes l'un de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exemples, que

celuy de Ciceron qui a repeté, le mot de *dolor*, quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si specieux, sans qu'il y eust ny necessité, ny figure? Tout ce qui pourroit excuser cela, ce seroit la naïveté, qui est une des grandes perfections du stile, comme nous avons dit si souvent, mais il faut prendre garde qu'on ne la fasse dégenerer en negligence, dont nous avons fait une Remarque bien ample.

NOTE.

On ne peut éviter de dire, *je n'ay fait aujourd'huy que ce que j'ay fait depuis vingt ans.* Cette repetition n'a rien de desagreable. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois*, vaut bien, *je n'écris plus tant que je faisois autrefois*, & que cela est égal au moins, si la repetition d'*écrivois*, n'est pas quelquefois meilleure, comme il arrive quand on s'est déja servy du mot *faire*. Dans cette autre phrase, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bouche*, il y a un jeu de mots qui ne plairoit pas peut-estre à tout le monde.

Monsieur de Vaugelas se sert dans cette remarque d'une façon de parler que l'on ne tient pas aujourd'huy correcte. C'est lors qu'il dit, *il l'a rejettée parce qu'un jugement si solide & si éclairé que le sien, n'a garde de recevoir*, &c. On employoit autrefois *si*, pour *aussi*, mais presentement il faudroit dire, *parce qu'un esprit aussi solide & aussi éclairé que le sien.*

Parfaitement, ou *infiniment* avec *tres-humble*.

C'Eſt une faute que beaucoup de gens ſont, quand ils finiſſent une lettre, de dire par exemple, *je ſuis parfaitement, Monſieur, voſtre tres-humble ſerviteur*; car cet adverbe *parfaitement*, ayant la meſme ſignification, & au meſme degré, que *tres-*, qui eſt la particule & la marque du ſuperlatif, lequel ſuperlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le meſme inconvenient à dire *parfaitement tres-humble*, qu'à dire deux fois de ſuite *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *tres-tres-humble*, qui ſeroit une choſe impertinente & ridicule. Auſſi pluſieurs ſe ſont apperceus, & corrigez de ce pleonaſme, où des meilleurs Eſprits de France, eſtoient tombez ſans y penſer & ſans y faire reflexion. Qui diroit *je ſuis parfaitement voſtre ſerviteur*, diroit fort bien, mais *je ſuis parfaitement voſtre tres-humble ſerviteur*, ne ſe peut dire qu'en ne ſçachant ce que l'on dit, ou du moins, n'y ſongeant pas. Il en eſt de meſme d'*infiniment*, dont on ſe ſert auſſi ſou-

vent que de *parfaitement*, & *je suis infiniment vostre tres-humble serviteur*, est pour la mesme raison aussi mauvais que l'autre.

Que, *devant* l'infinitif, *pour* rien à.

PAr exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire, *quand on n'a rien à faire*, est tres-François & tres-élegant : mais il ne le faut pas affecter, ny en user si souvent que fait un de nos plus celebres Autheurs. *Je ne puis que deviner*, *n'ayant que répondre aux reproches*, & autres semblables, tout cela est tres-bien dit.

NOTE.

On dit fort bien, *il ne sçait que faire, il ne sçait que dire*, mais il semble que cela doit estre absolu, & que quand il suit quelque chose, il est mieux de se servir de *rien à*. Ainsi je dirois, *n'ayant rien à répondre à ses reproches*, *n'ayant rien à dire à ceux qui l'interrogeoient*, plûtost que, *n'ayant que répondre à ses reproches, n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient*.

Digitized by Google

Que *aprés* si, *& devant* tant s'en faut, *veut estre repeté.*

UN celebre Autteur a écrit, *la fin de ma misere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprés de vous, qui est chose dont je vois le terme si éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage; au contraire je pense avoir toutes les occasions du monde de le desirer.* Je dis qu'en cette periode il manque un *que*, qui doit estre mis immediatement aprés *naufrage*, & devant *au contraire*, & qu'il faut écrire; *qui est chose dont je vois le terme si éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage, qu'au contraire je pense*, &c. Ce qui a trompé ce fameux Ecrivain, & plusieurs autres aprés luy en de semblables rencontres, c'est le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, qu'il a creu ne devoir pas estre repeté selon la regle que nous avons remarquée ailleurs. Mais il n'en est pas de mesme en cet exemple; car le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, se rapporte à *si éloignée*, qui va devant, & qu'il faut necessairement dire aprés *si*, & *tant s'en*

faut qu'en la tempeste, &c. demande un autre *que*, devant *au contraire*, outre celuy qui se trouve dans ces paroles *qu'en la tempeste*.

Si, *pour* adeò, *doit estre repeté*.

IL faut dire par exemple, *vous estes si sage & si avisé*, & non pas *vous estes si sage & avisé*, comme disent quelques-uns. Je sçay bien que ce n'est pas absolument une faute, mais il ne s'en faut gueres ; car l'autre locution est si Françoise & si pure au prix de cette derniere, où le *si* n'est pas repeté au dernier adjectif, que quiconque ne le repete pas, n'a pas grand soin, ou bien ne sçait ce que c'est de parler & d'écrire purement. Ainsi cette regle de la repetition du *si*, en ce sens, n'a point d'exception, parce que si elle en avoit, ce seroit aux synonimes & aux approchans, comme la regle generale de la repetition des mots en souffre en ces deux especes, ce que ie suis obligé de dire souvent ; mais on voit qu'en l'exemple que j'ay donné, où *sage & avisé*, sont synonimes, la repetition de *si*, ne laisse pas d'estre necessaire. Donc à plus forte raison quand les

deux adjectifs sont contraires ou differens.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit que tout au contraire de ce que Monsieur de Vaugelas a remarqué aux Synonimes de *sage* & *avisé*, il ne faut point repeter la particule *si*, parce que le dernier qui est *avisé*, signifie moins que le premier, en sorte qu'en repetant *si*, *vous estes si sage & si avisé*, il semble qu'on veüille faire passer *si avisé*, pour quelque chose de plus que *si sage*, ce qui seroit ridicule. Monsieur Chapelain trouve cette repetition encore plus necessaire que celle des articles devant les adjectifs synonimes ou approchans.

Soy, *pronom.*

CE pronom demonstratif ne se rapporte jamais au pluriel, si ce n'est quelquefois avec la preposition *de*. Par exemple, un celebre Ecrivain a dit, *comme gens qui ne croyent pas avoir occasion de penser à soy*, sans doute il s'est mépris, il faut dire, *comme gens qui ne croyent pas avoir occasion de penser à eux*. Et ce seroit parler étrangement de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour soy*, ou *ils feront plûtost cela pour soy que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour*

Digitized by Google

vous que pour eux ou *pour eux que pour vous*. Il y a une pareille chose en la Langue Latine, pour *suus* & *ipse*, qui ne veulent pas estre confondus, à moins que de faire un solecisme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien, (c'est Laurent Valle) faisant cette observation, & reprenant avec raison des passages de certains Autheurs celebres, qui y avoient manqué, a commis luy-mesme la faute au mesme lieu où il la reprenoit, tant il est aisé de faillir en toutes choses.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas qui dit icy que *soy* se peut quelquefois rapporter au pluriel avec la preposition *de* en a donné un exemple dans la remarque qui a pour titre, *soy*, *de soy*; *ces choses de soy sont indifferentes.* Il est vray que cette façon de parler est approuvée de beaucoup de monde, mais il faut prendre garde que *de soy* ne peut estre mis qu'avec les choses, & non avec les personnes, car on ne diroit pas bien, *ces hommes de soy ne sont pas grand' chose*. il faut dire, *ces hommes d'eux-mesmes ne sont pas grand' chose.* J'ay rapporté sur cette remarque les judicieuses observations du Pere Bouhours, touchant *soy* employé au singulier.

Belle & curieuse exception à la Regle des preterits participes.

J'Ay fait une Remarque bien ample sur les Preterits participes, où je croyois avoir traité de tous les usages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit servir; car c'est une des choses de toute nostre Grammaire, que l'on sçait le moins, & dont mesme les plus sçavans ne conviennent pas, si ce n'est aux usages que nous avons marquez comme indubitables parmy eux; mais j'ay oublié une des façons d'employer ces preterits participes. C'est quand le nominatif qui regit le preterit participe ne va pas devant ce preterit, mais aprés. Par exemple, *la peine que m'a dōné cette affaire*; en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction regit le preterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La Regle generale, comme nous avons fait voir en la Remarque alleguée, est que le preterit participe mis aprés le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre & son nombre, comme, *la lettre que j'ay*

receuë, & non pas *que j'ay receu*, parce que le ſubſtantif *lettre*, eſtant devant le preterit participe *j'ay receuë*, il faut que ce preterit ſe rapporte au genre du ſubſtantif precedent ; que ſi le ſubſtantif eſtoit aprés, il faudroit dire, *j'ay receu la lettre* & non pas, *j'ay receuë la lettre*. Ainſi pour le nombre, on dit, *les maux qu'il a faits*; & non pas *les maux qu'il a fait*. Neantmoins voicy une exception à cette Regle ; car encore que le ſubſtantif ſoit devant, & le preterit participe aprés en cet exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*, ſi eſt-ce qu'à cauſe que le nominatif qui regit le verbe eſt aprés le verbe, ce preterit n'eſt point ſujet au genre ny au nombre du ſubſtantif qui le precede, & il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas, *la peine que m'a donnée*: de meſme au pluriel, *les ſoins que m'a donné cette affaire*, *les inquietudes que m'a donné cette affaire*, & non pas *les ſoins que m'a donnez*, ny *les inquietudes que m'a données*. Il faut donc ajoûter à la Regle generale, que le nominatif qui regit le verbe ſoit devant le verbe, & non pas aprés.

NOTE.

Dans la Note que j'ay faite sur la remarque qui a pour titre, *de l'usage des participes passifs dans les preterits*, j'ay déja parlé de l'exception qui fait le sujet de celle-cy. La regle que Monsieur de Vaugelas y établit, est suivie de la plusspart des habiles Ecrivains, & quoy que je l'aye veuë contestée de quelques-uns, je n'ay pas laissé de la rapporter comme une regle generale que l'usage autorisoit. Cependant aprés y avoir fait une entiere reflexion, j'avouë que je ne puis condamner ceux qui font difficulté de la suivre. Si on dit, *la peine que m'a donné cette affaire*, c'est parce que les mots qui sont aprés *m'a donné*, empeschent qu'on ne distingue si l'on prononce *m'a donné*, ou *m'a donnée*, au lieu qu'en disant, *la peine que cette affaire m'a donnée*, on s'arreste assez aprés ce dernier mot pour faire entendre *donnée*. C'est ce qui a fait dire à quelques-uns, que quand le participe est suivi de quelques mots, il ne doit point s'accorder en genre, & en nombre avec l'accusatif qui le precede, & qu'il faut dire, *les Lettres que j'ay receu de mon Pere*, à cause de ces mots *de mon pere*, qui estant prononcez de suite sans qu'on s'arreste à *receu*, ne laissent point distinguer si l'on prononce *que j'ay receu*, ou *que j'ay receuës*. Ainsi je tiens que c'est fort bien parler que de dire, *les maux qu'a enfantez la rebellion, les mesures qu'a prises le Roy*. On ne sçauroit condamner ces phrases, qu'en establissant pour une regle sans exception, que toutes les fois que le nominatif

qui regit le verbe est aprés le verbe, le preterit participe n'est sujet ny au genre ny au nombre du substantif qui le precede. C'est dans ces termes que Monsieur de Vaugelas établit la regle. Si elle est a observer à l'égard de cette phrase, *la peine que m'a donné cette affaire*, parce que *affaire* qui est le nominatif de *m'a donné*, est aprés son verbe, ce qui est cause que le participe *donné* ne se met point au même genre du relatif *que*, qui se resout par *laquelle*, & qui est l'accusatif de *m'a donné*, *la peine laquelle m'a donné cette affaire*, cette mesme regle doit estre observée dans toutes les phrases, où le nominatif sera aprés le verbe, & l'accusatif devant. Ainsi il faudra dire en parlant d'une femme, *l'erreur où l'a retenu le malheur de sa naissance*, ce qui me paroist insoûtenable. Cependant *le malheur* qui est le nominatif du verbe, est aprés le verbe, & *la*, qui en est l'accusatif, & qui se rapporte à *femme* est devant ce mesme verbe. Il faut pourtant dire, *l'erreur où l'a retenuë le malheur de sa naissance*. Dira-t-on que si au lieu du relatif *la*, il y avoit *que*, on suivroit la regle du nominatif aprés le verbe, & qu'on diroit, *cette femme qu'avoit retenu long-temps dans l'erreur le malheur de sa naissance*, & non, *qu'avoit retenuë*? Je ne le croy pas, ou il faudroit du moins que l'on demeurast d'accord que la regle ne devroit estre observée, que quand le relatif *que* precederoit le verbe, dont il seroit gouverné à l'accusatif, & qu'on ne la suivroit point quand le verbe seroit precedé des relatifs *la* ou *les*, & des pronoms *me te*, *nous* & *vous*, afin de dire en parlant de femmes, *l'erreur où*

l'a retenuë, les a retenuës, m'a retenuë, t'a retenuë le mal-heur de &c. l'erreur où nous a retenus, vous a retenus, les a retenus le malheur de. Ce ne seroit alors qu'une regle particuliere pour le relatif *que* accusatif, mis devant un verbe qui auroit son nominatif aprés soy, & non pas une regle generale pour tous les preterits participes, quand les nominatifs qui les regiroient, seroient mis aprés, & non pas devant. Il n'y a donc pas lieu de s'assujettir à une regle dont la pratique seroit si bornée, & puisque les exemples des relatifs *la* & *les*, & des pronoms possessifs font voir clairement, que le nominatif mis aprés son verbe n'empesche point que les participes ne s'accordent en genre & en nombre avec ces pronoms, & avec ces relatifs, cela me fait croire que lors qu'on a dit qu'il falloit écrire, *les inquietudes que m'a causé cette affaire*, ce n'a esté que parce que la prononciation ne fait point connoistre, si l'on dit, *que m'a causé*, ou *que m'a causées.*

Monsieur de Vaugelas a raison de dire encore dans cette remarque que l'usage des preterits participes, est une des choses de toute nostre Grammaire que l'on sçait le moins. J'ay lû dans un Livre assez estimé, & qui n'a esté imprimé que depuis deux ans, *ils se sont persuadez que pour réüssir &c. Elle s'estoit imaginée que &c.* C'est comme parle la plusspart du monde, & c'est mal parler: il faut dire, *ils se sont persuadé, elle s'est imaginé.* La raison est que le preterit participe ne change de genre & de nombre, que quand l'accusatif gouverné par le verbe, precede le verbe. On dit *les fautes que j'ay faites,*

&

& non pas, *que j'ay fait*, parce que le relatif *que* qui est devant *j'ay faites*, en est gouverné à l'accusatif. Ainsi il faut que le participe *faites*, s'accorde avec cet accusatif en genre & en nombre. On dit en parlant de femmes, *je les ay veües ce matin*, & non pas, *je les ay veu*, parce que le relatif *les* qui est l'accusatif du verbe, est devant *ay veües*. Mais quand on dit, *ils se sont persuadez*; *Elles se sont imaginées que*, le pronom possessif *se* qui est devant ces preterits participes, n'est pas à l'accusatif, mais au datif. C'est comme si on disoit, *ils ont persuadé à eux*, *elles ont imaginé à elles*, c'est à dire, *elles ont mis dans leur imagination*, mais elles ne se sont pas imaginées elles-mesmes, elles ne se sont pas produites, dans le sens qu'on dit, *imaginer une chose, les choses que j'ay imaginées*. Ainsi il faut dire necessairement, *ils se sont persuadé*, *elles se sont persuadé*, *elles se sont imaginé*. Il faut dire tout de mesme, *ils se sont representé les perils où ils s'exposoient*, & non pas, *ils se sont representez les perils*, parce que le pronom *se* qui est mis devant *representé* est au datif, & non à l'accusatif *Ils ont representé à eux*. Il faut dire tout au contraire, *ils se sont representez en Justice*, & non pas, *ils se sont representé*, parce que *se* dans cet exemple est l'accusatif du verbe devant lequel il est mis, & cela veut dire, *ils ont representé eux-mesmes*, c'est-à-dire, *leurs propres personnes*.

Le verbe qui embarasse le plus dans l'usage du preterit participe, est le verbe *laisser*. Quelques-uns veulent qu'on dise, *ils se sont laissez emporter à leur panchant*, *elle s'est laissée aller aux promesses qu'on luy a faites*. Pour moy, je croy qu'il en faut user à l'égard de ce verbe, comme on en

use à l'égard de *faire*, & je dirois, *ils se sont laissé emporter à leur panchant ; elle s'est laissé aller aux promesses qu'on luy a faites*, de mesme qu'on dit, & qu'il faut dire, *ils se sont fait peindre, elle s'est fait peindre*, & non pas, *ils se sont faits, elle s'est faite peindre*. On en trouvera les raisons dans la premiere remarque des preterits participes. J'ajoûteray seulement icy sur ce mot *laisser*, que beaucoup de gens se servent d'une façon de parler qui est condamnée de tous ceux qui ont l'oreille un peu delicate. Ils disent en voulant conter quelque nouvelle, *je me suis laissé dire*. Il faut dire simplement, *on m'a dit, j'ay oüy dire*. Il semble qu'il faille souffrir quelque violence, qui contraigne à se laisser dire.

Il y en a d'autres qui disent par exemple, *quoy qu'il soit fort accablé par les grandes pertes qu'il a faites, il ne laisse pas que de chercher à se divertir*. La particule *que* est inutile, & mesme vicieuse aprés le verbe, *laisser*, & tous ceux qui parlent bien, disent seulement, *il ne laisse pas d'agir, il ne laisse pas de le voir toûjours*, & non pas, *il ne laisse pas que d'agir, il ne laisse pas que de le voir*.

J'acheve ce que j'ay observé sur les preterits participes en répondant à ce qui peut estre opposé contre la regle établie, que le participe ne change de genre & de nombre, que quand l'accusatif regy par le verbe, est devant le verbe. On dit, *ils se sont repentis, elle s'est abstenuë*, & non pas, *ils se sont repenty, elle s'est abstenu*. Cependant ces deux participes changent de genre & de nombre, quoy qu'on ne puisse dire que *se* qui est devant ces deux verbes, en soit gouverné à l'ac-

cusatif, puisque ce sont des verbes neutres passifs, & que ces sortes de verbes ne sçauroient jamais gouverner l'accusatif. Il y a là-dessus une regle qui ne souffre point d'exception. Tous les verbes ausquels le pronom possessif *se* est joint à l'infinitif, & qui peuvent estre suivis d'un genitif, prennent le genre & le nombre de leurs nominatifs dans le preterit participe. On dit à l'infinitif, *se repentir, s'abstenir de quelque chose*, & par consequent il faut dire, *ils se sont repentis, elle s'est abstenuë*, parce que *repentis* & *abstenuë*, doivent s'accorder en genre & en nombre avec *ils* & avec *elle*, qui sont les nominatifs de ces deux verbes, ce qui ne se fait pas dans *ils se sont imaginé, elle s'est imaginé*, parce qu'on dit à l'infinitif *s'imaginer une chose*, & qu'on ne peut dire, *s'imaginer d'une chose*. On dit de mesme, *ils se sont plaints, elle s'est plainte, ils se sont fâchez, elle s'est fâchée, ils se sont apperceus, elle s'est apperceuë*, parce qu'on dit, *se plaindre, se fâcher, s'appercevoir de quelque chose*.

Il me reste à parler d'une autre faute qui n'est pas fort ordinaire, mais qui pourtant ne laisse pas d'échaper à quelques-uns. J'y lû depuis peu dans un discours, qui d'ailleurs est bien écrit, *cette conduite m'a paruë si criminelle*. Je crus d'abord que c'estoit une faute d'écriture, mais je remarquay dans toute la suite que l'Auteur de ce discours en usoit par tout de mesme. Le participe *paru* ne peut recevoir ny genre ny nombre, parce qu'il se met toûjours avec le verbe auxiliaire *avoir*, qui ne souffre point qu'aucun participe s'accorde avec son nominatif. Le participe d'*apparoistre* prend le genre & le nombre du nominatif du verbe,

parce qu'il se met avec le verbe *estre. Une grande lumiere est apparuë tout d'un coup, des spectres horribles nous sont apparus*, & en general, il n'y a que les participes joints avec le verbe *estre*, qui s'accordent avec le nominatif. On dit, *ils sont entrez, elle est entrée*, & *ils ont entré, elle a entré*, & non pas, *ils ont entrez, elle a entrée*. On doit dire de mesme, *une grande lumiere m'a apparu, des spectres nous ont apparu*, & non pas, *m'a apparue, nous ont apparus*.

Synonimes.

IE ne puis assez m'étonner de l'opinion nouvelle qui condamne les synonimes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-mesme, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre, la raison mesme y repugne; car les paroles estant les images des pensées, il faut que pour bien representer ces pensées-là on se gouverne comme les Peintres, qui ne se contentent pas souvent d'un coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonimes. Il est question de peindre une pensée, & de l'exposer aux

yeux d'autruy, c'est à dire aux yeux de l'esprit. La premiere parole a déja ébauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle represente, mais le synonime qui suit est comme un second coup de pinceau, qui acheve l'image. C'est pourquoy tant s'en faut que l'usage des synonimes soit vicieux, qu'il est souvent necessaire, puis qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit estre le principal soin de celuy qui parle ou qui écrit. Que si les synonimes sont souvent necessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'ornement, selon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a presque point de chose au monde soit de la Nature ou de l'Art, qui estant necessaire à un sujet, ne serve aussi à l'orner & à l'embellir. Je n'ay point donné d'exemple de ces synonimes, parce que j'ay dit que les livres des Anciens en estoient pleins; mais en voicy deux de cet incomparable Orateur dans son livre *De senectute*, aprés lesquels il n'en faut plus chercher, *cúmque homini Deus nihil mente præstabilius dedisset, huic divino muneri ac dono, nihil esse tam inimicum quàm voluptatem*. Remarquez, je vous prie, *muneri*

ac dono. Et plus bas, *quod idem contingit adolescentibus adversante & repugnãte natura.* Voyez *adversante & repugnante*, ne sont-ce pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou si nous voulons encore emprunter une comparaison de ceux qui battent la monnoye, ne sont-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux imprimer la marque du coin ; & ne sont-ce point encore comme ces deux coups que donnent les Imprimeurs pour mieux marquer dans la feüille qui est sous la presse, la figure de leurs caracteres ? Il est vray qu'il n'en faut pas abuser, & qu'une seule parole est souvent une image si parfaite de ce que l'on veut representer, qu'il n'est pas besoin d'en employer deux, la premiere ayant fait l'impression entiere dans l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur ; & c'est le defaut qu'on reproche au grand Amyot, d'estre trop copieux en synonimes ; mais nous devons à ce defaut l'abondance de tant de beaux mots & de belles phrases, qui sont les richesses de nostre Langue. On peut dire que c'est un thresor qu'il a laissé, mais qu'il faut ménager & dispenser avec jugement, sans gâter le stile en le chargeant de synonimes ; outre qu'ils

obligent à une frequente repetition de la conjonctive *&*, ce qu'il faut éviter selon la Remarque que nous en avons faite en son lieu, si nous voulons rendre nos periodes agreables. Sans doute le stile veut estre égayé, non pas étouffé ny accablé de mots superflus, & en toutes sortes d'ouvrages il doit y avoir une certaine grace, qui resulte de la proportion que le plein & le vuide ont ensemble; de sorte que comme c'est une erreur de bannir les synonimes, c'en est une autre d'en remplir les periodes. Il faut que le jugement, comme j'ay dit, en soit le dispensateur & l'œconome, sans que l'on puisse donner une regle certaine pour sçavoir quand il en faut mettre, ou n'en mettre pas. Seulement est-il tres-certain qu'il est mieux de n'en user pas fort souvent; & si je ne me trompe, il me semble qu'à la fin de la periode ils ont beaucoup meilleure grace, qu'en nul autre endroit. On peut s'en éclaircir dans les bons Autheurs, sans qu'il soit necessaire d'en rapporter des exemples, mais s'il en faut dire la raison, c'est à mon avis, parce que le sens estant complet à la fin de la periode, & par consequent l'esprit du Lecteur ou

de l'Auditeur demeurant satisfait, & n'estant plus en suspens, ny impatient de sçavoir ce qu'on luy veut dire, il reçoit volontiers le synonime, ou comme une plus forte expression, ou comme un ornement, ou comme estant tous les deux ensemble, ou bien encore si vous voulez, comme une piece qui sert à arrondir la periode, & à luy donner sa cadence.

Enfin ce n'est pas de cette façon que la Langue Françoise doit faire parade de ses richesses, en entassant synonimes sur synonimes, mais en se servant tantost des uns & tantost des autres, selon les occasions qu'il y a de les employer & de revestir en divers lieux une mesme chose de paroles differentes. Surquoy il faut que je die que jamais nostre Langue ne m'a paru si riche ny si magnifique que dans les écrits d'une personne, qui en use de cette sorte. Il ne multiplie point les synonimes des mots ny des phrases, qui arrestent l'esprit du Lecteur, mais gagnant païs & fournissant toûjours de nouvelles choses, il leur donne de nouveaux ornemens; il soûtient si bien la grandeur & la pompe de son stile selon la dignité du sujet, que non seulement

lement il justifie nostre Langue de la pauvreté qu'on luy reproche, mais il fait voir qu'elle a des tresors inépuisables. J'ay accoûtumé de luy dire que son stile n'est qu'or & azur, & que ses paroles sont toutes d'or & de soye, mais je puis dire encore avec plus de verité, que ce ne sont que perles & que pierreries.

Il reste à remarquer une chose tres-importante sur les synonimes, c'est que les synonimes des mots, comme nous avons dit, sont fort bons, pourveu qu'ils ne soient pas trop frequens ; mais les synonimes des phrases pour l'ordinaire ne valent rien, & dans les meilleurs Autheurs Grecs, & Latins, si l'on y prend garde, on n'en trouvera que tres-raremẽt, & encore ne sera-ce pas peut-estre une phrase synonime, mais qui dira quelque chose de plus que la premiere, au lieu qu'ils sont pleins de synonimes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a esté repris, comme corrupteur de la vraye éloquence, disant bien souvent de suite une mesme chose en plusieurs façons & avec des pointes differentes, sans se souvenir du sentiment & du precepte de son pere, qui en la Controverse 28. reprend

Montanus & Ovide meſme de ce vice. *Habet*, dit-il, *hoc Montanus vitium, ſententias ſuas repetendo corrumpit, dum non eſt contentus unam rem ſemel bene dicere, efficit ne bene dixerit; Et propter hoc & alia, quibus Orator poteſt Poëta ſimilis videri, ſolebat Scaurus Montanum inter oratores Ovidium vocare, nam & Ovidius neſcit, quod bene ceſſit, relinquere.* La raiſon pourquoy les ſynonimes des phraſes ſont vicieux, & que ceux des mots ne le ſont pas, eſt naturelle; car l'eſprit humain impatient de ſçavoir ce qu'on luy veut dire, aime bien deux mots ſynonimes, parce qu'ils le luy font mieux entendre, & qu'un mot eſt bien-toſt dit, mais il n'aime pas deux phraſes ou deux periodes ſynonimes, parce qu'une phraſe ou une periode entiere eſt trop longue, & que la premiere ayant achevé le ſens, & exprimé clairement une penſée, il veut que l'on paſſe auſſi-toſt à une autre, & de celle-là encore à une autre juſqu'à la fin; c'eſt à dire juſqu'à ce qu'il ſoit pleinement ſatisfait de ce qu'il deſire ſçavoir; au lieu que deux phraſes, ou deux periodes ſynonimes le tiennent en ſuſpens, le font languir, & pour de nouvelles choſes qu'il de-

mande, ne luy donnent que de nouvelles paroles. Que si aprés deux phrases synonimes il y en a encore une troisiéme, & quelquefois une quatriéme tout de suite, & qu'ainsi tout le stile soit composé de ce genre d'écrire, comme nous avons certains Autheurs d'ailleurs tres-renommez, qui l'affectent, on peut dire que ce stile-là est tres-vicieux, & qu'il ne sçauroit presque l'estre davantage.

NOTE.

J'entre tout-à-fait dans le sentiment du Pere Bouhours, qui condamne les Synonimes, lors qu'ils ne contribuent ny à la clarté de l'expression ny à l'ornement du discours, tels que sont *contentement* & *satisfaction*, *bornes* & *limites*, dans ces deux exemples qu'il rapporte. *J'ay lû vostre Lettre avec tout le contentement & la satisfaction que &c.* Outre que *satisfaction* n'ajoûte rien *à contentement*, je voudrois dire, *& toute la satisfaction*, parce que la conjonction *&*, semble joindre *tout* avec les deux substantifs, & qu'estant de divers genres, chacun veut un adjectif qui luy soit propre. Je ne sçay mesme si on ne diroit pas mieux, *avec tout le contentement, & tout le plaisir possible*, que de dire, *avec tout le contentement & le plaisir possible*, quoy que ces deux substantifs soient du mesme genre. L'autre exemple est, *ce n'est pas seulement pour estre le plus bel esprit de vostre siecle que vous ressemblez à Ciceron, ny pour avoir*

étendu presque à l'infiny les bornes & les limites de l'éloquence de vostre Nation. *Limites* ne dit pas plus que *bornes*, & comme la periode demeure assez arrondie sans ce synonyme, on le pourroit supprimer, car c'est sur tout pour donner plus de cadence à la periode qu'on peut se permettre les Synonimes, n'y ayant rien de plus desagreable à l'oreille qu'un second membre qui n'a point son étenduë, & qui finissant trop tost ne répond pas au premier. Le Pere Bouhours, aprés avoir expliqué la comparaison que fait le Cardinal Palavicin des mots superflus aux Passevolans, en ce que les Lecteurs délicats ont autant de peine à voir une mesme chose revêtuë de paroles differentes, que les Commissaires des Guerres en ont à voir passer plusieurs fois en reveuë les mesmes Soldats sous des habits differens, dit qu'il ajoûte que l'usage de ces Synonimes ne se peut permettre que quand on fait parler une personne passionnée; qu'alors ils se souffrent, & qu'ils plaisent mesme quelquefois, parce que c'est le propre de la passion d'user de redites, & d'exprimer la mesme pensée avec toutes les paroles qui se presentent. Il est certain que les choses dites avec trop d'ordre & d'exactitude dans la passion, sont fort éloignées de representer le naturel.

Si l'on dit bonheurs, *au pluriel.*

L'Opinion commune est que *bonheur*, ne se dit qu'au singulier, & que l'on ne dit jamais *bonheurs*, au pluriel, quoy

que l'on die *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ay dit que c'estoit l'opinion commune, parce que j'ay veu des gens tres sçavans en nostre Langue, & tres-excellens Ecrivains, qui soûtiennent le contraire, & alleguent des exemples où l'on ne sçauroit dire que *bonheurs* au pluriel ne fust bien dit, comme, *il luy pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde, il ne se hausse ny ne se baisse, il porte toûjours mesme visage.* Ils donnent encore cet exemple; *Il est si heureux que pour un malheur qui luy arrive, il luy arrive cent bonheurs.* Pour moy, je le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres semblables; mais avec tout cela je n'en voudrois pas user, puis que la pluspart du monde le condamne, & que je me souviens de cette belle difference qu'il y a entre les personnes & les mots, qui est que quand une personne est accusée, & que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution, mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner & se porter à la rigueur. A plus forte raison, si non seulement la pluspart en doutent, mais le

condamnent comme on fait celuy-cy. Le passage de Scaliger en sa Poëtique est trop beau, pour n'estre pas allegué sur ce sujet. *Contra nobis*, dit-il, *atque Jurisconsulti sanxere, faciendum est, illis enim ita videtur præclariùs consuli rebus humanis, si decem sontes absolvantur, quam si unus innocens damnetur. Etenim verò Poëtæ id agendum est, ut potiùs centum bonos versus jugulet, quàm unum plebeïum relinquat.*

NOTE.

Je croy qu'on peut fort bien dire, *depuis un certain temps il luy est arrivé toutes sortes de bonheurs, des bonheurs de toutes sortes. Se voir estimé de tout le monde, entrer dans les grandes charges, & acquerir la confiance de son Prince, ce sont des bonheurs qui arrivent rarement à une mesme personne.* Neanmoins M. Ménage dit, que Bon *heur* ne se dit plus seul au pluriel, c'est à dire, s'il n'est opposé à *malheurs*, & que mesme en ce cas là, il ne se dit plus guere. Quant à la prononciation, il dit qu'il faut prononcer *heur*, *bon heur*, *mal-heur*, & non pas, *hur*, *bon-hur*, *mal-hur*, comme on dit dans les Provinces; mais qu'encore qu'il faille prononcer *heur*, *bon-heur*, *mal-heur*, on ne laisse pas de dire, *hureux*, *bien-hureux*, *malhureux* Il fait observer qu'on dit aussi *valureux*, quoy que l'on dise *valeur*.

Allé au preterit, *comme il en faut user.*

CEtte remarque eſt ſeparée & diſtincte de celle des preterits qui ſervent de participes paſſifs, dont nous avons traité à plein fonds ; & neantmoins elle ne laiſſe pas de luy reſſembler en quelque choſe. Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma ſœur eſt allée viſiter ma mere*, ou *eſt allé viſiter ma mere*, car on dit, *ma ſœur eſt allée à Paris*, & non pas *eſt allé*, & ainſi il ſemble qu'il faut dire, *ma ſœur eſt allée viſiter ma mere*, & non pas *eſt allé viſiter.* Neantmoins c'eſt tout au contraire, il faut dire *eſt allé viſiter*, & non pas *eſt allée viſiter*, parce que l'infinitif a cette proprieté d'empeſcher le verbe qui va devant, de ſe rapporter au genre dont il eſt regy & precedé; comme nous avons dit en la Remarque des preterits, qu'en parlant d'une femme il faut dire, *je l'ay veu venir*, & non pas, *je l'ay veuë venir*, en quoy conſiſte ce que j'ay dit au commencement, que cette Remarque reſſembloit en quelque choſe à celle des preterits des participes paſſifs. Il en eſt du nombre, comme du genre. Il faut dire par exemple, *mes fre-*

res sont allé visiter ma mere, & non pas *sont allez visiter*, tout de mesme encore que l'on dit, *je les ay veu venir*, & non pas, *je les ay veus venir*.

NOTE.

Comme je suis fort persuadé qu'il faut dire d'une femme, *je l'ay vûë venir*, & non pas, *je l'ay vû venir*, par la regle établie sur la remarque des preterits participes, je tiens de mesme qu'il est indispensable de dire, *ma sœur est allée visiter ma mere*, *mes freres sont allez demander justice au Roy*. Il en est de mesme du verbe *venir*, *elle est venuë me trouver*, *ils sont venus m'avertir*. Tous les participes qui sont joints au verbe auxiliaire *estre*, prennent le genre & le nombre du nominatif du verbe, comme je l'ay déja dit. Monsieur de Vaugelas pretend que l'infinitif a la proprieté d'empescher le verbe qui va devant, de se rapporter au genre, dont il est regi & precedé. Je ne sçay pas surquoy il la fonde. Ce ne sçauroit estre que sur l'usage, mais comment le découvrir? L'oreille qui en pourroit décider, ne peut connoistre si on dit *ma sœur est allée visiter*, ou *est allé visiter*, car Monsieur de Vaugelas ne rapporte icy que des exemples où le participe *allé* precede des infinitifs qui commencent par des consonnes.

Je sens bien que devant des infinitifs qui commencent par une voyelle, mon oreille n'est pas contente, quand j'entens dire, *mes freres sont allé apprendre au Juge*, *mes sœurs sont venu avertir ma mere*. Cela blesse autant que si on

disoit, *mes freres sont allé à Paris, mes sœurs sont venu icy*, puisque les infinitifs *apprendre* & *avertir*, ne doivent pas avoir plus de privilege que ces autres mots, *à Paris* & *icy*. Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *sont allez apprendre, sont venuës avertir*.

Voicy une observation fort curieuse que nous devons à Monsieur Menage sur la difference qu'il y a entre *aller* & *venir*. Il remarque qu'*aller* se dit du lieu où l'on est à celuy où l'on n'est pas, & que *venir* au contraire se dit du lieu où l'on n'est pas à celuy où l'on est. Vn homme qui est à Paris, dira, *qu'un Courier est allé de Paris à Rome en dix jours, & qu'il est venu de Rome à Paris dans le mesme temps*. Il ajoûte que *venir* reçoit deux exceptions, la premiere qu'il se dit aussi du lieu où l'on est à celuy où l'on n'est pas, lors qu'on est prest de quiter ce lieu où l'on est, comme, *je parts demain pour l'Anjou, voulez-vous venir avec moy*, & non pas, *voulez vous aller avec moy?* L'autre exception est, que *venir* se dit encore de ce mesme lieu où l'on est, à celuy où l'on n'est pas, quand on parle de celuy où l'on demeure; ainsi l'on dit à quelqu'un qu'on rencontre dans la ruë, *voulez-vous venir demain disner chez moy*. La raison qu'il donne de ces façons de parler, c'est qu'on feint que la personne à qui ces choses sont dites, part ou partira du lieu où elle est, ou de celuy où elle ira, pour se rendre au lieu où elle n'est pas.

Convent.

IL faut écrire *convent*, qui vient de *conventus*, mais il faut prononcer *couvent*, comme si l'on mettoit un *u*, pour l'*n*, aprés l'*o*. Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme on prononce *moustier*, pour *monstier*, vieux mot François, qui veut dire *monastere*. On dit *Farmoustier*, *Noirmoustier*, *S. Pierre le moustier*; au lieu de dire, *Farmonstier*, *Noir-monstier*, *S. Pierre le monstier*, avec une *n*, comme il ne faut pas laisser de l'écrire, encore qu'on le prononce autrement. *Impetratum est à consuetudine suavitatis causa, ut peccare liceret*, dit le Maistre de l'Eloquence, & cela se pratique en toutes les Langues.

NOTE.

Monsieur Menage veut qu'on prononce & qu'on écrive *Couvent*. Le Pere Bouhours est du mesme avis. Neanmoins presque tout le monde écrit *Convent*, quoy qu'il soit certain qu'il faut prononcer *Couvent*. Je croy que ce qui fait conserver cette orthographe, c'est le mot de *Conventuel* qui se prononce comme il est écrit.

Que dans les doutes de la Langue, il vaut mieux pour l'ordinaire, consulter les femmes, & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien sçavans en la Langue Grecque & en la Latine.

QUand je parle icy des femmes, & de ceux qui n'ont point étudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple, quoy qu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclure, & qu'on en pourroit tirer l'éclaircissement de l'Usage; non pas qu'il faille en cela tant déferer à la populace, que l'a crû un de nos plus celebres Ecrivains, qui vouloit que l'on écrivît en prose, comme parlent les Crocheteurs & les Harangeres. J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour, ou de celles qui la hantent, & dans le mot de *personnes*, je comprens les hommes & les femmes qui n'ont point étudié, & je crois que pour l'ordinaire, il vaut mieux les consulter dans les doutes de la Langue, que ceux qui sçavent la Langue Grecque & la Latine. La raison en est évidente; c'est que douter d'un mot ou d'une phrase dans la Langue, n'est autre

Digitized by Google

chose que douter de l'Usage de ce mot ou de cette phrase, tellement que ceux qui nous peuvent mieux éclaircir de cet Usage, sont ceux que nous devons plûtost consulter dans cette sorte de doutes. Or est-il que les personnes qui parlent bien François, & qui n'ont point étudié, seront des témoins de l'Usage beaucoup plus fidelles & plus croyables, que ceux qui sçavent la Langue Grecque & la Latine, parce que les premiers ne connoissant point d'autre Langue que la leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la Langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accoûtumé de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'Usage, c'est à dire ce que l'on cherche & dont on veut estre éclaircy; au lieu que ceux qui possedent plusieurs Langues, particulierement la Grecque & la Latine, corrompent souvent leur Langue naturelle par le commerce des étrangeres; ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les differens Usages des autres Langues, qu'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas qu'il n'y a point de consequence à tirer d'une Langue à l'autre. Par exemple, je voy tous les jours des

personnes bien sçavantes, qui font *erreur* masculin, lequel neantmoins aujourd'huy est feminin si declaré, que qui le fait de l'autre genre, fait un solecisme. Toutefois si vous en reprenez ces gens-là, ils vous diront aussi-tost, qu'*error* en Latin est masculin, & qu'il le doit estre aussi en François. De mesme ils croiront que *servir à Dieu,* soit mieux dit que *servir Dieu,* parce qu'en Latin on dit *servire Deo*, au datif, & ainsi d'une infinité d'autres. C'est pourquoy le plus éloquent homme qui ait jamais esté avoit raison de consulter sa femme & sa fille dans les doutes de la Langue, plûtost qu'Hortensius, ny que tous ces autres excellens Orateurs, qui fleurissoient de son temps. De là vient aussi que pour l'ordinaire les gens de lettres, s'ils ne hantent la Cour, ou les Courtisans, ne parlent pas si bien ny si aisément que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas étudié sont toûjours dans la Cour. Nous avons à Paris une personne de grand merite qui ne sçait point la Langue Grecque ny la Latine, mais qui sçait si bien la Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose & que ses vers. Presque tous ceux qui se meslent de l'un & de

l'autre, & nos Maiſtres meſme, le conſultent comme leur oracle, & il ne ſort gueres d'ouvrages de prix, auſquels il ne donne ſon approbation, avant que d'en expedier le Privilege.

De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.

CE n'eſt pas une choſe inutile de découvrir le moyen par lequel on peut ſçavoir au vray l'Uſage que l'on demande, quand on en eſt en doute; car faute de ſçavoir la methode qu'il faut obſerver, & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'éclairciſſement du doute, on n'en eſt point bien éclaircy, au lieu que par le moyen que je vay donner, on voit clairement la verité, & à quoy il ſe faut tenir. Par exemple, je ſuis en doute s'il faut dire *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*. Pour m'en éclaircir qu'eſt-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas demander, cõme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux? car dés-là, celuy à qui vous le demandez, commence luy-meſme à en douter, & tâtant lequel des deux luy ſemblera le meilleur, ne répondra plus

dans cette naïveté qui découvre l'Uſage que l'on cherche, & duquel il eſt queſtion, mais ſe mettra à raiſonner ſur cette phraſe, ou ſur une autre ſemblable, quoy que ce ſoit par l'Uſage & non pas par le raiſonnement, que la choſe ſe doit décider. Voicy donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une perſonne qui entende le Latin, ou quelque autre Langue, je luy demanderay en Latin, ou en cette Langue-là, comme il diroit en François ce que je luy demande en Latin, ou en cette autre Langue; & s'il n'en ſçait point d'autre que la Françoiſe, il ſera beaucoup plus difficile de luy former la queſtion, en ſorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté & du point auquel conſiſte le doute dont on veut s'éclaircir; car c'eſt tout le ſecret en cecy, que de ne point donner à connoître où eſt le doute, afin qu'on découvre l'Uſage dans la naïveté de la réponſe, qui ne feroit plus cet effet, ſi lors que l'on ſçauroit dequoy il s'agit, on y apportoit le raiſonnement, au lieu de la naïveté. Si je m'adreſſois donc à une perſonne, qui ne ſçeuſt point d'autre Langue que la Françoiſe, je luy dirois dans l'exemple que j'ay propoſé les

paroles ſuivantes : *Il y a une Dame, qui depuis dix ans ne manque point de ſe faire peindre deux fois l'année par des Peintres differens. Je vous demande, ſi vous vouliez dire cela à quelqu'un, de quelle façon vous le luy diriez ſans repeter les meſmes paroles que j'ay dites?* Ayant ainſi formé ma queſtion, il eſt certain d'un coſté qu'on ne ſçauroit jamais deviner le ſujet pour lequel je la fais, & d'autre part il eſt comme impoſſible, que par ce moyen je ne tire la phraſe que je cherche, où je trouveray l'éclairciſſement de ce que je veux ſçavoir; car toſt ou tard, cette perſonne ſeule, ou pluſieurs enſemble dans une meſme compagnie, à qui je me ſeray adreſſé, ne manqueront point de dire, *elle s'eſt fait peindre,* ou *elle s'eſt faite peindre*, & de ce qu'elles diront ainſi naïvement ſans y penſer, & ſans raiſonner ſur la difficulté, parce qu'elles ne ſçavent point quelle elle eſt, on découvrira le veritable Uſage; & par conſequent la façon de parler, qui eſt la bonne, & qui doit eſtre ſuivie.

Cet exemple peut ſervir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voye on prenne, pourveu qu'on cache bien le doute dont on veut eſtre

Digitized by Google

estre éclaircy, & que neantmoins on ait l'adresse de tirer la phrase que l'on demande, où le doute est contenu ; car je dis encore une fois, que de demander de but en blanc s'il faut dire ainsi, ou ainsi, est un tres-mauvais moyen d'en sçavoir la verité, jusques là que j'ay remarqué bien souvent une chose assez plaisante, que des personnes qui se servoient constamment d'une façon de parler, dont plusieurs estoient en doute, lors que l'on a demandé à ces personnes-là, s'il faloit dire de cette façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-mesmes avoient accoûtumé de pratiquer, & contre la bonne opinion. C'est qu'en parlant sans reflexion & sans raisonner sur la phrase, ils parloient selon l'Usage, & par consequent parloient bien, mais en la considerant & l'examinant, ils se departoient de l'Usage qui ne peut tromper en matiere de Langue, pour s'attacher à la raison, ou au raisonnement, qui est toûjours un faux guide en ce sujet, quand l'Usage est contraire.

NOTE.

Selon les termes de la demande de Monſieur de Vaugelas, il ſeroit naturel de répondre, *Il y a une Dame qui ſe fait peindre deux fois l'année.* Ainſi l'uſage de, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, ne ſeroit point éclaircy. Il faudroit donc propoſer la choſe de cette maniere. *Si vous vouliez dire à quelqu'un qu'une Dame n'a point manqué depuis dix ans de ſe faire peindre deux fois l'année, par des Peintres differens, je vous demande de quelle façon vous le luy diriez &c.* car alors la réponſe ſeroit, *Il y a une Dame qui depuis dix ans s'eſt fait peindre deux fois l'année.*

On vouloit ſçavoir dernierement s'il falloit prononcer *Quinte-Curſe*, comme on prononce *Quintus* en Latin, en faiſant ſentir l'*u* ou *Quinte-Curſe*, comme nous prononçons *quinze.* Pour s'éclaircir de l'uſage, on pria pluſieurs perſonnes qui ſe trouvoient alors aſſemblées, de vouloir bien nommer les Autheurs qui avoient écrit la vie d'Alexandre. On ne manqua point de nommer Arrian & Quinte-Curſe, & la plus grande partie fut pour *Quinte-Curſe* en gardant la prononciation Latine. Les avis furent partagez ſur *Quintilien.*

De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'écrire.

LA plus grande de toutes les erreurs en matiere d'écrire, eſt de croire, comme font pluſieurs, qu'il ne faut pas écrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on ſe ſert des phraſes uſitées, & qu'on a accoûtumé d'entendre, le langage en eſt bas, & fort éloigné du bon ſtile. Je ne parle que des phraſes & non pas des mots, parce qu'il n'y a perſonne à mon avis, qui pretende compoſer un diſcours de paroles nouvelles & inconnuës; c'eſt a dire, faire une nouvelle Langue qu'on n'entende point. Mais pour les phraſes, leur opinion eſt tellement oppoſée à la verité, que non ſeulement en noſtre Langue, mais en toutes les Langues du monde, on ne ſçauroit bien parler ny bien écrire qu'avec les phraſes uſitées, & la diction qui a cours parmy les honneſtes gens, & qui ſe trouve dans les bons Autheurs. Chaque Langue a ſes termes & ſa diction, & qui par exemple, parle Latin, comme font pluſieurs, avec des paroles Latines & des phraſes Françoiſes, ne parle pas Latin,

mais François, ou plûtost ne parle ny François ny Latin. Cela est tellement vray que je m'étonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette Remarque. Ce n'est pas que parmy les façons de parler, établies & receuës, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement, & avec toutes les précautions que j'ay marquées. Ce n'est pas non plus, que comme nostre Langue s'embellit & se perfectionne tous les jours, on ne puisse employer quelques nouveaux ornemens, qui jusques icy étoient inconnus à nos meilleurs Ecrivains, mais le corps des phrases & de la diction doit estre toûjours conservé, & l'essence & la beauté des Langues ne consiste qu'en cela. Il est vray que l'on doit entendre sainement cette maxime, *qu'il faut écrire comme l'on parle*; car comme il y a divers genres pour parler, il y a divers genres aussi pour écrire, & il faut que le genre d'écrire réponde à celuy de parler, le genre bas au bas, le mediocre au mediocre, & le sublime au sublime; de sorte que si j'employois une phrase fort basse dans un haut stile, ou

une phrase fort noble dans un stile bas, je me rendrois également ridicule ; mais pour tous ces genres-là il y a des phrases en nostre Langue qui leur sont affectées. Et qu'on ne luy reproche point sa pauvreté, car c'est bien souvent celle des mauvais Harangueurs, ou des mauvais Ecrivains, & non pas la sienne. Elle a des magazins remplis de mots & de phrases de tout prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou s'ils le sont, peu de gens sçavent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre.

NOTE.

Il est certain que beaucoup de personnes qui s'expliquent assez bien dans la conversation, font de fort méchantes Lettres, parce qu'ils croyent qu'il faut écrire autrement que l'on ne parle. Il n'y a rien de si dangereux que de vouloir donner dans les belles phrases. On ne manque guere à tomber par là dans des expressions dures & guindées, qui font quelquefois qu'on s'éloigne du bon sens. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de dire sans qu'il y ait rien de recherché, & l'on écrit toûjours assez bien, lors qu'on n'employe que les termes qui se présentent naturellemeut. Cela ne regarde que les simples Lettres, car pour les ouvrages que l'on voudroit donner au Public, je ne croy pas qu'il y ait personne qui en entreprenne, sans s'estre au moins formé quelque stile.

Autruy.

IL y a des gens qui croyent que ce mot n'eſt pas bon, & qu'il eſt vieux, & à cauſe de cela ils diſent toûjours *autres* pour *autruy*; mais ils ſe trompent extrémement, car au contraire c'eſt une faute, & ce n'eſt pas parler François que de dire *autres*, en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autruy*. Par exemple, *il ne faut pas deſirer le bien des autres*, eſt tres-mal dit, il faut dire *le bien d'autruy*. *Autre*, a relation aux perſonnes dont il a déja eſté parlé, comme ſi je diſois, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner à autruy*, ne ſeroit pas parler François; parce que quand il y a relation de perſonnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de relation, il faut dire *autruy*. D'ailleurs, *autre* s'applique aux perſonnes & aux choſes, mais *autruy*, ne ſe dit que des perſonnes, & toûjours avec les articles indefinis. Je ſçay bien que quelques Grammairiens diſent qu'*autruy* ſe met quelquefois avec l'article définy, & qu'alors il veut dire *le*

bien, & non pas *la personne*; par exemple, *je ne veux rien de l'autruy*, pour dire *du bien d'autruy*, mais cette façon de parler est du vieux temps, d'où M. de Malherbe l'a ramenée, disant,

A qui rien de l'autruy ne plaist.

Aujourd'huy elle n'est plus en usage, que dans la lie du peuple. Pourquoy ne dirons-nous pas, *je ne veux rien d'autruy?*

NOTE.

Autruy est un terme plus general qu'*autres*, qui comme dit Monsieur de Vaugelas a toûjours relation aux personnes, dont on a déja parlé. Ainsi on dira plûtost, *Il ne faut point faire à autruy ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait*, que de dire, *il ne faut point faire aux autres*, quoy que peut-estre ce ne fust pas mal parler. Monsieur Chapelain marque sur l'*autruy*, que c'est un terme de la formule, dont les Seigneurs se servent ensaisinant les Contrats d'acquisition, *sauf nostre droit & l'autruy*, c'est à dire, *celuy d'autruy.*

Arondelle, hirondelle, herondelle.

ON dit *arondelle*, *hirondelle*, & *herondelle*, mais *herondelle* avec *e* est le meilleur, & le plus usité des trois.

C'eſt à mon avis, parce que noſtre Langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a*, eſt une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'eſt pas beſoin de repeter icy, mais quand nous dirons, qu'il n'en faut pas pourtant abuſer, ny dire *merque*, pour *marque*, *merry*, pour *marry*, ny *ſerge*, pour *ſarge*, je ne croy pas que ce ſoit une repetition inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, & en quelques autres ſemblables. Aprés *herondelle*, le meilleur eſt *hirondelle*, quoy que ce dernier ait pluſieurs partiſans capables de l'autoriſer, & meſme de le diſputer à l'autre.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit qu'*Arondelle* eſt le vray mot françois, témoin nos vieux Livres qui diſent *arondes*; que le païs Latin a preferé *Hirondelle* à cauſe de *hirundo*, & qu'*Herondelle* eſt du franc badaudois qui change toûjours l'*a* en *e*, comme *Mademe* pour *Madame*. Il ajoûte que cela n'empeſche pas que ſi *Herondelle* eſt plus en uſage que les autres, on ne doive s'en ſervir, puis qu'on a bien preferé

Mademoiſelle

Mademoiselle à *Madamoiselle*. Il n'y a point de doute que si l'usage s'estoit declaré pour *herondelle*, il faudroit le dire, mais il est certain que tout le monde dit aujourd'huy *hirondelle*; & Monsieur Chapelain a eu raison de decider que c'est le seul bon des trois. Il dit que feu Monsieur de l'Etoile de l'Academie Françoise estoit pour *herondelle*, & que ce fut sur son avis que Monsieur de Vaugelas se détermina. Monsieur Menage qui trouve aussi bien que Monsieur de la Mothe le Vayer qu'il a choisi le pire des trois, convient avec luy qu'*aronde* estoit l'ancien mot François, ce que l'on connoît par ces mots *en queuë d'aronde*, que les Menuisiers disent encore aujourd'huy, au lieu de *en queuë d'hirondelle*. Il dit que d'*aronde* on a fait le diminutif *arondelle*, & qu'on appelloit autrefois à Paris *la ruë d'arondelle*, celle que l'on appelle aujourd'huy *de l'hirondelle*: que cependant tous ceux qui parlent bien disent *hirondelle*; & qu'afin qu'on ne luy oppose point le témoignage de Mademoiselle de Scudery qui dans sa prose & dans ses vers a dit *arondelle*, il se sent obligé de marquer qu'elle a changé d'avis, & qu'elle dit presentement *hirondelle*. Le Pere Bouhours est aussi pour *hirondelle*, & aprés tant de fameux Ecrivains qui parlent ainsi, on ne sçauroit parler autrement.

Je croy qu'on peut repeter icy avec Monsieur de Vaugelas qu'il ne faut point dire *merque* & *merry*, pour *marque* & *marry*; mais asseurement il faut dire *serge* & non pas *sarge*,

Quelque usage de la negative ne.

NOus avons fait une Remarque, où il se voit qu'avant *pas*, ou *point*, il est libre de mettre la negative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela?* & *n'avez-vous point fait cela?* Mais voicy une addition à la Remarque, qui est importante, & qui merite elle-même une Remarque. C'est que lors qu'on ne parle pas par interrogation, il faut toûjours mettre la negative *ne*, & ce seroit une faute de ne la mettre pas. Par exemple, il faut dire, *il veut sçavoir s'ils n'ont point esté mariez*, & non pas, *il veut sçavoir s'ils ont point esté mariez*; au lieu qu'en interrogation, on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point esté mariez?* & *ont-ils point esté mariez?*

NOTE.

On a déja dit que M. Menage prefere *n'ont-ils pas fait*, à *ont-ils pas fait*, sans la negative. Il trouve aussi, *je ne compte pour rien*, plus élegant que, *je compte pour rien*. Il semble qu'il y ait quelque difference de sens

entre ces deux façons de parler que M. de Vaugelas propose, lors que l'on parle sans interrogation. *Il veut sçavoir s'ils n'ont point esté mariez*, peut signifier, *il veut sçavoir s'il est vray, comme on le dit, que quoy qu'ils vivent en gens mariez, ils ne le sont pas effectivement*; & quand on dit, *il veut sçavoir s'ils ont point esté mariez*, on peut vouloir faire entendre, *il soupçonne qu'ils sont mariez, & il veut sçavoir si cela est vray.*

Quelques-uns omettent la particule *ne* aprés *de peur*, & apres les Verbes *craindre*, & *empêcher*, & ils disent par exemple, *il renonçoit aux plaisirs, de peur que s'y abandonnant trop, il oubliast ce qu'il devoit au service de son Prince. Il craignit qu'en luy pardonnant sa faute, il devinst plus temeraire. Il empescha que ses amis luy parlassent.* Je crois qu'il est mieux de mettre la negative dans toutes ces phrases, & je dirois, *de peur qu'il n'oubliast. Il craignit qu'il ne devinst. Il empescha que ses amis ne luy parlassent.*

Detteur.

IL sembleroit que ce mot dont s'est servy un de nos plus celebres Ecrivains, devroit estre plus François que *debiteur*, parce qu'il s'éloigne plus du Latin, & s'approche plus du François *dette*, ou *debte*, d'où *detteur* est formé; mais il n'en est pas ainsi. *Detteur*, est un vieux mot, qui n'est plus

gueres en usage. Il faut dire & écrire *debiteur.* Nous avons ainsi beaucoup de mots en nostre Langue, comme *donation*, & plusieurs autres dont il ne me souvient pas maintenant, qui d'une façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre; & quoy que ceux qui tiennent moins du Latin semblent plus François, si est-ce que le plus souvent c'est tout le contraire, l'Usage le voulant ainsi.

NOTE.

Si *detteur* n'estoit plus guere en usage du temps de M. de Vaugelas, il ne l'est plus du tout à present. On dit toûjours *debiteur.*

De la situation des gerondifs estant *&* ayant.

IL faut que les gerondifs *estant* & *ayant* soient toûjours placez aprés le nom substantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Ecrivains. Par exemple, il a écrit, *estant le bien-fait de cette nature*, au lieu de dire, *le bien-fait estant de cette nature.* J'ay marqué les gerondifs *estant* & *ayant*, parce

que c'eſt en cela principalement que cet Auteur renommé commet cette faute, qui pourroit eſtre un piege à ceux qui ſe propoſent de l'imiter, & qui ſe forment en tout ſur ce modelle, s'ils n'eſtoient avertis par cette Remarque, que cette façon de parler eſt ancienne, & qu'elle n'eſt plus en uſage que chez les Notaires. Il en eſt de même du gerondif *ayant*, comme, *ayant ce bon homme fait tout ſon poſſible*, au lieu de dire, *ce bon homme ayant fait tout ſon poſſible*. Je ne croy pas qu'aux autres verbes cette faute ſe puiſſe commettre.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer prétend qu'il y a quelquefois de l'élegance à mettre les gerondifs *eſtant* & *ayant* devant les noms ſubſtantifs dont ils ſont regis. Il n'a pas raiſon. Cette tranſpoſition eſt vicieuſe, & on n'écrit plus de cette ſorte.

Long, pour *longue*.

LA commune opinion eſt, qu'il faut dire *tirer de longue*, & *allonger de longue*, pour dire, *avancer*, *gagner païs*,

faire du chemin & non pas, *tirer de long*, ny *aller de long*, comme l'a écrit un de nos plus celebres Autheurs, & d'autres aprés luy. Je ne pense pas qu'Amiot ait jamais usé de cette façon de parler. Elle est fort basse, & je ne voudrois pas m'en servir en écrivant. *Tirer en longueur*, *aller en longueur*, sont des choses toutes differentes de *tirer de longue*, & *aller de longue*; car *tirer*, ou *aller en longueur*, veut dire qu'il se passera beaucoup de temps, avant que l'on voye la fin de la chose qui tire en longueur, au lieu que *tirer*, ou *aller de longue*, marque un progrés fort prompt, par le moyen duquel on parvient bientost au but que l'on se propose.

NOTE.

Tirer de longue, & *aller de longue*, dans le sens marqué par M. de Vaugelas, sont des façons de parler qui ne sont pas aujourd'huy assez usitées pour les deffendre contre *tirer de long*, & *aller de long*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au datif dans les manieres de parler adverbiales, nostre langue prefere le feminin, *à la longue*, *à la legere*.

S'il faut dire landy, *ou* landit.

IL faut écrire *landit*, avec un *t*, à la fin, quoy qu'il ne se prononce pas, ce qui a esté cause que plusieurs ont creu qu'il faloit écrire *landy*. C'est ce que le Disciple paye tous les ans à son Precepteur, en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'enseigner, & il vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croyent, d'*indictum*, d'où il s'ensuit qu'il faut écrire *landit*, avec un *t*. car c'est ordinairement au bout de l'an, c'est à dire de l'an scolastique, que ce present se fait au Precepteur. M. de Malherbe a écrit *landit*, avec un *t*, dans sa traduction des bien-faits de Seneque. Voicy le passage, *vous me direz, qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à vostre Medecin qui a eu sa piece d'argent, quand il vous est venu voir, ny à vostre Precepteur, à qui vous avez payé son landit*. Et pour ce qui est de l'*l*, par laquelle ce mot commence, qui semble détruire cette veritable etymologie, il faut sçavoir qu'il est arrivé à ce mot la mesme chose qu'à

Digitized by Google

plusieurs autres, dont nous donnerons icy des exemples, qui est que l'*l* au commencement estoit l'article du mot, la voyelle qui la suit se mangeant par la rencontre de l'autre voyelle, qui commence le mot, & l'on écrivoit ainsi, *l'an dit*, en trois mots separez, dont l'article est compté pour un; mais depuis par corruption il est arrivé que l'article s'est joint & comme incorporé avec *an*, de sorte que ne faisant plus qu'un mot, il a falu luy donner un nouvel article, & dire *le landit*. Si nous n'en donnions des exemples, comme nous l'avons promis, il sembleroit que cette etymologie seroit bien tirée par les cheveux; il est certain que *hedera*, cette feüille toûjours verte, s'est long-temps appellée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Auteurs pour en estre asseuré, & mêmes l'*Abbaye d'Hierre*, s'appelle en Latin, *hedera*. On a donc esté long-temps que l'on disoit *l'hierre*, pour *le hierre*, à cause que l'*e* & l'*a*, de l'article masculin & du feminin se mangent, comme chacun sçait, devant la voyelle du mot suivant; mais depuis on en a fait un seul mot *lierre*, & alors il a

falu luy donner un nouvel article, & dire *le lierre*. Tous nos meilleurs Etymologistes croyent aussi que *loisir*, s'est formé de la même façon, & qu'anciennement d'*otium*, on avoit dit *oisir*, en François, & que l'*l* qui va devant *oisir*, en disant *loisir*, n'estoit que l'article, mais depuis s'estant tout à fait incorporé avec le mot, il luy a falu encore un article nouveau, avec lequel on dit *le loisir*. Je sçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en nôtre Langue, qui ne se presentent pas à point nommé, quand on en a besoin, mais je suis asseuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la Langue Espagnole, que ce n'est pas une merveille si la nostre en fait autant; car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al*, comme *alcova*, *alguazil*, *almohada*, *alcalde*, *alcayde*, & une infinité d'autres, quoy que cet *al*, soit l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y ajoûter l'article Espagnol, & de dire *el alcova*, *el alguazil*, *el almohada*, &c.

NOTE.

M. Menage veut qu'on écrive *landy*. Il dit

qu'il vient d'*indictum* ; & non pas d'*annus dictus*, comme le prétend M. de Vaugelas ; que d'*indictum*, on a dit premierement, *l'endict*, puis *lendit*, *lendy*, & enfin *landy*.

Conjurateur, pour *conjuré*.

C*Onjurateur*, pour un homme qui est auteur ou complice d'une conjuration, n'est pas François, il faut dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers *conjurateur*, c'est que la terminaison en estant active, & celle de *conjuré*, passive, ils ont creu que le nom verbal, qui avoit la terminaison active, devoit estre employé pour exprimer une action, & non pas celuy qui a la terminaison passive, comme *conjuré*. Mais outre que l'Usage le voulant ainsi, il n'y a plus de replique, cet Usage est encore fondé sur ce que *conjuré*, vient du Latin *conjuratus*, qui signifie la mesme chose, & que les Latins le nomment ainsi, & non pas *conjurans*, ny *conjurator*. D'ailleurs il n'est pas fort extraordinaire en nostre Langue, qu'il y ait des noms avec la terminaison passive, qui neantmoins signifient une action, comme *affectionné*, *passionné*, & une grande

quantité d'autres, non plus qu'il n'eſt pas nouveau, qu'il y ait des noms avec la terminaiſon active, qui neantmoins ont une ſignification paſſive, comme *chemin paſſant*, &c.

NOTE.

M. Chapelain ajoûte à *chemin paſſant*, qui a la terminaiſon active, & la ſignification paſſive, *tambour battant*, & *portes ouvrantes*.

Cela dit.

CEtte phraſe ne vaut rien, quoy que pluſieurs l'écrivent, & particulierement la pluſpart de ceux qui font des Romans. Elle ne ſe peut pas écrire, parce qu'elle ne ſe dit jamais; on dit ordinairement *ayant dit cela*, & c'eſt ainſi qu'il faut écrire. Ce qui les a trompez, c'eſt que l'on écrit fort bien *cela fait*, qui eſt bien meilleur & plus élegant que de dire, *cela eſtant fait*, mais ils ne conſiderent pas, que ſi on l'écrit, on le dit auſſi, & qu'à cauſe qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point auſſi l'écrire.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer prétend que, *cela dit*, se prononce & s'écrit aussi bien que *cela fait*, que M. de Vaugelas approuve. M. Chapelain dit que la phrase est vieille, & du stile de Ronsard, qui disoit aussi, *ce dit.* Si *cela fait*, estoit une façon de parler receuë, & plus élegante que, *cela estant fait*, je ne voy pas quelle raison on auroit de condamner, *cela dit*, puisque l'un paroist fort égal à l'autre.

Pronoms possessifs.

IL faut repeter le pronom possessif, comme on repete l'article; par exemple, on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere.* Ainsi il faut dire *son pere & sa mere*, & non pas *ses pere & mere*, comme dit la pluspart du monde, qui est une des plus mauvaises façons de parler, qu'il y ait en toute nostre Langue. Par tout ailleurs il en faut user aussi comme de l'article; par exemple quand il y a des adjectifs avec des particules, comme *plus*, *moins*, *si*, & autres semblables, il faut repeter le pronom possessif aux mêmes endroits où l'on repeteroit l'arti-

Digitized by Google

cle, & non pas aux autres. On dit, *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *les plus beaux & plus magnifiques habits*, sans repeter l'article au second adjectif, selon la regle des synonimes & des approchans, dont nous avons souvent parlé. Ainsi l'on dit, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *se plus beaux & plus magnifiques habits*, selon la mesme regle. Mais on diroit mal, *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la regle contraire à celle des synonimes & des approchans, qui veut que l'on repete l'article, & que l'on die, *il luy a fait voir les plus beaux & les plus vilains habits du monde.* C'est pourquoy il faut dire aussi, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*, en repetant deux fois *ses*, & non pas *ses plus beaux & plus vilains habits.* Ce que j'ay dit du pronom possessif de la troisiéme personne, s'entend de mesme du possessif de la premiere & de la seconde personne au singulier & au pluriel.

NOTE.

M. Chapelain a raiſon de dire que, *ſes pere & mere*, eſt une phraſe Palatiale, & un ſtile de pratique. M. de la Mothe le Vayer dit pourtant qu'on a tort de la bannir, & que c'eſt une proprieté de noſtre Langue qu'il faut conſerver. La raiſon qu'il en donne eſt, qu'elle s'employe où l'on diroit autrement *ſes Parens*, & où l'on veut unir les deux Auteurs de noſtre eſtre ſans les conſiderer ſeparément, ce qu'il trouve ſignificatif & élegant, comme, *il a mal traité ſes pere & mere, ſes pere & mere ſont morts; les pere & mere ſont obligez de, &c.*

Si l'on dit fort bien, *ſes plus beaux & plus magnifiques habits*, c'eſt parce que les meſmes habits qui ſont beaux, ſont magnifiques, mais il faut dire neceſſairement, *Il luy a fait voir ſes plus beaux & ſes plus vilains habits*, à cauſe que les habits qui ſont beaux, ne ſont pas les meſmes qui ſont vilains, ce qui oblige à repeter le pronom poſſeſſif *ſes*.

Juſques à aujourd'huy.

J'Ay veu diſputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire *juſques à aujourd'huy*, ou *juſques aujourd'huy*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *juſques à aujourd'huy*, alleguent pour leur

Digitized by Google

raiſon, que la prepoſition *juſques*, ſoit qu'elle deſigne le temps ou le lieu, car elle ſert à l'un & à l'autre, regit d'ordinaire l'article du datif, ſoit ſingulier ou pluriel, comme, *juſques à l'année prochaine, juſques aux longs jours, juſques à Rome, juſques aux Enfers*, excepté en ces deux phraſes ſeulement, *juſques icy*, ou *juſqu'icy*, & *juſques-là*, qui ſe diſent tous deux, & pour le temps & pour le lieu, ſans que *juſques*, ſoit ſuivy du datif, ou de la prépoſition *à*, car ceux qui diſent *juſques à icy, & juſques à là*, comme je l'ay ſouvent ouy dire, parlent barbarement. Cela préſuppoſé, ils inferent qu'il faut dire *juſques à aujourd'huy*, comme l'on dit, *juſques à demain, juſques à hier, juſques à ce jour*.

Mais ceux qui ſont de l'opinion contraire, les combattent avec la meſme raiſon, & de leurs propres armes, diſant qu'à cauſe que *juſques*, doit eſtre ſuivy du datif, ou de la prépoſition *à*, il faut dire *juſques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy*, eſt un mot qui commence par l'article maſculin du datif, *au*, & ainſi ſelon la propre Regle des adverſaires il faut dire, *juſques aujour-*

d'huy, & non pas, *jusques à aujourd'huy.*

A cela ils repartent, qu'il est vray, qu'*aujourd'huy*, est un mot qui commence par l'article masculin du datif, mais que ce mot ne doit pas estre consideré selon son etymologie, ou sa composition, piece à piece, & separé en ses quatre mots, *au jour de huy*, ou *d',huy*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot François, comme *hodie*, qui signifie *aujourd'huy*, ne fait qu'un mot en Latin, quoy qu'il soit composé de deux, & comme *demain*, & *hier*, ne font aussi qu'un mot en François; de sorte que de la mesme façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi *jusques à aujourd'huy*, puisque, *demain*, *hier* & *aujourd'huy*, sont trois adverbes de temps, dont il se faut servir tout de mesme sans mettre autre difference entre eux, que celle de leur signification.

Neantmoins on replique, qu'encore qu'il soit vray qu'*aujourd'huy*, ne fait plus qu'un mot, qui est adverbe, si est-ce que se rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui est celuy que la

preposition

preposition *jusques*, demande, on se sert de cette rencontre, & on la ménage si bien qu'on se passe de la preposition *à*, & l'on se contente de dire *jusques aujourd'huy*, sans dire *jusques à aujourd'huy*, comme si *aujourd'huy*, n'estoit pas adverbe, & un seul mot, mais quatre mots separez, comme nous avons dit, *au jour d'huy*, & comme on diroit, *jusques au jour d'hier.* Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'est une autre façon de parler toute semblable, qui est, *jusques à cette heure*; car ceux qui disent, *jusques à à cette heure*, comme il y en a plusieurs qui parlent ainsi, au lieu de dire *jusques à cette heure*, disent si mal, que les partisans mesme de *jusques à aujourd'huy*, les condamnent. Et neanmoins il n'y a pas plus de raison d'un costé que d'autre, parce qu'*à cette heure*, est adverbe aussi bien qu'*aujourd'huy*, & il ne faut pas alleguer, que la cacophonie des deux *à*, sonnant de mesme en *jusques à cette heure*, en est la cause, & qu'en *jusques à aujourd'huy*, le second *à*, joint à l'*u*, fait une diphtongue, qui varie le son du premier *a*, & qui

ſe prononce comme un *o* ; car noſtre Langue n'a point d'égard, comme nous avons dit pluſieurs fois, à ces cacophonies, quand l'Uſage les autoriſe, puis que nous diſons, il *commença à dire*, & qu'il le faut dire ainſi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire* ; & ce qui eſt bien plus encore, puis qu'il faut dire, *il commença à avouër*, nonobſtant la cacophonie des trois *a*, plûtoſt qu'*il commença d'avouër.* Enfin ceux qui ſont pour *juſques à aujourd'huy*, ont encore trouvé une ſubtilité, qui eſt de dire que *juſques*, eſt une prepoſition qui regit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'huy*, l'article *au*, n'y eſt point au datif, mais à l'ablatif, tout de meſme qu'en l'adverbe Latin *hodie*, qui eſt encore un mot compoſé de deux mots, on voit que ces deux mots ſont à l'ablatif. A cela les autres répondent, qu'il eſt tres-vray que cet article défini *au*, en *aujourd'huy*, eſt ablatif, comme l'article indéfiny *à*, en *à cette heure*, eſt ablatif auſſi ; mais que l'article de l'ablatif & celuy du datif eſtant ſouvent ſemblables, comme ils le ſont en ces deux exemples *aujourd'huy*, & *à cette heure*,

on se prevaut de la commodité, puis qu'ils se rencontrent tout propres pour estre ajustez sans aucun changement avec *jusques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non seulement on peut dire *à aujourd'huy*, mais il le faut dire necessairement, comme, *on m'a assigné à aujourd'huy*, & non pas *on m'a assigné aujourd'huy*; car ce dernier seroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne signifieroit pas que *l'on m'a assigné à aujourd'huy*, mais que *c'est aujourd'huy qu'on m'a assigné*. De mesme, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, ne seroit pas bien dit, pour dire *on a remis cette affaire à aujourd'huy*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paroles, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, le mesme vice, & le mesme inconvenient qu'en celles-cy, *on m'a assigné aujourd'huy*.

NOTE.

Quoyque de fort bons Autheurs ayent écrit *jusques aujourd'huy*, la plus commune opinion est qu'il faut dire, *jusques à aujourd'huy*. Ce qui me détermine à estre de ce sentiment, ce sont les exemples que M. de Vaugelas rapporte sur la fin de cette Remarque, pour faire connoître qu'il faut

dire necessairement *à aujourd'huy*. Cela fait voir qu'*aujourd'huy* n'est regardé que comme un seul mot, puis que si on disoit, *on m'a assigné aujourd'huy*, cela ne signifieroit pas, *on m'a assigné pour m'obliger à répondre aujourd'huy*, mais simplement, *on m'a assigné aujourd'huy pour m'obliger à répondre dans un certain temps*, & que pour marquer que c'est aujourd'huy que je dois répondre, je suis obligé de dire que *je suis assigné à aujourd'huy*. Il y a beaucoup de difference entre *à cette heure* & *aujourd'huy*. On a toûjours écrit *à cette heure* en trois mots separez, ce qui est cause que la préposition *jusque*, trouvant *à* dans la premiere, lequel *à* est la marque du datif, ne demande point un second *à*, & cela empêche qu'on ne puisse écrire, *jusqu'à à cette heure*, au lieu qu'*aujourd'huy* s'écrivant toûjours en un seul mot, peut souffrir *à* devant soy, *jusqu'à* aujourd'huy. M. Menage remarque qu'il y en a qui font une faute en prononçant *aujord'huy* pour *aujourd'huy*. C'est une prononciation vicieuse.

Bien, *au commencement de la periode.*

L'Adverbe *bien* au commencement de la periode, sent son ancienne façon d'écrire, qui aujourd'huy n'est plus guere en usage. Par exemple, un de nos fameux Autheurs a écrit, *bien est-il mal aisé, bien crois-je*, & plusieurs autres semblables. On le dit encore

quelquefois en parlant, mais il ſemble que ce n'eſt pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'écrit que rarement. J'entens en proſe, car en vers M. de Malherbe en a ſouvent uſé, & je trouve qu'il a auſſi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaiſe en proſe, pourveu qu'il ſoit bien placé, comme cet excellent Ouvrier avoit accouſtumé de s'en ſervir. Que ſi en proſe j'avois jamais à le mettre, ce ſeroit ſans doute en cette phraſe, *bien eſt-il vray*, qui a beaucoup plus de force & de grace, que de dire, *il eſt bien vray*. Un de nos Maiſtres a écrit depuis peu, *bien ſçay-je*.

N O T E.

Bien croy je, *bien ſçay je*, ſont des façons d'écrire, dont on ne ſe ſert plus du tout aujourd'huy. J'ay veu fort ſouvent, *bien eſt-il vray*, dans des ouvrages eſtimez de tout le monde, mais j'avoüe que je m'en ſuis toûjours ſenti bleſſé, & que je dirois tout ſimplement, *il eſt vray que la plûpart de ſes amis*, plûtoſt que de dire, *bien eſt-il eſt vray que la plûpart de ſes amis*.

Gracieux.

CE mot ne me ſemble point bon, quelque ſignification qu'on luy

donne ; la plus commune & la meilleure eſt de ſignifier, *doux*, *courtois*, *civil*, & de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire aprés *doux*; *doux & gracieux*, *courtois & gracieux*, & en cette compagnie il paſſe plus aiſément. Un de nos plus celebres Ecrivains a dit, *ils luy avoient apporté des réponſes les plus gracieuſes du monde*, pour dire, *les plus honneſtes*, *les plus civiles*. Je ne voudrois pas m'en ſervir. Il y a de certaines Provinces où l'on s'en ſert pour dire qu'une perſonne a bonne grace à faire quelque choſe ; *Il eſt gracieux*, diſent-ils, *quand il fait ce conte-là*. Mais il ne vaut rien du tout, & ce n'eſt point parler François. On dit bien *mal gracieux*, comme, *vous eſtes bien mal gracieux*, qui eſt oppoſé au premier & au vray ſens de *gracieux*, & qui veut dire *rude*, mais il eſt bas, & je ne le voudrois pas écrire dans le ſtile noble.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer demeure d'accord qu'il y a des endroits où *gracieux* ne ſonne pas bien. C'eſt, dit-il, quand on le dit exprés pour rire, & avec un ton de voix qui fait connoiſtre l'intention qu'on en a ;

mais il approuve qu'on dise, *Vous trouverez un homme le plus gracieux du monde & le plus civil*, ou tout au contraire, *un homme tres-mal gracieux*. Selon le Pere Bouhours il ne se dit en prose serieusement que quand il s'agit de peinture, *un Tableau qui a quelque chose de gracieux, une Figure qui a l'air gracieux*. Je croy qu'on le pourroit dire d'une personne qui auroit les manieres engageantes; *Il y a je ne sçay quoy de si gracieux dans la maniere dont elle reçoit les gens, qu'on ne peut se défendre de l'aimer*. M. Menage trouve *gracieux* tres bon en prose & en vers. Ce mot n'a pas mauvaise grace dans les deux exemples qu'il rapporte, l'un du Pere Bouhours, *Je ne sçay quel air tendre & gracieux qui charme les connoisseurs*, & l'autre de luy.

Pour moy, de qui le chant n'a rien de gracieux.

Par sus tout.

CEtte façon de parler est vieille, & n'est plus aujourd'huy en usage parmy les bons Ecrivains. Neanmoins un des plus celebres a écrit, *par sus tout j'admire*. Et c'est ce qui est cause que j'en fais une Remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme nous avons dit en son lieu, n'est jamais preposition, mais adverbe. La

Digitized by Google

preposition c'est *sur*, avec l'*r*, à la fin, & *dessus*, encore quand il y a *par*, devant, comme *par dessus la teste*, *par dessus le ventre*, mais *par sus*, ne se dit point, ny par consequent *par sus tout*. Il faut dire, *par dessus tout j'admire*, ou plûtost encore, *par dessus tout cela j'admire*.

NOTE.

Cette phrase *par sus tout*, a trouvé un défenseur dans M. de la Mothe le Vayer, qui pretend qu'elle n'est point vieille, & que bien loin qu'on y puisse trouver de l'archaïsme, il n'y a que de la delicatesse. Il ajoûte qu'on dit *par sus tout* changeant l'*r* en *s*, de sorte que si *sur tout* est bon, *par sus tout* doit l'estre aussi, & par regle & par usage, la nature du mot ne pouvant estre changée par l'amollissement d'une lettre. M. Chapelain ne croit pas que, *j'en ay par sur la teste*, soit mal dit, mais il écrit *par sur*, & non pas *par sus*, & mesme il avouë que le meilleur & le plus seur est de dire *par dessus*. C'est ainsi qu'il faut parler. *Sus* en nostre Langue ne peut s'employer que comme interjection. Elle sert à exhorter, *Sus amis, qu'on se réveille*. On l'employe sur tout dans les chansons à boire, & la repetition y a bonne grace. *Sus, sus, Enfans, prenons le verre.*

Digitized by Google

Absynthe, poison,

M. De Malherbe dans ses vers fait *absynthe* tantost masculin, & tantost feminin. Il dit en un lieu, *tout le fiel & tout l'absynthe*, & en un autre, *il adoucit toutes nos absynthes*. Pour moy, je l'aimerois mieux faire masculin que feminin, nonobstant l'inclination de nostre Langue, qui va à ce dernier genre plûtost qu'à l'autre, & je ne voy presque personne qui ne soit de cet avis. *Poison*, est toûjours masculin, quoy que M. de Malherbe l'ait fait quelquefois feminin, & que d'ordinaire les Parisiens le fassent de ce genre, & dient *de la Poison*. J'oubliois de dire, qu'*absynthes* au pluriel n'est pas bon.

NOTE.

M. Menage dit aussi que Malherbe a fait *Absynte* masculin & feminin, mais il ne dit point de quel genre il croit qu'il soit. Tout le monde veut qu'il soit feminin, & c'est de ce genre que Mrs. de l'Academie Françoise le font dans leur Dictionnaire, *de l'absinte Romaine, de l'absinte amere*. La plûpart des femmes disent encore, *amer comme de la poison*; c'estoit son genre ancien, & on le faisoit feminin à cause qu'il vient

Digitized by Google

de *potio*. *Poison* est presentement toûjours masculin. M. Menage croit qu'on pourroit encore l'employer en vers au feminin, parce que la poësie aime les choses extraordinaires. Je ne voudrois pas le hazarder.

Certaine Regle pour une plus grande netteté, ou douceur de stile.

JE dis qu'un substantif, qui suivant un autre substantif est au genitif, s'il a un epithete aprés luy, & qu'en suite il y ait encore dans le mesme regime un autre substantif au genitif, accompagné aussi d'un autre epithete, ces deux substantifs doivent estre situez d'une mesme façon, c'est à dire, que si le premier est devant l'adjectif, le second le doit estre aussi, & si le premier est aprés l'adjectif, le second le doit estre de mesme. L'exemple le fera mieux entendre que la Regle, *j'expose cet ouvrage au jugement du Siecle le plus malin, & du plus barbare peuple qui fut jamais*. Je dis que c'est écrire avec beaucoup plus de netteté & de douceur, de dire, *j'expose cet ouvrage au jugement du Siecle le plus malin, & du peuple le plus barbare*, ou bien *au jugement du plus malin Siecle, & du*

Digitized by Google

plus barbare peuple qui fut jamais. J'en fais juge l'oreille. On dira que c'est un raffinement de peu d'importance, mais puis qu'il ne coûte pas plus de le mettre d'une façon que d'autre, pourquoy choisir la plus mauvaise, & celle qui sans doute blessera une oreille tant soit peu delicate, encore que bien souvent celuy qui est choqué de semblables choses, ne sçache pas pourquoy, ny d'où cela vient?

NOTE.

La regle proposée dans cette Remarque ne regarde que la douceur du stile, & non pas la netteté, puis qu'aucune des deux façons de parler qu'on y examine, ne porte un sens qui embarasse l'esprit. Ainsi l'oreille seule est à consulter, selon la cheute & l'arrondissement de la periode.

Aimer mieux.

LA question est de sçavoir si aprés le *que*, qui suit toûjours l'infinitif que l'on met aprés cette phrase *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas. L'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux faire cela que de faire autre chose*, ou bien, *il aime*

mieux faire cela que faire autre chose. On répond que presque toûjours il faut mettre le *de*, & que du moins il est plus François & plus élegant que de ne le pas mettre. *Il leur fit réponse*, dit M. Coëffeteau, *qu'ils aimoient mieux mourir, que de montrer aucun signe de crainte & de lâcheté.* Et en un autre endroit, *Antoine avoit mieux aimé se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy, & avec Cassius.* Et M. de Malherbe, *il aime mieux luy donner tout autre nom quo de l'appeller Dieu.* Neantmoins ce dernier en un autre lieu a écrit, *vous aimez mieux meriter des loüanges que les recevoir.* Je ne le condamne pas, mais je croirois que le *de*, y seroit meilleur, & qu'il est plus François & plus naturel de dire, *vous aimez mieux meriter des loüanges que de les recevoir.*

Mais on dit fort bien, par exemple, *j'aime mieux mourir que changer*, & je doute fort que, *j'aime mieux mourir que de changer*, fust bien dit. En quoy consiste donc cette difference, & n'y a-t-il point de regle pour sçavoir quand il faut mettre le *de*, ou ne

le mettre pas? Je n'en ay jamais ouy dire aucune. Voici seulement ce que j'en ay remarqué, je ne sçay si je me trompe, qu'*aimer mieux*, & l'infinitif qui le suit, demandent le *de*, aprés *que*, quand le *que* est éloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous avons allegué de M. Coëffeteau, *Antoine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste que de s'allier avec luy*; car entre *aimoit mieux se rendre*, & *que de s'allier*, il y a ces paroles, *comme bourreau de la passion d'Auguste*, tellement que le second infinitif *s'allier*, est éloigné du premier, *se rendre*. Je voudrois donc établir cette Regle generale sans exception, que toutes les fois que le second infinitif est éloigné du premier, il faut mettre le *de*, aprés *que*, & dire *que de*, & quand il n'y a rien entre les deux infinitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allegué, *j'aime mieux mourir que changer*. Cette regle a deux parties, l'une pour l'infinitif éloigné, l'autre pour le proche. En l'éloigné je ne croy pas qu'elle souffre d'exception, mais au proche, il faut distinguer. Si

le dernier infinitif finit le ſens, comme en cet exemple, *j'aime mieux dormir que manger*, je croirois que la Regle ne souffriroit point d'exception ; mais ſi le dernier infinitif ne finit point le ſens, & que je die par exemple, *j'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors je penſe que l'on a le choix de mettre le *de*, ou de ne le mettre pas, quoy que ſelon moy, il ſoit meilleur de le mettre & de dire, *j'aime mieux dormir que de manger les meilleures viandes du monde*.

Il reſte encore une troiſiéme eſpece, qui eſt quand le dernier infinitif n'eſt ny éloigné, ny proche. Par *ny proche*, il faut entendre, quand aprés le premier infinitif, le *que*, ne ſuit pas immediatement, mais qu'il y a quelque choſe entre deux ; comme en cét exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire* ; car aprés le premier infinitif *faire*, il y a *cela*, devant *que* : on demande s'il y faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas ? Je ne voudrois pas dire abſolument, que ce fuſt une faute de ne le mettre pas, & de dire, *j'aime mieux faire cela que ne rien faire* ; mais je diray bien hardiment qu'il eſt

beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de Regle pour ce dernier exemple, & que cette delicatesse dépend de l'oreille seule : mais je doute fort de cela, & je ne sçay mesme, si pour rompre un vers on pourroit quelquefois omettre le *de*.

NOTE.

Il y a bien de la subtilité dans les trois especes que M. de Vaugelas établit icy, de l'infinitif éloigné, de l'infinitif qui est proche, & de celuy qui n'est ny proche ny éloigné. Pour moy, j'avouë que je mettrois *de* par tout, & que je dirois, *j'aime mieux mourir que de changer*, plûtost que de dire, *j'aime mieux mourir que changer*. Nostre Langue, comme je l'ay dit ailleurs, veut *de* aprés *que*, toutes les fois qu'un terme de comparaison precede, *à moins que de faire cela*, & non pas, *à moins que faire cela. Il est plus beau de vaincre ses passions que de triompher de ses ennemis. J'aime autant mourir que de vivre toûjours dans la misere.* Il en est de mesme de *mieux*, non seulement avec *aimer*, mais avec un autre verbe. On dit, *vous ne pouvez faire mieux que de vous attacher à sa fortune*, & non pas, *que vous attacher*.

Le Pere Bouhours fait voir une difference tres-fine entre, *aimer mieux*, & *aimer plus*. Il dit, qu'*aimer mieux* dans son propre sens

ne signifie point amitié, mais une preference dont l'amitié n'est point la cause, & que quand on dit, *l'aime mieux un Valet mal fait & sage, qu'un Valet bien fait & fripon. De tous nos Ecrivains c'est celuy que j'aime le mieux*, cela ne veut pas dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je prefere l'un à l'autre; de tous les Ecrivains c'est celuy qui me plaît davantage.* Il s'ensuit delà qu'en voulant faire connoistre qu'on a plus d'amitié, il faudroit dire, *aimer plus*, comme, *j'aime plus mon frere que ma sœur*, & non pas, *j'aime mieux mon frere que ma sœur*. Neantmoins le Pere Bouhours demeure d'accord que la pluspart des gens du monde disent *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*, & que si *l'homme que j'aime le plus* est plus selon la raison, *l'homme que j'aime le mieux* est plus selon l'usage. Il ajoûte sur la fin de sa Remarque, qu'il y a des endroits où il croit que *plus* seroit aussi bon, & même meilleur que *mieux*, & que, *c'est l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en estoit le mieux aimé*, ne luy plairoit pas tant que, *c'est l'homme du monde qu'il a le plus aimé, qui en estoit le plus aimé.*

Pour afin.

PAr exemple, *j'ay dit cela, pour afin de luy faire connoistre, &c.* au lieu de dire, *j'ay dit cela afin de luy faire connoistre*, ou *pour luy faire connoistre*. Ce *pour afin*, est si barbare, que je m'estonne qu'à la Cour stan t

Digitized by Google

de gens le disent. Pour ce qui est de l'écrire, je ne pense point avoir jamais leu de si mauvais Auteur qui en ait usé. J'aimerois presque mieux dire, *pour & à celle fin*, quoy qu'insupportable, parce qu'au moins il y a du sens & de la construction, mais en *pour afin*, il n'y en a point. *Pour & à icelle fin*, que l'on dit dans la chicane, est le dernier des barbarismes.

NOTE.

Tous les honnestes gens se sont corrigez de *pour afin*; il n'y a plus que le tres-bas peuple qui le dise.

Si, pour *adeò*.

CEtte particule *si*, pour *adeò*, jointe avec un adjectif, aime aprés le *que*, ou le *comme*, qui la suit, le verbe substantif, & c'est une faute, selon l'opinion de plusieurs, que de ne le pas mettre. Par exemple un fameux Autheur a écrit, *je ne pensois pas quand je vous écrivis ma derniere lettre, que la réponse que vous m'y feriez deust estre accompagnée d'une si pitoyable nouvelle, comme celle que vous me mandez.* Ils disent qu'il faut écrire,

comme eſt celle que vous me mandez, avec le verbe ſubſtantif *eſt*, & qu'il en eſt de meſme avec *que*, *d'une ſi pitoyable nouvelle, qu'eſt celle*, & non pas *que celle*. Neantmoins la plus commune opinion eſt, que tous deux ſont bons. Surquoy je diray encore en paſſant, ce que je croy avoir remarqué ailleurs, qu'aprés le *ſi*, employé comme il eſt en cet exemple, le *que*, eſt beaucoup meilleur que le *comme*, que je ne condamne pas abſolument, comme font pluſieurs, mais je n'en voudrois pas trop uſer, ſi ce n'eſt pour rompre le vers. Je mettrois toûjours *que*. J'en dis preſque autant d'*auſſi*, avec un epithete, & l'on a repris, *auſſi rude ennemy comme parfait amy*, au lieu de dire *que parfait amy*. Le *que* eſt meilleur, mais *comme* n'eſt pas mauvais.

NOTE.

Je croy qu'il faut toûjours mettre *que* aprés *ſi*, & *auſſi* comparatifs, & que *comme* eſt une faute. *D'une ſi pitoyable nouvelle qu'eſt celle que vous me mandez*, me paroiſt beaucoup moins bon que, *d'une ſi pitoyable nouvelle que celle*, &c. Je dirois meſme plûtoſt, *d'une auſſi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez*. *Auſſi* ne peut s'accommoder

avec *comme*, & quand *si* eſt mis pour *auſſi*, il ne s'y doit pas non plus accommoder.

Se fier.

JE remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, *on ne ſçait à qui ſe fier*; l'accuſatif avec la prepoſition *ſur*, comme *ſe fier ſur ſon merite*; l'ablatif, avec la prepoſition *en*, comme *je me fie en vous*, & le meſme ablatif avec la prepoſition *de*. En voicy deux exemples de M. de Malherbe, *comme à celuy, dont il croyoit que ſon maiſtre ſe fioit le plus*; car ce *dont*, vaut autant que *duquel*, qui eſt un ablatif. Et en un autre endroit il dit, *fiez vous de vos merites*; où il eſt à remarquer, qu'on dit bien, *dont, duquel & de laquelle il ſe fioit*, & de meſme au pluriel, mais hors ces trois exemples, *fier* ne ſe dit point avec *de*, & je crois que c'eſt une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, nôtre Langue a pluſieurs verbes anciens, qui ſont autant en vigueur & en uſage qu'ils ont jamais eſté, mais on s'en ſert autrement aujourd'huy, que

l'on ne faisoit autrefois, leur regime estant changé. Par exemple, ces verbes *servir, favoriser, prier*, regissoient le datif, & ils regissent maintenant l'accusatif. Ce n'est pas qu'il n'y en ait qui regissent l'un & l'autre, comme *survivre*, car on dit également bien, *survivre à son pere, & survivre son pere.* Mais pour revenir à *se fier*, plusieurs croyent que sa vraye construction est en l'ablatif avec la préposition *en*, & qu'encore que l'on die fort bien, *on ne sçait à qui se fier*, neantmoins la vraye & ancienne construction est de dire, *on ne sçait en qui se fier.* Et cet *à*, employé pour *en*, dans beaucoup de phrases, n'est que depuis quelques années en usage, à cause sans doute, qu'on le trouve plus doux que *l'en*, de sorte qu'il y a grande apparence, qu'encore qu'aujourd'huy tous deux soient fort bons, neanmoins dans quelque temps, l'un supplantera tout-à-fait l'autre, & l'on dira toûjours *à*, & jamais *en*, aux endroits où l'on aura le choix de dire celuy des deux que l'on voudra; car il y a des endroits, où *en*, ne peut estre mis qu'avec grande rudesse, comme en cet exemple, *se fier en un homme*

si paresseux, au lieu que je n'en voy point où *se fier à*, soit rude. C'est pourquoy on met si souvent *à*, pour *en*. Il y en a plusieurs exemples, qui ne tombent pas à point-nommé sous la plume; je n'en diray qu'un en passant, qui est, *en mesme temps*, & *à mesme temps*. M. Coëffeteau use toûjours du dernier, & beaucoup d'excellens Ecrivains en font de mesme.

NOTE.

M. Chapelain marque sur, *dont*, *duquel & de laquelle il se fioit*, qu'il tient cette façon de parler étrangere, & qu'*à mesme temps*, est le bon, ou du moins le meilleur. *Fiez-vous de vos merites*, est insupportable, & *se fier*, ne se construit plus avec l'ablatif. Ainsi personne ne diroit aujourd'huy, *dont il croyoit que son Maistre se fioit le plus*, on diroit *à qui* ou *en qui il croyoit que, &c* Quelques-uns font, *fier*, actif, & disent par exemple, *fier ses secrets à son amy*. C'est mal parler, il faut dire *confier*.

A, avec *l'un & l'autre*.

L'Article, ou la préposition *à*, au datif, car il peut estre pris pour article & pour preposition, veut estre re-

petée en ces deux mots, *l'un & l'autre.* Par exemple il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas, *cela convient à l'un & l'autre*, comme a écrit un celebre Autheur. Et ce n'est pas seulement avec l'article ou la preposition *à*, que cela se pratique, c'est avec tous les articles des cas, & avec toutes sortes de prepositions : car il faut toûjours repeter & l'article & la preposition, comme, *je suis amy de l'un & de l'autre*, & non pas, *je suis amy de l'un & l'autre*; *je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre.* De mesme aux prepositions, *je l'ay fait pour l'un & pour l'autre, avec l'un & avec l'autre, sans l'un & sans l'autre, sur l'un & sur l'autre*, & ainsi de toutes les prepositions, quelles qu'elles soient. Ce qui confirme bien la Regle tant de fois alleguée de la repetition des prepositions devant les mots, quand ils ne sont ny synonimes ny approchans, mais differens ou contraires; car y a-t-il rien de plus different que *l'un & l'autre*?

NOTE.

Quelques-uns croyent que la repetition

d'*avec* n'eſt point neceſſaire, & qu'on ne parle pas mal en diſant, *je ſuis fort bien avec l'un & l'autre*. C'eſt cependant le plus ſeur de dire, *avec l'un & avec l'autre*, puiſqu'il eſt indiſpenſable de repeter *à*, *de*, *pour*, & les autres prepoſitions.

Aſſeoir, pour *établir*.

ASſeoir, pour *établir*, comme quand on dit, *on ne ſçauroit aſſeoir aucun jugement ſur cela*, ne ſe conjugue pas comme *aſſeoir*, pour *ſedere*, de la conjugaiſon duquel nous avons fait une Remarque ; car *aſſeoir*, pour *établir*, ou *poſer*, n'eſt en uſage qu'en cet infinitif ſeulement, & ce ſeroit fort mal parler, que de dire, *je n'aſſieds*, ou *je n'ay aſſis aucun jugement là-deſſus*. Et il en eſt de meſme de tous les autres temps, & de tous les autres modes, ſans en excepter les participes ; car on ne dira pas non plus, *n'aſſeiant aucun jugement*. Il faut ſe ſervir en ſa place du verbe *faire*, qui ſe peut employer par tout, comme, *je n'ay fait, ny ne fais, ny ne feray aucun jugement, ne faiſant aucun jugement*, & ainſi de tous les autres.

NOTE.

M. de Vaugelas veut qu'*asseoir* pour *établir* ne soit en usage qu'en l'infinitif. Cependant il a dit luy-mesme dans sa traduction de Quinte-Curce, *Alexandre assit son Camp, & se retrancha au mesme endroit.* Je doute qu'on parlast mal en disant, *je n'ay assis aucun jugement là-dessus; il n'asseioit aucun jugement qu'il n'eust meurement examiné si, &c.*

Pas, pour *passage*.

IL n'est pas permis de dire *pas*, pour *passage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne *Suze*, que de celle des Alpes, & d'une infinité d'autres détroits, que l'on appelle *pas*; *gagner le pas de la montagne.* C'est un mot consacré à ce seul usage, où il est si excellent, que ce ne seroit pas bien, ny proprement parler, que de n'en user point, & de vouloir dire, *passage*, plûtost que *pas*. *Le pas des Thermopyles.*

NOTE.

Selon la regle établie par M. de Vaugelas sur *pas* & *point*, & qui est tres-vraye, qu'on ne

ne met ny l'un ny l'autre, quand le *que*, qui suit un verbe accompagné de la negative, se resout par *sinon*, il devoit supprimer *pas* dans la premiere ligne de cette Remarque, & dire seulement, *il n'est permis de dire pas pour passage, que pour exprimer &c.* M. de la Mothe le Vayer prétend que l'on dit tres-bien *au passage*, de mesme qu'*au pas des Thermopyles*. Tous les bons Autheurs preferent *pas*. M. Chapelain remarque qu'on dit figurément & élegamment, *franchir le pas*, pour, *se déterminer, prendre un party*, aussi bien que, *franchir le saut*.

Le mot de *passage* me conduisant à *passer*, je rapporteray icy ce qu'a tres-bien decidé le Pere Bouhours, touchant ce qui embarasse beaucoup de gens qui ne sçavent s'il faut dire, *il est passé*, ou *il a passé*. Quand *passer* a un regime, & qu'il a rapport ou aux lieux ou aux personnes, il faut dire *a passé*, non seulement dans le propre, mais encore dans le figuré. *Il a passé par le Pont-neuf, il a passé chez un tel; le Roy a passé par Compiegne; l'Armée a passé par la Picardie; l'Empire des Assyriens a passé aux Medes.* Quand *passé* n'a ny regime ny relation, on dit, *est passé. Le Roy est passé, l'Armée est passée, l'Empire des Romains est passé.* On dit: *cette femme est passée*, pour dire qu'elle n'est plus ny belle ny jeune. On dit encore, *ce mot est passé*, & *ce mot a passé*, mais l'un est fort different de l'autre. *Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, & qu'il n'est plus en usage, & *ce mot a passé*, veut dire que le mot a esté receu, & qu'il a cours dans la Langue. Tout

Digitized by Google

cela est du Pere Bouhours, qui fait encore remarquer qu'on met indifferemment en plusieurs endroits *passer* & *se passer*. *Les jours passent, les jours se passent insensiblement; les maux passent, les maux se passent; une vaine joye qui passe, qui se passe en un moment.* On dit de mesme, *le temps passe, la beauté passe*, & *le temps se passe, la beauté se passe*, mais s'il ne s'agissoit pas de la beauté en general, & que l'on parlast d'une personne qui commençast à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on ne diroit pas si bien, *sa beauté passe*, il faudroit dire, *sa beauté se passe.* Il en est ainsi du temps quand on en parle avec rapport à l'usage que nous en faisons, il faut dire necessairement, *se passe*, comme, *la vie de la pluspart des jeunes gens se passe dans des visites inutiles ou criminelles*, & non pas, *la vie de la pluspart des jeunes-gens passe dans des visites inutiles.*

On peut encore observer une autre chose sur ce mesme verbe, c'est la difference qu'il y a entre *se passer*, suivy de la preposition *de*, & *se passer*, avec la preposition *à*. *Il s'est passé d'un habit cette année*, veut dire, *Il n'a point eu d'habit cette année*, & *il se passe à un habit tous les ans*, veut dire, *Il se contente d'avoir un seul habit tous les ans.*

Insulter, pudeur.

Ce premier mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coëffeteau l'a veu

naiſtre un peu devant ſa mort & il me ſouvient qu'il le trouvoit ſi fort à ſon gré, qu'il eſtoit tenté de s'en ſervir, mais il ne l'oſa jamais faire, à cauſe de ſa trop grande nouveauté, tant il eſtoit religieux à ne point uſer d'aucun terme, qui ne fuſt en uſage. Il augura bien neantmoins de celuy-cy, & predit ce qui eſt arrivé, qu'il ſeroit receu dans quelque temps auſſi-bien qu'*inſulte*; comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'uſer de l'un & de l'autre en parlant & en écrivant. Cette phraſe particulierement luy sembloit ſi élegante, *inſulter à la miſere d'autruy*.

Il paſſera donc d'icy à quelques années pour un mot de la vieille marque, de meſme que nous en avons pluſieurs en noſtre Langue, qui ne ſont gueres plus anciens, & que neantmoins l'on ne diſtingue point maintenant d'avec les autres. Je n'en diray qu'un, mais il eſt beau, c'eſt *pudeur*, dont on ne s'eſt ſervy que depuis M. des Portes, qui en a uſé le premier, à ce que j'ay entendu dire. Nous luy en avons de l'obligation, & non ſeulement à luy, mais à ceux qui l'ont

mis en vogue aprés luy ; car ce mot exprime une chose, pour laquelle nous n'en avions point encore en nostre Langue, qui fust si propre & si significatif, parce que *honte*, quoy qu'il signifie cela, ne se peut pas dire neantmoins un terme tout-à-fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur*, à cause que *honte*, est un mot équivoque, qui veut dire & la bonne & la mauvaise honte, au lieu que *pudeur*, ne signifie jamais que la bonne honte. Or est-il, qu'encore qu'il soit tres-vray qu'on ne laisse pas de parler proprement, quand on se sert de mots équivoques, si est-ce que c'est parler encore plus proprement, quand on employe des mots, qui ne conviennent qu'à une seule chose.

NOTE.

M. de Vaugelas peche contre la regle qui défend de mettre *pas* ou *point* devant *aucun*, lorsqu'il dit dans cette Remarque, *tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme*, il faut dire selon la regle qu'il a tres-bien établie, *à n'user d'aucun terme*.

Insulter est un mot generalement receu. On dit, *Insulter quelqu'un*, *insulter à quelqu'un*, *Insulter contre quelqu'un*. J'aimerois pourtant mieux dire, *il s'emporta contre luy*.

Digitized by Google

que, *il insulta contre luy*. M. Chapelain qui veut qu'on dise aussi, *insulter sur quelqu'un*, marque que c'est le plus rude. *Insulter* en terme de guerre signifie, *attaquer quelque poste hautement & à découvert*. Quant au nom substantif, *insulte*, que quelques-uns font masculin, je suis du sentiment de M. Menage qui dit qu'il est constamment feminin. *Vne grande insulte*, & non pas, *un grand insulte*. Il avouë que nos anciens disoient *un insult*, il estoit alors masculin, & ne se terminoit point en *e*.

Il sied.

CE verbe est fort anomal en sa conjugaison. Il ne se conjugue qu'aux temps que je vay marquer, *il sied*, au present de l'indicatif, comme *il sied bien*, *il sied mal*, *cet habit luy sied bien*, ou *luy sied mal*; *il seioit* à l'imparfait, comme *cela luy seioit bien*, ou *luy seioit mal*. Il n'a point de preterit parfait, ny définy, ny indéfiny, ny de preterit plus que parfait, mais il a le futur, *il seiera*, comme, *cela vous seiera bien*; à l'imperatif *seie*, comme *qu'il lui seie bien*, *qu'il luy seie mal*, & non pas *sie*; & en l'optatif & subjonctif *seieroit*; il n'a point d'infinitif. Au participe, il a *seant*. Mais comme ce verbe *il sied*, a deux usages,

Digitized by Google

l'un pour les mœurs, & l'autre pour les habits, ou pour les choses qui ont du rapport aux personnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, *il sied mal à un pauvre d'estre glorieux*, & pour les habits, ou ce qui concerne la personne, *cet habit luy sied bien, les grands cheveux luy sient mal*. Il faut remarquer qu'au participe *seant*, il ne s'employe jamais que pour les mœurs, & non pas pour les habits; car on dira fort bien, *ce qui est seant*, ou *bienseant à l'un, ne l'est pas à l'autre*, mais c'est toûjours pour les mœurs & jamais pour les habits, ny pour aucune chose qui donne bonne ou mauvaise grace à la personne. Et qu'ainsi ne soit, si je dis, *les grands cheveux vous sient bien, & à luy, ils luy sient mal*, & qu'ensuite j'ajoûte dans le mesme sens, *ce qui est seant à l'un ne l'est pas à l'autre*, je parleray tres-mal, & ne dirai point ce que je veux dire, qui se doit dire en ces termes, *ce qui sied bien à l'un, sied mal à l'autre. Sied*, emporte les deux significations, *& seant*, n'en a qu'une: *seant*, est participe seulement, & non pas gerondif, puis qu'il ne s'employe qu'avec le verbe auxiliaire sub-

ſtantif ; *il eſt ſeant*, *eſtant mal ſeant* ; & jamais *ſeant* tout ſeul, ſelon l'uſage ordinaire des gerondifs ; car on ne dira pas par exemple, *certaines choſes ſeant bien en un âge , qui ne ſient pas bien en un autre.* Si l'on pouvoit parler ainſi, ſans doute *ſeant*, en cet exemple ſeroit gerondif, mais ce ne ſeroit point parler François de dire , *certaines choſes ſeant bien*, pour dire, *eſtant bien-ſeantes.* Au reſte il eſt à remarquer pour la ſatisfaction de ceux qui entendent les deux Langues , que les Latins ont uſé du mot de *ſedere*, en cette ſignification. Pline en ſon Panegyrique , *quam bene humeris tuis ſederet imperium.* Et Quintilien, *nam & ita ſedet melius toga, &c.* On ne ſe ſert gueres de ce verbe qu'en la troiſiéme perſonne ; mais on ne laiſſe pas de dire , *je luy ſeois bien* , *vous luy ſeiez bien*, pour dire, *je luy eſtois* , *vous luy eſtiez utile*, ou *neceſſaire* ; mais ce n'eſt que dans le ſtile bas.

NOTE.

M. Menage a raiſon de dire, contre l'opinion de M. de Vaugelas, qu'à l'impersonnel *il ſied*, il faut dire au pluriel du preſent, *ces*

habits luy siéent bien, & non pas *luy sient bien*; au futur de l'indicatif, *cela vous siera bien*; à l'imperatif, *qu'il luy siée bien*, & à l'optatif *quand il luy sieroit mal*, & non pas, *seïera*, *seïe*, & *seïeroit*. M. Chapelain qui veut aussi au futur *siera*, & non pas, *seïera*, pretend qu'au pluriel du present cet impersonel fait *sieient*. Il doit faire *siéent*, puisqu'il se forme du singulier, *il sied*, en changeant le *d*, en *ent*, selon la regle de tous les autres verbes, où quand la troisiéme personne du singulier du present finit par une consonne cette consonne se chãge en *ont*, pour le pluriel, sans qu'aucun verbe prenne un *i*, devant. *Il meurt, ils meurent; il rompt, ils rompent; il court, ils courent; il veut, ils veulent*; car autrefois on disoit *il veult*, ce qui est cause que l'*l* est conservée au pluriel. Tous ces verbes changent en *ent* au pluriel, la derniere des deux consonnes qu'ils ont au singulier. Il y en a d'autres qui les gardent toutes deux, comme *il perd, ils perdent, il mord, ils mordent, il descend, ils descendent, il répond, ils répondent. Il prend*, change le *d* en *n*, *ils prennent*; & *il vient*, change aussi le *t* en *n*, *ils viennent*. *Il peut* change ce mesme *t* en *v* consonne, *il peuvent*. Quelques-uns ne reçoivent point *ent* au pluriel, *il fait, ils font; il a, ils ont; il va, ils vont*, mais enfin aucun de ceux dont la troisiéme personne du pluriel se termine en *ent*, ne prend *i* devant. Pourquoi *il sied* le prendroit-il pour dire *sieient*, & non pas *siéent*. M. Chapelain pretend qu'il faut dire à l'imparfait *sieiois sieiez*. Personne ne dit, *je luy seois bien, vous luy seiez bien*, pour

dire,

dire, *je luy estois, vous luy estiez, utile*, & si l'on pouvoit recevoir ces phrases, on ne diroit ny, *je luy sieiois, vous luy sieiez bien*, comme le veut M. Chapelain, ny *je luy seois, vous luy seiez bien*, comme le marque M. de Vaugelas, il faudroit dire, *je luy seiois, vous luy seiiez bien*. La raison est que l'imparfait ne se forme pas de la premiere personne du singulier du present. Si cela estoit, & qu'à cause qu'on dit au present *d'asseoir, je m'assieds*, il falust dire, *je m'assieiois*, on diroit aussi *je vienois* à l'imparfait de *venir*, *je meurois* à l'imparfait de *mourir*, parce que ces verbes font *je viens, je meurs*, au present. Tous les imparfaits se forment de la premiere personne du pluriel du present, laquelle personne n'est pas semblable à celle du singulier dans plusieurs verbes, comme je l'ay déja dit ailleurs. *Je veux, nous voulons: je meurs, nous mourons; je vay, nous allons; je viens, nous venons*; & cela est cause qu'on dit à l'imparfait, *Je voulois; je mourois, j'allois, je venois*. Il en est de mesme du verbe *asseoir*. On dit au singulier du present, *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied*, & au pluriel, *nous nous asseions, vous vous asseiez*, & non pas, *nous nous assieions, vous vous assieiez*. Si l'on pouvoit conjuguer le verbe impersonnel, *il sied* dans toutes les personnes du present, comme on le conjugue dans celles de l'imparfait, selon les exemples de M. de Vaugelas, *je luy seois bien, vous luy seiez bien*, on diroit, *je luy sieds bien, tu luy sieds, il luy sied*, & au pluriel, *nous luy seions bien*, & non pas, *sieions*, ny *seons*, & par consequent on diroit à la pre-

miere personne de l'imparfait, *je luy seiois*; & non pas, *sieiois* ny *seois*, puis qu'elle se formeroit de la premiere personne du pluriel du present, *nous luy seions*, & à la seconde du pluriel du mesme imparfait, *vous luy seiiez bien*, & non pas *vous luy seiez bien*, qui est la seconde personne du pluriel du present, de laquelle celle du pluriel de l'imparfait doit estre differente, ce qui arrive par un second *i* qu'on met apres le premier dans tous les verbes qui en ont déja un aux deux premieres personnes du pluriel du present. Cela se connoist dans les verbes, *voir*, *envoyer*, *justifier*, *&c.* On dit au pluriel du present, *nous voyons*, *vous voyez*, *nous envoyons*, *vous envoyez*; *nous justifions*, *vous justifiez*, & il faut dire aux deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait, *nous voyions*, *vous voyiez*; *nous envoyions*, *vous envoyiez*; *nous justifiions*, *vous justifiiez*.

M. de la Mothe le Vayer fait voir que *séant* se dit fort bien des habits. Il en donne pour exemple; *ce court manteau n'est pas séant à un homme de sa sorte.* Je suis du sentiment de ceux qui trouvent *seant* bien placé en cet endroit.

Croyance, creance.

C*Royance* & *creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une mesme façon, à cause que la diphtongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celuy-cy est du nombre. Ce sont neantmoins deux choses dif-

ferentes ; car *creance*, avec *e*, comme quand on dit, *une lettre de creance*, & *avoir de la creance en quelqu'un*, ou *parmy les peuples*, ou *parmy les gens de guerre*, est toute autre chose que *croyance*, avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est pas ma croyance*, pour dire, *je ne croy pas*, ou *ajoûter croyance à quelqu'un*, pour dire *ajoûter foy*. Ce n'est pas qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous deux d'une mesme source, parce que dire qu'*un homme a de la creance parmy les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples ajoûtent foy & croyance à cét homme-là, & à tout ce qu'il leur veut persuader ? De mesme, que signifie *une lettre de creance*, sinon une lettre, qui declare & asseure, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à celuy qui la porte, ou à ce qu'il dira ? Mais la plusspart croyent qu'il ne faut pas pourtant laisser de les distinguer, en écrivant toûjours *creance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnez, & *croyance*, avec *oy*, aux deux autres exemples, & en leurs semblables, car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y en

modernes s'en est servy, s'estant laissé aller au torrent du peuple qui parle ainsi, ou bien ayant eu besoin d'une syllabe pour faire son vers, mais aussi on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'avoir place en cette belle piece, où il l'employe. *Entaché*, se dit en Anjou, *des fruits.*

NOTE

M. de la Mothe le Vayer trouve *entaché* un mot tres-significatif & digne d'estre conservé. M. Chapelain dit qu'il est bon, & qu'en France on se sert de celuy d'*entiché*, qui est fort bas. L'autre ne me paroist pas plus relevé, & s'il se dit encore quelquefois dans le discours familier, on ne devroit pas l'écrire.

Inonder.

M. Coëffeteau, & quelques autres de son temps, se servent de ce verbe d'une façon qui n'est pas commune; & c'est, comme je croy, à l'imitation d'Amyot. Ils s'en servent avec la preposition *sur*, & neutralement; comme par exemple, M. Coëffeteau dit en la vie d'Auguste, *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines*, & je n'ay pas remarqué qu'il en use jamais autre-

ment. Neantmoins l'usage ordinaire d'aujourd'huy est de faire *inonder*, actif, & de s'en servir sans preposition, comme de dire, *le Po qui avoit inondé les terres voisines*. Peut-estre est-il de ce verbe, comme de *fraper*, & de quelques autres, qui s'employent activement, & neutralement avec la préposition *sur*; car on dit par exemple, *frapper la cuisse*, & *frapper sur la cuisse*, & ce dernier est beaucoup plus élegant & plus François que l'autre.

NOTE.

M. Chapelain blâme avec raison *inonder sur*, & dit que le vray mot estoit *qui s'estoit répandu sur, &c. Inonder* est presentement toûjours actif. M. de la Mothe le Vayer trouve *fraper sur la cuisse*, beaucoup plus élegant & plus François que *fraper la cuisse*, par une raison qui met de la difference dans le sens de ces deux phrases. Il dit que *fraper la cuisse*, c'est donner un coup pour faire mal, & que *fraper sur la cuisse* est un terme d'amourettes.

Jaillir.

J*Aillir*, pour *rejaillir*, n'est pas fort bon, quoy que l'un de nos plus fameux Autheurs en ait usé, disant, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, au

lieu de dire, *il a fait rejaillir de l'ordure.* Peut-estre que c'est un defaut du païs, où l'on se sert de plusieurs verbes simples au lieu des composez ; dont on use par tout ailleurs : j'en ay fait une remarque, où *tasser*, & *sieger*, sont marquez pour dire, *entasser*, & *assieger.* Il y a des verbes simples, qui ne sont gueres en usage, & l'on se sert des composez en leur place, qui ne laissent pas de retenir la signification du simple, & non pas du composé ; comme par exemple, *refroidir* est beaucoup mieux dit que *froidir*, dont je doute mesme s'il est bon, quoy que plusieurs le dient, & ce *re*, bien qu'il dénote une repetition, où réïteration, ne luy donne point une autre signification que celle du simple. Il en est de mesme de *rejaillir*; il y en a quelques autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire.

NOTE.

M. Menage met de la difference entre *jaillir* & *rejaillir.* Il dit que *jaillir* marque une action simple, absoluë & directe, & que *rejaillir* signifie le redoublément de cette action. Comme on dit *des eaux jaillissantes ;*

& non pas *rejaillissantes*, il prefere *jaillir* à *rejaillir*, en matiere d'eaux qui s'élevent dans les airs, ce qui luy a fait dire ;

Et faire en cent façons, ou couler dans les plaines,
Ou jaillir dans les airs le cristal des Fontaines.

parce qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'exprimer une simple action, & non pas une action redoublée, ou *rejaillir* n'auroit rien valu. Il ajoûte qu'on dit *verdir* & *reverdir*, *jaunir* & *rejaunir*, & que les composez luy semblent meilleurs que les simples. On dit, *emporter* & *remporter le prix*, mais beaucoup mieux *remporter*. Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on dit *remporter la victoire*, & non pas, *emporter la victoire*, & qu'au contraire il faut dire, *emporter le butin*, & non pas, *remporter le butin*. *Froidir*, pour *refroidir*, ne se dit point.

M. Chapelain a marqué sur le verbe *jaillir* que plusieurs, & des bons Autheurs, croyent qu'il faut écrire *rejalir*, *jalir*, *des eaux jalissantes*, & que *jaillir* est le mesme abus que *métail* pour *métal*. Il me semble que l'usage a decidé pour *jaillir*.

De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, *& autres semblables, dans une lettre, ou dans un discours.*

CEs mots que l'on doit inserer dans les lettres que l'on écrit, ou dans les discours que l'on fait aux personnes de condition, ou de respect, ne se peuvent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voicy quelques regles pour ne tomber pas dans ce défaut. Premierement, il ne faut jamais dans la premiere periode d'une lettre ou d'un discours, quelque longue qu'elle soit, repeter le mot par lequel on a commencé; c'est à dire, que si vous avez, par exemple commencé ainsi, *Monseigneur*, ou par quelqu'un des autres, & que la premiere periode soit fo t longue, il ne faut point repeter *Monseigneur*, ou *Monsieur*, ou aucun des autres, que la periode ne soit achevée, parce qu'une periode n'en peut souffrir deux, & ce seroit importuner, & non pas respecter la personne que l'on pretend honorer.

d'uſer de cette repetition ſi proche l'une de l'autre, avant que le ſens ſoit complet.

La ſeconde Regle eſt, qu'aprés *vous*, quand ce pronom perſonnel finit le membre de la periode, il faut mettre, *Monſeigneur*, ou l'un de ces autres mots; par exemple, ſi je dis, *il n'appartient qu'à vous, Monſeigneur*, ou l'un des autres, je diray beaucoup mieux, que ſi je diſois ſeulement, *il n'appartient qu'à vous de faire, &c.* car ainſi je parleray à cette perſonne-là, que je dois & que je veux honorer, avec beaucoup plus de reſpect, que ſi je diſois ſimplement *vous*, qui de ſoy eſt un terme commun à tous, & par conſequent peu reſpectueux. C'eſt pourquoy, il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette repetition puiſſe avoir meilleure grace, qu'aprés ce pronom, parce qu'elle y eſt neceſſaire. Il faut donc taſcher de l'y mettre toûjours. Que s'il ſe rencontre qu'on l'ait miſe ailleurs en un lieu fort proche, il la faut oſter de là pour la placer aprés *vous*; ce qui ſe pratique en deux façons, ou en le repetant immediatement aprés *vous*, comme en l'exemple que nous avons don-

né, *il n'appartient qu'à vous*, *Monseigneur*, ou en le repetant mediatement, comme, *pour vous dire*, *Monseigneur*, ou *pour vous asseurer*, *Monseigneur*. Mais en cette derniere façon il n'est pas du tout si necessaire qu'en l'autre, quoy qu'il ait toûjours bonne grace, & qu'il soit bon de l'y mettre autant qu'il se peut.

Il est bien placé aussi aprés les particules, ou les termes de liaison, qui commencent les periodes, comme aprés *car*, *mais*, *au reste*, *aprés tout*, *enfin*, *certes*, *certainement*, *c'est pourquoy*, & autres semblables.

On n'a gueres accoustumé de le mettre au commencement de la periode. Il semble que cette place ne luy appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou du discours, & qu'aprés cela on le met toûjours en suite de quelques autres mots, qui ont commencé la periode. Mais pourtant je ne le voudrois pas condamner, si ce n'est dans une lettre fort courte, où veritablement il seroit tres-mal placé; car dans une longue epistre, ou dans un long discours, il est certain qu'on peut encore en quelque endroit luy faire commencer une periode avec

beaucoup de grace, & d'emphase. Il est vray que je ne voudrois pas que ce fust plus de deux fois en tout, & encore en y comprenant celle qui est à la teste de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point aprés un verbe actif, à cause de l'équivoque ridicule qu'il peut faire, & avec le verbe, & avec le nom qui en est regi, comme, *je ne veux pas acheter, Madame, si peu de chose à si haut prix*; car qui ne voit le mauvais affet que cela produit & devant & aprés, en disant *acheter, Madame*, &, *Madame, si peu de chose*? Et quand le nom qui est regi par le verbe ne fait point d'équivoque, comme, si je dis, *je ne veux pas acheter, Madame, un ouvrage*, il ne laisse pas de faire que le mot de *Madame*, ne soit mal placé, parce que deux substantifs de suite aprés un verbe qui en regit un, ne s'accommodent point bien, & ne sçauroient avoir que mauvaise grace. Comme j'écrivois cecy, on m'a donné un livre, où en l'ouvrant j'ay veu, *je ne sçaurois jamais oublier, Monseigneur, cet heureux sejour*, cela m'a choqué; mais aussi n'est-il pas vray, que ce n'est pas écrire nettement, que

de mettre, *Monſeigneur*, en cét endroit-là ? Il faloit dire, *je ne ſçaurois, Monſeigneur, jamais oublier cet heureux ſejour*, ou *jamais je ne ſçaurois, Monſeigneur, oublier*, ou enfin, *je ne ſçaurois jamais, Monſeigneur, oublier*, &c.

C'eſt donc une des principales maximes, ou peut-eſtre la ſeule en ce ſujet, de ne mettre jamais *Monſieur*, ny *Madame*, ny leurs ſemblables en aucun endroit, où ce qui va devant & ce qui va aprés puiſſent faire équivoque ; car encore que ces équivoques pour l'ordinaire ſoient déraiſonnables, & ne ſe puiſſent pas dire équivoques, ſans faire violence à la phraſe d'une façon groſſiere & impertinente, comme eſt celle qui eſt ſi triviale & ſi importune, mais que l'exemple m'oblige d'alleguer, *voulez-vous du veau, Monſieur* ? ſi eſt-ce qu'il ne faut pas laiſſer de les éviter, & avec d'autant plus de ſoin, qu'il y a plus de perſonnes déraiſonnables & impertinentes, qu'il n'y en a de l'autre ſorte. Il ne faut point non plus mettre ces mots, *Monſieur*, ny *Madame*, ny leurs ſemblables, entre le ſubſtantif & l'adjectif, ſi l'adjectif ſe rencontre de même

Digitized by Google

genre, que *Monsieur* ou *Madame*; par exemple, *c'est un adversaire, Monsieur, tres-insolent*, & l'on a beau mettre une virgule, comme il la faut mettre aprés *Monsieur*, on ne se paye pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De mesme au feminin, *c'est une procedure, Madame, désaprouvée de tout le monde.*

Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne croy pas, Madame, que*, &c. *il est certain, Madame, que*, &c. & devant *de*, comme, *c'est un effet, Madame, de vostre bonté*; & aprés *ouy & non*, comme, *ouy Madame, non Madame, il ne se voit rien, &c.*

Il semble qu'il est inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la periode, car cela est trop visible. Neanmoins il se pourroit faire qu'il y trouveroit sa place, & de bonne grace; car pourquoy n'écriroit-on point en finissant une periode, *ne le croyez point, Madame, ne le croyez point, Monseigneur*? Mais il n'en faut pas user souvent.

On ne doit jamais aussi mettre ny *Sire*, ny *Monseigneur*; ny *Madame*, aprés *vostre Majesté*, ou *vostre Eminence*, ou *vostre Altesse*, comme, *Vostre Majesté.*

Digitized by Google

Sire, ne souffrira pas, &c. *Vostre Majesté, Madame; Vostre Eminence, Monseigneur; vostre Altesse, Monseigneur*; mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, Vostre Majesté ne souffrira pas; Madame, Vostre Majesté est si sage*, & ainsi des autres.

Il est à propos d'ajoûter icy qu'il y a force gens en écrivant, aussi-bien qu'en parlant, qui repetent trop souvent *Monsieur*, jusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excés est vicieux. Ils veulent honorer, & ils importunent. Il est bien aisé de se corriger de cette faute en écrivant, mais tres-difficile, en parlant, si une fois on a contracté cette mauvaise habitude, comme ont fait plusieurs que je connois, où il n'y a plus de remede.

NOTE.

Il me semble qu'aprés qu'on a mis, *Monseigneur*, ou *Monsieur*, au commencement d'une lettre, ou d'un discours on ne peut plus commencer par là aucune periode de la mesme lettre. Il faut toûjours que quelques mots le precedent aux autres endroits, comme, *je croy Monseigneur, ne croyez pas, Monseigneur*. Je ne le croy pas bien placé aprés *de*; je dirois, *c'est, Madame, un effet de vostre bonté*, & non

pas, *c'est un effet, Madame, de vôtre bonté*. Cet arrangement blesse l'oreille. M. de la Mothe le Vayer ne trouve rien à reprendre en cette façon d'écrire, *je ne sçaurois oublier, Monseigneur, l'heureux sejour*. Il est certain qu'il est beaucoup mieux de ne pas separer le verbe de l'accusatif qu'il regit, & de dire, *je ne sçaurois, Monseigneur, oublier l'heureux sejour*. Il ne tombe pas d'accord qu'on ne doive jamais mettre ny *Sire*, ny *Madame*, aprés *Vostre Majesté*, ny *Monseigneur*, aprés *Vostre Eminence*. Je croy, comme luy, qu'on peut fort bien dire dans la suite d'un discours, *Vostre Majesté*, *Sire*; *Vostre Altesse*, *Monseigneur*.

Si en écrivant, on peut méler vous, *avec* vostre Majesté, *ou* vostre Eminence, *ou* vostre Altesse, *& autres semblables.*

SI vous écrivez une lettre qui ne soit pas fort longue, il faut toûjours mettre, *Vôtre Majesté*, & jamais *vous*. Je sçay bien les inconveniens qu'il y a de s'assujettir à cela, & de parler toûjours en la troisiéme personne, soit en disant, *Vostre Majesté*, soit en disant, *elle*; mais en une lettre courte, il se faut un peu contraindre, & il n'y a point d'apparence de s'émanciper dans un si petit espace. *Elle*, doit estre repeté beau-

coup

coup plus ſouvent que *Voſtre Majeſté*, quoy que ce dernier le doive eſtre ſouvent, mais avec une certaine meſure judicieuſe, qui empeſche qu'on ne ſe rende importun en voulant eſtre reſpectueux.

Que ſi c'eſt une longne lettre, ou un diſcours de longue haleine, il n'y aura point de danger de meſler l'un avec l'autre, & de dire tantoſt *vous*, & tantoſt *Voſtre Maieſté*, mais plus ſouvent *Voſtre Majeſté*. Les plus ſcrupuleux avoüeront, qu'il y a meſme des endroits, où il faut neceſſairement dire *vous*, comme, *vous eſtes, Madame, la plus grande Reyne du monde*. Il eſt certain qu'il faut neceſſairement dire ainſi, & non pas, *Voſtre Maieſté, Madame, eſt la plus grande Reyne du monde*, qui ſeroit une expreſſion impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous*, dans une lettre de douze lignes, & en quelques autres cas ſemblables, qui ſe pourroient preſenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de meſler l'un avec l'autre, noſtre Langue s'eſtant reſervé cette liberté, que l'Italienne

ny l'Eſpagnole n'ont pas, à cauſe que *vous*, en ces deux Langues eſt un terme incompatible avec la civilité, ſur tout *vos*, en Eſpagnol, ce qui n'eſt pas en la noſtre. Les Latins ſont bien encore moins ceremonieux, qui diſent toûjours *tu*, à qui que ce ſoit, & il me ſemble que nous avons pris un milieu & un temperament bien raiſonnable entre ces deux extremitez, en donnant par honneur le nombre pluriel à une ſeule perſonne quand nous luy diſons *vous*, & en évitant dans le commerce continuel de la vie, la frequente & importune repetition des termes dont les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent en ſa place.

NOTE.

Il eſt hors de doute que quand il s'agit de donner aux Roys un titre qui les diſtingue particulierement, on doit toûjours ſe ſervir de *vous*, & qu'il faut dire, *vous eſtes, Sire, non ſeulement le plus grand des Roys, mais le plus grand de tous les hommes*. On dira bien, *voſtre Majeſté eſt infiniment éclairée*, mais on ne peut dire, *voſtre Majeſté eſt le plus éclairé*, ny *la plus éclairée de tous les Roys*.

S'il faut dire *alte*, ou *halte*.

F*Aire alte.* On demande s'il faut dire *alte*, ou *halte*, avec une *h*. Pour resoudre la question, il y en a qui croyent, qu'il faut avoir recours à l'etymologie du mot, tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arrester*, soustiennent qu'il faut dire *halte*, avec une *h* aspirée, qui marque son origine, parce que *faire halte*, comme chacun sçait, ne signifie autre chose en termes de guerre, que *s'arrester dans la marche.* Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'est à dire *haut*, parce que quand on fait *alte*, on tient les picques hautes, d'où est venu le proverbe, *haut le bois*, & par cette raison croyent qu'il faut dire *alte*, sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire, repliquent, que quand ainsi seroit qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'ensuivroit pas pourtant qu'il falust écrire ny prononcer *alte*, sans *h*, puis qu'estant certain que *haut*, vient d'*altus*, on n'a pas laissé d'y mettre une *h*, qui s'aspire, ce qui est comme un préjugé, que si *alte*, venoit

d'*altus*, il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre, y mettre aussi une *h* aspirante, de sorte qu'ils retorquent ainsi l'argument contre leurs adversaires.

La plus saine & la plus commune opinion est, qu'il faut dire & écrire *alte*, sans *h*, & sans avoir aucun égard à toutes les etymologies, qu'on pourroit rapporter au contraire; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous servir de celles qui nous seroient favorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux etymologies, lors que l'Usage est declaré, comme icy. Or est-il que je pose en fait, aprés le témoignage d'une quantité de personnes irreprochables, auquel je joins encore ma propre observation, que dans tous les Livres, & dans toutes les Relations qui se sont faites en ces dernieres guerres, on n'a point veu *alte*, imprimé, ny écrit avec une *h*; & ce n'est que depuis ce temps-là qu'on a commencé à écrire ce mot, dont M. Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n'estant pas encore en usage dans le beau stile, quoy que ce fust un terme bien necessaire. Mais ce qui acheve de décider la question,

c'eſt que ces meſmes témoins & une infinité d'autres aſſeurent auſſi-bien que moy, qu'ils ne l'ont jamais ouy aſpirer, qu'ils ont toûjours entendu prononcer *faire alte*, comme ſi l'on écrivoit *fair'alte*, en mangeant l'*e* de *faire*, par une apoſtrophe, ce qui ne ſe fait jamais devant l'*h*, aſpirée ou conſonne.

NOTE.

M. Chapelain dit que la vraye raiſon qui nous oblige à dire *alte*, eſt que nous le tenons des Italiens, qui diſent *far alto*, pour ſignifier la meſme choſe, & que nous le prononçons comme eux ſans autre égard, en luy donnant la terminaiſon Françoiſe pour toute difference.

S'il faut dire hampe, *ou* hante.

ON demande encore s'il faut dire *la hampe*, ou *la hante d'une hallebarde*. On dit l'un & l'autre, mais *hampe*, eſt incomparablement meilleur & plus uſité. Il eſt tellement en uſage, que quelques-uns de la Compagnie, où ce doute a eſté propoſé, s'eſtonnoient qu'on le demandaſt; mais on a fait une réponſe qui peut ſervir en tous les doutes de cette nature. C'eſt que l'on demeure bien d'accord, que là où l'Uſa-

ge eſt certain & declaré, il n'y a point de queſtion à faire, ny à heſiter, il le faut ſuivre : mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'eſt un ſigne infaillible que l'on doute de l'Uſage. Il eſt donc vray, puis que l'on demande lequel eſt le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'Uſage en eſt douteux ; & ce doute, comme pluſieurs autres, qui ſe voyent dans ces Remarques, ne procede d'autre choſe, que de ce que l'oreille ne diſcerne pas aiſément ſi l'on prononce *hampe*, ou *hante*. J'ay eſté tout de nouveau confirmé dans ce ſentiment en une celebre Compagnie, où l'on a propoſé cette queſtion, parce qu'encore que chacun, lorſqu'il opinoit, prononçaſt bien diſtinctement & bien hautement, ou *hampe*, ou *hante*, & que tous les autres fuſſent bien attentifs à recueillir lequel des deux il diſoit, neanmoins il le luy falloit faire repeter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre ; de ſorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *hampe, avec un p, eſt le meilleur : on dit auſſi hante, avec un t*. Si donc il eſt vray qu'il n'eſt pas aiſé à l'oreille de diſtinguer *hampe* de *hante*, ſans qu'on y

ajoûte ces paroles, *avec un p*, ou *avec un* t, il ne faut pas s'estonner si l'Usage en est douteux, veu même que ce n'est pas un mot dont l'usage soit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'Infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit écrit tantost d'une façon, & tantost de l'autre ; mais les Autheurs, qui ont plus hanté la Cour, écrivent *hampe*, & non pas *hante*.

NOTE.

M. Menage a decidé qu'il faut presentement dire toûjours *hampe*, & que *hante*, qui estoit encore bon du temps de M. de Vaugelas, est devenu tout-à-fait barbare. Il fait venir ce mot *d'amite*, ablatif d'*ames*, *amitis*, qui signifie un long baston, une perche, un fust. Il dit qu'on a fait premierement *ante* par syncope, en changeant *m* en *n*, comme *sente* & *sentier*, de *semita*, *semitarium*, qu'ensuite on a dit *hante*, en y préposant l'aspiration, comme en *haut*, *d'altus*, & que comme plusieurs de nos anciens avoient dit *amte* au lieu d'*ante*, en conservant l'*m* dans la contraction d'*amite*, laquelle lettre *m* emporte avec soy le *p* devant le *t* comme il se voit dans *emtus* & dans *sumtus*, qui se prononcent *emptus* & *sumptus*, on a enfin prononcé *hampe* pour une plus grande douceur, le *t* de *hampte* s'estant perdu insensiblement.

Sur, & dessus.

NOus avons déja fait une Remarque sur ces prepositions *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, & quelques autres, & nous ne repeterons pas icy ce qui en a esté dit, mais nous ajoûterons une chose, qui a esté omise. C'est qu'à la Regle que nous avons donnée, de n'employer jamais pour prepositions ces composez *dessus*, *dessous*, *dedans*, & les autres, mais toûjours les simples, comme *sur*, *sous*, & *dans*, nous avons mis une exception, qui est que quand ces composez sont precedez d'une autre preposition, alors il se faut servir des composez, & non pas des simples. Par exemple, il faut dire *par dessus la teste*, & non pas, *par sur la teste*, quoy qu'il faille dire *sur la teste*, & non pas, *dessus la teste*, quand il n'y a point de preposition devant, comme est *par*. De mesme, il faut dire *par dessous la table*, *par dedans l'Eglise*, & non pas, *par sous la table*, ny *par dans l'Eglise*, quoy qu'il faille dire, *sous la table*, & *dans l'Eglise*, quand il n'y a point de *par*, devant.

Tout

Digitized by Google

Tout cela a déja esté dit, mais il estoit absolument necessaire de le repeter, pour faire entendre ce que nous y ajoûtons; qui est qu'avec *de*, il en est de mesme qu'avec *par*, & ce qui me l'a fait remarquer, c'est la faute que j'ay trouvée dans un Autheur assez renommé, à qui elle est familiere. Il a sceu qu'il faloit se servir de ces preposition simples, & non pas des composées, qui sont d'ordinaire adverbes, & non pas prepositions: mais il n'a pas sceu, que quand il y a une autre preposition devant, il faut user des composées, qui deviennent prepositions, d'adverbes qu'elles estoient. Il escrit donc toûjours, par exemple, *il se leva de sur son lit*, au lieu de dire, *il se leva de dessus son lit; il ne fait que sortir de sous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que sortir de dessous l'aile de la mere*, car ce *de*, est une preposition qui répond à l'*ex*, ou *à* l'*e* des Latins, & il me semble qu'il n'y a que ces deux prepositions *par*, & *de*, où cette exception ait lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au dessus de la teste, au dessous du genoüil*, &c. parce qu'en ces exemples, *dessus & des-*

sous, *&* *leurs semblables*, passent pour mots substantifiez, & non pas pour prepositions. Les articles qui vont devant & derriere, en sont des preuves infaillibles.

NOTE.

Comme on ne peut douter que dans les exemples que M. de Vaugelas rapporte icy, *de* ne soit une préposition qui répond à l'*ex* ou à l'*e* des Latins, il est certain qu'il faut dire, *tirer de dessous la table*, & non pas *de sous la table*, de mesme qu'on dit, *par dedans l'Eglise*, & qu'on ne dit point, *par dans l'Eglise*. La regle qui veut qu'on dise, *dessus*, *dessous*, *dedans*, quand une autre préposition precede ces composez, est tres-judicieusement établie, & ne peut souffrir d'exception. C'est fort mal parler que de dire, *il a enfermé cela dedans son coffre*, au lieu de, *il a enfermé cela dans son coffre*, mais on fait encore une faute bien plus grande, lors qu'on dit *dedans*, pour signifier l'*intra* des Latins, comme, *je partiray dedans huit jours*, pour, *dans huit jours*; c'est ce que M. Menage blame avec raison dans ce vers de voiture.

Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.

Qu'ainsi ne soit.

NOus avons remarqué de certaines façons de parler, qui semblent

Digitized by Google

dire tout le contraire de ce qu'on leur fait signifier. Celle-cy est de ce nombre; car lors qu'il est question d'entrer en preuve d'une proposition, si je dis, *& qu'ainsi ne soit, vous voyez telle & telle chose*, qui est, comme on a accoûtumé de parler, n'est-il pas vray qu'à l'examiner de prés, il n'y a point de raison de dire *& qu'ainsi ne soit*, & qu'au contraire il faut dire *& qu'ainsi soit.* Cela est tellement vray que tous les Anciens l'écrivoient ainsi, & ces jours passez je le voyois encore dans Joachim du Belay. Neantmoins il y a plus de cinquante ans que cette phrase est changée, & que l'on dit, *& qu'ainsi ne soit*, ou *& qu'il ne soit ainsi*, & non pas, *& qu'ainsi soit*, ou *& qu'il soit ainsi*, qui aujourd'huy ne seroient pas receus parmy ceux qui sçavent parler François. Il seroit mal-aisé d'en rendre aucune raison, puis que c'est contre la raison que cela se dit de cette sorte. Se peut-il voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Usage contre la raison? Cependant ce sont ces choses-là, qui font d'ordinaire la beauté des langues.

NOTE.

M. de Vaugelas se sert si souvent de, *& qu'ainsi ne soit* dans ses Remarques, qu'il y a grande apparence que cette façon de parler estoit fort en usage de son temps. On entend encore ce qu'elle veut dire, mais aucun de ceux qui écrivent bien, ne s'en sert presentement. *Et qu'ainsi soit*, que l'on disoit autrefois, veut dire, *& pour faire voir qu'il est ainsi, voyez telle & telle chose*, & *qu'ainsi ne soit*, qu'on a dit depuis, signifie, *& si vous dites qu'il n'est pas ainsi, voyez telle & telle chose.* L'oreille n'a pas de peine à s'accoûtumer à ce qui est autorisé par l'usage, & l'on y fait aisément venir un sens.

Tout de mesme.

IL faut considerer ce terme de comparaison en differentes façons ; car si l'on s'en sert en répondant à une interrogation, par exemple si l'on me demande, *l'autre est-il comme cela* ? & que je réponde *tout de mesme*, ce sera bien parler. Sans interrogation encore je diray fort bien, *vous voyez celuy-là, l'autre est tout de mesme*, il n'y a point de stile si noble, où ce terme ne puisse entrer. Mais s'il y a un *que* aprés, comme, *celuy-là est tout de mesme que*

Digitized by Google

l'autre, il n'eſt pas abſolument mauvais, mais il eſt extrémement bas, & ne doit eſtre employé que dans le dernier de tous les ſtiles. Que ſi l'on m'objecte que dans le cours de ces Remarques, je m'en ſuis ſervy fort ſouvent de cette ſorte, j'avoüeray franchement que j'ay failly en cela comme en beaucoup d'autres choſes, & que je n'ay connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en uſer ſelon cette Remarque, & non pas ſelon le mauvais exemple que j'en ay donné.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer dit que M. de Vaugelas croit ſans ſujet avoir parlé baſſement, lors qu'il a mis *tout de meſme* devant *que*, ce qui fait voir qu'il approuve cette façon de parler, *celuy-là eſt tout de meſme que l'autre*. Il me ſemble qu'on ne la peut condamner ſans ſe declarer trop ſcrupuleux. Ce *tout* ſignifie *entierement*; & ce ne ſeroit pas mal parler que de dire, *celuy-là eſt entierement de meſme que l'autre*. Il eſt vray qu'on parleroit mieux ſi on diſoit, *celuy-là eſt tout ſemblable à l'autre*. Quelques-uns diſent par exemple en termes de comparaiſon, *tout de meſme que le Soleil forme les Diamans dans la terre, ainſi, &c.* Je croy qu'il ſuffit de dire, *de meſme*, &

que *tout* eſt ſuperflu quand il eſt queſtion de comparer.

L'adjectif tout, *avec pluſieurs ſubſtantifs.*

CEt adjectif ſuivy de pluſieurs ſubſtantifs dans la meſme conſtruction du membre de la periode, veut eſtre repeté devant chaque ſubſtantif; par exemple il faut dire, *toute la Syrie, & toute la Phenicie*, & non pas, *toute la Syrie & la Phenicie*. Et non ſeulement le premier, où *toute*, eſt repeté deux fois, eſt meilleur, mais le dernier où il n'eſt employé qu'une fois, eſt mauvais, & contre la pureté naturelle de noſtre Langue. C'a bien toûjours eſté ma créance, mais ce ſeroit peu de choſe ſi ce n'eſtoit auſſi le ſentiment de nos Maiſtres. Que s'il y a plus de deux ſubſtantifs, c'eſt encore de meſme. Par exemple, un excellent Autheur a écrit, *pour voir toutes les beautez, l'artifice, & les graces parfaitement employées*, il faloit dire, *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice & toutes les graces parfaitement employées*. Cela eſt hors de doute parmy les purs Ecrivains. Il ſemble que les ſubſtantifs qui ſuivent

soient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à mesme train, & si l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celuy qui va devant. Et quand les deux substantifs sont de divers genre, la faute est inexcusable de ne pas repeter *tout*, comme par exemple de dire, *il a perdu toute sa splendeur & son lustre*, c'est sans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute sa splendeur & tout son lustre.*

Mais si les deux substantifs sont de mesme genre & synonimes, ou approchans, on demande s'il le faut repeter; comme si je dis, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moy*, diray-je mieux que si je disois, *il a perdu toute l'affection, & toute l'inclination qu'il avoit pour moy?* On répond que tous deux sont bons, & que la grande Regle des synonimes ou approchans, & des contraires ou differens a lieu icy; c'est à dire, qu'aux mots contraires ou differens, il faut necessairement repeter *tout*, mais aux synonimes ou approchans, il n'est point necessaire, quoy que ce ne soit pas une faute de le repeter, comme c'en seroit une de ne le repeter pas aux con-

traires & aux differens ; car par exemple, si je disois, *il a oublié tout le bien & le mal que je luy ay fait*, je parlerois mal, il faut dire par necessité, *il a oublié tout le bien & tout le mal que je luy ay fait*. Aux differens de mesme; *il a perdu toute l'affection & l'estime qu'il avoit pour moy*, n'est pas bien dit; il faut dire, *il a perdu toute l'affection, & toute l'estime qu'il avoit pour moy*.

NOTE.

J'ay déja parlé de la repetition de *tout*, sur quelqu'une de ces Remarques. Pour écrire purement il est necessaire de le repeter devant chaque substantif, & quoy qu'*affection* & *inclination*, soient synonimes ou approchans, je sens que mon oreille n'est point satisfaite quand j'entens dire, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moy*. Ainsi je dirois, *toute l'affection & toute l'inclination*. C'est une faute qu'on ne doit jamais se pardonner de ne pas repeter *tout*, lors que les deux substantifs sont de divers genre, & il n'y a personne qui pust souffrir cette fin de lettre, *je suis avec toute l'ardeur & le respect possible*; il faut dire indispensablement, *avec toute l'ardeur & tout le respect possible*.

Voicy une autre façon de parler, qui peut causer du scrupule. Dans la Remarque qui a pour titre, *des negligences sur le stile*, M. de Vaugelas a dit, *la naïsveté est une des premieres*

perfections & des plus grands charmes de l'eloquence. Ce mot *une* s'accommode fort bien avec *perfection* qui est feminin, mais il ne peut s'accommoder avec *charme* qui est masculin. Je sçay que la repetition d'*un*, blesseroit davantage que celle de *tout*, & qu'il seroit mal de dire, *la naifveté est une des premieres perfections, & un des plus grands charmes de l'eloquence*, mais peut estre seroit-il mieux de choisir deux noms substantifs du mesme genre, pour les accorder avec *un* ou avec *une*, que l'on ne repete point, ou de ne mettre qu'un seul substantif.

Crainte, *dans le preterit.*

CE mot employé avec le verbe auxiliaire dans les preterits, a si mauvaise grace, qu'il le faut éviter, y ayant peu d'endroits où l'on s'en puisse servir. L'exemple le va faire voir. *C'est une chose que j'ay toûjours crainte.* Qui ne sent point la rudesse de ce mot? sans doute elle provient de l'équivoque de ce participe qui sert aux preterits de son verbe, avec le substantif *crainte*, lequel estant un mot que l'on oyt dire à toute heure en cette signification, fait trouver l'autre étrange & sauvage, dans un usage different. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne

ſonneroit pas mal, comme ſi l'on diſoit, *plus crainte qu'aimée*, ce qui arrive en cet exemple, tant parce que le *plus*, qui va devant, oſte l'équivoque du nom, qu'à cauſe de l'oppoſition, *qu'aimée*, qui luy donne & lumiere & grace tout enſemble.

NOTE.

Il eſt aiſé d'éviter *crainte* dans le preterit, en diſant, *c'eſt une choſe que j'ay toûjours apprehendée*, mais il me ſemble qu'on peut dire, *que j'ay toûjours crainte*, ſans qu'il y ait ny rudeſſe dans le mot, ny équivoque du participe *craindre* avec *crainte* ſubſtantif. Cette phraſe ne peut recevoir un double ſens.

De certains noms que nous avons en noſtre Langue, qui ont tout enſemble une ſignification active, & une paſſive.

Nous avons déja remarqué de certains mots qui ont la terminaiſon active & la ſignification paſſive, & d'autres qui ont la terminaiſon paſſive & la ſignification active : mais en voicy d'autres, qui ont un double uſage, & une ſignification active & paſſive

tout ensemble. Par exemple, *estime* est un mot qui se dit avec le pronom possessif, & de *l'estime que l'on a de moy*, & de *l'estime que j'ay d'un autre*. Voicy comment. *Mon estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage*. Icy, *estime*, est dans une signification active, eu esgard à moy, car il veut dire, *l'estime que je fais de vous*; & si je dis, *mon estime ne dépend pas de vous*, il est dans une signification passive; car il veut dire *l'estime que l'on fait*, ou *que l'on peut faire de moy*. Il en est de mesme de cet autre mot, *ayde*; par exemple, *mon ayde vous est inutile*; car icy il a un usage actif, & veut dire, *l'aide que je vous puis donner* & si je dis, *venez à mon ayde*, il a un usage passif, & veut dire, *l'ayde que l'on me donnera*, & non pas *celle que je donneray*. Ainsi de *secours*, *mon secours vous est inutile*, & *venez à mon secours*. Ainsi d'*opinion*, sans le possessif, comme, *il est mort dans l'opinion de Copernicus*, a un sens actif; c'est à dire qu'*il avoit l'opinion de Copernicus*, & *il est mort dans l'opinion de sainteté*, a un sens passif, qui veut dire qu'*on a creu qu'il*

estoit mort saint; & ainsi de plusieurs autres. Cette observation est curieuse, & digne de celuy que j'ay nommé *un des plus grands Genies de nostre Langue.* Je la tiens de luy avec plusieurs autres choses qui rendront ces Remarques plus utiles & plus agreables; & pleust à Dieu qu'il les eust pû toutes voir, comme il eust fait sans doute, si son loisir eust secondé sa bonté, & si tout ce que nous avons d'excellens Hommes en France pour les belles lettres & pour l'exquise erudition, ne partageoient tout son temps avec son Heroïne, avec ses amis, & l'élite de la Cour.

NOTE.

Je ferois difficulté d'employer *estime* autrement que dans la signification active, comme, *son estime est une chose que tout le monde recherche avec soin*, pour dire, *l'estime qu'il a pour ceux qui ont du merite est recherché de tout le monde*. mais il me semble qu'on ne diroit pas fort bien dans la signification passive, *son estime diminuë de jour en jour*, pour dire, *l'estime qu'on avoit pour luy*. *Estime* est un mot qui approche de *consideration*; on dit fort bien, *tous les honnestes gens ont beaucoup d'estime & de consideration pour luy*, mais comme on ne sçauroit dire *sa consideration diminuë* pour dire, *la consideration qu'on avoit pour luy*, je ne croy pas que

l'on puisse dire, *son estime diminuë*, dans le mesme sens qu'on dit, *sa reputation dimnuë*.

Prendre à témoin.

ON demande s'il faut dire, *je vous prens tous à témoin*, ou *je vous prens tous à témoins*, avec une *s*, au pluriel. Cette question fut faite dans une celebre Compagnie, oùtout d'une voix on fut d'avis qu'il faloit dire, *je vous prens tous à témoin*, au singulier. Quelques-uns seulement ajoûterent, qu'ils ne condamneroient pas tout à fait le pluriel à *témoins*, mais que l'autre estoit incomparablement meilleur, & plus François. Celuy qui proposa le doute trouvant tout le monde d'une opininion, comme d'une chose indubitable, fit bien voir neantmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour luy la regle ordinaire, qui veut qu'aprés *tous*, au pluriel, le substantif qui s'y rapporte, soit pluriel aussi. Et de fait, on ne diroit jamais, *je vous reçois tous pour témoin*, mais pour *témoins*. A cela on répondoit, qu'il n'estoit pas icy question de la regle ny de l'exemple, mais de l'Usage qui vouloit que l'on dist *à témoin*, & non pas *à témoins*. Sa

replique sembloit encore plus forte ; car il disoit que si c'estoit l'Usage il donnoit les mains ; mais que c'estoit là le nœud de la question, de sçavoir si c'étoit l'Usage ou non, parce que *l's* finale n'ayant gueres accoustumé de se ptononcer en nostre Langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le singulier & le pluriel, car *un faux témoin, & les faux témoins*, se prononcent tous deux également sans *s*, on ne pouvoit pas determiner si l'Usage estoit pour *témoin*, ou pour *témoins*, & par consequent l'Usage n'estant point declaré, il s'en faloit tenir à la Grammaire & à l'analogie, ausquelles on a accoustumé d'avoir recours dans ces incertitudes ; *in dubiis vocibus*, dit un grand Homme, *analogiam loquendi magistram ac ducem sequimur*, & ainsi il faloit dire, *à témoins*, & non pas, *à témoin*. A cette replique on repartit qu'*à témoin*, se prenoit là adverbialement, & indeclinablement, comme nous en avons plusieurs exemples en nostre Langue, qui sont semez dans ces Remarques, & entre autres celuy-cy, *elle se fait fort de cela*, & *ils*

se font fort, & non pas *elle se fait forte*, ny *ils se font forts*. Et pour ne sortir pas mesme de la phrase, dont il s'agit, on allegua pour une preuve convaincante de cette adverbialité, s'il faut user de ce mot, que nous disons, *je vous prens tous à partie*, au singulier, & non pas, *je vous prens tous à parties*, au pluriel, & que cela est si vray qu'il n'y a personne qui en doute. On y en ajoûtoit encore une autre, qui est, *je vous prens tous à garent*, & non pas *à garens*. Sans ces deux exemples, j'aurois esté d'avis d'une chose dont je ne m'avisay pas alors ny personne, mais qui m'est tombée depuis dans l'esprit, qui est que *témoin*, en cet endroit-là, signifie *témoignage*; & il ne faut point d'autre preuve pour faire voir qu'il se prend quelquefois pour cela, que cette clause si ordinaire, *en témoin dequoy j'ay signé la presente*, où l'on ne peut pas dire, que *témoin* ne signifie *témoignage*, si l'on veut que ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres deux *à partie*, & *à garent*, me ferment la bouche. Ce mot *témoin*, est encore indeclinable, & comme adverbe en cette phrase, *témoin tous les anciens Philosophes*, *témoin tous les Peres de*

Digitized by Google

l'antiquité; car asseurément il faut dire *témoin*, & non pas *témoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reservé cent personnes*, & non pas *exceptées*, ou *reservées cent personnes*. Ce qui confirme extrémement, qu'en cette phrase, *les prendre tous à témoin*, *témoin* est adverbial & indeclinable.

NOTE.

M. Chapelain a raison de dire que, *un faux témoin* se prononce avec la derniere syllabe breve, & *les faux témoins* qui est le pluriel, avec la derniere longue, ce qui les distingue notablement, mais supposé qu'il y eust si peu de difference pour la prononciation entre le singulier & le pluriel, qu'on ne pust déterminer si l'usage est pour, *je vous prens tous à témoin*, ou pour, *je vous prens tous à témoins*, ce ne seroit pas une preuve convainquante, qu'*à témoin* se dust prendre adverbialement, que d'apporter pour exemples, *je vous prens tous à partie*, *je vous prens tous à garend*, puisque la prononciation ne sçauroit faire connoistre si l'on dit *à partie* ou *à parties*, *à garant* ou *à garans*. Il est certain cependant, comme l'assure aussi M. Menage, que toutes ces façons de parler sont adverbiales, & qu'il faut dire, *je vous prens tous à témoin*, *à partie*, *à garand*. Il en est de mesme de, *vendre à credit*, *mettre à profit*, *donner de l'argent à interest*, *prester à usure*, *pension à vie*, *boutons à queue*, *fruits à noyau*. Tous ces noms joints avec

Digitized by Google

avec l'article indefini *à*, se mettent au singulier, & il n'y en a aucun au pluriel, que quand on met avec *à*, quelque pronom possessif qui le rend article défini, comme, *à mes perils & fortunes, il entreprend cela à ses risques*. C'est ce qui fait qu'on dit fort bien, *je vous prens tous pour témoins*, parce que *mes* est sous entendu, *je vous prens tous pour mes témoins*, ce qui n'est pas dans *je vous prens tous à témoin*, car que voudroit dire, *je vous prens tous à mes temoins*? J'ay ouy dire *témointe* au feminin. *Elle est témointe de cela*, c'est tres-mal parler. On dit *témoin* & *garand* dans les deux genres, *Elle est témoin, elle en est garand*.

Pardonnable.

ON abuse souvent de ces adjectifs verbaux. Nous avons fait une Remarque d'un de ceux-là, qui est *faisable*, qu'un Auteur celebre a employé pour une chose qu'on a permission de faire, quoy qu'il n'ait jamais cette signification, & qu'il veüille dire seulement *ce qui est possible*, & non pas, *ce qui est permis*. J'ay veu un autre Auteur abuser aussi d'un autre adjectif verbal, qui est *pardonnable*, car il dit, *je ne serois pas pardonnable*, pour dire, *je ne serois pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne se dit

Digitized by Google

jamais des perſonnes, mais ſeulement des choſes, comme, *cette faute n'eſt point pardonnable, cela ne ſeroit pas pardonnable*, & non pas, *je ne ſerois pas pardonnable*.

Excuſable, ſe dit & des perſonnes & des choſes, comme, *vous n'eſtes pas excuſable*, & *c'eſt une faute qui n'eſt pas excuſable*. *Conſolable & inconſolable*, ſe diſent & de la douleur & de la perſonne affligée.

NOTE.

Ce qui eſt cauſe qu'*excuſable* ſe dit des perſonnes & des choſes, & que *pardonnable* ſe dit ſeulement des choſes, & non des perſonnes, c'eſt que le verbe *excuſer* veut également les perſonnes & les choſes, à l'accuſatif, & que *pardonner* n'y veut que les choſes. On dit, *excuſer une faute*, *excuſer un criminel*, *je vous prie de m'excuſer*; mais quoy qu'on diſe, *pardonner une faute*, on ne dit point, *pardonner un criminel*, il faut dire, *pardonner à un criminel*, & ſi l'on dit, *je vous prie de me pardonner*, auſſi bien que, *je vous prie de m'excuſer*, il faut prendre garde que dans, *je vous prie de me pardonner*, le pronom poſſeſſif *me* eſt au datif, *je vous prie de pardonner à moy*, & que dans, *je vous prie de m'excuſer*, *me* eſt à l'accuſatif, *je vous prie d'excuſer moy*. L'adjectif verbal ne doit pas avoir plus de privilege que ſon verbe, & puiſ-

Digitized by Google

qu'on ne dit point, *pardonner un homme*, on ne sçauroit dire, *cet homme n'est point pardonnable*.

On dit ordinairement, *il est dans une douleur inconsolable*, quoy qu'on ne dise guere *consoler la douleur*, pour, *appaiser*, *soulager*, *adoucir la douleur*. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on ne diroit pas bien, *son déplaisir est inconsolable*. Il semble que ce mot ne se puisse accommoder qu'avec *douleur*.

M. de Segrais de l'Academie Françoise, a fait le mot d'*impardonnable* qui encore que hardy, n'a point esté condamné dans sa traduction de l'Eneide.

Sa beauté méprisée, impardonnable outrage.

Il est bien placé dans cet endroit, mais il seroit dangereux de le hazarder aprés M. de Segrais, parce que l'usage ne l'a pas autorisé. Il y a beaucoup de mots de cette terminaison qui n'ont point de composez, comme, *aimable*, *méprisable*, *faisable*, *haïssable*, *stable*. On ne dit point *inaimable*, *imméprisable*, *infaisable*, *inhaissable*, *instable*, pour signifier le contraire de leurs simples. Il y en a d'un autre costé qui n'ont point de simples. On dit *implacable*, *insatiable*, *indubitable*, *immancable*, & on ne dit point, *placable*, *satiable*, *dubitable*, *mancable*. On dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple dans le sens ou *estimable* veut dire, *digne d'estre estimé*, comme, *un homme estimable par sa probité*, *une action estimable*; il signifie, *qui est d'une si grande valeur que l'on n'en sçauroit fixer le prix. Ce diamant est d'un prix inestimable.*

Ainsi il ne s'applique point aux personnes; & l'on ne peut dire, *c'est un homme inestimable*, pour dire, *c'est un homme qui ne merite point d'estre estimé.*

Qu'il y a une grande difference entre la pureté *&* la netteté du stile. *Et premierement* de la pureté.

LA plusspart du monde confond ces deux choses, qui neantmoins sont fort differentes, & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du stile consiste *aux mots, aux phrases, aux particules*, & *en la syntaxe*; & la netteté ne regarde que *l'arrangement, la structure, ou la situation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'expression.* Examinons maintenant par le menu l'une & l'autre, & pour commencer par *la pureté*, voyons les quatre parties qui la composent; mais auparavant disons, qu'il n'y a qu'à éviter le barbarisme & le solecisme pour écrire purement. Le barbarisme est *aux mots, aux phrases & aux particules*; & le solecisme est *aux declinaisons, aux conjugaisons, & en la construction.*

Du barbarisme, premier vice contre la pureté.

POur les mots, on peut commettre un barbarisme en plusieurs façons, ou en disant un mot qui n'est point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou *paction*, ou un mot qui est François en un sens, & non pas en l'autre; comme *lent*, pour *humide*; *sortir*, pour *partir*, ou qui a esté en usage autrefois, mais qui ne l'est plus, comme, *ains*, *comme ainsi soit*, & une infinité d'autres, ou enfin un mot, qui est encore si nouveau, & si peu estably par l'Usage, qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estre adoucy par un, *s'il faut ainsi parler*, *si j'ose user de ce mot*, ou quelqu'autre terme semblable, comme nous avons dit ailleurs; ou bien en se servant d'un adverbe pour une preposition, comme de dire *dessus la table*, pour *sur la table*; *dessous le lit*, pour *sous le lit*; *dedans le lit* pour *dans le lit*; ou en disant au pluriel un nom, qui ne se dit bien qu'au singulier, comme *bon-heurs*, ou au contraire, comme *delice*, pour *delices*.

Pour les phrases, en usant d'une phrase, qui n'est pas Françoise, comme, *élever les mains vers le Ciel*, au lieu de dire, *lever les mains au Ciel*; *Ie m'en suis fait pour cent pistoles*, comme disent les Gascons, pour dire, *j'ay perdu cent pistoles au jeu*. Non pas qu'il ne soit permis de faire quelquefois des phrases nouvelles avec les precautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce livre, au lieu qu'il n'est jamais permis de faire de nouveaux mots, nonobstant cet oracle Latin.

Licuit, semperque licebit
Signatum præsente nota producere verbum:

parce que cela est bon en la Langue Latine, & plus encore en la Grecque, mais non pas en la nostre, où jamais cette hardiesse n'a réüssi à qui que ce soit, au moins en écrivant; car en parlant on sçait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse*, & d'ordinaire les verbaux qui se terminent en *ent*, comme *criement*, *pleurement*, *ronflement*, & encore n'est-ce qu'en raillerie. Outre que ce passage du Poëte ne permet que d'étendre des

mots qui ſont déja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux, qui eſt ce qui ne nous eſt point du tout permis, témoin le mauvais ſuccés qu'ont eu tous les mots que Ronſard, Monſieur du Vair & pluſieurs autres grands perſonnages ont inventez, penſant enrichir noſtre Langue : mais en matiere de phraſes, c'eſt un barbariſme pour l'ordinaire de quitter celles qui ſont naturelles & uſitées par tous les bons Autheurs, pour en faire à ſa fantaiſie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui ſont de la Langue, & de l'Uſage.

C'eſt auſſi *un barbariſme de phraſe*, que d'uſer de celles qui ont eſté en uſage autrefois, mais qui ne le ſont plus, comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot ; & encore d'uſer de celles qui ne font preſque que de naiſtre, & que l'uſage n'a pas encore bien autoriſées.

Pour les particules, c'eſt un barbariſme de laiſſer celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraiſon, qui en ſont capables, comme *aux articles, aux pronoms, aux adverbes, & aux prepoſitions*. Aux articles, ſi l'on dit, *les peres &*

meres ſont obligez, &c. au lieu de dire, *les peres & les meres ſont obligez*; ſi l'on dit, *pour les aimer & cherir*, au lieu de dire, *pour les aimer & les cherir*; ſi l'on dit, *ils ſont obligez de faire & dire tout ce qu'ils pourront*, au lieu de dire, *ils ſont obligez de faire & de dire*; ſi l'on dit, *avant que mourir*, au lieu de dire, *avant que de mourir*; & ainſi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, ſi par exemple l'on dit, *auſſi-toſt cette lettre receuë, ne manquerez de faire telle choſe*, au lieu de dire, *vous ne manquerez*; ſi l'on dit, *ſes pere & mere*, au lieu de dire, *ſon pere & ſa mere*; *ſes habits & joyaux*, au lieu de dire, *ſes habits & ſes joyaux*; ſi l'on dit, *nos amis & ennemis*, au lieu de dire, *nos amis & nos ennemis*.

Aux adverbes, ſi l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire ſon devoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas*, ou *il ne manquera point de faire ſon devoir*; car c'eſt une eſpece de barbariſme inſupportable en noſtre Langue, que d'omettre les *pas* & les *point*, où ils ſont neceſſaires; ſi l'on dit, *il eſt ſi riche, & liberal*, au lieu de dire, *il eſt ſi riche & ſi liberal*; ſi l'on dit, *il eſt plus juſte*

&

& facile de faire telle chose, au lieu de dire, *il est plus juste & plus facile de faire*, & ainsi de plusieurs autres.

Aux prepositions, comme si l'on dit, *par avarice & orgueil*, au lieu de dire, *par avarice & par orgueil*; si l'on dit, *se vanger sur l'un & l'autre*, au lieu de dire, *sur l'un & sur l'autre*, & plusieurs autres semblables.

Mais c'est une autre sorte de barbarisme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il est vray, qu'il n'arrive que tres-rarement en comparaison de l'autre, qui les omet quand il les faut mettre, ce vice estant tres-commun parmy la foule des mauvais Escrivains. Voicy quelques exemples des particules, comme si l'on dit, *du depuis* pour dire *depuis*; *en aprés*, ou *par aprés*, pour *aprés*; si l'on dit, *il supplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres semblables. Voilà quant au barbarisme.

NOTE.

Je ne connois point *pache* pour *pacte*, & je n'ay jamais entendu dire *lent* pour *humide*. Il est vray que quelques-uns disent *sortir* pour *partir*, ce qui est mal. *Je sortis de Paris*

à cinq heures du matin, & arrivay le mesme jour de bonne heure à Orleans. Comme on ne peut arriver au lieu où l'on veut aller, sans sortir de la Ville d'où l'on part, on abuse du verbe *sortir*, en le mettant au lieu de *partir*.

Outre, *je m'en suis fait pour cent pistoles*, on dit encore, *je m'en suis donné pour cent pistoles*, mais si cela se permet dans le discours familier, il n'y a personne qui l'écrive. *Brusqueté* ne se dit point; quelques-uns employent *inaction*, & je m'apperçoy qu'*impolitesse* commence fort à s'établir. Je n'ay ouy dire ny *criement* ny *pleurement*, mais *ronflement* ne me semble pas mauvais, & je ne croy pas qu'il doive estre mis au nombre des barbarismes. M. de la Mothe le Vayer défend ces deux façons de parler, *je suis obligé de dire & faire ce que je pourray*; *se vanger sur l'un & l'autre*. La repetition de la particule *de*, dans *je suis obligé de dire & de faire*, & de *sur*, dans, *se vanger sur l'un & sur l'autre* me paroist indispensable. Il blâme M. de Vaugelas de condamner, *Supplier avec des larmes*, & dit qu'on parlera tres-bien en ces termes, *il le supplioit avec des larmes qui eussent attendry le cœur d'un barbare*, & que le barbarisme seroit plûtost à mettre avec *larmes*, sans *des*. Il est certain qu'on ne sçauroit dire, *il le supplioit avec larmes qui eussent attendry*, & qu'il faut necessairement mettre *avec des larmes*, parce que *qui* ne peut estre le relatif d'un nom sans article, mais M. de Vaugelas ne condamne point *supplier avec des larmes*, lorsque *lar-*

mes est suivy d'un *qui* relatif. Il condamne *supplier avec des larmes*, dit absolument sans qu'il suive rien, & il a raison de soûtenir qu'il faut dire *supplier avec larmes.*

Quelques-uns se trompent au relatif *leur*, & disent par exemple, *il leurs expliqua ce qu'ils n'entendoient pas*, croyant qu'il faut mettre *leurs* au pluriel, à cause qu'on parle de plusieurs personnes. Il est vray que *leur* change de nombre, selon qu'il se joint à un substantif singulier ou pluriel, *leur affaire*, *leurs affaires*; mais lorsqu'il est relatif & qu'il signifie, *à eux*, il faut toûjours dire *leur*, & jamais *leurs*. *Je leur appris*; *il leur envoya dire*, c'est à dire, *j'appris à eux*, *il envoya dire à eux*. Il y en a qui disent encore *des soins inutils*, pour, *des soins inutiles*, comme si on disoit *inutil* au masculin, & *inutile* au feminin. On dit *inutile* en l'un & en l'autre genre. Il faut dire aussi *le teint*, & non pas *le tein*, comme j'en voy beaucoup qui l'écrivent.

Tout cela peut estre nommé barbarisme, & c'en est un encore que d'employer *faire* en la place d'un verbe passif. On dira fort bien, *On l'estima d'abord comme on fait toute nouveauté*, parce que dans cette phrase, *fait* tient lieu d'un verbe actif, *on l'estima d'abord comme on estime toute nouveauté*, mais on ne peut dire, ainsi que je l'ay trouvé écrit dans un assez beau discours, *elle fut d'abord estimée comme on fait toute nouveauté*, il faut dire necessairement, *comme l'est toute nouveauté*, ou, *comme on estime toute nouveauté*, parce que *fait* qui est actif ne peut

estre mis pour *est estimée*, qui est passif. M. de Vaugelas est tombé luy-même dans cette espece de barbarisme, en disant au commencement de la Remarque qui a pour titre, *de la situation des gerondifs* estant & ayant; *il faut que les gerondifs* estant & ayant, *soient toûjours placez apres le nom substantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Ecrivains.* Il faloit dire, *comme les place d'ordinaire*, ou bien, *comme ils sont placez d'ordinaire dans les ouvrages d'un de nos plus celebres Ecrivains.* Il dit ailleurs; *comme l'écrivoient les anciens, & encore aujourd'huy quelques-uns de nos Autheurs.* Le mot *aujourd'huy* ne sçauroit s'accommoder avec *écrivoient*, qui designe un temps passé, & je croi qu'il falloit repeter le verbe, & dire, *comme l'écrivoient les anciens, & comme l'écrivent encore aujourd'huy quelques-uns de nos Auteurs.*

Le Pere Bouhours rapporte une construction qu'on peut mettre au rang des barbarismes; c'est dans cet exemple. *Il avoit tant de chaleur à la guerre qu'elle l'empeschoit de faire des reflexions.* Ce relatif *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui est indéfiny. La construction seroit reguliere en mettant *une si grande chaleur* au lieu de, *tant de chaleur* parce qu'*un* & *une* tiennent lieu d'article. *Il avoit une si grande chaleur à la guerre qu'elle l'empeschoit*, &c. Le Pere Bouhours ajoûte que selon cette Remarque il ne faut pas dire; *j'ay tant de joye qu'elle m'empêche de parler*, mais, *j'ay tant de joye que je*

ne sçaurois parler. Je croy aussi qu'on ne peut pas dire, comme je l'ay vû en quelque endroit. *Tout parut en joye; pour la mieux solemniser,* &c. le relatif *la* ne se rapporte à ce mot *en joye*, qui est indéfini.

Je trouve aussi qu'il y a quelque barbarisme à dire, *cette femme qui n'avoit jamais esté saignée, ny pris aucun remede*, je croi qu'il faut dire, *qui n'avoit jamais esté saignée & qui n'avoit pris aucun remede*, parce que *n'avoit* ne peut servir en mesme temps à un verbe passif & à un verbe actif sans qu'on le repete.

Du solecisme, second vice contre la pureté.

ET pour le solecisme, qui a lieu *dans les declinaisons, dans les conjugaisons, & dans la construction*, voicy des exemples de tous les trois. *Aux declinaisons*, par exemple si l'on dit *les esventaux*, au lieu de dire, *les esventails*, ou *les esmails*, au lieu de dire *les esmaux*; mais il est tres-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.

Aux conjugaisons, il a bien plus d'étenduë; car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, & des *a*, pour des *i*, comme on fait en plusieurs endroits du preterit simple, quand on dit par exemple

Digitized by Google

j'alla, pour *j'allay*; *il allit*, pour *il alla*, & en un autre temps *nous allissions*, pour *nous allassions* ! J'ay dit en parlant, parce qu'en escrivant, je n'ay point encore veu de si monstrueux Escrivain, qui fasse des fautes si énormes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ay sentu*, pour *j'ay senty*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*; *conduit*, & *reduit*, au preterit definy, pour *conduisit*, & *reduisit*; *faisions* à l'optatif, & au subjonctif, pour *fassions*; *vous mesdites*, pour *vous mesdisez*; *il faillira faire*, pour *il faudra faire* ! Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons*; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* aprés, comme *resoudray*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera semez par cy, par là, dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage. Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes; mais n'estant question que du nom, il importe peu; car que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, il le faut également éviter pour par-

ler & escrire purement; quoy que selon mon avis on doive plûtost appeller solecisme que barbarisme des fautes dans les declinaisons, & dans les conjugaisons, puis qu'elles sont une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement un solecisme.

Quant au solecisme qui se fait *dans la construction*, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les regles de la syntaxe; *aux articles, aux noms, aux pronoms, aux verbes, aux participes, & aux prepositions*; mais il faut noter, que ce n'est qu'entant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'estant consideré seul en soy-même, c'est un solecisme d'un mot, ou mal decliné, ou mal conjugué, & non pas un solecisme de construction, ou de syntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit de là Loire, *je n'ay point de l'argent*, au lieu de dire, *je n'ay point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit, *j'ay d'argent*, au lieu de dire, *j'ay de l'argent*.

Digitized by Google

j'alla, pour *j'allay*; *il allit*, pour *il alla*; & en un autre temps *nous allissions*; pour *nous allassions*! J'ay dit en parlant, parce qu'en escrivant, je n'ay point encore veu de si monstrueux Escrivain, qui fasse des fautes si énormes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ay sentu*, pour *j'ay senty*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*; *conduit*, & *reduit*, au preterit definy, pour *conduisit*, & *reduisit*; *faisions* à l'optatif, & au subjonctif, pour *fassions*; *vous mesdites*, pour *vous mesdisez*; *il faillira faire*, pour *il faudra faire*! Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons*; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* aprés, comme *resoudray*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera semez par cy, par là, dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage. Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes; mais n'estant question que du nom, il importe peu; car que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, il le faut également éviter pour par-

ler & escrire purement; quoy que selon mon avis on doive plûtost appeller solecisme que barbarisme des fautes dans les declinaisons, & dans les conjugaisons, puis qu'elles sont une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement un solecisme.

Quant au solecisme qui se fait *dans la construction*, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les regles de la syntaxe; *aux articles*, *aux noms*, *aux pronoms*, *aux verbes*, *aux participes*, *& aux prepositions*; mais il faut noter, que ce n'est qu'entant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'estant consideré seul en soy-même, c'est un solecisme d'un mot, ou mal decliné, ou mal conjugué, & non pas un solecisme de construction, ou de syntaxe.

Aux articles, en les metrant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit de là Loire, *je n'ay point de l'argent*, au lieu de dire, *je n'ay point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit, *j'ay d'argent*, au lieu de dire, *j'ay de l'argent*.

Aux noms, comme de faire masculi un nom qui est feminin, par exemple si l'on dit *un grand erreur*, au lieu de dire *une grande erreur*, ou de faire feminin un nom qui est masculin, comme de dire *la navire*, que l'on disoit autrefois, au lieu de dire *le navire*.

Aux pronoms, de mesme, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville disent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont esté*, *ils y sont*, au lieu de dire, *elles y ont esté*, *elles y sont*, & *j'iray avec eux*, au lieu de dire, *avec elles*; ou bien quand on met un pronom singulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens-là prennent garde à soy*, au lieu de dire *prennent garde à eux*; ou bien quand on se sert du pronom relatif, *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit, *c'est un ouvrage à qui l'on donne de grandes loüanges*, *c'est une table sur qui je me couche*, au lieu de dire, *c'est un ouvrage auquel on donne de grandes loüanges*, *c'est une table sur laquelle je me couche*, & mieux encore, *où je me couche*.

Aux verbes, par exemple, quand le participe passif du preterit ne répond

pas au genre & au nombre du substantif qui le precede, comme si l'on dit, *la lettre que j'ay receu*, au lieu de dire, *la lettre que j'ay receuë*, & *les maux que vous m'avez fait*, au lieu de dire, *les maux que vous m'avez faits.* Ou quand on manque dans ces preterits composez en quelqu'une des façons que j'ay remarquées en son lieu, j'entens de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier aprés un nom collectif, qui est suivy d'un genitif pluriel, comme si l'on dit *une infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme une *infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, & en beaucoup d'autres façons encore, qui seroient trop longues à mettre icy, & dont plusieurs ont esté touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les employe au lieu des gerondifs, par exemple, si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire, *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indeclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui

Digitized by Google

sont masculins avec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris*. En cet exemple *ayans* au pluriel, ne peut convenir avec *femmes*, qui est feminin, & l'on ne peut dire *ayantes*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de mesme d'*estant*, car il ne faut pas dire *les hommes estans marris*, mais *estant marris*, ny *les femmes estans marries*, mais *estant marries*. Et aux verbes actifs il ne faut pas se servir pour les feminins, du participe masculin, comme par exemple, il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle & si examinant toutes choses*; car asseurément le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque que j'en ay faite, où l'on trouvera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne donne pas au participe le regime de son verbe, comme si en ces verbes *prier*, *favoriser*, qui ne regissent plus maintenant que l'accusatif, on faisoit regir le datif à leurs participes, & que l'on dist, par exemple, *priant à Dieu*, & *favorisant à son amy*. Et enfin *aux prepositions*, quand

on leur donne des articles qui ne leur conviennent pas, comme quand on dit *au travers le corps*, au lieu de dire, *au travers du corps*, ou *à travers le corps*; & c'estoit encore un solecisme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers du corps*, mais aujourd'huy l'Usage commence à l'authoriser, quoy que les meilleurs Auteurs ne s'en servent point encore, & que je ne voudrois pas estre des premiers à m'en servir. C'est encore un solecisme dans les prepositions, de dire par exemple, *auprés le Palais*, au lieu de dire, *auprés du Palais.* Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel aprés la preposition *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde*, au lieu de dire *aux affaires du monde*, ce qui est pourtant familier à un Escrivain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommandation.

NOTE.

On ne dit pas si ordinairement *éventaux* pour *éventails* que *baux* pour *bals*; *il y a eu quantité de baux ce Carnaval.* Ce qui fait que l'on s'y trompe, c'est que *baux*, pluriel de *bail*, est usité. Je n'ay rien à dire sur

Digitized by Google

toutes les sortes de solecismes marquez par M. de Vaugelas. Il y a eu des Remarques particulieres sur chacun, & l'on a fait voir qu'*ayans* & *estans* ne s'écrivent point. Il dit, que du temps qu'il composoit ces Remarques, l'Usage commençoit à autoriser *à travers du corps*. On dit aujourd'huy *à travers le corps*, & il me semble qu'il n'y a personne qui parle autrement. On dit aussi *à travers champs*, sans aucun article.

Voicy une façon de parler où je croy qu'il y a un solecisme. Plusieurs disent par exemple, *Ce fut moy qui luy donna ce conseil*. Il faut dire *qui luy donnay ce conseil*, parce que *qui* estant relatif de *moy*, ne peut servir de nominatif qu'à une premiere personne. On trouvera dans ce livre une Remarque pour sçavoir s'il faut dire, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*, ou *si c'estoit moy qui eust fait cela*.

De la netteté du stile.

APrés avoir parlé *de la pureté*, il reste à parler *de la netteté du stile*, laquelle consiste comme j'ay dit, en l'arrangement des mots, & en tout ce qui rend l'expression claire & nette : car je n'entends pas traiter icy de la netteté du raisonnement, qui est la partie essentielle du discours, sans laquelle avec toute la pureté & la netteté du langage, on est insupportable, la raison n'estant pas moins essentielle au

ſtile, qu'à l'homme. Un langage pur, eſt ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce ſont deux choſes ſi differentes, qu'il y a une infinité de gens qui écrivent nettement, c'eſt à dire clairement & intelligiblement en toutes ſortes de matieres, s'expliquant ſi bien, qu'à la ſimple lecture on conçoit leur intention; neanmoins il n'y a rien de ſi impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui écrivent purement, c'eſt à dire ſans barbariſme, & ſans ſoleciſme, & qui neantmoins arrangent ſi mal leurs paroles & leurs periodes, & embarraſſent tellement leur ſtile, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers eſt fort petit en comparaiſon de celuy des autres, qui eſt preſque infiny. Il eſt vray que ceux qui n'écrivent pas purement, mais qui écrivent nettement, ont cet avantage ſur les autres, qu'ils peuvent apprendre la pureté du langage par la lecture des bons Auteurs, & par la frequentation des perſonnes ſçavantes en cette matiere; au lieu que ceux qui n'écrivent pas nettement, en

ce qui est de l'arrangement des mots, sont presque incorrigibles, soit que ce defaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celuy de l'imagination, ou de tous les deux ensemble, qui sont deux choses que l'art donne rarement, quand la nature les refuse. Un des plus celebres Auteurs de nostre temps que l'on consultoit comme l'Oracle de la pureté du langage, & qui sans doute y a extremement contribué, n'a pourtant jamais connu la netteté du stile, soit en la situation des paroles, soit en la forme & en la mesure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant seulement comprendre ce que c'estoit que d'avoir le stile formé, qui en effet n'est autre chose que de bien arranger ses paroles, & de bien former & lier ses periodes. Sans doute cela luy venoit de ce qu'il n'estoit né qu'à exceller dans la poësie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à sa prose, ne laisseront pas de le rendre immortel. Je dois ce sentiment à sa memoire, qui m'est en singuliere veneration, mais je dois aussi ce service au public, d'avertir

ceux qui ont raison de l'imiter en d'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-cy.

Donnons des exemples de ses transpositions : *si vous reservez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui les desire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait un, qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embarras de ces dernieres paroles, qui sont aprés le second *qui*, *qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir*, au lieu de dire, *qui doive plus justement que luy se promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus justement que luy se doive promettre la gloire.* En voicy un autre, *ils firent les uns & les autres si bien*, au lieu de dire, *ils firent si bien les uns & les autres*, ou *les uns & les autres firent si bien.* Et encore celuy-cy. *C'estoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de son pere, avoient fait apporter de Rome*; au lieu de dire, *du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome, en l'honneur de C. Flaminius & de son pere.* Et celuy-cy encore, *entre les personnes que vostre bienveillance a par le passé jamais obligées*; au lieu de dire,

que voſtre bienveillance a jamais obligées par le paſſé, ou bien *entre les perſonnes que voſtre bienveillance a jamais obligées*, ſans ajoûter *par le paſſé*, & encore, *où eſt allée cette crainte de Dieu, qui ſi exactement vous a toûjours fait conformer à ſes volontez*; au lieu de dire, *qui vous a toûjours fait conformer ſi exactement à ſes volontez*; car cet *exactement*, ne ſe rapporte point à *la crainte de Dieu qui vous a toûjours fait*, mais à *conformer*, qui ſe rapporte à la perſonne à qui l'Auteur parle, & cependant de la façon qu'il eſt ſitué, il ne ſe peut joindre avec *conformer*.

C'eſt donc le premier vice oppoſé à la netteté du ſtile, que la mauvaiſe ſituation des mots. Il y en a de deux ſortes : l'une ſimple, comme eſt celle de tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainſi, non pas qu'elle ſoit la moins vicieuſe : car au contraire, c'eſt celle qui l'eſt davantage, & qui ſe fait le plus remarquer, mais parce que les mots y ſont ſimplement tranſpoſez & conſiderez en eux-meſmes, ſans avoir aucun rapport aux autres mots, & ſans bleſſer en rien la conſtruction grammaticale, comme

comme en l'exemple allegué, *Il n'y en a point qui plus que luy se doive justement promettre la gloire*, &c. Ces mots *plus que luy*, qui sont si mal situez, ne choquent point pourtant la sintaxe ny les regles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ny avec ceux qui precedent ny avec ceux qui suivent, mais seulement ont tout leur defaut en eux-mesmes; au lieu que l'autre espece de mauvaise situation n'est vicieuse, que selon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple si je dis, *il ne se peut taire, ny parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire *il ne peut se taire ny parler*, parce qu'encore qu'*il ne se peut taire*, soit bien dit, à s'arrester-là, & mieux dit que ne seroit, *il ne peut se taire*, qui pourtant ne seroit pas mauvais, mais moins bon que l'autre, àcause qu'il est beaucoup moins dans l'Usage, si est-ce qu'estant suivy d'un autre verbe, & ne s'arrestant pas là, il faut arranger les paroles en sorte, que le verbe qui regit les deux infinitifs, ait sa construction nette avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne se fait pas en cet exemple; car *peut*, est le verbe qui regit les deux

Digitized by Google

infinitifs *taire* & *parler*, & il n'est pas possible qu'il les regisse comme il faut, qu'en mettant *se*, aprés *peut*, & disant *il ne peut se taire ny parler*, parce que *se peut*, ne s'accorde point icy avec *parler*. Que si le second infinitif veut la mesme construction que le premier, comme *il ne se peut taire ny fascher*, alors il faut dire *il ne se peut taire*, & non pas *il ne peut se taire*, tant à cause que cette façon de parler; *il ne se peut taire*, est meilleure, comme plus usitée que l'autre, & que rien n'empesche qu'on n'en use, puis qu'elle convient aux deux infinitifs, que parce que ce seroit mal parler de dire, *il ne peut se taire, ny fascher*, & qu'il faut dire, *il ne peut se taire, ny se fascher*. Je pourrois bien alleguer d'autres exemples, mais je veux abreger ce discours, en ajoûtant seulement qu'il y a cette difference entre ces deux especes de mauvaise situation, que la premiere choque l'oreille, & non pas la construction grammaticale, & que la derniere au contraire, choque la construction grammaticale, & non pas l'oreille, si elle n'est sçavante & delicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du*

stile, c'est la mauvaise structure, & il y en a de plusieurs sortes Mais avant que de les dire, on remarquera qu'il y a cette difference entre la mauvaise situation, & la mauvaise structure, qu'en la premiere il n'y a rien à ajoûter ny à diminuër, mais seulement à changer, & mettre en un lieu ce qui est en un autre, hors de sa situation naturelle; au lieu qu'en la mauvaise structure il y a toûjours quelque chose à ajoûter, ou à diminuër, ou à changer, non pas simplement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajoûter*, en voicy un beau que je trouvay hier à l'ouverture d'un livre, *selon le sentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'est pas escrire nettement, parce que ces mots *de tous les Grecs*, sont trop éloignez de *capable*, duquel ils sont regis, & veulent estre mis immediatement aprés *capable*; & que si vous disiez *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs, d'en juger*, vous n'escririez pas encore nettement, parce que ces mots *d'en juger*, veulent estre mis immediatement aprés *capable*, dont ils

ſont regis, & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette meſme place, il s'enſuit que cette expreſſion ne peut eſtre nette, qu'en ajoûtant quelques paroles, & diſant ainſi, *ſelon le ſentiment de celuy de tous les Grecs, qui eſtoit le plus capable d'en juger*. Pour *diminuër*, en voicy un du meſme Autheur, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours merveilleuſement de leur loiſir*. Cela n'eſt pas écrit nettement, il y a trop de mots pour un ſeul verbe; car les verbes dans les periodes ou dans les membres, ſont comme la chaux, & les autres parties de l'Oraiſon, comme le ſable; de ſorte que lors qu'on environne un verbe ſeul de pluſieurs mots, on peut dire que c'eſt du ſable ſans chaux, *arena ſine calce*, comme l'Empereur Caligula appelloit le ſtile de Seneque. Donc pour former cette periode, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours merveilleuſement de leur loiſir*, & la rendre nette, il en faut oſter quelque choſe, & dire, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours de leur loiſir*, ou *en cela pluſieurs abuſent merveilleuſement de leur loiſir*.

Pour *changer*, non pas de lieu, mais

de mot, en voicy un exemple; car pour abreger il ſuffit d'en donner un, *il travaille extremement proprement*. J'entends à la Cour de ces façons de parler, où l'on joint deux adverbes de meſme terminaiſon, & je m'eſtonne que ceux qui les diſent ne s'apperçoivent point d'une ſi grande rudeſſe. Mais outre cela, c'eſt encore un vice contre la netteté, qui demande que l'on change un de ces adverbes, & que l'on die *il travaille fort proprement*. On peut auſſi ſe ſervir de *tres* ſuperlatif, & au lieu de dire *il eſcrit extremement élegamment*, on dira *il eſcrit fort élegamment*, ou *tres-élegamment*, mais deux adverbes de ſuite de cette meſme terminaiſon ſont contraires à la netteté.

Mais c'eſt encore un autre vice bien plus grand contre la netteté, de donner un meſme regime à deux verbes qui demandent deux regimes differens, comme de dire *il a embraſſé & donné le baiſer de paix à ſon fils*; car *embraſſé*, veut un accuſatif, & *donné* un datif. Il faut donc mettre deux verbes qui ayent meſme regime, comme, *il a embraſſé & baiſé ſon fils*. Ce meſme vice ſe peut encore rencontrer dans les divers genres des noms.

NOTE.

Il est certain que l'arrangement des mots, quand on les place dans leur juste situation, contribuë beaucoup à la netteté du stile. M. de Vaugelas le fait voir dans plusieurs exemples qu'il rectifie. *En cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir*, est celuy où l'on peut trouver le moins à redire. Aussi M. de la Mothe le Vayer ne croit pas qu'on en doive retrancher aucune chose. Il semble qu'il soit indifferent de mettre *il ne se peut taire*, ou *il ne peut se taire*. Cependant il est aisé de connoistre qu'on ne peut dire, *il ne peut se taire ny fâcher*, & qu'on dit fort bien, *il ne se peut taire ny fâcher*. Il en est de mesme d'une autre façon de parler, où la transposition du pronom possessif *se* ne sçauroit estre permise. On dit, *il va s'achever de peindre*, pour dire, *il va achever de se perdre, de se ruïner*, & on ne peut dire, *Il va achever de se peindre*. Du moins cela ne signifieroit pas la mesme chose que *il va s'achever de peindre*, & voudroit dire dans le propre qu'un homme qui auroit commencé son portrait, va l'achever.

Il me semble que ce n'est pas écrire nettement, que de dire par exemple, *pour réussir il employoit l'artifice & l'adresse qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de beaucoup de choses*. On croit d'abord que la conjonction & joint *adresse* avec *artifice*, quoy qu'*artifice* soit à l'accusatif, gouverné par *employoit*, & qu'*adresse* soit le nominatif, de,

le faisoit venir à bout. L'esprit ne s'y trouve pas long-temps embarassé, mais comme on ne parle que pour se faire entendre, il seroit à souhaiter que dans le discours il n'y eust jamais ny ambiguité ny équivoque ; que tout y fust clair & facile ; qu'en lisant un livre on comprist d'abord ce qu'on lit, sans estre obligé de lire deux fois la mesme chose pour la comprendre, que rien ne fist de la peine, & que chaque mot d'une periode fust si bien placé qu'on n'eust pas besoin d'interprete, ny mesme de reflexion pour en démeler le sens. Ce sont les termes dont s'est servy le Pere Bouhours, avant que de rapporter ces exemples où les expressions ne sont pas nettes.

Ayant appris la défaite de ses Generaux par les Iuifs, il resolut de marcher contre eux. Il semble qu'il ait appris par les Juifs la défaite de ses Generaux, au lieu qu'on veut dire, qu'il apprit que les Juifs avoient défait ses Generaux.

Il n'y a peut-estre point de conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que celuy de la Republique de Venise. Il semble que *celuy* se rapporte à *secret*, qui est le substantif le plus proche, au lieu qu'il se rapporte à *conseil*, & qu'on veut dire que le secret se garde mieux dans le conseil de la Republique de Venise, que dans aucun autre conseil de l'Europe.

Scipion doit estre en cela leur modelle comme en tout le reste. Titelive a remarqué que quand il alla assieger Carthage. Naturellement *il alla* doit se rapporter à Titelive, quoy qu'il

se rapporte à *Scipion*. Ainsi pour écrire nettement, il faut dire, aprés avoir parlé de Scipion, *Titelive a remarqué que quand ce grand Capitaine alla assieger Carthage.*

J'ay leu dans une Relation du Siege de Bude, *ils rencontrerent un party de Hongrois envoyé pour prendre langue de la marche des ennemis qu'ils taillerent en pieces.* Cela n'est point net, il faut dire, *& ils le taillerent en pieces*, pour faire entendre que c'est le party de Hongrois qui a esté taillé en pieces, & non pas les ennemis. Il y a dans un autre endroit, *un Transfuge fut amené au Prince Charles de Lorraine, qui luy apprit que.* Il semble que ce soit le Prince Charles qui ait appris quelque chose au Transfuge. Il falloit dire, *on amena au Prince Charles un Transfuge qui luy apprit que*, &c. & en general on ne doit jamais separer le relatif *qui* du substantif auquel il se rapporte.

Des équivoques.

LE plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques, dont la plusspart se forment *par les pronoms rélatifs, demonstratifs, & possessifs.* Les exemples en sont si frequens dans nos communs Escrivains, qu'il est superflu d'en donner; neantmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donneray un de chacun; *du relatif*, comme, *c'est le fils de cette femme*

Digitized by Google

femme, qui a fait tant de mal On ne ſçait ſi ce *qui*, ſe rapporte à *fils*, ou à *femme*, de ſorte que ſi l'on veut qu'il ſe rapporte à *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre maſculin oſte l'équivoque. En l'autre relatif de meſme. En voicy un bel exemple d'un celebre Autheur, *Qui trouverez-vous, qui de ſoy-meſme ait borné ſa domination, & ait perdu la vie ſans quelque deſſein de l'eſtendre plus avant?* Au ſens on voit bien que *l'eſtendre* ſe rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*eſtendre*, eſt propre aux deux ſubſtantifs qui le precedent, & que *vie*, eſt le plus proche, il fait équivoque & obſcurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le meſme Eſcrivain, *Je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'eſt choſe que mal-aiſément je puis eſperer de ma fortune; Voilà pourquoy je la cherche aux effets:* Ce *la* eſt équivoque; car ſelon le ſens il ſe rapporte à *recommandation*, & ſelon la conſtruction des paroles il ſe rapporte à *fortune*, qui eſt le ſubſtantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, auſſi bien qu'à *recommandation*.

Aux pronoms poſſeſſifs, comme, *il a toû-*

jours aimé cette personne au milieu de son adversité. Ce *son* est équivoque, car on ne sçait s'il se rappporte à *cette personne*, ou à *il*, *qui est celuy qui a aimé.* Quel remede ? il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer.

Aux demonstratifs, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Autheur écrivant pour une femme, *Ce sont deux choses que mal-aisément les paroles seront capables de vous representer; toutefois, puis qu'à faute de mieux, je suis contraint de les employer, vous me ferez, s'il vous plaist, cét honneur de les en croire, & vous asseurer, Monsieur, qu'entre celles que vostre bienveillance a par le passé jamais obligées, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne fasse avec raison ceder la gloire d'être vostre bien humble servante.* Qui ne voit que ces mots *qu'entre celles* font une équivoque notable, & qu'il n'y a personne qui ne les entendist *des paroles*, dont il a toûjours parlé auparavant, & neantmoins elles ne s'entendent de rien moins que de cela, mais *des personnes*, c'est pourquoy il faut dire *qu'entre les personnes.*

Les équivoques se font aussi quand

un mot qui eſt entre deux autres, ſe peut rapporter à tous les deux, comme en cette periode d'un celebre Autheur, *mais comme je paſſeray par deſſus ce qui ne ſert de rien, auſſi veux-je bien particulierement traiter ce qui me ſemblera neceſſaire.* Le *bien*, ſe rapporte à *particulierement*, & non pas à *veux-je*, c'eſt pourquoy pour eſcrire nettement, il faloit mettre, *auſſi veux-je traiter bien particulierement &c.* & non pas, *auſſi veux-je bien particulierement traiter.*

Les équivoques ſe font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport enſemble, & que neantmoins les derniers ſe peuvent rapporter à ceux qui ſont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme ſi l'on dit, *l'Orateur arrive à ſa fin, qui eſt de perſuader, d'une façon toute particuliere, &c.* L'intention de celuy qui parle ainſi, eſt que ces mots *d'une façon toute particuliere*, ſe rapportent à ceux-cy, *arrive à ſa fin*, & neantmoins comme ils ſont placez, il ſemble qu'ils ſe rapportent *à perſuader.* Il faudroit donc dire, *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à ſa fin, qui eſt de perſuader*, & l'on a beau mettre

une virgule aprés *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, & quoy que pour la veuë, elle serve de quelque chose, & fasse voir que *d'une façon toute particuliere*, ne se rapporte pas à *persuader*, car il ne faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Autheurs commence ainsi cette belle lettre, qui est le chef-d'œuvre de sa prose. *Ne pouvant aller à S. Germain si-tost que je desirois pour une affaire qui m'est survenuë*. On ne sçait s'il veut dire, qu'il luy estoit survenu une affaire, pour laquelle il desiroit aller à S. Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à S. Germain, à cause d'une affaire qui luy estoit survenuë; si au lieu de *pour une affaire*, il eust mis *à cause d'une affaire*, il eust levé l'équivoque. Neantmoins ce grand Homme avoit accoûtumé de dire, parlant de la clarté avec laquelle il se faut expliquer, que si l'on relisoit deux fois l'une de ses periodes, ou l'un de ses vers, il vouloit que ce fust pour les admirer, & pour le plaisir qu'il y a de repeter les belles choses, & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire.

Certes il faut donner cette loüange à M. Coëffeteau, & je doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Autheurs de l'antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouvera pas une seule periode, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne seroit jamais fait de vouloir marquer toutes les sortes d'équivoques, qui se peuvent faire en escrivant, & qui sont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en est infiny. Je sçay bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter, & que les plus excellens Autheurs Grecs & Latins nous en fournissent des exemples; on a accoustumé de dire pour les excuser, que le sens supplée au defaut des paroles, & j'en demeure d'accord, pourveu que ce ne soit que tres-rarement, & ensorte que le sens y soit tout évident. Mais à dire le vray, je voudrois toûjours l'éviter autant qu'il me seroit possible; car aprés tout, c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens, & non pas au sens de faire entendre les paroles, & c'est renverser la nature des choses, que d'en user autrement. C'est faire comme à la feste des Saturnales,

Digitized by Google

où les serviteurs estoient servis par leurs maistres, le sens estant comme le maître, & les mots, comme les serviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer, condamne absolument toutes sortes d'équivoques, puis qu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir icy. Il faut que je mette ses propres termes en Latin, parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à nostre Langue, qui ne souffre pas les transpositions de la nature de celle-cy. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc solùm quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percussisse Demeam, sed illa quoque quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat, visum à se hominem librum scribentem; Nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantùm in ipso fuit.* Aprés cela, il n'y a plus d'équivoque qui se puisse défendre, & il ne reste plus rien à dire qu'une chose, qui seroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier, que Quintilien s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce mesme Chapitre *de*

Digitized by Google

ſperſpicuitate, il veut que l'expreſſion ſoit ſi claire, qu'elle frappe l'eſprit du Juge, je diray de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux des perſonnes qui le voyent & le ſentent malgré qu'ils en ayent. Enfin il reduit la clairté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut taſcher autant qu'il ſe peut, quand on parle ou quand on eſcrit, non ſeulement de ſe faire entendre, mais de faire enſorte qu'on ne puiſſe pas n'eſtre pas entendu, *non ut intelligere poſſit, ſed ne omnino poſſit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la *netteté*, qui ſont certaines constructions, que nous appellons *louſches*, parce qu'on croit qu'elles regardent d'un coſté, & elles regardent de l'autre. J'en ay fait une Remarque, à laquelle je renvoye pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *conſtruction.*

Et encore un autre, quand le ſecond membre d'une periode, qui eſt joint au premier par la conjonctive, *&*, en eſt fort éloigné, à cauſe d'une autre periode longue, qui eſt entre deux, comme une parentheſe, par exemple, *il y*

a dequoy confondre ceux qui le blasment ; quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils loüent plûtost par le mépris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils ayent de l'une ny de l'autre, & qu'il merite une grande loüange. Je dis que ce dernier membre *& qu'il merite une grande loüange*, est trop éloigné du premier par cette longue parenthese, qui commence *quoy qu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur qu'elle a, comme, *que sa façon de parler est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec la nostre, & qu'il merite, &c.* la periode ne laisseroit pas d'estre vicieuse, & de pecher contre la netteté.

La longueur des periodes est encore fort ennemie de la netteté du stile. J'entens celles qui suffoquent par leur grandeur excessive ceux qui les prononcent, comme parle Denis d'Halicarnasse, περίοδοι μακραὶ καὶ ἀποπνίγουσαι τοὺς λέγοντας sur tout si elles sont embarrassées & qu'elles n'ayent pas des reposoirs, comme en ont celles de ces

deux grands Maiſtres de noſtre Langue, Amyot & Coëffeteau. Il ſeroit importun & ſuperflu d'en donner des exemples, qui ne ſont que trop frequens dans nos mauvais Eſcrivains. *Les longues & frequentes parentheſes*, y ſont contraires auſſi.

Il y a bien d'autres vices ſans doute contre *la netteté*; mais il ſuffit d'en avoir marqué les principaux, & de dire pour la gloire de la France, qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes, qui ayent eſcrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes ſortes de ſtiles.

A la pureté, & à la netteté du ſtile, il y a encore d'autres parties à ajoûter, *la proprieté des mots & des phraſes, l'élegance, la douceur, la majeſté, la force*, & ce qui reſulte de tout cela, *l'air & la grace*, qu'on appelle *le je ne ſçay quoy*, ou *le nombre, la brieveté, & la naïveté de l'expreſſion*, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'eſt pas à moy à traiter de tant de belles choſes, qui paſſent ma portée, & qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien François. C'eſt bien aſſez, ſi j'apprens que ce petit travail n'eſt pas inutile, ny deſagreable au public.

Digitized by Google

NOTE.

Les équivoques qui embarassent le plus sont celles qui se forment des pronoms relatifs, demonstratifs & possessifs. On remedie aux équivoques du relatif *qui*, en mettant *lequel* ou *laquelle*. *C'est le fils de cette femme lequel a fait tant de mal*, mais le moyen d'y remedier dans les pronoms possessifs, si l'on ne change la phrase ? En voicy des exemples rapportez dans le livre des doutes du Pere Bouhours. *Telle fut la fin de cette malheureuse Princesse, qui fut un grand instrument de la Justice de Dieu pour purifier ses serviteurs par ses violences.* Le premier *ses* se rapporte à *Dieu*, & le second *à cette malheureuse Princesse*. Il y auroit moins d'obscurité si on disoit, *pour purifier ses serviteurs par les violences qu'elle commettoit.*

Samuël offrit son holocauste à Dieu, & il luy fut si agreable qu'il lança au mesme moment de grands tonnerres contre les Philistins, Selon la construction ordinaire & naturelle, quand un nom propre a servy de nominatif au verbe, tous les *il* qui suivent dans la mesme periode se rapportent à ce nom propre. Cependant dans cette phrase aucun des deux *il* ne se rapporte à Samuël qui est le nominatif du premier verbe de la periode. Le premier *il* se rapporte à *holocauste*, & le second se rapporte à *Dieu*. Ainsi l'équivoque ne peut estre ostée entierement qu'en repetant les deux divers noms ausquels ces *il* se rapportent. *Samuël offrit son holocauste à*

Dieu, & cet holocauste luy fut si agreable que Dieu lança au mesme moment, &c. Il faut tâcher d'éviter de mettre dans la mesme periode deux *il*, ou deux *luy*, de suite, lorsqu'ils se rapportent à diverses choses.

Voicy deux exemples de constructions louches, tirez aussi du livre des Doutes. *Vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, si je desire d'avoir part avec vous, & de recevoir la nourriture d'immortalité, si je veux acquerir une vie, qui dure eternellement.* Il n'y a personne qui ne croye que, *de recevoir la nourriture d'immortalité* est gouverné par *si je desire*, au lieu que dans le sens de l'Autheur il est gouverné par, *vous me commandez.* Comme *desirer* ne demande point *de* aprés *soy.* Il n'y auroit point d'équivoque en mettant, *si je desire avoir part avec vous*, & on verroit aisément que le sens seroit, *vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, & de recevoir, &c.*

On ne doit pas éviter avec moins de soin la construction de cet autre exemple. *Lorsque le combat se donna Moïse s'adressa à Dieu en tenant ses mains étenduës, & formant ainsi la figure de la Croix, qui devoit estre un jour si salutaire, & si redoutable à nos ennemis.* La conjonction *&* fait que *si salutaire* se rapporte à *nos ennemis*, aussi bien que *si redoutable*, ce qui n'est pas le sens de l'Autheur, & on remedie à cet inconvenient, en disant selon la correction du Pere Bouhours, *qui devoit estre un jour si salutaire aux fidelles, & si redoutable à leurs ennemis.*

Digitized by Google

Pour les longues periodes, il n'y en a presque point qui n'embarassent l'esprit. Plus elles sont courtes, plus elles contentent le Lecteur ou l'Auditeur. Il faut qu'elles ayent des reposoirs, comme dit M. de Vaugelas, & on n'aime point à estre conduit trop loin, sans qu'on trouve où s'arrester.

FIN.

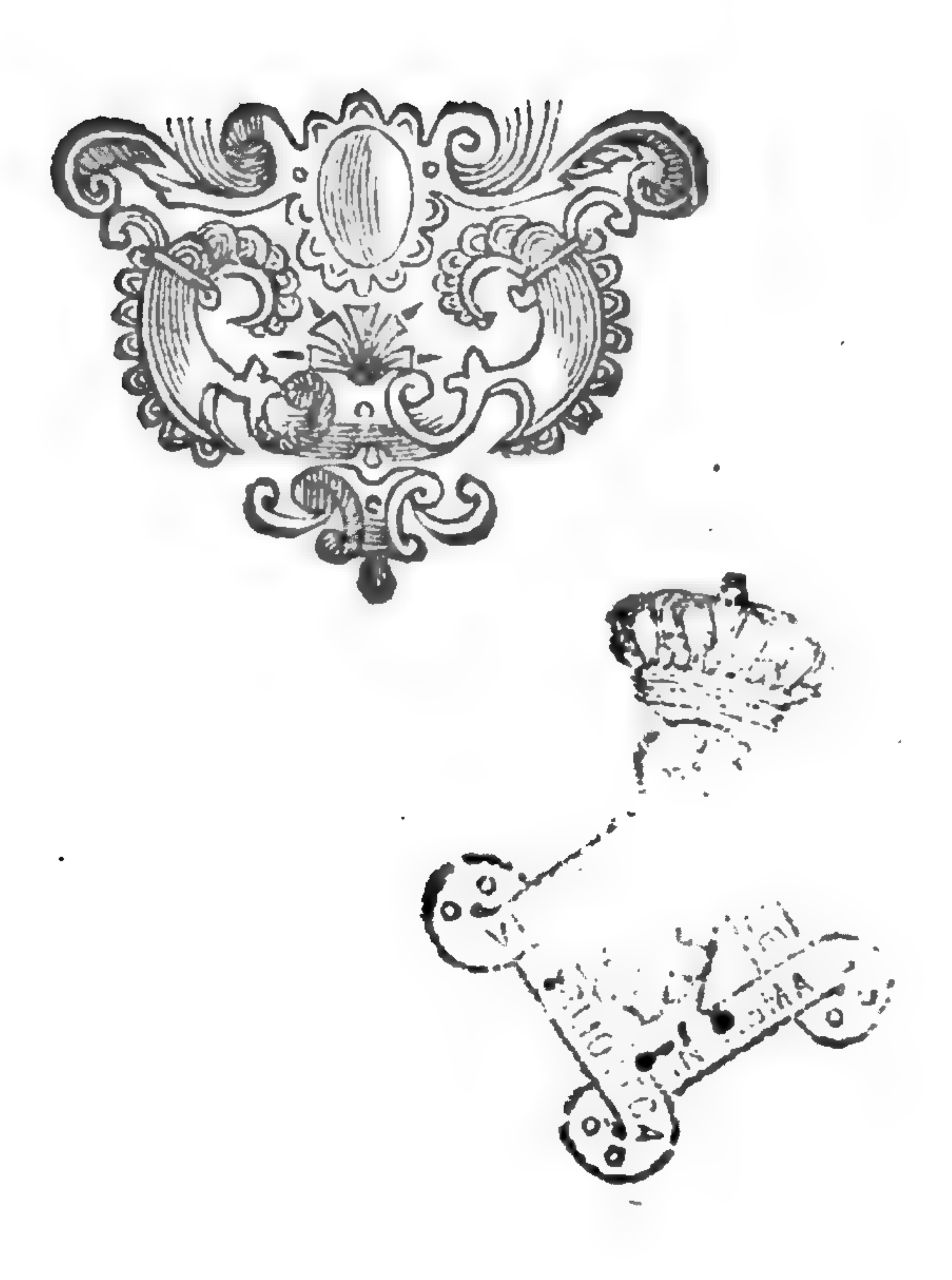

Digitized by Google

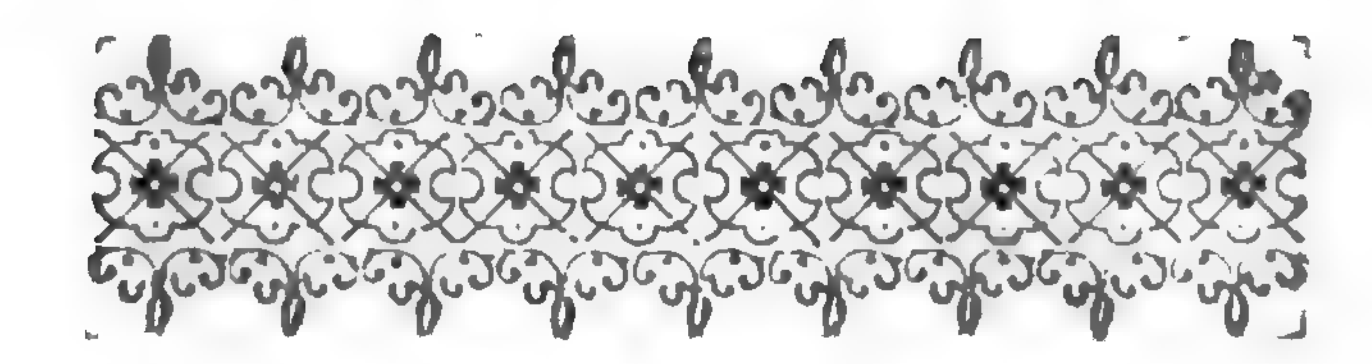

TABLE

BEAUCOUP PLUS AMPLE qu'aux precedentes impressions, où les Remarques qui se trouvent dans le texte du Livre, hors des titres, sont marquées d'une croix †. & où celles qui se trouvent dans les Notes, sont marquées d'une étoile. *

A

ABsynthe. 961
† *Accent aigu & circonflexe, pourquoy se marquent.* 749
* *Acacia sans pluriel.* 790
**Il va s'achever de peindre.* 1054
Accoustumance. 641
**s'Accoustumer à; avoir Accoustumé de.* 642
Accroire. 439
Accueillir. 517
† *Accueil.* 517
† *A cela prés, à cent escus prés.* 384
A ce que. 464
A ce faire. 467
Acheter. 485
Adjectif, *quand il veut un article à part outre celuy du substantif.* 118
un Adjectif *avec deux substantifs de different genre.* 130
*de l'*Adjectif *devant ou aprés le substantif.* 305
*si l'*Adjectif *de l'un des deux genres se peut*

appliquer à l'autre dans la comparaison. 780
*Adjectifs joints à des substantifs ausquels ils ne conviennent pas. 677
Adverbe. 851
† s'il faut dire, Advocat au Parlement, ou en Parlement. 772
A faute. 802
Affaire. 416
† Affectionner. 192
* Affectionner une affaire. 551
* Affectionner quelque chose. 552
Affectionné, passionné, & beaucoup d'autres mots semblables ont la terminaison passive, & la signification active. 946
Afin, avec deux constructions differentes dans une mesme periode. 665
* Il en agit mal, il en a mal agy. 390
Agrément. 699
Aigle. 446
Terminaisons en ail, al & aux. 592
* Pluriels de noms terminez en ail & en al. 594
Aimer mieux. 412
* Aimer mieux, aimer plus. 967
† Ainsi blessé qu'il estoit. 223
L'article ou la preposition à avec l'un & l'autre. 973
A l'encontre. 426
Avoir à la rencontre. 663
* Alibi, s'il a un pluriel. 791
Aller au devant. 373 & 608
Allé au preterit, cōment il en faut user. 919
* Il s'en est en allé. 771
* Aller, venir. 921
Alors. 378
Allusion de mots. 263
s'il faut dire Alte, ou halte. 1003
Ambitiōner. 191 & 549
* Ambitieux d'honneur. 552
A mesme. 782
Quand on peut dire, m'Amie, m'Amour. 562
Amour. 655
* Amour, l'Amour. 658
A moins de faire cela. 584
Anagramme. 41
* Ancien, en quoy il

Digitized by Google

differe de vieux. 624
* *Anceſtres.* 539
* *Antiquité, ancienneté.* 624
* *Antique.* 625
Aouſt. 496
A peu prés. 383
† *A plus prés.* 386
* *L'Aprés-dinée, l'Aprés-ſoupé.* 246
Appareiller. 497
Aprés. 518
s'il faut dire, *Aprés ſouper*, ou *aprés ſoupé.* 245
A preſent. 376
† *Il avoit appris*, pour, *il avoit accouſtumé.* 406
Approcher. 252
A qui mieux mieux. 377
* *Aragnée.* 525
Arbre. 719
† s'il faut écrire, *Archange ou Arcange.* 349
Arc-en-ciel. 801
Arcenal ou Arcenac. 807
Armez à la legere, legerement armez. 265
* *Armes, armoiries.* 670
Arondelle. 935
Arrangement de mots. 817
Arrian & Arrien. 233
Arrivé qu'il fut, Arrivé qu'il eſtoit. 223
Arroſer. 366 & 537
Article, *quand il le faut mettre devant les noms propres.* 431
† *On ſe diſpenſe quelquefois des* Articles, *mais rarement.* 279
que le changement des Articles *a bonne grace.* 872
qu'il eſt neceſſaire de repeter les Articles *devant les ſubſtantifs.* 873
Quel eſt l'uſage des Articles *avec les ſubſtantifs, accompagnez d'adjectifs avec particules ou ſans particules.* 878
regle nouvelle & infaillible, pour ſçavoir quand il faut repeter les Articles *ou les prepoſitions, tant devant les noms que devant les verbes.* 359
Autre uſage de cette regle au regime de deux ſubſtantifs & du verbe. 365
* *Subſtantifs au ſingu-*

*lier avec l'*Article *indéfiny* à. 1024
l'Article *indéfiny ne reçoit jamais aprés soy le pronom relatif*, ou *le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'*Article *indéfini*. 647
*le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'*Article. 649
Asseoir. 268
s'il faut dire, *Asseyez vous, assisez-vous* ou *assiez-vous*. 269
† s'il faut dire, *s'Asseyant* ou *s'asseant*. 269
Asseoir, pour *établir*. 975
* *il luy Asseura, il l'asseura*. 639
s'Attaquer à quelqu'un. 870
† *Attendu que*. 869
* *Attirail, attirails*. 595
d'Avanture. 643
Avant que. 177 & 487
Au demeurant. 510
Avec, avec que. 472
† *Avecque, & non pas avecques*. 659
† *il faut toûjours prononcer le* c *d'*Avec, *devant quelques lettres qu'il se rencontre*. 476
Avec moy. 85
Aviser. 683
† si l'on peut dire, *Avous dit, avous fait*, pour, *avez-vous dit, avez-vous fait*. 138
† s'il faut prononcer *Avoine* ou *Aveine*. 157
Avoisiner. 451
Auparavant, auparavant que. 808
Aupres. 602
d'Autant plus. 777
Autant. 408
Au surplus. 654
Autruy. 934
† *Ayder, comment se doit prononcer*. 496
Aye ou *ait*. 141
† s'il faut dire, *ce n'est pas moi qui l'A fait* ou *qui l'Ay fait*. 138
* *Ayeul, Ayeuls, Ayeux*. 539

B

S'Il faut écrire, Bacchus ou *Baccus*. 348
Bailler donner. 558
* *Bal, bals; Bail, baux*. 594

Banquet

Banquet , *Banqueter.* 794
Barbarisme. 827
du Barbarisme, premier vice contre la pureté 1029
* *Basse-contre* ou *Basse-conte* , *une Basse.* 683
* *Baux* pour *bals.* 540
Beaucoup. 824
Bel & beau. 508
cela est Bel & bon. 509
s'il faut dire , *Benit* ou *beny.* 418
* *Benitier* , *Benoistier* , *Benaistier.* 419
Brelan , *brelandier.* 693
s'il faut dire *Bestail* ou *bestial.* 528
* *Bestiaux.* 528
* *Bestialité* , *brutalité.* 528
Bien, au commencement de la periode. 956
† *Bien est-il vray ; Bien sçay-je.* 957
s'il faut dire, *Bien-faiteur* , *Bien-faicteur* ou *Bien-facteur.* 526
* *Bienfaictrice.* 527
Bien que. 864
Bigearre, Bizarre. 510
† *le Boire.* 246
* *deniers revenans Bon.* 500
si l'on dit, *Bon-heurs au pluriel.* 916
* *Bon-heur* , *Bon-hur.* 918
Bref. 52
* *Bru.* 540
† *Bruëne* , *trissyllabe.* 769

C

MAximes touchant *la Cacophonie* ou *le mauvais son.* 35 & 83
* *Cadeau* , *donner un Cadeau.* 794
† s'il faut écrire *Charactere* ou *Caractere.* 346 & 347
* *Carfour, Carrefour.* 546
Ce. 462
Ce fut pourquoy. 465
Outre Ce 464
Ce dit-il , *Ce dit-on* , 464
* *Ce m'a t'il dit.* 464
Ce peu de. 560
Ce que pour *si.* 462
Ce qu'il vous plaira. 5
Ce , devant le verbe substantif. 453
Ce , avec le pluriel du verbe substantif. 457 & 458

TABLE.

† *Ce, repeté.* 459
* *C'est, ce sont; C'estoit, c'estoient.* 139
que C'est, pour, *ce que c'est.* 285
C'est chose glorieuse. 368
C'est que, où il est mauvais. 846
Cela dit, & Cela fait. 947
**Vous ne sçauriez croire la peine que* Cela *m'a donné, & non que* cela *m'a donnée.* 303
Celle-cy pour *lettre.* 832
abus du pronom demonstratif Celuy 849
Cependant. 375
† *Cependant que.* 809
Cesser. 442
† *Cetuy-cy.* 598
s'il faut dire, *Chaire* ou *chaise.* 747
* *Chaire en rime avec* affaire *ou avec* guerre. 747
† *Chemin passant*, a une terminaison active, & une signification passive. 947
Chez Plutarque, chez Platon, & semblables façons de parler, si elles sont bonnes. 440
Il faut dire, *Chez vous,* & non *Cheux vous.* 738
Quelque chose, s'il demande le masculin *ou* le feminin. 369
† *Chrestien.* 47
Chypre. 8
† *Citoyen.* 47
s'il faut écrire, *Colere* ou *cholere.* 343 & 344
† *Col mol, fol, comme se doivent prononcer.* 21
Col, cou. 367
Comme, comment, comme quoy. 520
* *differentes acceptions de* Comme. 521
Comme je suis. 570
* *plusieurs* Comme *les uns sur les autres, vicieux quand ils ne sont pas dans le mesme ordre.* 408
Comme ainsi soit. 866
Comme vainqueur qu'il estoit. 223
Commencer. 720
il Commencea à dire; il commencea à avoüer. 954
Compagnée pour *Compagnie.* 524
Complaintes. 577
Comté, de quelle genre.

† *Conditionner.* 550
se Condouloir. 519
† *Condoleance.* 519
† *Confiance.* 71
Le Confluent de deux rivieres. 719
Conjoncture. 356
se Conjoüir. 357
Conjurateur, pour *conjuré.* 946
Conquere. 535
Conquereur, Conquerant. 536
Consideré que. 869
Quand il faut dire *Consommer*, & *Consumer.* 448
* *Consommation.* 451
† *Consonances*, sont à éviter. 1028
Remarques sur les Constructions *suivantes*, C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites. 248
Ou la douceur ou la force le fera. 239
Ny la douceur, ny la force n'y peuvent rien. 241
Il m'a dit de faire. 494
Tant & de si belles actions. 555
Ce peu de mots ne sont que pour &c. 560
Il s'est brûlé, & tous ceux qui estoient auprés de luy. 578
Une partie du pain mangé. 615
De la façon que j'ay dit. 618
Il vient se justifier, il se vient justifier. 620
Aprés six mois de temps écoulez. 639
Le peu d'affectiõ qu'il m'a témoigné 644
Perdre le respect à quelqu'un. 853
† Il luy a manqué de respect. 855
† Se loüer de quelqu'un. 854
Sur cette façon de parler, il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque. 838
Construction Grammaticale. 845
Arrangement de mots pour la Construction. 817
Qu'il y a élegance de regler quelquefois la Construction *selon les choses qui sont si-*

gnifiées, & non pas selon les mots qui signifient. 860
Construction *tres-mauvaise.* 578
Netteté de Construction. 180 & 229
† Construction *de deux substanstifs differens avec le verbe qui les suit, & l'adjectif qui l'accompagne.* 130
Exemple d'une Construction *étrange* 325
Si cette Constructiõ *est bonne*, en vostre absence & de Madame vostre Mere. 351
Deux ou plusieurs pluriels suivis d'un singulier avec la Conjonction & *devant le verbe*, comment ils regissent le verbe. 626
† *Consolable.* 1026
Contemptible, Contempteur. 834
* *Contraindre de faire, Contraindre à faire.* 723.
s'il faut dire *Contre-pointe*, ou *Courte-pointe.* 682
Convent. 922
* *Coral, corail, coraux.* 595
Corrival. 577
en Cour. 771
s'il faut dire, *Courre* ou *Courir.* 436
Courir sus. 735
* *je Courreray, je Courray.* 427
Courroucé. 612
* *Couroux au pluriel.* 613
Court. 499
* *Cousin remué de germain.* 540
Il avoit Coûtume. 406
* *La Couverte*, pour *la Couverture du lit.* 830
Craint dans le preterit. 1017
Crainte. 73
* *Cristal, cristail.* 595
† *Croire.* 439
* *Croire de.* 577
* *Croire, avec l'indicatif & le subjonctif* 634
Croyance, creance. 986
Croistre. 489
† *Cruellement dechiré.* 259
s'il faut dire, *cueillera*, ou *cueillira.* 834
* *Cueiller, cueillere, cueillerée.* 887
Cupidité. 534
Cy, joint aux substantifs. 597

Cymbales. 626

D

† D, *final devant une voyelle comme il se prononce.* 83

Quand il faut prononcer le D. aux mots qui commencent par ad *avec une autre consonne aprés le* d. 743

D'abondant. 387

Damoiselle. 227

† *Dans, dedans.* 199

* *Dans, en.* 772

Date. 543

D'avanture. 643

*D'autant que,*pour,*parce que.* 504

D'autant plus. 777

De cette sorte, & *De la sorte.* 39

De, *article du genitif.* 500

De & Des, *articles.* 511

* si l'on peut dire, *j'ay tant* De *joye qu'elle m'empêche de parler.* 1036

* De, *superflu dans cette phrase, Qui n'avoient ny* de *cupidité ny* d'*avarice.* 459

s'il faut dire, *il n'y a rien* de *tel*, ou *il n'y a rien tel.* 498

† s'il faut dire, *il n'y a point moyen*, ou *il n'y a point* de *moyen.* 689.

De, *employé devant* beaucoup, *adverbe.* 825

Le titre de, *la qualité* de. 215

* *Remarques sur l'article* de *ou* des, *mis au genitif ou à l'ablatif.* 514

D'une heure à l'autre. 842

* *Des petits enfans; des faux Prophetes,* pour *de petits enfans, de faux Prophetes.* 513

s'il faut dire, *j'ay d'Argent*, ou *j'ay* de *l'argent.* 689

* *Difference entre*, les Sçavans tiennent, & des Sçavans tiennent. 515

Supplier avec des *larmes, supplier avec larmes.* 1034

De deça, De delà. 413

il m'a dit de *faire.* 494

Digitized by Google

s'il faut dire, *il y en eut cent tuez*, ou, *il y en eut cent de tuez*. 283
De façon que; De maniere que; De mode que. 736
Debet, debets. 791
† *Debrutaliser*. 837
† *Decidé, indécis*. 269
* Dedans, *ne se dit point pour signifier l'intra des Latins* 1010
Delice. 423
Demain matin, demain au matin. 724
* *Il est demain Feste*. 724
† s'il faut dire, *un démélé*, ou *un déméler*. 245
† *Demeurer*. 219
* *Il a demeuré; il est demeuré*. 64
De moy. 326
Demy-heure, demy douzaine. 580
De naguere, de nagueres. 523
† *Depuis*. 286
s'il faut dire, *Desbarquer*, ou *desembarquer*. 795
s'il faut dire, *Descouverte*, ou *descouverture*. 829
* *Desentester, désaveugler, désappliquer, Désoccuper*. 797
* *Desirer de*. 577
Dés meshuy. 282
Des mieux. 197
Desormais. 282
Despendre, despenser. 420.
Dessus, dessous. 199
* *Détail, détails*. 594
† *Détromper*. 836
Detteur. 939
Devant que. 487
Devers. 283
* *Devers*. 615
Devouloir. 835
Dueil pour *Duel*. 838
† *Dés lors, dés alors, les hommes d'alors*. 379
* *Dictum, dictons*. 791
quoy que l'on Die, quoy qu'ils Dient. 557
Discord, pour *discorde*. 844
Disjonctives, leur effet. 240
Dont. 546
† *Dont*. 128
Donc, & donc. 831
s'il faut dire *Donque*, ou *Donques*. 659
Donner, bailler. 558
Donray, dorray. 191
† *le Dormir*. 246

* Dot, de quil genre. 544
† Doute. 447
que dans les Doutes de la Langue, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les Femmes, & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien sçavans en la Lãgue Grecque & en la Latine. 923
De quelle façon il faut demander les Doutes de la Langue. 926
Du depuis. 285
Duché; de quel genre. 601
* Duplicata n'a point de pluriel. 790
Durant huit jours; deux mois durant. 103

E

E, Quand il se prononce comme un a. 48
De certains mots terminez en e feminin & en es. 658
Ebene. 611
* Echapée, par échapées. 529
Effroyable. 589
* Email, Emaux. 594
Emplir. 246
* Emporter le butin, & non pas, remporter le butin. 992
En, terminaison des noms propres & autres. 230
En, devant le gerondif. 313
† Les composez des simples qui commencent par en laissent pour l'ordinaire cette sillabe. 795
Exception de quelques mots. là-mesme.
* Suppression du relatif en. 571
En, dans. 772
En aprés. 374
En ce faisant. 467
Encliner, incliner. 516
Encore. 429
Encore que. 864
en mon Endroit; à l'Endroit d'un tel. 486
† Enfin. 52
* Engager de faire, Engager à faire. 723
il En est des hommes comme de ces Animaux. 387
En suite de quoy. 261
En somme. 51
Entaché. 998
Envers. 614

Digitized by Google

* *à l'Envie*, pour *à l'Envy.* 829
† *En un mot.* 52
* *Environ cinq ou six cens hommes.* 502
Envoyer. 638
* *j'Enverray*, pour *j'envoyeray.* 608
Epigramme. 52
Episode, de quel genre. 596
Epitaphe. 53
Epithalame. 53
Epithete. 41
Epithete mal placé. 254
* *Epouvantable, épouvantablement.* 589
† *Equivalant.* 58
Equivoque. 58
* *Errata n'a point de pluriel.* 790
Erreur. 208 & 925
de la plus grande Erreur qu'il y ait en matiere d'écrire. 931
† Es, *particule bannie du beau langage.* 269
* Es *mains, és prisons.* 774
Eschaper. 528
Escient. 47
Esclavage, Esclavitude. 681
s'il faut Escrire *comme on parle, & comment cette maxime se doit entendre.* 932
Espace. 832
Esperdûment, ingenûment, & des autres adverbes terminez en ment. 749
* *Esperer de.* 577
il a Esprit. 279
Esprouver. 214
de la situation des gerondifs Estant & ayant. 540
* *il Est, il n'Est*, pour *il y a, il n'y a.* 529
* Si l'on peut dire, *son Estime diminuë de jour en jour.* 1020
Estre *avec* pour. 540
Estude. 304
La conjonction Et *repetée deux fois aux deux membres d'une periode.* 673
† *Et mesme.* 69
* *A l'Etourdy, à l'Etourdie, Etourderie, Etourdiment.* 829
Eu. 485
Evantail, Evantails, Evantaux. 595
s'il faut dire, *si c'estoit moy qui Eusse fait cela*, ou, *si c'étoit moy qui eust fait cela.* 137

Evesché

Evesché, de quel genre. 601
Eviter. 422
* *Quand il faut écrire* Eut, *ou* Eust. 637
Eux-mesmes, elles-mêmes. 318
Exact, exactitude. 402
† *Excusable.* 1026
Exemple, de quel genre. 480
Exemple, comment on le prononce. 588
† s'il faut dire, *Excepté cent personnes,* ou *Exceptées cent personnes.* 1024
Expedient. 47
Expedition. 604
† *s'Exposer à la risée de tout le monde.* 195
* *Extrémement de l'esprit, Extrémement d'esprit.* 280

F

Face. 93
† *Face à face.* 94
de la Façon que j'ay dit. 618
de Façon que. 736
* *Factum, Factons.* 791
Faire. 889
Faire piece. 481
* *Faire, en la place d'un verbe passif, comme,* elle fut d'abord estimée comme on fait toute nouveauté. 1035
Faisable. 835 & 1025
† *il Faillira, il Failliroit,* pour, *il Faudra, il Faudroit.* 469
Fallu, pour *Failly.* 468
Fatal. 788
† *Favoriser.* 815 & 972
Faute. 802
Feliciter. 357
* *compliment de Felicité.* 359
se Fier. 971
* *Fier* pour *confier.* 973
Fil de richar. 677
Fillol. 538
† *Finalement.* 52
s'il faut dire *Fleurissant* ou *Florissant.* 803
Fleury 804
Fond & Fonds. 553
* *Forcer de, Forcer à* 723
Fort. 499
Fors. 433
Fortuné. 760
Foudre. 444
* *Foudroyer.* 446
Fourmy. 446
Fournir. 490

† *Franc-arbitre.* 146
* *François, nom de Baptême*, & non pas, *Françoys, S. François.* 743
† *Frapper.* 990
Fratricide. 532
Fronde. 38
Fuïr *à l'infinitif*, & *aux preterits définy & indéfiny de l'indicatif*, s'il est d'une syllabe ou de deux. 764
* si l'on peut dire, *ils s'en sont Fuis, ils s'en sont enfuis.* 771
Fureur, Furie. 755
* *Furieux Furieusement.* 685
* *Il croyoit que je Fus*, pour, *que je Fusse.* 636
* *il Fut*, pour *il alla.* 43
Fut fait mourir. 427
Futur. 787

G

* DE *grosses Gages.* 754
Gaigner la bonne grace. 422
* *Gagner, Gaigner, Gain.* 423
Galant, Galamment. 820.
* *C'est un homme Galant, c'est un Galant homme; Galantiser.* 813
Gangreine. 587
* *Garant se dit des deux genres.* 1025
Gemeau, jumeau. 759
† *Gens, de quel genre.* 600
Gens. 784
* *si* Gens *se peut dire d'un nombre déterminé*, deux Gens, quatre Gens. 785
Gentil, Gentille. 757
† s'il faut dire *Gentillement* ou *Gentiment.* 750
† *pourquoy l'on dit*, Gentil, civil *au masculin*, & *au contraire on dit* fertile, utile, & *non pas* fertil, util. 757
* *Vous estes Gentil; Gentillesse.* 758
* *comment on prononce* Gentilhomme 758
Gestes. 762
* *Gouvernail, Gouvernails.* 595
Gracieux. 957
Quand il faut dire, Grande *devant le substantif, ou* Grand

en mangeant l'e. 275
*Grand Homme, Grand air. 276
Guarir, Guerir. 424
Guere, Gueres. 521
de Gueres. 442

H

H, Aspirée ou consonne & H muette. 327 & 363
† comment les consonnes se prononcent devant l'H. 129 & suivans
Regle pour discerner l'H consonne d'avec l'H muette. 337
† Regle generale pour les mots commenceans par H qui viennent du Latin. 1
de l'H dans les mots composez. 340
Comment il faut prononcer & ortographier les mots François venans des mots Grecs, où il y a une ou plusieurs aspirations en effet ou en puissance. 342
Haïr. 30 & † 707
* Haleter, Haleine. 4
s'il faut dire, Hampe ou Hante. 1005
*Haute-contre ou Haute-conte. 683
† par Hazard. 643
Hemistiche, de quel genre. 626
† Heraut. 2
Heros, Heroïne, Heroïque. 12 & 3
s'il faut dire Herondelle, Hirondelle ou Arondelle. 935
* Hesiter, 4
* Heur, Heureux. 918
† Heure. 1
d'une Heure à l'autre. 842
* Homicide de sa mort. 534
Horoscope, de quel genre. 53
† Hors. 199
† Hors, dehors. 200
Horsmis. 433
Horrible. 589
* Huis. 340
Huit, Huitiéme, Huitain. 115
Humilité. 596

I

Jaillir. 990
Iaillir, jallir. 992
Iamais plus. 281
* Iaunir, rejaunir. 992
Iceluy. 869
Ie, aprés la premiere personne du present de l'indicatif. 353

* s'il faut dire, *elle s'est Imaginée*, ou *elle s'est Imaginé*. 904
s'Immoler à la risée publique. 192
* *Impardonnable*. 1027
* *Impatient avec le genitif*. 552
* *Impolitesse*. 1034
s'il faut dire, *à l'Improviste*, ou *à l'Impourveu*. 324
* *Inaction*. 1034
Incendie, *Incendiaire*. 203
Incliner, *encliner*. 516
Incognito. 789
† *Inconsolable*. 1026
Inconvenient. 47
† *Les mots Indeclinables qui n'ont point de genre, s'associent toûjours d'un adjectif masculin*. 11
* *Inestimable*. 1027
trois Infinitifs de suite. 112.
Infiniment, *à la fin d'une lettre*. 894
**In folio, Inquarto, Inoctavo, Indouze, Inseize In vingt-quatre*. 791
Ingenûment. 749
Ingredient. 47
s'il faut dire, *Innumerable*, ou *Innombrable*. 412
Inonder. 989
* *Inpromptu Inpromptus*. 791
Insidieux. 65
Insulter. 978
* *Insulte, de quel genre*. 981
† si l'on peut dire, *Intentionné*, & *Intentionner*. 550
* *Vous Interdisez, il Interdit, il Interdisit*. 558.
Intervalle, 832
Intrigue. 202
Invectiver. 191
* *Inutils*, pour *Inutiles*. 1035
† *de Iour à autre*. 842
Iours caniculaires. 586
Iumeau, gemeau. 759
Iusque. 32
Iusques à, & *jusqu'à*. 33
s'il faut dire, *Iusques à aujourd'huy*. 950
† *Iusques à icy, jusques à la*. 951
Iusques à cette heure. 953

L

L*A* pour *le*. 44
* *La joint aux sub-*

stantifs, cette ville-Là. 599
Là où 74
La plusspart, la plus grand part. 561 & 68.
Lairrois, Lairray. 190
* *de L'usage du preterit participe du verbe* Laisser. 905
je me suis Laissé dire. 906
* s'il faut dire, *il ne Laisse pas d'agir*, ou *il ne Laisse pas que d'agir.* 906
s'il faut dire, *Landy* ou *Landit.* 943
De cette façon de parler. *Il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque.* 838
Languir. 217
Le onziéme 121
Le, *pronom relatif, oublié.* 54
de l'L redoublée. 167
Le pronom Le *devant deux verbes qui le regissent.* 841
* *suppression du relatif* Le 571
Les pronoms Le, La, Les, *transposez.* 55
* *La particule* Le *relative à l'infinitif d'un verbe.* 47
s'il faut dire, *Le Long, du Long, au long.* 278
Le malheureux qu'il est, Le malheureux qu'il fut. 224
† *Lent* pour *humide.* 827
† *Lequel.* 79 & 86
Lequel, Laquelle. 185 & 186
Le voila qui vient. 566
† *Lettres finies par une preposition comme* a, par, & pour. 217
* *Leurs,* au lieu de *Leur, pour dire à eux.* 1035
Liberal arbitre. 145
† *Lierre, & son etymologie.* 945
* *au Lieur de,* pour, *au Lieu de.* 96
Loin, bien Loin. 585
Loisible. 407
† *Loisir, & son etymologie.* 945
L'on, & *son etymologie.* 19
En quels endroits il faut dire L'on, & *en quels endroits* on. 20
Long, pour *Longue.* 941
Longuement. 90

† *Long-temps.* 90
Lors. 184
Lors & alors. 378
† *Si on peut dire*, Loüray *dissyllabe* pour *Loüeray.* 700
L'un & L'autre. 226

M

Madamoiselle. 227
Magnifier. 206
* *Mail, Mails ; Mal, Maux.* 594
Maint & Maintefois. 243
† *Mais aussi.* 36
Mais, n'en pouvoir Mais. 227
Mais que. 262
Mais Mesmes. 35
† *Il fit Main basse.* 279
* *Malfaicteur.* 527
* *Malheur, Malhur, Malhureux.* 918
Manes. 405
de Maniere que. 736
le Manger, le Mangé. 245
Marbre. 717
Marry qu'il estoit. 223
* *Martial, Martials, Martiaux.* 596
Matineux, Matinal, Matinier. 244
* *Matricide.* 533
s'il faut dire, *Maudissoit, ou Maudisoit.* 263
Maxime. 101
* *Meilleu*, pour *Milieu.* 96
† *se Medeciner.* 192
Mensonge. 56
Mercredy. 717
de la prononciation de Merque, *pour* Marque, *& de* Merry, *pour* Marry. 424 *&* † 932
Meshuy, des Meshuy. 282
† *Mesme & mesmes*, pronoms. 318
Mesme & mesmes, adverbes. 36
† *d'elles Mesmes*, pour *de soy.* 270
* *à Mesme-temps, au Mesme-temps.* 783
* *Boire à Mesme la bouteille.* 783
Mesmement. 413
à Mesme, pour, *en mesme-temps.* 782
* *Metail, Metal.* 595
Mettre. 754
Mien, tien, sien, 591
des Mieux. 197
† *à la Miluin, à la Mi-Aoust.* 124
s'il faut dire, *Mille* ou *Milles.* 660

* *Milles obligations, Milles amitiez.* 661
à Moins de faire cela. 584
Mon, ton, son. 562
Monde. 276
Monde, *avec le pronom possessif.* 277
Monosyllabes. 207
Monsieur, Madame. 266
De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, *& autres semblables, dans une lettre ou dans un discours.* 993
**Monsieur mon Pere.* 267
* *Monsieur devant un nom de Saint.* 268
s'il faut dire, *Moustier,* ou *Monstier.* 922
†*s'il y a des Mots substantifs & adjectifs tout ensemble.* 50
arrangement de Mots. 817
de certains Mots terminez en e *feminin, & en* es. 658
† *Moyen.* 47
* s'il faut dire, *ce fut Moy qui luy donna ce conseil, ou qui luy donnay ce conseil.* 1044
Mutuel. 664
Mycene, Mycenes. 660

N

Naguères. 523
Narration historique. 775
* *Nature, la Nature.* 658
* *Naval, Navals, Navaux.* 595
Navire. 208
Naviger, Naviguer. 105
Quelque usage de la Negative Ne. 938
* *la particule* Ne, *omise aprés les verbes* craindre *&* empescher. 939
N'ont-ils pas fait, & ont-ils pas fait. 352
Ne plus Ne moins. 59
Negligences dans le stile. 703
Netteté de construction. 180
Nier. 62
un Nom & un verbe, regissans deux cas differens mis avec un seul cas. 127
De certains Noms que nous avons en nostre

Langue qui ont ensemble une signification active & une passive. 1018

Noms propres *de toutes les terminaisons, comment il les faut prononcer.* 106

* *Remarques sur les mots de Nombre.* 661

Nonante. 711

Nonchalamment. 407

* *Norrir, Nourrir; Norriture, Nourriture,* 367

Nupieds. 106

Ny la douceur, Ny la force n'y peut rien. 241

Ny, devant le second Epithete d'une proposition Negative. 61

† *Ny plus ny moins.* 59 & 60.

O

Mes-Obeïssances. 565

* *Obliger de faire, obliger à faire.* 723

† *Occasionner.* 192

Octante. 711

Oeuvre, Oeuvres. 57

Oi *diphtongue, quand elle doit estre prononcée cõme elle est écrite, ou bien en* ai, 155

On. 17 & 18

Il a du sang aux Ongles. 279

Onguent pour *parfum.* 847

le Onziéme. 121

* *Opera, deux Opera.* 790

* *Orage, une grande Orage.* 754

Oratoire. 596

Ordres pour *un Sacrement.* 599

† *je l'ay ouy de mes Oreilles.* 256

Ortographe, ortographier. 179

Où adverbe, pour le pronom relatif. 143

Ou la douceur, Ou la force le fera. 239

* *Ou que,* pour, *en quelque lieu que.* 573

Ou soit. 50

Outre ce 464

Outre cela. 761

Ouvrage. 753

Ouy pour *ita.* 410

P

Act, Pacte, Paction. 611

† *Pache.* 611 & 1029

Par aprés. 374

Par ainsi. 129

Paralelle. 167

Parce que & Pource que. 76 & 504
Par ce que, separé en trois mots. 142
† *Par dessus, Par dessous, Par dedans, par dehors.* 199
Pardonnable. 1025
† *Pardonnez.* 191
Par faute. 802
Parfaitement *à la fin d'une lettre.* 894
Parricide. 532
Par sus tout. 959
Partant. 378
des Participes actifs. 724
Participes passifs, & leur usage dans les preterits. 288
Quand le participe se rapporte au pronom. 248
Si dans une mesme periode on peut mettre deux Participes ou deux gerondifs sans la conjonction &. 314
une Partie du pain mãgé. 615
**une Partie des ennemis prit la fuite, prirent la fuite.* 618
Particularité. 75
† *Particulierement.* 592
Pas & Point. 684
Pas pour *Passage.* 976
* *il est Passé; il a Passé.* 977
* *Passer, le temps Passe, le temps se Passe.* 978
* *se Passer d'un habit, se Passer à un habit.* 978
Passionner. 550
* *Passionner quelque chose.* 522
† *se Passionner.* 192
si l'on peut dire, Payray, *pour* Payeray. 700
Pendant. 375
**Pendant que.* 103
Peril éminent. 452
Periode. 4
Persecuter. 182
†*Perseverer.* là-mesme.
Personne. 8
premiere Personne du present à l'indicatif. 210
* s'il faut dire, *ils se sont persuadez,* ou *ils se sont persuadé.* 904
à Peu prés. 383
Peur. 73
Peu s'en est fallu. 468
le Peu d'affection qu'il m'a témoigné. 644
Peux pour *possum.* 104

† *s'il faut ortographier Philosophe ou Filosophe.* 347
† *Piece.* 483
* *Pié-destal, Pié-destals, Pié-destaux* 595
* *Placet, Placets.* 791
Plaire. 574
Pleurs, de quel genre. 716
Pleuvoir. 214
Ployer, plier. 695
Pluriel. 76 & 795
Deux ou plusieurs Pluriels suivis d'un singulier, avec la conjonction & devant le verbe comment, *ils regissent le verbe.* 626
Plus. 118 & 717
Plus il boit, plus &c. 58
Plustost. 217
d'autant Plus. 777
Poison. 56 & 961
**Poitral, Poitrals.* 595
Poitrine 93
* *Pomme, Pommade, Pommeau d'épée.* 537
* *Porcelaine, Pourcelaine.* 537
* *Portail, Portal, Portaux.* 595
s'il faut dire, *Portrait* ou *Pourtrait.* 536
Possible pour *peut-estre.* 238
Poste. 848
† *Pour afin.* 968
Pour ce que. 77
† *Pour & à icelle fin.* 870
Pour moy. 326
Pour l'heure. 323
Pour, *repeté deux fois dans une mesme periode.* 80
Pour, *avec l'infinitif.* 100
Pour que. 26
Pour ce, au lieu de, *à cause de cela* ou *pourtant.* 129
Pourpre. 90
* *Pourvoir, je Pourvoyeray.* 608
Pouvoir. 234
**Le verbe* Pouvoir *avec* peut-estre, *ou avec* impossible. 710
au Préallable, Préallablement. 823
s'il faut dire *Précipitément* ou *precipitamment.* 265
Preface. 101
Pregne pour *Prenne.* 105
Premier que, pour *avant que.* 177
Prendre à témoin. 1021

Regle pour sçavoir quād il faut repeter les Prepositions devant les noms & devant les verbes. 359
Prés. 602
* *Pretendre de.* 577
* *Aussi ne Prétenday-je pas*, pour, *ne Prétens-je pas.* 357
des Preterits de ces verbes, entrer, sortir, monter, descendre. 737
Preterits & participes. 288
Belle & curieuse exception à la regle des Preterits participes. 900
* *Les Preterits participes ne s'accordent ny en genre, ny en nombre avec le nominatif du verbe quand ils sont precedez du verbe auxiliaire* avoir. 907
Pretexter. 192
* si l'on dit au subjonctif de *Prevaloir*, *Prevaille*, ou *Prevale.* 59
s'il faut dire *Previt* ou *Prevent.* 606
* *Prevoir, je Prevoyeray.* 608
Prier. 814
† s'il faut dire, *Prier les Dieux*, ou *Prier aux Dieux.* 702 & 972
* *Prier de disner, Prier à disner.* 702
Principalement 592
Print, Prindrent, Prinrent. 154
† s'il faut dire, *le Procedé*, ou *le Proceder.* 246
Prochain, voisin. 147
Proches pour *Parents.* 148
* *Proche* pour *auprés.* 603
Promener. 31
* *Promener, Proumener, Pourmener.* 367
le Pronom *possessif aprés le substantif.* 70
le Pronom *demonstratif avec la particule* la. 503
le Pronom *relatif ne se peut rappporter à un nom qui n'a point d'article.* 649
un certain usage du Pronom *démonstratif, & qui est necessaire.* 507

Pronoms *possessifs*. 948
suppression des Pronoms *personnels devant les verbes*. 712
Pronoms *personnels* se, le. 620
† *mauvaise* Prononciation *de certains mots*. 721
deux mauvaises Prononciations *qui sont tres-communes, même à la Cour*. 738
* *Prononciations dans le discours familier*. 742
s'il faut dire, *Propreté*, ou *Proprieté*. 6
Proüesse. 680
Prouver, éprouver. 214
Pseaumes Penitëtiaux. 592
Pudeur. 978
† *je Puis*. 104

Q

Quand à moy. 84
Quant à moy. 326
Quant & moy, pour *avec moy*. 83
Quand & quand moy; Quant & quant. 84
Quand est-ce qu'il viendra. 846
Quantesfois. 815
* *Quantiéme; quel Quantiéme avons-nous*. 816
Quasi. 38
Quatre, pour *Quatriéme, & autres semblables*. 198
Qu'ainsi ne soit. 1010
† *Que*. 187
Que c'est. 285
* *Que sera-ce, si je vous fais voir*. 569
Que non pas. 817
Que *devant* on, *& devant* Que l'on. 21
Que, *conjonction repetée deux fois dans un mesme membre de periode*. 792
Que, *devant l'infinitif, pour* rien à. 895
Que *aprés* si, *& devant* tant s'en faut, *veut estre repeté*. 896
Quel & Quelle, pour *Quelque*. 217
* *Quel que; Quelle que*. 221
Quelque, adverbe. 5
Quelque riches qu'ils soient. 581
Quelque chose, *quel genre il demãde*. 856
* *Qui sont-ils, Quels sont-ils, Qui sont-elles, Quelles sont-elles?* 190

* *C'est un temps de troubles qu'on souhaiteroit* Qui *n'eust jamais esté.* 567

Qui, *repeté deux fois dans une mesme periode.* 80

Qui, *repeté plusieurs fois, pour dire,* les uns, les autres. 82

Qui *en certains cas, & comment il en faut user.* 86 & † 186

Qui, *au commencement d'une periode.* 135

Quiconque. 508

Quoy, pronom. 85

Quoy que. 144 & † 864

Quoy qu'il arrive; quoy qu'il en soit. 492

R

De *la Lettre R finale des infinitifs.* 740

Rais. 324

* *Recepissé, s'il a un pluriel.* 791

Reciproque. 664

† s'il faut dire, *se Reconcilier avec quelqu'un, ou à quelqu'un.* 702

* *Recourir un prisonnier; prisonnier recous.* 427

s'il faut dire, *Recouvré*, ou *Recouvert.* 23 & 24

† *Refroidir,* 992

Reguelisse. 694

† *Rejailir.* 991

Relasche. 56

Remerciment. 699

† *Remplage.* 247

Remplir. 246

* s'il faut dire *Remporter la victoire*, ou *emporter la victoire.* 992

Rencontre. 29

aller à la Rencontre. 373

* *faire Rencontre.* 663

Repetition de mots. 889

Repetition *des prepositions aux noms.* 81

† *Reposer*, pour *asseoir* 268

Reproche, de quel genre. 56

Reservation. 372

† s'il faut dire *Ressortons*, ou *Ressortissons.* 392

Le verbe Resoudre; *comme il le faut conjuguer.* 95

Resoudre, *neutre & actif.* 96

perdre le Respect. 853

* *Asseurer quelqu'un*

de son Respect, de ses Respects. 566
se Ressouvenir. 178
† Respondre & correspondr se prononcent differemment. 607
Ressembler. 883
Rester. 217
s'il faut dire, Revestant ou Revestissant. 390
† comme le verbe Revestir se conjugue au present de l'indicatif. 393
Reüssir. 813
Rien autre chose. 491
il n'y a Rien de tel; il n'y a Rien tel. 498
Rimes dans la prose. 398
* Rogatum, Rogatons. 791
* Ronflement. 1034
s'il faut prononcer Royaume ou Reaume. 157
* Lettres Royaux; Ordonnances Royaux. 417
† Ruïne, tryssyllabe. 769

S

S'il faut mettre une S en la seconde personne du singulier de l'imperatif. 319
* s'il faut conserver l'S dans espée & dans les mots semblables. 746
Sans, sans point. 261 & 684
Sans dessus dessous. 72
† se Sacrifier. 193
Sarge. 424
Satisfaire, Satisfaction. 255
* Ie ne sçache rien de plus fâcheux. 637
le verbe Sçavoir suivy d'un infinitif. 159
* Se, avec deux verbes dont l'un demande un datif, & l'autre un accusatif. 579
* Seant, bien-Seant. 982
s'il faut prononcer Secret ou Segret. 587
Securité. 71
* il semble, il me semble. 635
Septante. 711
Seraphin. 699
Serieux. 435
Seriosité 434
Servir. 814
Seulement pour mesmes, ou au contraire. 678
Seureté. 545

Si conjonction conditionnelle. 97
* Si *avec* que *dans deux periodes qui se suivent.* 710
* *deux* Si *l'un aprés l'autre.* 668
Si *pour*, si est-ce que. 50
Si *pour* adeo *en latin.* 99 & 969.
Si, *particule conditionnelle.* 609
Si, *avec deux constructions differentes en une mesme periode.* 667
Si *pour avec tout cela & outre cela.* 761
Si *pour* adeo *doit estre repeté.* 897
Si bien. 868
Si on, & si l'on. 16
Si que. 736
il Sied. 981
Sieger. 120
Sien. 591
* *le Sien, les Siens.* 591
Signe, Signal. 679
† *Singulier.* 799
Soit, *ou* Soit que. 49
du Solecisme, second vice contre la pureté du stile. 1037
Solliciter. 89 & 804
† *Somme, Somme toute.* 52
Son. 562
* Son *pour* en. 564
Songer *pour* penser. 133
de cette Sorte, & de la sorte. 39
Sorte, *comme il se doit construire.* 887
toute Sorte, & toutes Sortes. 209
Sortir. 62 & 217
† *Sortir de la vie.* 827
† *Sortir son effet.* 62
* *Souhaiter de.* 577
Souloit. 406
Soumission & submission. 39
Soupçonneux, suspect. 676
Souvenir. 260 & 590
Soy, pronom. 898
Soy, de Soy. 270
* *Soy, luy; Soy-même, luy-mesme.* 272
* *St homme, Ste femme.* 742
des negligences dans le Stile. 703
Certaine regle pour la plus grande netteté ou douceur du Stile. 962
Qu'il y a une grãde difference entre, la pureté & la netteté du Stile, & *premiere-*

ment, de la pureté. 1028
De la netté du Stile. 1044
* *Subjonctif des verbes* vouloir & faire. 636
trois Substantifs *dont le premier est masculin & les deux autres feminins, quel genre ils demandent.* 630
Subvenir. 62
Succeder *pour*, réüssir. 863
Superbe. 51
Supplier. 371
Sur & dessus. 1008
† *Sur tout.* 592
Sur, Sous. 199
au Surplus. 654
s'il faut dire, *Sur les armes*, ou *Sous les armes.* 669
Survivre. 262 & † 972
* *Sus, particule d'interjection.* 968
Synonimes. 908
† *Synonimes des phrases vicieux.* 914

T

* *TAscher de faire; Tâcher à faire.* 723
Tandis. 102
Tant plus 59
† *Tantost,* 282
* *Tant seulement.* 556
Tant de si belles actions. 555
† *Tant s'en faut.* 674
† *Tarder.* 489
Tasser. 120
Taxer. 370
* *Te deum, Te deons.* 791
* *le Teint, le Tein.* 1035
Tel, pour *quel.* 701
† *Tellement que.* 737
prendre à Témoin. 1021
* *Témoin se dit des deux genres.* 1025
Temperature, Temperament. 117
Temple. 260
Terroir, Terrein, Territoire. 117
* *Thebe, Thebes.* 660
Theriaque. 694
Tien. 591
† *Tinrent & Tindrent.* 154
Le Titre de. 215
Tomber, Tumber. 128
Tomber aux mains de quelqu'un. 273
* *Tomber en décadence.* 128
T-on. 17
Ton. 562
Tout de mesme. 1012
Tout, adverbe. 150

l'adjectif

l'adjectif Tout avec plusieurs substantifs. 1014
† Tout malade, Tout affligé qu'il estoit. 223
Toute sorte, Toutes sortes. 209
Transfuge. 719
* Transposition du nominatif élegante. 542
au Travers, à Travers. 425
Triacleur. 694
Trouver, Treuver. 214
* je Trouveray, je trouverray. 215
Tymbales. 271

V

JE Va, je vais. 42
Va faisant, Va croissant. 42
† s'il faut dire, Vagabond, ou Vacabond. 587
Valant pour Vaillant. 58
Valant & Vaillant. 582
* Valeur. 583
Valeur, Valureux. 918
Venir. 921
s'il faut dire, Vent de midy, ou Vent du midy. 698
Verbes regissans deux cas, mis avec un seul. 124
† deux Verbes doivent avoir un mesme regime pour la netteté du stile. 125
un nom & un Verbe regissent deux cas differens, mis avec un seul cas. 127
Verbes dont l'infinitif se termine en ier. 173
s'il faut mettre une S en la seconde personne du singulier de l'imperatif des Verbes. 319
Exemples de toutes les terminaisons des Verbes. 320
Verbes en la premiere personne du present de l'indicatif, devant le pronom personnel je, comment ils s'écrivent, & se prononcent. 353
† principe de grammaire touchant les Verbes de la quatriéme conjugaison, dont l'infinitif se termine en ir, & son exception. 390
Verbe substantif mal

Digitized by Google

placé. 541
† *les Verbes simples & composez se conjuguent souvent de differente façon.* 606
Premiere personne du present de l'indicatif de quelques Verbes. 210
Verbes *qui doivent estre mis au subjonctif, & non à l'indicatif.* 633
certains regimes de Verbes *usitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas suivre en cela.* 701
Verbe *auxiliaire* avoir, *conjugué avec le* Verbe *substantif, & avec les autres* Verbes. 778
Verdir, reverdir. 991
des Vers dans la prose. 160 & 707.
† *Vers, devers.* 283
Vers où. 572
Vers, envers. 614
Vesquit, vescut. 171
† *Veu que.* 869
Veuve. 697
* *Veufuage, Veuvage.* 698
Vieigne, pour *Vienne.* 105
s'il faut dire, *Viell,* ou *Vieux.* 622
Vinrent & Vindrent. 153
si aprés Vingt & un *il faut mettre un pluriel ou un singulier.* 235
Viol. 699
* *Viron,* pour *environ.* 502
* *Vis-à-vis.* 603
Vituperé, Vituperer. 699
Vlcere, de quel genre il est. 615
Vne infinité. 67
* *Vn* ou *une avec deux genitifs substantifs de divers genres.* 1016
Vnir ensemble. 256
les Vniversaux. 594
le Voila qui vient. 566
Voile. 779
Voire mesme. 69
Voisin. 147
Voisiné. 736
† *Voler en l'air.* 259
Vomir des injures. 204
Vouloir, pour *Volonté.* 748
Si en écrivant on peut méler Vous *avec* vôtre Majesté *ou* vôtre Eminence, *ou* Vostre Altesse, *& autres sem-*

blables. 1000
s'il faut prononcer *Voyage* ou *Veage.* 157
† l'Usage *est le Roy & le souverain des langues.* 24 & 236
† l'Usage *est comme l'Amy & la vie des mots.* 94
† l'Usage *favorise souvent les solecismes.* 138
† *C'est une erreur de vouloir en matiere de langues vivantes s'opiniastrer pour la raison contre l'Usage.* 453
† *On doit estre curieux comme d'un ornement de langage de toutes les façons de parler, que l'Usage a établies contre les regles de la Grammaire.* 458 & † 616

Y

Y, *pour luy.* 148
Y, s'il doit estre mis devant ou aprés en. 149
Y, avec les pronoms. 149
† *Y, particule tres-commode.* 892
† *je l'ay veu de mes Yeux.* 256
Yvoire. 611
Yvrer, s'Yvrer. 792

Z

Z, *S'il faut prononcer la lettre Z aprés en.* 739
Zero, les Zero. 340

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Paris, le 26. Juin 1646. Il est permis au sieur C. F. D. V. de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de l'obeïssance de sa Majesté un Livre intitulé, *Remarques sur la Langue Françoise, utiles à tous ceux qui veulent bien parler & bien écrire*, & ce par tel Imprimeur ou Libraire, en telles marges, en tels Caracteres, en un ou plusieurs volumes, &

autant de fois qu'il voudra, durant vingt-ans entiers; à compter du jour que chaque volume sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Avec deffenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de l'imprimer, vendre ny debiter, sous quelque pretexte que ce soit, pendant ledit temps, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront son droit ; à peine de trois mille livres d'amende, de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests ; à la charge qu'il sera mis deux Exemplaires de chaque volume dudit Livre en la Bibliotheque publique de sa Majesté ; & un en celle de Monseigneur Seguier, Chevalier, Chancelier, de France, avant que de les exposer en vente : Le tout comme il est porté plus amplement par lesdites Lettres Patentes, à l'Extrait, & aux copies desquelles, collationnées par un des Conseillers Secretaires de sa Majesté, elle veut que foy soit ajoûtée comme à l'Original. Signé, Par le Roy en son Conseil, CONRART. Et scellé du grand sceau de cire jaune sur simple queuë.

Et ledit sieur C. F. D. V. a transporté le droit du present Privilege à Augustin Courbé, suivant l'accord fait entr'eux : Et ledit Courbé l'a cedé à THOMAS JOLLY & LOUYS BILLAINE, pour en joüir en son lieu & place le temps porté par iceluy.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 18. jour d'Avril 1665. & signé Jus-

TEL, il est permis à LOUYS, BILLAINE de r'imprimer un Livre intitulé *les Remarques sur la Langue Françoise du sieur de Vaugelas de l'Academie Françoise*, de le vendre & debiter seul, dans toutes les Terres & Païs de l'obeïssance de sa Majesté, pendant l'espace de quinze années consecutives, à commencer du jour de la premiere r'Impression; en vertu du present Privilege: Avec deffense à tous Libraires, Imprimeurs & autres de l'imprimer, vendre & debiter tant sur les anciennes Editions que sur la presente, mesme d'en apporter de contrefaits des Païs estrangers pendans ledit temps, à peine au contrevenant de trois mille livres d'amende, & autres peines y portées, nonobstant oppositions & appellations quelconques, desquelles sa Majesté se reserve la connoissance & à son Conseil.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, suivant l'Arrest du Parlement, en datte du 8. Avril 1653. A Paris le 12. Septembre 1665.

Signé S. PIGET, Syndic.

Ledit BILLAINE *a associé audit Privilege* THOMAS JOLLY. *Et aprés que lesdits Privileges avec les Exemplaires ont esté acheptez dans la vente des fonds de Librairie desdits Billaine & Iolly, par plusieurs Libraires associez pour cét effet, le plus ancien de la Compagnie, nommé* GUILLAUME DE LUYNE *a obtenu pour ladite Compagnie une continuation de Privilege pour vingt années des œuvres de Monsieur de Vaugelas laquelle continuation a esté venduë à la dissolution de la Compagnie avec tous les Exemplaires à* THEODORE GIRARD, *un des associez suivant l'accord fait entr'eux.*

Digitized by Google

Extrait du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy donné à Paris le 18. jour de Mars 1677. Signé Par le Roy en son Conseil DESVIEUX. Il est permis à GUILLAUME DE LUYNE Libraire Juré de nostre bonne Ville de Paris, de faire imprimer *Les œuvres du sieur de la Motte le Vayer, celles du sieur de Vaugelas, & celles du sieur d'Ablancourt*, pendant le temps de vingt années, à commencer du jour que lesdites Oeuvres seront achevées d'imprimer pour la premiere fois : avec défenses à qui que ce soit, sous quelque pretexte que ce puisse estre, d'imprimer lesdites Oeuvres, à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires, de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté le 17. *Avril* 1677. D. THIERRY *Syndic.*

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, Juges leurs Lieutenans, & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra SALUT. Nostre amé THEODORE GIRARD, Marchand Libraire de nostre Ville de Paris, nous a fait remontrer qu'il a acquis le Privilege que Nous avons accordé pour l'Impression des *Remarques sur la Langue Françoise du feu sieur de Vaugelas*, & qu'il a depuis peu recouvré des *Notes faites sur lesdites Remarques par le sieur*

de Corneille de l'Academie Françoise, lesquelles il desireroit imprimer pour les joindre ausdites Remarques, c'est pourquoy il nous a tres-humblement fait supplier de luy permettre de réimprimer lesdites Remarques le Privilege estant prest à expirer & d'imprimer lesdites Notes, & de luy accorder nos Lettres sur ce necessaire. A CES CAUSES voulant favorablement traiter ledit Exposant luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces presentes de réimprimer ledit Livre des Remarques sur la Langue Françoise par ledit sieur de Vaugelas & d'imprimer lesdites Notes sur lesdites Remarques, faites par ledit sieur de Corneille en tels volumes, marges & caracteres & autant de fois que bon luy semblera pendant le temps de six années consecutives à commencer pour lesdites Remarques du jour de l'écheance de nostre dit precedent Privilege, & pour lesdites Notes du jour qu'elles seront achevées d'Imprimer pour la premiere fois, iceux Livres vendre debiter & distribuer par tout nostre Royaume. Faisons deffenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer faire imprimer lesdits Livres sur les anciennes Copies ou autrement en quelque sorte & maniere que ce soit sans le consentement de l'Exposant ou de ses ayans cause, ny les debiter & vendre à peine de confiscation des Exemplaires contrefaites, trois mille livres d'amende payable, sans déport par chacun des contrevenans applicables un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à l'Exposant, & de tous dépens dommages & interests, à la charge d'en mettre deux Exemplaires en nostre Biblioteque publique, un en celle du Cabinet des Livres de

Digitized by Google

noſtre Chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre tres-cher & feal Chevalier le ſieur le Tellier Chancellier de France, de faire enregiſtrer ces preſentes és regiſtres de la Communauté des Marchands Libraires de Paris, & imprimer leſdits Livres en beaux caracteres & papier, conformément à nos Reglemens, le tout à peine de nullité des preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons faire joüir & uſer l'Expoſant & ceux qui auront droit de luy, pleinement & paiſiblement ceſſans & faiſans ceſſer tous troubles & empeſchemens contraires, Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin deſdits Livres l'Extrait des preſentes, elles ſoient tenuës pour deuëment ſignifiées, & qu'aux copies d'icelles collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires foy ſoit ajoûtée comme au preſent original. COMMANDONS au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes toutes ſignifications, deffenſes, ſaiſies & autres actes neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, CAR tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Verſailles le 5. jour du mois de Decembre l'an de grace 1685. & de noſtre regne le quarante-deuxiéme. Signé par le Roy en ſon Conſeil, JUNQUIERES.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 10. May 1685. Signé ANGOT, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois ſur ces deux derniers Privileges le dernier d'Août 1687.

A PARIS, De l'Imprimerie de PIERRE LE MERCIER. 1687.

Digitized by Google

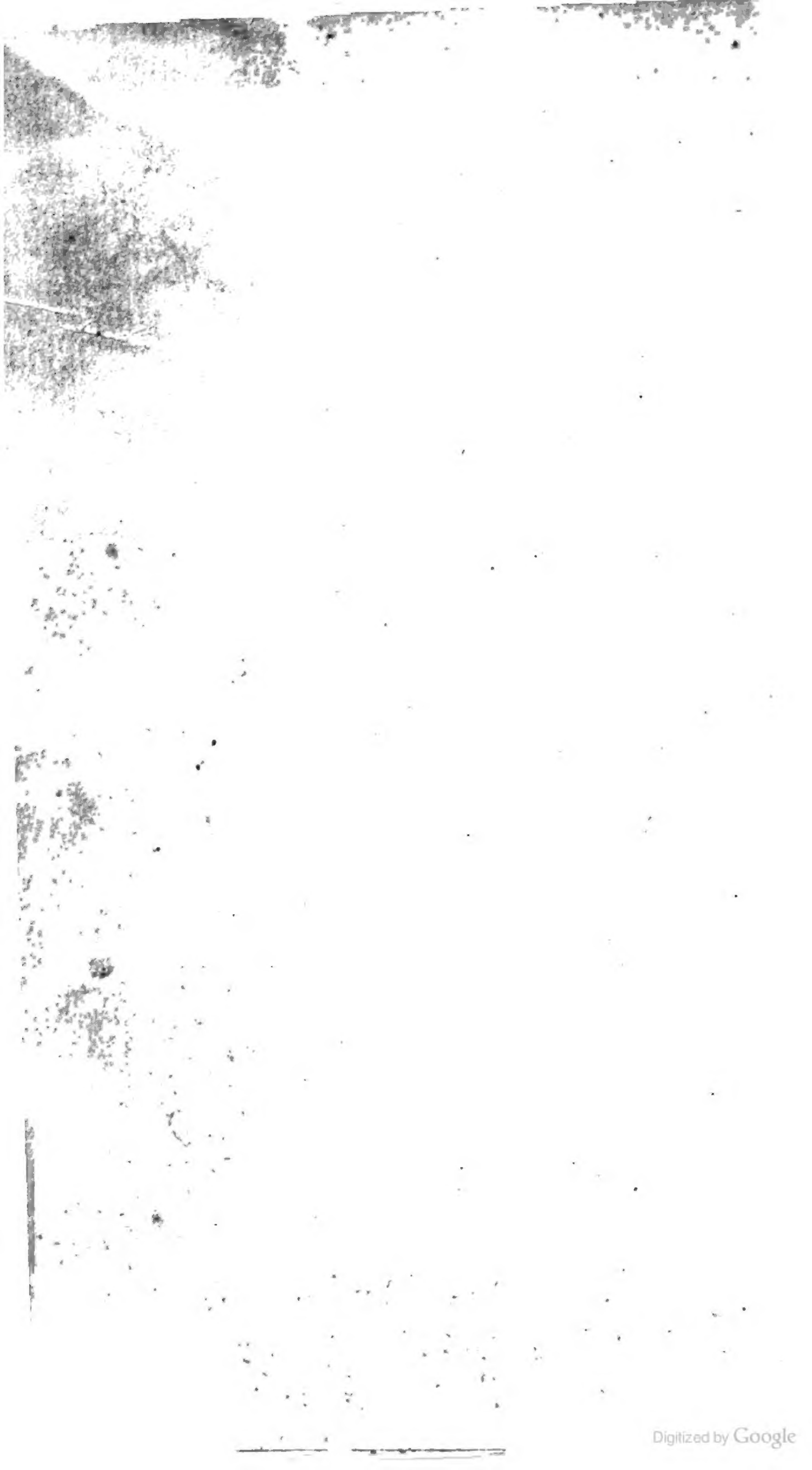

Digitized by Google

[illegible] Google

Digitized by Google